

© Editions Achab, Tizi Ouzou, 2013
editionsachab@yahoo.fr

Cette publication est tirée d'une thèse de doctorat soutenue à l'Inalco de Paris en 1994, sur le sujet suivant : *La néologie lexicale berbère (1945-1993). Approche critique et propositions*. Le travail de recherche a été mené sous la direction de Salem Chaker.

Une édition en a été faite par l'éditeur Peeters (Paris – Louvain) en 1996, avec une préface de Salem Chaker.

L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours, publié en 2013 en Algérie, près de vingt ans après la soutenance, en constitue une version actualisée et remaniée. Certains passages de la thèse ont été supprimés, de nouvelles parties laissent place au traitement de quelques questions de sociolinguistique.

Cet ouvrage est la version actualisée d'une thèse soutenue en 1994 à l'Inalco de Paris et publiée en 1996 aux éditions Peeters. Il dresse le bilan de l'action néologique entreprise dans le domaine berbère depuis le milieu des années 1940 jusqu'à nos jours. Un marathon, une course de relais, un parcours d'obstacles, pas seulement linguistiques, dans des contextes nationaux globalement hostiles, une action qui a connu son âge de raison avec Mouloud Mammeri, avant d'en arriver à son âge institutionnel dans les principaux pays concernés, sans qu'en aucun d'entre eux, malgré les apparences, la voie ne soit réellement dégagée, car ni les moyens institutionnels et matériels, ni surtout la volonté politique ne sont véritablement au rendez-vous. Présentation des productions néologiques, bilans linguistiques et sociolinguistiques, bilan critique des usages, des propositions. Cet ouvrage aborde aussi, au passage, quelques points de l'orthographe utilisée en Algérie, ainsi que des aspects de l'enseignement de la langue aux jeunes élèves.

*

L'aménagement du lexique berbère se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Prendra-t-il des voies séparées, une en Algérie et une autre au Maroc, en partie seulement concordantes, ou fera-t-il l'objet d'une prise en charge commune, d'une stratégie globale commune avec des objectifs communs qui couvriront tous les aspects et toutes les étapes de l'intervention lexicale, de la production de terminologies à leur évaluation et leur suivi sur le terrain ?

(...)

Cela suppose en particulier que l'axe Algérie-Maroc ne fonctionne plus en simple binôme, avec, si la tendance actuelle se poursuit, des divergences de choix de plus en plus nombreuses et un paysage néologique de plus en plus contrasté, mais se transforme en véritable couple dans le but de recadrer l'intervention lexicale dans son ensemble et de favoriser les convergences.

ISBN : 978-9947-972-29-8



Ramdane Achab

L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours

Éditions Achab

Ramdane Achab

L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours

Préface de Salem Chaker

Éditions Achab

L'aménagement du lexique berbère
de 1945 à nos jours

Du même auteur :

- Notice *Néologie*, Encyclopédie berbère, volume XXXIV. Paris-Louvain : Editions Peeters, 2012.
- *La langue berbère : Introduction à la notation usuelle en caractères latins*. 4^{ème} édition. Paris : Editions Hoggar, 1998.
- *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Paris-Louvain : Editions Peeters, 1996.
- *Lexique français-berbère de mathématiques* [en collaboration avec Mohand Laihem et Hend Sadi]. Tizi-Ouzou, revue Tafsut : 1984.

L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours

Ramdane Achab

L'aménagement du lexique berbère
de 1945 à nos jours

Préface de Salem Chaker

Editions Achab

Ramdane Achab

© Editions Achab, 2013, Tizi-Ouzou, Algérie
editionsachab@yahoo.fr

ISBN : 978-9947-972-29-8
Dépôt légal : 1026-2013

Infographie : Khaled ZIREM

Table des matières

Avant-propos et remerciements	9
Préface de Salem Chaker	11
Notice <i>Néologie</i> de l'Encyclopédie berbère	15
<u>Partie 1</u> : Généralités	27
Chapitre 1	
Généralités sur la langue berbère	29
Chapitre 2	
Rappels de synthématique	33
Chapitre 3	
Aperçu sommaire sur l'aménagement linguistique	40
<u>Partie 2</u> : Présentation des productions néologiques	55
Chapitre 1	
Les premiers néologismes (1945-1954)	57
Chapitre 2	
Les pages lexicales du <i>Bulletin de l'Académie Berbère</i>	78
Annexe 1 : Les noms de nombres publiés par le <i>Bulletin de l'Académie berbère</i>	89
Chapitre 3	
<i>Tajerrumt n tmaziyt (grammaire berbère)</i> , de Mouloud Mammeri	92
Annexe 2 : Origine dialectale, notes complémentaires et chiffres récapitulatifs	108
Chapitre 4	
<i>L'Amawal</i>	116
Chapitre 5	
<i>Le Lexique français-berbère de mathématiques</i>	151
Chapitre 6	
<i>Le Vocabulaire de l'éducation</i> (B. Boudris)	173
Annexe 3 : Divergences de choix entre le <i>Vocabulaire de l'éducation</i> et <i>l'Amawal</i>	180
Annexe 4 : Divergences de choix entre le <i>Vocabulaire de l'éducation</i> et le <i>Lexique de mathématiques</i>	186
Chapitre 7	
Les productions de type institutionnel	188
1. Productions néologiques maliennes et nigériennes	189
2. La production de l'IRCAM	192
3. La production algérienne (Universités, HCA, CNPLET)	199

Annexe 5 : Synthèse des travaux du projet « Terंबर » (Ateliers Inalco, 1998)	206
Annexe 6 : Eléments de comparaison des deux terminologies berbères de mathématiques (Algérie, Niger)	213
Chapitre 8	
Autres productions néologiques	217
- Une traduction berbère de la <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i>	217
Annexe 7 : Divergences de choix avec l' <i>Amawal</i>	219
- Une traduction kabyle de la Bible	221
- Un lexique de géographie	223
- Néologie mozabite	223
- Divers autres	225
<u>Partie 3</u> : L'usage des néologismes	226
Chapitre 1	
Usage des néologismes : étude de cas	227
Chapitre 2	
L'usage institutionnel des néologismes	263
Chapitre 3	
Un essai de schématisation du néologisme amazigh	272
Chapitre 4	
Eléments d'analyse et conclusions	279
<u>Partie 4</u> : Bilan récapitulatif et propositions	296
Chapitre 1 :	
Bilan linguistique	297
Bilan sociolinguistique	319
Chapitre 2 : Propositions	326
Conclusion générale	337
Bibliographie	343

Avant-propos et remerciements

Cet ouvrage provient, pour l'essentiel, d'un travail de recherche universitaire¹ dans lequel était proposé un bilan d'un demi-siècle d'action néologique berbère (1945-1993). Une première publication en a été faite en 1996². Au cours des vingt dernières années, d'autres terminologies ont été élaborées, d'autres publications ont été faites et des rencontres organisées qui concernent directement l'aménagement du lexique berbère. La présente édition actualisée les signale bien évidemment, sans cependant en étudier les caractéristiques dans tous les détails, comme cela a été fait pour les productions antérieures.

Cet ouvrage se veut par conséquent une actualisation partielle de la version déjà publiée en 1996 à laquelle nous avons apporté quelques modifications, notamment : insertion (pages 15 à 26) de la notice *Néologie* publiée récemment par l'Encyclopédie Berbère, insertion de la Synthèse des travaux de l'Inalco (projet Termber, 1998) (pages 206 à 212). Si plusieurs passages de la première édition ont été supprimés, ou profondément remaniés, on trouvera par contre, dans cette nouvelle version, de nouveaux développements :

- nous y abordons (pages 47 à 53) quelques points concernant l'orthographe usuelle, plus précisément ceux qui nous semblent faire encore problème dans les usages algériens ;
- quelques considérations sur l'enseignement de la langue aux jeunes élèves (pages 266 à 271) ;
- un essai de schématisation ou de représentation formelle du néologisme amazigh (pages 272 à 278), dans la partie 3 de l'ouvrage consacrée à l'usage ;
- quelques nouveaux développements dans la partie sociolinguistique du bilan (pages 319 à 325) ;
- enfin des contributions et des témoignages de berbérissants sur l'orthographe, l'élaboration et l'usage des terminologies de spécialité.

Au demeurant, une actualisation plus complète qui se serait penchée, dans le détail, sur le contenu des productions des vingt dernières années n'aurait pas apporté, nous semble-t-il, de modifications substantielles au

¹ *La néologie lexicale berbère (1945-1993). Approche critique et propositions.* Thèse de doctorat sous la direction de Salem Chaker, soutenue à l'Inalco de Paris en 1994.

² *La néologie lexicale berbère (1945-1995).* Editions Peeters, Paris - Louvain.

bilan du demi-siècle précédent. Il faut signaler, cependant, les changements importants concernant le statut juridique de la langue (langue nationale en Algérie, langue officielle au Maroc), une plus grande assise institutionnelle pour la production, la légitimation et la diffusion des néologismes (enseignement public et médias notamment), au Maroc une prise en charge institutionnelle de l'élaboration de terminologies de spécialités depuis la création de l'IRCAM en 2001. Signaler également un certain reflux¹ de l'amateurisme (néologie et orthographe), et, enfin, la toute récente émergence d'un nouvel acteur, la Libye, où les promoteurs de l'enseignement de tamazight, après avoir adopté le système alphabétique tfinagh de l'IRCAM, utilisent quelques néologismes dans les premières moutures des manuels destinés à l'enseignement de la langue (*adlis* : livre ; *isekkilen* : lettres alphabétiques ; *tinmel* : école).

L'actualisation de cet ouvrage doit beaucoup à de nombreux collègues et amis qui ont bien voulu me faire parvenir des contributions écrites, avec autorisation de les citer en totalité ou en partie : M. Lionel Galand, M. Abderrezak Dourari (directeur du CNPLET), M. Abdelaziz Berkaiï (berbérisant, université de Béjaïa), M. Mohand Ouamer Oussalem (économiste et berbérisant, université de Tizi-Ouzou), Mohand Mahrazi (berbérisant, Université de Béjaïa), M. Abdenour Hadj-Saïd, (berbérisant, sous-directeur à l'Action culturelle, HCA), M. Habib-Allah Mansouri (berbérisant, enseignant de langue tamazight, HCA). Que tous trouvent ici l'expression de ma reconnaissance et de mes remerciements.

M. Salem Chaker me fait l'honneur et l'amitié d'une nouvelle préface à cette nouvelle édition. Qu'il trouve ici l'assurance de ma profonde gratitude.

¹ Un reflux seulement, pas une disparition complète.

Préface

Lorsque mon ami Ramdane Achab m'a demandé une préface pour cette nouvelle édition, revue et augmentée, de son livre de 1996, j'ai été tenté de reprendre telle quelle celle que je lui avais rédigée à l'époque, tant cet ouvrage garde son actualité et sa pertinence. Pourtant le contexte a profondément changé.

Néanmoins, je commencerai par dire tout le bien que je pense du travail de Ramdane en reprenant mon jugement de 1995/6. Car R. Achab a accompli un cheminement rare et exemplaire : il est allé de la pratique - ayant été lui-même l'un des principaux agents de l'aménagement linguistique dans le domaine kabyle, en matière de graphie comme de lexique - à l'observation et à l'analyse critique. Il s'est méthodiquement donné tous les instruments qui font de lui un acteur critique, capable d'intervenir avec toute la compétence et la mesure nécessaires sur sa langue, donc avec efficacité.

Au-delà de ses qualités formelles et méthodologiques, de la précision de l'analyse à laquelle sont soumis systématiquement les matériaux, cette recherche est un vrai repère pour les études berbères et plus largement pour la réflexion sur l'*aménagement linguistique*.

Car il traite d'une question quasiment absente du champ des études berbères jusqu'aux années 2000. Dans notre domaine, l'approche descriptive a été presque exclusive pendant toute la période coloniale et l'est restée, à quelques très rares exceptions près, jusqu'à l'ouverture politique du champ berbère en Algérie et au Maroc. On peut même parler d'un désintérêt, voire de dédain pour les approches "appliquées" (didactique, aménagement...), considérées explicitement par de nombreux « théoriciens » comme extérieures au domaine de la science linguistique et reléguées au rang de bricolage "d'amateurs" et de "militants". On cherchera en vain, jusqu'au tournant des années 1990/2000, les travaux et publications des berbérissants sur ces sujets¹.

D'une part parce que les horizons de légitimation étaient ailleurs – dans les espaces et problématiques des courants théoriques de la linguistique internationale ; d'autre part parce que s'intéresser à ces questions

¹ Mes articles de 1981, 1982, 1983 et 1985... sont la seule exception.

« pratiques », impliquait un intérêt pour la dimension sociale de la langue et surtout une affirmation de sa légitimité sociale et politique. C'était dire assez explicitement le *droit à l'existence et au développement* du berbère dans les États algérien, marocain... Ce qui n'était pas alors sans risque. Il était certainement plus confortable à l'époque de se cantonner dans un prudent descriptivisme ou dans les arcanes et débats des courants de la linguistique internationale. Mais ne soyons pas méchants, de nombreux collègues « théoriciens » se sont, depuis, reconvertis. Depuis que les pouvoirs politiques l'ont autorisé.

Aussi, tant en Algérie qu'au Maroc, jusqu'aux années 2000, tout le travail d'intervention sur la langue (fixation et normalisation de la graphie, néologie...) a été mené en dehors de l'université et de la recherche institutionnelle ; ce mouvement d'aménagement linguistique berbère - initialement kabyle - peut être globalement défini comme "autonome", c'est-à-dire extra-institutionnel : il s'est fait en dehors des instances de l'État, et même plutôt contre elles, qui prônaient une toute autre politique linguistique.

L'intérêt de l'ouvrage de R. Achab du point de vue de la connaissance des processus d'aménagement est donc considérable puisqu'il étudie d'abord une situation assez exceptionnelle qui a perduré pendant une cinquantaine d'années.

Certes, comme le souligne bien R. Achab dans cette nouvelle édition, la situation a profondément changé - du moins en apparence : désormais les États algérien et marocain s'en mêlent. Ce qui, de mon point de vue, n'est peut-être pas un progrès - mais l'on connaît mes tendances anarcho-berbéristes, ma méfiance vis-à-vis des États.

L'intégration institutionnelle progressive à partir de 1990 en Algérie de 2002/3 au Maroc, qui a abouti à la réforme constitutionnelle de 2002 qui fait de tamazight une « seconde langue nationale » en Algérie, et à celle de 2011 qui octroie le statut de « seconde langue officielle » à l'amazighe au Maroc, semble avoir modifié profondément la donne. Des institutions publiques nombreuses et souvent richement dotées (HCA, IRCAM, CNPLET, Universités...) sont maintenant chargées de prendre en charge le berbère et son développement. Ce n'est pas le lieu ici de tenter une évaluation précise de leur action en matière d'aménagement du berbère. Je formulerai simplement quelques observations et hypothèses à ce sujet.

– Quels qu'aient été les moyens statutaires et matériels dont ont pu disposer ces nouveaux acteurs institutionnels algériens et marocains, ils sont restés largement dépendants du travail autonome, des orientations engagées depuis plus de 50 ans par la mouvance militante berbère. Même dans le cas de rupture apparente la plus emblématique, l'adoption des « néo-tifinagh » pour la graphie usuelle au Maroc, on constate que l'institution publique n'a fait que reprendre une option initiée depuis 1970 par la militance berbère radicale (kabyle)... L'IRCAM a ainsi sanctifié et « marocanisé » un usage militant kabyle – tout en se gardant bien d'afficher clairement cette filiation, parfaitement documentée.

– La situation institutionnelle nouvelle, loin de fédérer les forces, les potentiels existant et les actions, a plutôt contribué à les fragmenter, à les disperser. Non seulement entre l'Algérie et le Maroc – chaque espace géopolitique tendant à « nationaliser » son berbère¹ –, mais même à l'intérieur de chacun des pays concernés, où les différentes institutions mènent leurs actions de manière non coordonnée, voire contradictoire.

En réalité, le seul facteur de convergence demeure le socle ancien et qui se poursuit envers et contre tout, d'aménagement autonome, issu de la société civile, à travers les écrivains et autres praticiens de la langue, à travers les propositions et orientations de chercheurs indépendants ou « extra-territoriaux ».

Ce qui amène évidemment à poser la question du pourquoi d'une telle situation d'éparpillement, d'incohérence institutionnelle ? Vaste question qui mène inmanquablement à celle de la nature des États et Pouvoirs concernés. Pour ma part – et j'en reviendrai à mes tendances anarcho-berbéristes –, je suis persuadé qu'il ne s'agit pas de hasard ni de « maturation encore en cours » : il y a bien une volonté politique réfléchie de l'État, qui se décline selon deux axes stratégiques :

– Reprendre à la société civile, pour le neutraliser, le champ berbère qui jusque-là avait largement, sinon totalement, échappé à l'appareil d'État ; et bien sûr, l'intégrer dans des espaces et institutions *nationales*, a priori parfaitement contrôlées², pour briser les solidarités et le travail de

¹ D'éminents collègues n'hésitent pas à envisager un « Amazighe standard commun *marocain* ». Magnifique illustration de l'inféodation des élites à l'idéologie de l'État-Nation.

² On sait que les situations concrètes sont souvent complexes, surtout en Algérie, et que le contrôle de l'État central est assez relatif, car il doit composer avec des forces sociales réelles, notamment en Kabylie.

convergence trans-étatique, porteur d'une autre légitimité que celle des États-Nations.

– Réduire l'action des institutions à l'insignifiance par l'absence d'objectifs stratégiques clairs en matière d'aménagement – *du statut et du corpus* – du berbère, ou ce qui revient au même, par la fixation d'objectifs incohérents, en contradiction avec les réalités sociolinguistiques objectives du terrain¹.

Le travail d'aménagement du berbère demeure, malgré la confusion, les incertitudes actuelles, une expérience unique : par sa dimension largement autonome, par sa dimension transnationale, il a été et restera, espérons-le, une des manifestations les plus positives de la société civile en Afrique du Nord. On saura donc gré à Ramdane Achab de nous restituer, d'analyser pour nous la complexité d'un processus qui, envers et contre tout, porte un message fort :

Le berbère est une langue vivante ! *Ad tidir tmaziyt, ass-a d uzek-ka !*

Salem CHAKER
Professeur de berbère
Université d'Aix-Marseille/INALCO (Paris)

¹ Dont la plus flagrante est celle qui consiste à affirmer, de la manière la plus officielle, que « *le berbère est la langue de tous les Algériens/Marocains* » et de fixer comme objectif la généralisation de son enseignement à tout le territoire national... On en connaît les résultats en Algérie après bientôt 20 ans d'expérience.

Notice « Néologie » de l'Encyclopédie Berbère¹

La langue berbère est une langue essentiellement orale, objectivement dominée par de grandes langues de civilisation, sans reconnaissance institutionnelle jusqu'à une période très récente. Elle est répartie sur un territoire immense, sous forme d'un nombre important de variétés dialectales qui, à partir de structures de base communes, ont évolué séparément en fonction des besoins particuliers à chacune des communautés linguistiques. Aucune politique centralisée d'aménagement linguistique la concernant n'a été entreprise tout au long de l'histoire, si l'on fait abstraction de quelques expériences avortées au Moyen Âge dans le domaine de la théologie et du droit. Dans le domaine du lexique en particulier, la langue berbère a résolu le gros de ses problèmes d'adaptation par le recours à l'emprunt aux langues dominantes présentes sur son territoire ; un emprunt dont les grandes caractéristiques peuvent varier considérablement d'une aire dialectale à une autre en fonction des contacts et des besoins propres à chacune d'elles.

Cette notice ne traite pas de la néologie au sens large du terme, mais seulement de l'action néologique engagée au cours des six dernières décennies afin de répondre à de nouveaux besoins et, ce faisant, de donner au lexique berbère les instruments méthodologiques et pratiques de sa modernisation.

Les débuts de cette action néologique se situent en Kabylie et remontent au milieu des années 1940. Autour de Mohammed-Idir Aït-Amrane (1924 - 2004), une vingtaine de termes nouveaux sont introduits dans des chants *berbéro-nationalistes* composés en kabyle, dont le plus connu est *kker a mmi-s umaziɣ*. ("Lève-toi, fils de Berbère"). On utilise les procédés de l'emprunt interne (emprunt aux autres parlers berbères), de dérivation et de composition. Ainsi, les auteurs de ces chants adoptent *tilelli* (liberté), attesté en touareg, et forgent *tagreylanit* ("L'Internationale") à partir de la préposition *ger* ("entre") et du terme mozabite *aylan* ("pays", "nation").

¹ Volume XXXIV. Editions Peeters, Paris, Louvain, 2012. Cette notice est reproduite ici avec l'aimable autorisation de M. Salem Chaker, directeur de l'Encyclopédie Berbère. Rédigée antérieurement, la notice ne signale pas le statut de langue officielle de la langue tamazight au Maroc (2011). La bibliographie qui termine la notice a été supprimée : on en retrouve les éléments dans la bibliographie générale de l'ouvrage.

En raison du contexte historique et politique d'alors (luttres de décolonisation), cette première action néologique ne connaîtra pratiquement pas de prolongement immédiat, dans le temps comme dans l'espace, et il faut attendre les années 1970 pour voir la création lexicale prendre place dans la dynamique de passage à l'écrit et connaître un nouvel essor sous l'impulsion de Mouloud Mammeri (1917-1989) qui publie une grammaire berbère en berbère : *Tajerrumt n tmaziyt*, et initie et dirige l'élaboration d'un lexique de berbère moderne de près de 1950 termes : *Amawal n tmaziyt tatrart* (co-auteurs : Mustapha Benkhemou, Amar Yahiaoui et Amar Zentar).

Tajerrumt propose ainsi la première terminologie berbère de spécialité, celle de la grammaire (environ 180 termes), tandis que le lexique *Amawal* se donne l'ambition plus large de répondre aux besoins en termes abstraits et en termes de civilisation. L'*Amawal*, qui a bénéficié dès les années 1970 de conditions de diffusion relativement favorables (usage radiophonique, poésie, néo-chanson kabyle, édition en bonne et due forme en 1980, duplications diverses, piratage), deviendra très vite la référence obligée en matière de néologismes, voire le centre de gravité de l'action néologique berbère en Algérie et, quoique dans une moindre mesure, au Maroc. Car au-delà des termes qu'il propose, l'*Amawal* contient un ensemble de procédés et de techniques de fabrication qui, bien que non explicitement formulés, sont faciles à dégager de la liste des néologismes, pour être ensuite réinvestis dans l'élaboration d'autres terminologies : la méthode utilisée dans l'*Amawal* s'imposera de fait comme la voie royale de l'aménagement du lexique berbère.

La démarche des auteurs de l'*Amawal* est pan-berbère, en ce sens que les disponibilités lexicales de tous les parlers sont susceptibles d'être utilisées. La recherche de la motivation est systématique : *amezruy* ("histoire") par exemple est construit à partir du verbe *zry* (passer). La création lexicale elle-même fait appel aux procédés traditionnels de dérivation et de composition, à l'emprunt interne (emprunt à l'intérieur du domaine berbère), à la néologie sémantique (*abelkim* "poussière" > "atome"), à la revivification de quelques formants en perte de vitesse (le préfixe privatif *war-*) et, fait entièrement inédit, à l'introduction de quelques nouveaux formants tirés de racines existantes et destinés, en position de préfixes (*sn-* ; *azar-* ; *zn-*) ou de suffixes (*-zri* ; *-man*), à servir d'équivalents aux préfixes et suffixes *-logie*, *pré-*, *semi-*, *-isme* et *auto-*, et à régulariser ainsi les classes de termes par calque du modèle français. A titre d'exemple, *azar* (pré-) est préfixé à *amezruy* ("histoire") pour donner *azarmezruy* ("préhistoire").

L'*Amawal* contient surtout des nominaux (1600, soit plus de 82%) dont une bonne proportion de noms d'agents construits au moyen des préfixes traditionnels. Les 300 verbes représentent plus de 15% de l'ensemble avec, dans les formes dérivées, une très forte domination de la dérivation en *s-* (actif-transitif). Les parlers berbères les plus sollicités sont le touareg (plus de 60%), le chleuh et le kabyle (10% chacun). Plus de 10% des termes et autres racines appartiennent simultanément à plusieurs parlers et peuvent ainsi être considérés comme étant pan-berbères. Les formations expressives ne sont pas représentées. Les emprunts aux langues étrangères sont quasiment inexistantes. La place importante accordée au touareg s'explique par le poids lexicographique de ce parler, mais aussi, chez les auteurs, par une très forte propension au purisme lexical.

En 1984, la revue *Tafsut* publie un *Lexique français-berbère de mathématiques* élaboré par trois enseignants (Achab, Laïhem, Sadi). Il contient plus de deux mille termes censés répondre aux besoins des niveaux primaire, secondaire et supérieur. Les auteurs ont utilisé les mêmes procédés que l'*Amawal* : ils y ont même repris un certain nombre de termes et ont élargi la liste des préfixes afin de répondre aux besoins spécifiques de la spécialité ; ainsi, la base pan-berbère *get-* ("être nombreux"), utilisée pour traduire le préfixe *poly-*, est composée avec *idis* (côté) pour former *ageddis* (polygone) après assimilation phonétique. Dans la même spécialité, on trouvera également quelques termes de base dans des manuels de calcul élaborés par le Ministère malien de l'Éducation nationale (1987) ainsi que dans un lexique français-tamajaq de mathématiques publié en 1987 par le Ministère nigérien de l'Éducation nationale : une quarantaine de pages concernant la numération, les figures géométriques, les unités de mesure, les instruments de mesure, le temps, la monnaie, l'économie et les couleurs. A titre d'exemples : *tigdawt*, "classement" ; *tartit*, "addition" ; *semmegdu*, "équilibrer" ; *taymert*, "angle" ; *tasaylit*, "périmètre", etc.

La fin des années 1980 et le début des années 1990 verront l'élaboration d'autres terminologies :

– En Algérie : un lexique inédit de géographie (S. Touati), un *cahier de l'électricité* (M. Chemime), une liste inédite de soixante néologismes provenant du Mzab (Houache, Nouh-Mefnoune, Abdesselam, Tirichine), un *lexique d'informatique* (S. Saâd 1991) ;

– Au Maroc : une *Traduction de la déclaration universelle des droits de l'homme* (autour de H. Id Belkacem ; Rabat, 1990) et *Tamawalt usegmi, vocabulaire de l'Éducation* (B. Boudris ; Casablanca, 1993) qui propose plus de 3200 termes et introduit de nouveaux préfixes : *wf-* pour traduire *-phobie* ; *yr-* pour traduire *-philie*, etc. ;

– En France : une traduction kabyle de la Bible (Paris, 1991).

Les travaux de ce premier demi-siècle d'action néologique ont été élaborés pour la plupart dans des contextes politiques et idéologiques hostiles. En effet, ni en Algérie ni au Maroc la langue berbère ne jouissait d'une quelconque reconnaissance institutionnelle. Bien plus, elle était frappée d'ostracisme et les actions visant à sa défense et à sa promotion, voire à sa seule évocation, étaient systématiquement et sévèrement réprimées. Les auteurs des nomenclatures de néologismes sont par ailleurs, à l'exception de Mouloud Mammeri, des amateurs plus ou moins éclairés. Les travaux ont été faits dans l'isolement des équipes et sans grande concertation. La documentation lexicographique enfin, déjà déséquilibrée et lacunaire, n'était pas toujours accessible dans son intégralité et pouvait varier sensiblement dans son utilisation d'une équipe à une autre. Sur le plan de la méthode, le trait commun à tous ces travaux est l'adoption des procédés inaugurés par l'*Amawal*.

Un autre trait commun, négatif celui-là, est la non-indication de l'origine dialectale des néologismes proposés. Les publications les mieux renseignées ne contiennent que des références bibliographiques d'ensemble et des indications morphologiques (état libre et état d'annexion pour les noms, formes verbales pour les verbes).

Une méthode commune ne préserve cependant pas de tout, et les divergences de choix entre les différentes nomenclatures se comptent par centaines. A titre d'exemples :

- Plus de 850 termes sont communs à l'*Amawal* (1950 termes) et au *Vocabulaire de l'Education* de Boudris (3200 termes), mais 230 sont différents ;
- 170 termes sont communs au *Vocabulaire* de Boudris et au *Lexique français-berbère de mathématiques* ; une cinquantaine sont différents ;
- Près de 70 choix de la traduction berbère de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (200 néologismes) sont différents de ceux de l'*Amawal*, contre une trentaine de propositions communes ;
- Quelques rares racines seulement se retrouvent dans les deux terminologies de mathématiques publiées en Algérie (1984) et au Niger (1987).

Au total, quelque dix mille néologismes sont proposés par l'ensemble de ces travaux, mais tous, loin de là, ne sont pas mis en circulation. Si l'on retient la classification de Guilbert pour en dresser la typologie, c'est la néologie syntagmatique (dérivation et composition) qui se taille la part du lion, avec, à l'intérieur, un très fort déséquilibre en faveur de la dériva-

tion verbo-nominale. Dans la catégorie des nominaux domine la sous-catégorie des noms d'agents. Parmi les verbes simples, si l'on se base sur les données de l'*Amawal*, le schème $c_1c_2ec_3$ est le plus représenté. Les verbes dérivés sont quant à eux dominés par les formations en *s-* ("actif-transitif"). La composition lexématique est faiblement représentée, même si son importance peut varier selon la spécialité. La composition par préfixation (ou suffixation) a vu son champ s'élargir considérablement par l'introduction de nouveaux formants (*Amawal*, *Lexique de mathématiques*, *Tamawalt usegmi*). Les composés sont quelquefois soumis, comme c'est le cas traditionnellement, à des transformations morpho-phonologiques.

Viennent ensuite les emprunts internes, c'est-à-dire les emprunts faits à l'intérieur du lexique berbère traditionnel. Ces emprunts sont soit repris en l'état, soit soumis à quelques transformations morpho-phonologiques destinées à les adapter au parler d'accueil. La néologie sémantique, qui consiste à donner un sens nouveau à un signifiant déjà existant, est également attestée comme procédé de création. L'emprunt externe, arabe ou français, est très peu représenté. Quelques rares cas seulement pourraient relever de la néologie phonologique. Les formations expressives sont, quant à elles, totalement exclues.

Mais au-delà de leur classement typologique, un trait commun essentiel traverse toutes ces créations lexicales, dans la méthode comme dans le détail des procédés et des choix : *il s'agit du calque à partir du français*. L'action néologique berbère est dans les faits une vaste opération de traduction à partir du français, avec tous les problèmes, théoriques et pratiques, de la traduction. Les listes de termes à traduire sont faites à partir du français, ce qui implique l'adoption des référents extralinguistiques français ainsi que le découpage linguistique qui en est fait. Les catégories syntaxiques et les procédés de fabrication sont calqués au plus près, les modalités du genre et du nombre également : on traduit un verbe par un verbe, un nom par un nom, un féminin par un féminin, un préfixe par un préfixe, un composé par un composé, etc. Mais ce calque et ses implications sur le système linguistique berbère, voire sur les représentations mentales, la culture et la civilisation de façon générale, constituent très probablement un mal nécessaire impossible à éviter dans la pratique, sauf à envisager un développement civilisationnel en vase clos qui relèverait de l'utopie. Bousculant les référents extralinguistiques traditionnels comme les systèmes linguistiques qui servent à les exprimer, les différents éléments de la culture matérielle et intellectuelle qui sont véhiculés par les grandes langues sont devenus, bon gré mal gré, universels.

L'ancrage institutionnel

C'est à partir des années 1980 que les spécialistes (S. Chaker, M. Chafik notamment) commencent à se pencher sur les questions d'aménagement linguistique, rompant avec l'amateurisme et le spontanéisme des années précédentes, rompant également, par l'intégration de plain-pied des questions de linguistique appliquée, avec une tradition berbérissante essentiellement descriptive. Les années 1990 et 2000 voient apparaître des changements très importants sur le plan institutionnel comme dans les préoccupations d'un nombre de plus en plus grand de berbérissants, majoritairement autochtones. Un *Département de langue et culture amazigh* voit le jour en 1990 à l'Université de Tizi-Ouzou, suivi, en 1991, par un département analogue à l'Université de Bejaia. Les besoins urgents de l'enseignement et de la recherche remettent sur le métier les questions de didactique et d'aménagement linguistique, celles en particulier de la création lexicale et des terminologies de spécialité. S. Chaker organise à l'Inalco de Paris les premiers *Ateliers* de travail (1993, 1996, 1998 et 2000) qui regroupent des chercheurs algériens, marocains et touareg, autour des problèmes posés par l'enseignement, la standardisation, la notation usuelle et l'élaboration de terminologies de spécialité. Les différents aspects de l'aménagement de la langue berbère sont ainsi abordés, pour la première fois dans l'histoire de celle-ci, dans un cadre institutionnel, universitaire en l'occurrence, qui réunit des berbérissants appartenant à plusieurs aires dialectales, avec comme objectifs communs de dresser l'état des lieux, de donner des orientations méthodologiques, de formuler des recommandations, de proposer quelques projets jugés prioritaires et, pour les problématiques arrivées à maturité comme celle de la notation usuelle en caractères latins, de prendre, de façon consensuelle, des décisions.

L'année 2001 voit la création au Maroc de l'*Institut Royal de la Culture Amazighe* (IRCAM) qui comprend plusieurs départements dont le *Centre d'Aménagement Linguistique* (CAL). Au Maroc toujours, plusieurs universités ouvrent des formations berbérissantes (Agadir, Oujda, Fès, Tetouan). En 2002 en Algérie, la révision constitutionnelle dote la langue tamazight du statut de langue nationale.

Cette assise institutionnelle inédite dans l'histoire de la langue renforce encore l'intérêt pour les questions d'aménagement linguistique. Des conventions bilatérales sont signées (INALCO-IRCAM), les séances de travail, les rencontres et les colloques se multiplient : Tizi-Ouzou (2000), Rabat (2005), Agadir (2008), INALCO de Paris (2008), etc.

Dans le domaine du lexique, les initiatives et les productions continuent, individuelles pour la plupart. On signalera l'*Amawal azerfan. Lexique juridique français-amazighe* (Rabat, 1996 ; auteurs : Adghirni, Afulay et Fouad) qui compte plus de 1300 termes. Les besoins pressants de l'enseignement en berbère donnent lieu à l'élaboration, par des enseignants universitaires, de terminologies spécialisées : un *Lexique de la rhétorique* (Bouamara), un *Lexique de la linguistique* (Berkaï) et un *Lexique d'électrotechnique* (Mahrazi) à l'Université de Bejaia, un *Lexique de la littérature* (Salhi) à l'Université de Tizi-Ouzou, un *Lexique amazighe de géologie* (S. Kamel) publié par l'IRCAM (Rabat, 2006).

Contrairement à celles des années 1970 et 1980, les productions récentes ont ceci de particulier qu'elles donnent pour la plupart des informations précises sur les néologismes qu'elles proposent : renvois bibliographiques, origine dialectale, procédés utilisés, etc.

Le travail de Kamal Naït-Zerrad dans le domaine de la religion (1998) pourrait justement servir de modèle pour les travaux à venir comme pour la reprise éventuelle à des fins de correction des travaux antérieurs. Dans son *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran* (1998), Naït-Zerrad explore dans un premier temps la documentation lexicographique disponible afin de recenser le vocabulaire religieux traditionnel, avant de s'attaquer à la création de néologismes (*asyan*, "religion" ; *aneglus*, "ange" ; *arusfus*, "manuscrit", etc.) ou à la reprise de néologismes déjà publiés (*talkint*, "certitude"). Chaque terme est accompagné d'une description complète, d'une fiche d'identité en quelque sorte : références bibliographiques précises, origine dialectale, procédé de fabrication, indications diverses, justification de l'utilisation ou de la non-utilisation de tel ou tel néologisme, etc.

L'usage des néologismes

L'usage des néologismes, au sens que nous leur avons retenu dans le cadre de cette notice, remonte aux années 1940 : une vingtaine de termes contenus dans des chants berbéro-nationalistes (Kabylie) qu'il ne faut pas confondre intégralement avec les versions éditées ultérieurement et qui ont fait l'objet, elles, d'un travail de réécriture. Dans les années 1960, le chanteur Farid Ali utilise le mot *amaziy* dans une de ses chansons : *amaziy* est un néologisme en kabyle, alors qu'il ne l'est pas dans les parlers marocains et, sous ses formes locales, en touareg.

Dans les années 1970, Mammeri utilise ses propres créations pour rédiger une grammaire berbère en berbère, après avoir introduit quelques

néologismes dans la présentation kabyle des *Isefra* (1969). Il donne des cours de berbère à l'Université d'Alger et dirige parallèlement les travaux de l'*Amawal* qui se déroulent, entourés d'une certaine discrétion, au CRAPE (Alger). De ces travaux et de ces cours sortent des néologismes qui sont repris à la radio kabyle (RTA, Chaîne II) par des animateurs et des journalistes audacieux (Ben Mohamed, Saïd Dilmi et Ali Nacib notamment) – car il fallait de l'audace pour dire ne serait-ce qu'*ar tufat* ! ("à demain matin !") ou *azul* ! ("salut !") à la radio, étant donné le contexte de censure, d'auto-censure et de répression de l'époque.

Dans le domaine de la poésie, Ben Mohamed fut le premier à intégrer quelques néologismes dans ses productions. Cinq d'entre eux figurent dans les dix poèmes de sa composition qui seront interprétés par le chanteur Idir dans son premier album. Toujours dans les années 1970, des traductions kabyles de pièces de théâtre de Kateb Yacine (*Mohammed prends ta valise*, *La guerre de deux mille ans*) utilisent quelques néologismes.

L'usage des néologismes ira ensuite en s'élargissant. Les principaux canaux d'utilisation et de diffusion sont les suivants :

– La néo-chanson berbère en Algérie et au Maroc : en Kabylie par exemple, Ferhat, Mennad, Matoub, Aït-Menguellat..., avec des nuances cependant : les néologismes contenus dans l'immense répertoire d'Aït-Menguellat peuvent se compter sur les doigts d'une main, alors que leur nombre est plus important chez Ferhat. Parmi les chanteurs de la génération précédente, seul Slimane Azem (1917-1983) a utilisé un seul néologisme (*tamaziyt*) vers la fin de sa vie. Au Maroc : Amouri Mbarek, Fatima Tabaamrane, Inechaden de Ayt Youssi et d'autres chanteurs encore utilisent des néologismes (*ameynas*, "militant" ; *asinag*, "institut"...);

– La néo-littérature (poésie, écrit romanesque, théâtre) : Azaykou (1942-2004), R. Aliche (1953-2008), S. Sadi, A. Mezdad, Tamesna, A. Ikken, M. Akounad, M. Bouzgou, etc.

– L'écrit moderne de façon générale, dont un livre de mathématiques récréatives, *Tusnakt s wurar* (H. Sadi) qui utilise la terminologie publiée en 1984 par la revue *Tafsut* ;

– Les publications périodiques : la revue *Tafsut* en Algérie, le journal culturel *Tasafut*, le journal *Amadal amazighe*, la revue *Tifawt* au Maroc, etc.

– Les chaînes radiophoniques d'expression berbère et, depuis 1991 pour l'Algérie, la télévision ;

– La presse, en Algérie (depuis 1989) et au Maroc ;

– Les conférences et débats publics ;

- Les panneaux routiers et les enseignes en Kabylie (*tasdawit*, "université" ; *tayiwant*, "commune", etc.) ;
- L'enseignement du berbère en Algérie comme au Maroc.

Usage oral et usage écrit donc, mais quelques centaines de termes seulement peuvent prétendre au statut de néologisme de discours d'une part (premier usage) et à celui de néologisme de langue d'autre part (usage répété), sur un stock néologique qui dépasse aujourd'hui les quinze mille unités. C'est dire que la plupart des créations n'ont d'autre existence que celle, à la limite virtuelle, de figurer dans une liste.

L'usage institutionnel (radio, télévision, enseignement) et l'usage dans l'écrit moderne dominant aujourd'hui très largement tous les autres, contrairement à la situation qui prévalait dans les années 1970 où n'étaient attestés que les usages volontaristes de quelques auteurs. L'usage spontané des néologismes dans les échanges ordinaires est cependant exceptionnel et très limité (*azul*, "salut" ; *tanemmirt*, "merci"). En Algérie, l'*Amawal* détient le monopole dans les usages destinés au grand public, la radio et la télévision notamment (*ayerbaz*, "école" ; *tiddukla*, "association" ; *ayelnaw* "national" ; *aselway*, "président" ; *idles*, "culture" ; *tussna*, "science" ; *ahil*, "programme", etc.). Au Maroc, des productions locales sont également utilisées (*tamagit*, "identité" ; *tinmel*, "école" ; *tamesmunt*, "association" ; *anamur*, "national" ; *axatar* ou *anemyur*, "président" ; *tussna*, "culture" ; *fumya*, "de rien", en réponse à *tanemmirt* ; etc.). A la radio, à la télévision comme chez les grands auteurs (romanciers, poètes, chanteurs), les néologismes sont en général utilisés sans excès et sont bien accordés à la langue. Au Maroc, l'usage dans les médias est encore relativement éclaté, alors qu'il est plus homogène dans l'enseignement.

Certains usages cependant, en Algérie comme au Maroc, et très certainement certains usagers aussi, ont confondu l'action néologique avec une opération de purification lexicale, autant dire une croisade, contrairement aux recommandations des spécialistes. A la chasse systématique aux emprunts, les emprunts arabes notamment, et à l'utilisation excessive et abusive des néologismes, s'ajoute dans l'usage écrit le calque syntaxique à partir du français pour produire le *monstre linguistique* que Chaker présentait déjà dès les années 1980. La version la plus caricaturale de cet usage peut se lire, non sans peine, dans la presse politique kabyle des années 1990.

Usage d'un côté, non-usage et rejet de l'autre. Un auteur aussi prolifique que Mohia (1950-2004) n'a utilisé que deux ou trois néologismes (*amnir*, "guide" ; *tagrawla*, "révolution") dans ses toutes premières tra-

ductions-adaptations théâtrales (Sartre, Brecht), avant de les exclure complètement de ses écrits, voire de développer à leur rencontre une véritable aversion. Deux raisons intimement liées expliquent ce rejet. Sur le plan linguistique d'une part, Mohia accorde non seulement la priorité mais l'exclusivité aux seuls mots de la tribu, c'est-à-dire à la langue orale telle qu'elle est pratiquée réellement par le plus grand nombre, avec ses locutions, son expressivité, ses emprunts arabes ou français, ses onomatopées, ses mots tronqués, ses phrases inachevées, ses accidents, sa diversité, etc. Au niveau sociolinguistique d'autre part, le rejet des néologismes est une protestation contre la fatuité et l'inconsistance d'un usage inopérant et sans prise aucune sur le monde réel, une protestation également contre leur utilisation comme activité sociale de positionnement et de signalisation à visées élitistes.

Mohia affectionne par contre l'expressivité de certaines manipulations morpho-phonologiques comme la dislocation (sinistré > *Si Nistri* ; Tartuffe > *Si Pertuf*). Il les utilise notamment dans les noms de personnages à des fins de péjoration, de réduction et de fragilisation.

Dans *Tixurdas n Sa'ïd Wehsen* (2008), adaptation des *Fourberies de Scapin* de Molière, on trouve un nombre relativement important de néologismes pris dans *l'Amawal*, mais leur utilisation est faite sur le mode de la dérision et de la stigmatisation de leur impuissance et de leur vacuité, celles des mots comme celles des acteurs sociaux qui en sont les promoteurs.

On est d'ailleurs tenté de relever une protestation de même nature contre l'utilisation abusive des néologismes, sous la plume de Mammeri cette fois-ci, dans l'étude qu'il a consacrée au Cheikh Mohand (1989). Non seulement ses textes d'explication qui accompagnent les poèmes et autres dits du Cheikh ne contiennent qu'un nombre relativement faible de néologismes, mais ils ne se privent pas de faire appel aux emprunts arabes déjà intégrés dans la langue, y compris ceux pour lesquels Mammeri avait lui-même contribué, dans *l'Amawal*, à forger des substituts néologiques.

Quel avenir ?

L'aménagement du lexique berbère se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Prendra-t-il des voies séparées, une en Algérie et une autre au Maroc, en partie seulement concordantes, ou fera-t-il l'objet d'une prise en charge commune, d'une stratégie globale commune avec des objectifs communs qui couvriraient tous les aspects et toutes les étapes de

l'intervention lexicale, de la production de terminologies à leur évaluation et leur suivi sur le terrain ?

Sur le plan interne, les six décennies de production et d'utilisation de néologismes ont permis de faire le tour complet des procédés et de les tester. Elles ont permis parallèlement de faire l'inventaire des problèmes et de proposer des solutions. L'intervention lexicale pourra à l'avenir tirer profit de toute l'expérience acquise, des succès comme des échecs, mais aussi d'une meilleure connaissance du lexique traditionnel, de l'outil informatique et plus particulièrement des systèmes de bases de données lexicales, du dictionnaire des racines de Naït-Zerrad, d'un travail de complétion des lexiques dialectaux qui consisterait à remplir les cases vides des arborescences dérivationnelles, etc. Les intervenants devraient envisager également une plus grande ouverture à l'emprunt aux langues étrangères, surtout pour les termes et les préfixes universels, ou bien des formations hybrides qui associeraient des préfixes grecs ou latins à des racines berbères. Le travail de revivification devrait également retenir une plus grande attention : revivification d'unités en perte de vitesse, mais aussi revivification de nature structurelle lorsque l'on constate par exemple que les dérivés verbaux complexes sont de moins en moins utilisés, à l'oral comme à l'écrit. Enfin, le recours à la composition syntagmatique et aux locutions devrait permettre non seulement d'éviter la "fixation lexicaliste", mais aussi de donner à l'expressivité, cette grande exclue des nomenclatures existantes, une place plus importante.

L'action néologique ne doit cependant pas faire perdre de vue les menaces qui pèsent par ailleurs sur la langue de façon générale : déperdition lexicale, perte de terrain dans les centres urbains, extinction progressive de la berbérophonie en certaines zones, etc.

Au niveau externe, nul doute que les études berbères se déroulent aujourd'hui, en Algérie comme au Maroc, dans un climat plus serein que par le passé. La constitutionnalisation de Tamazight et le statut de langue nationale en Algérie, les ancrages institutionnels nationaux (IRCAM, Universités algériennes et marocaines, Ministères de l'Education nationale, Radio et Télévision), et l'enseignement à tous les échelons des systèmes scolaires seront très certainement d'un poids déterminant pour l'avenir. Cet ancrage institutionnel s'ajoute au statut de langue nationale du touareg au Mali et au Niger.

La perspective d'une action commune dans le domaine de l'intervention lexicale suppose en amont une volonté partagée, un niveau de concertation et de coordination adéquat qui intégrerait en les élargissant les

conventions bilatérales déjà existantes, en tout cas la mise en place d'un partenariat multilatéral qui associerait toutes les institutions concernées : universités algériennes et marocaines, IRCAM, Ministères algérien, marocain, malien et nigérien de l'Education nationale, INALCO, chaînes de Radio et de Télévision. Cela suppose en particulier que l'axe Algérie-Maroc ne fonctionne plus en simple binôme, avec, si la tendance actuelle se poursuit, des divergences de choix de plus en plus nombreuses et un paysage néologique de plus en plus contrasté, mais se transforme en véritable couple dans le but de recadrer l'intervention lexicale dans son ensemble et de favoriser les convergences.

La mission n'est pas impossible, si le souhait est toujours celui exprimé par Mammeri dans la préface de *l'Amawal*, *qu'un ensemble identique de termes modernes pallie aux diversités lexicales anciennes*.

Partie 1

Généralités

Cette première partie est consacrée à des généralités sur la langue berbère. L'ensemble de ces généralités ne peut naturellement prétendre à une quelconque exhaustivité. Ne sont retenues ici que les données sociolinguistiques et linguistiques qui, parce qu'elles entretiennent un rapport direct ou à tout le moins étroit avec l'objet de cette étude, apportent à celle-ci un éclairage à la fois nécessaire et significatif.

Le premier chapitre expose très sommairement les grands traits qui caractérisent l'unité et la diversité de la langue berbère. Les facteurs unitaires justifient la démarche pan-berbère de la création néologique, tandis que les écarts (phonétiques, morphologiques, lexicaux, etc.) entre les différents parlers peuvent être perçus, même s'ils ne le sont pas toujours, comme autant d'entraves à cette même démarche. Lorsqu'ils concernent le lexique, les écarts entre les dialectes peuvent cependant être connotés positivement en ce qu'ils multiplient les possibilités de choix et de différenciation et assurent une certaine complémentarité entre les parlers. Au niveau sociolinguistique, la grande diversité des situations que connaît la langue berbère est une donnée dont doit naturellement tenir compte tout projet d'aménagement linguistique.

Le second chapitre est consacré aux rappels de synthématique berbère. Il présente en particulier les procédures traditionnelles de dérivation et de composition. Ces procédures constituent l'essentiel du dispositif propre à la langue en matière de création lexicale.

Le troisième et dernier chapitre de cette partie permet de situer l'objet de cette étude, la néologie lexicale berbère, dans le cadre plus général de l'aménagement linguistique. Quelques points sont abordés qui concernent l'orthographe utilisée actuellement en Algérie, dans la notation usuelle de la langue berbère en caractères latins.

Plan de la Partie 1 :

Chapitre 1	
Généralités sur la langue berbère	29
Chapitre 2	
Rappels de synthématique	33
Chapitre 3	
Aperçu sommaire sur l'aménagement linguistique	40

Chapitre 1

Généralités sur la langue berbère

Diversité des situations sociolinguistiques

La langue berbère se présente de nos jours sous la forme d'un grand nombre de parlers répartis sur un territoire immense comprenant plusieurs pays : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Burkina Faso.

Les principaux sous-ensembles dialectaux sont les suivants :

- Au Maroc : le parler rifain, les parlers du Maroc central, le parler chleuh ;
- En Algérie : le kabyle, le chaoui (Aurès), le mozabite (Mzab), le parler de la région du Chenoua (Ouest et Sud-Ouest d'Alger), le touareg de l'Ahaggar, le parler de Ouargla, quelques îlots dans l'Ouest, le Sud oranais, le Gourara ;
- Mali et Niger : les parlers touaregs ;
- En Libye : Zouara, Adrar n Infusen, Ghadamès ;
- En Tunisie : l'île de Djerba, quelques villages dans le Sud ;
- Le parler Zénaga en Mauritanie ;
- Le parler de l'oasis de Siwa en Égypte.

L'inexistence de recensements linguistiques impose la prudence en matière de données démographiques. Les pourcentages et les chiffres habituellement admis permettent d'estimer à environ vingt millions la population de l'ensemble des communautés berbérophones. Celles-ci sont cependant d'importance très inégale et vont de quelques milliers à plusieurs millions. Les parlers les plus représentés sont localisés au Maroc et en Algérie.

Les milieux physiques dans lesquels vivent les communautés berbérophones sont très diversifiés : régions montagneuses (Aurès, Kabylie, Maroc), régions côtières (Maroc, Algérie, Tunisie), régions désertiques (touaregs).

Les modes de vie le sont également : sédentaires (ruraux ou citadins), nomades et semi-nomades. Très dépendantes économiquement, les popu-

lations berbérophones ont connu et continuent de connaître l'exode rural et l'émigration interne et externe (France principalement).

Au niveau politique, le Mali, le Niger et la Mauritanie sont les premiers pays à avoir accordé un statut de langue nationale ou de langue officielle à la langue berbère, parallèlement à d'autres langues africaines. En Algérie, la révision constitutionnelle de 2001 a doté la langue tamazight du statut de langue nationale. Au Maroc, la langue tamazight a statut de langue officielle depuis 2011.

La langue berbère est *une langue objectivement dominée, minoritaire, non reconnue par l'institution*, écrivait Chaker en 1984. Les avancées récentes en matière de statut juridique, d'enseignement, de publication, etc., ne doivent pas faire illusion : la langue est plus que jamais menacée d'extinction, elle disparaît ou recule très nettement dans des zones traditionnellement berbérophones, les grandes agglomérations notamment. Les pesanteurs sociales, économiques, politiques, sont de plus en plus insupportables, et la volonté de l'éradiquer est toujours là, seulement plus sournoise, mais aussi efficace que par le passé.

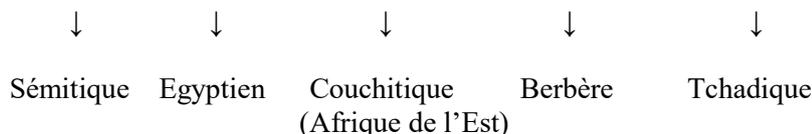
L'apparentement de la langue berbère

On dit que deux langues sont apparentées (et donc qu'elles appartiennent à la même famille linguistique) lorsqu'une comparaison systématique permet de dégager des correspondances de formes régulières entre les unités lexicales et grammaticales de ces deux langues. De telles correspondances ne peuvent, en effet, être attribuées au hasard et elles ne s'expliquent que par une évolution divergente à partir d'une seule et même langue originelle. (Chaker, 1984 : 232).

Au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, la langue berbère a fait l'objet de *certains rapprochements tout à fait fantaisistes* (Chaker, 1984 : 233) : rapprochements avec des langues indo-européennes (grec), rapprochements encore très fragiles avec le basque, rapprochements avec les langues amérindiennes.

L'apparentement aujourd'hui admis par les spécialistes est celui qui a été proposé dans les années 1920 par M. Cohen qui intègre le berbère dans une grande famille chamito-sémitique qui comprend, en plus du groupe sémitique, l'égyptien, le couchitique et le berbère. Des travaux plus récents y intègrent une cinquième branche, le tchadique :

Chamito-Sémitique



La sous-famille sémitique comprend l'arabe, l'akkadien, l'hébreu, le phénicien, l'araméen ainsi que des langues d'Ethiopie.

Les structures sous-jacentes communes

La grande proximité des systèmes phonologiques, la morphologie et la sémantique des unités lexicales, la combinatoire et les latitudes fonctionnelles du nom et du verbe, les données du système verbal, les procédures de dérivation verbo-nominale, les reconstructions diachroniques et le lexique (le lexique de base notamment) montrent que sur le plan interne, les parlers berbères dans leur ensemble sont caractérisés par une profonde unité structurale qui établit leur parenté et fonde le concept même de langue berbère.

La diversité lexicale

A l'intérieur de l'ensemble des parlers berbères, la diversité concerne toutes les parties des systèmes linguistiques : la phonologie, la morpho-syntaxe, le lexique, etc.

Etroitement liés aux réalités extra-linguistiques, les lexiques dialectaux présentent en particulier des divergences plus ou moins importantes selon la proximité géographique, la similitude des modes de vie, l'histoire propre de chacune des communautés.

Un montagnard kabyle ne dispose par exemple que de trois termes (dont un emprunt arabe et un emprunt français) pour nommer les poissons. Les désignations sont plus nombreuses et plus fines en Kabylie maritime, dans le Chenoua ou dans les régions côtières du Maroc. Le touareg dispose d'un grand nombre d'unités lexicales pour désigner les chameaux selon la couleur, l'âge, etc., là où le parler kabyle n'offre qu'une seule désignation tout à fait générale.

Les différences ne sont pas seulement d'ordre quantitatif. Les lexiques dialectaux présentent des divergences bien plus profondes. Si les lexiques kabyle et chaoui sont par exemple assez proches l'un de l'autre (sans que

pour autant l'intercompréhension soit spontanément assurée), la situation est toute autre entre des parlers beaucoup plus éloignés : la compréhension d'un discours (ou même d'un écrit) touareg par un kabyle non initié est tout simplement impossible, pas simplement il est vrai à cause du lexique : les divergences (lexicales, grammaticales, syntaxiques) l'emportent sur les convergences immédiates qui ne concernent que le vocabulaire de base. Même les termes « communs » peuvent être rendus méconnaissables par les formes différentes sous lesquelles ils se présentent.

Les données concernant les emprunts aux langues étrangères sont également différentes. Les emprunts arabes ou français sont par exemple beaucoup plus nombreux dans les parlers du Nord ; les parlers touaregs connaissent quant à eux des interférences avec d'autres langues africaines. Au niveau lexical, les parlers touaregs sont considérés par les néologues berbères comme étant *plus purs*.

Enfin, les disponibilités lexicographiques ne sont pas les mêmes d'un parler à l'autre. La lexicographie berbère présente encore des manques et des déséquilibres, malgré les contributions importantes des dernières décennies. Le parler touareg de l'Ahaggar reste encore le mieux loti de ce point de vue, avec le dictionnaire en quatre tomes du Père Charles-de-Foucauld, le dictionnaire abrégé en deux tomes (1918-1920) ainsi que le lexique français-touareg (Cortade-Mammeri, 1967) qui en ont été tirés.

Chapitre 2

Rappels de synthématique berbère

1. La racine

La racine lexicale est définie généralement comme l'élément irréductible et commun à tous les mots d'une même famille. La racine est porteuse de sens : elle constitue *l'élément où le sens commun à tous les mots parents atteint le maximum d'abstraction et de généralité* (Saussure).

En berbère, la racine est composée exclusivement de consonnes appelées consonnes radicales. Elle s'obtient par un processus de réduction qui consiste à dépouiller le monème considéré de tous ses éléments grammaticaux (marques du genre et du nombre, préfixes de dérivation, marques personnelles) et de ses voyelles.

Ce procédé permet d'obtenir, par exemple, la racine

$k^{\circ}r$

à partir de la forme verbale

$\ddot{t}\text{emyak}^{\circ}\text{arent}$ (elles se volent l'une l'autre)

qui comprend :

- la marque personnelle *-nt* en finale (3^{ème} personne, féminin pluriel),
- l'élément *my-* de dérivation verbale (valeur : "Réciproque"),
- l'élément \ddot{t} - qui indique la forme intensive, d'habitude etc.,
- les voyelles *a-a* du thème verbal ("forme d'habitude..."),
- la voyelle non phonologique *e* appelée également vide vocalique ou voyelle-zéro, ou schewa.
- la racine lexicale $k^{\circ}r$.

On dit des termes qui ont la même racine qu'ils appartiennent à la même famille morpho-sémantique. Même racine sous-entend une double identité de forme et de sens. Les familles morpho-sémantiques sont de dimension et de facture très variables ; certaines d'entre elles peuvent se trouver réduites à une seule unité. Une racine donnée n'a pas toujours la même productivité d'un parler à un autre, elle n'engendre pas non plus nécessairement les mêmes unités ni les mêmes catégories lexicales.

La définition précédente de la racine offre un cadre opératoire commode. Elle ne va pas cependant sans poser un problème théorique en accordant, en dehors de la trame des relations et des oppositions linguistiques, une substance intrinsèque à un segment phonologique. Sur un plan plus pratique, il y a aussi, quelquefois, la difficulté à donner en synchronie une forme ou un sens précis à telle ou telle racine. Il peut arriver, en effet, que les liens morpho-sémantiques se soient distendus et ne soient plus, par conséquent, perceptibles de prime abord. Entre la racine et les termes qui en sont issus peut se produire un phénomène de relâchement de la parenté sémantique. Le terme dérivé accède alors à une plus ou moins grande autonomie par rapport à la mise de sens originelle.

Sur le long terme, les racines ne sont pas à l'abri d'altérations diverses. A l'intérieur d'un même parler, elles peuvent connaître des glissements sémantiques plus ou moins importants, ainsi que des changements de forme qui peuvent aller jusqu'à la corruption ou la perte de consonnes radicales. D'un parler à l'autre, une même racine peut connaître des carrières différentes dont l'unité ne peut être restituée que par le comparatisme inter-dialectal et les reconstructions diachroniques.

La recherche de racines lexicales joue un rôle central à l'intérieur du dispositif de création néologique. Les procédures de dérivation ou de composition ne peuvent naturellement s'exercer qu'une fois fixée la racine sur laquelle elles doivent intervenir.

2. Les catégories syntaxiques

2.1. Les catégories lexicales

Les deux catégories lexicales du berbère sont constituées par les verbes et les noms. Chacun de ces deux ensembles possède un inventaire vaste et ouvert. Sans être absolument étrangères l'une à l'autre, les deux catégories se distinguent cependant très nettement par des combinatoires et des fonctions différentes.

Le verbe associe toujours une racine lexicale, une marque aspectuelle (ou schème) et un indice de personne. Le nom combine une racine lexicale, un schème nominal et plusieurs marques obligatoires (genre, nombre, état).

Au niveau des latitudes fonctionnelles, le verbe est un unifonctionnel prédicatif (...); le nom est un plurifonctionnel qui peut assumer des fonc-

tions très variées dans l'énoncé, y compris celle de prédicat (Chaker, 1984 : 126).

Les substantifs, les adjectifs, les numéraux, les pronoms personnels ainsi que divers substituts non personnels appartiennent à la catégorie des nominaux. Il existe de nombreux chevauchements entre ces sous-catégories nominales.

C'est principalement à l'intérieur des catégories lexicales qu'intervient le travail de création néologique avec, sur le plan quantitatif, un grand déséquilibre en faveur des nominaux (substantifs et adjectifs).

Certaines unités peuvent connaître habituellement des restrictions combinatoires. L'apport néologique peut consister alors à lever ces restrictions, en totalité ou seulement en partie.

2.2. Les catégories grammaticales

Font partie des catégories grammaticales les connecteurs ou relationnels (prépositions, conjonctions, etc.) ainsi que les déterminants (adverbes).

Le travail de création lexicale puise un certain nombre de formants à l'intérieur de ces catégories grammaticales : les préfixes et les suffixes utilisés en sont généralement issus.

2.3. Lexique et grammaire

La frontière entre le lexique et la grammaire n'est pas absolument étanche : les éléments grammaticaux trouvent généralement leur origine dans le lexique.

Inversement, la néologie lexicale peut produire de nouvelles unités par lexicalisation d'éléments grammaticaux.

3. Les procédures de génération lexicale

3.1. La dérivation grammaticale (lexème + morphème)

3.1.1. La dérivation verbale sur base verbale :

ss- (et variantes phonétiques conditionnées) "Actif-Transitif" :

ečč (manger) → *ssečč* (faire manger).

my- (m- ; ms-) "Réciproque" :

ag^oi (refuser) → *myag^oi* (se refuser l'un l'autre).

tt- (ttu- ; ttwā-) "Passif" :

dđem (prendre) → *ttwaddem* (être pris).

mm- "Passif" :

žer (voir) → *mmžer* (être, avoir été vu).

n- (nn-) "Passif"

qleb (renverser) → *nneqlab* (être renversé).

A ces dérivations simples s'ajoutent les formes complexes représentées par les morphèmes

sm- ; *sn-* ; *smn-* ; *mn-* ; *ttus-* ; *ttun-* ; *ms-* ; *myn-* :

Par exemple :

azzel (courir) :

1^{ère} dérivation ("Actif-Transitif") :

→ *zzizzel* (faire courir) (zz- = variante conditionnée de ss-)

Seconde dérivation ("réciproque") :

→ *mzizzel* (se faire courir l'un l'autre, faire la course).

3.1.2. La dérivation verbale sur base nominale :

Le morphème de dérivation verbale *ss-* ("Actif-Transitif") peut s'appliquer à des nominaux pour produire des verbes :

awal (parole, mot) → *ssiwel* (appeler, parler, raconter).

3.1.3. La dérivation nominale :

- La dérivation nominale sur base verbale

Nom d'action verbal (dénominalif abstrait) :

Base verbale

Nom d'action verbal

rzef (aller en visite) →

arzaf (fait d'aller en visite)

ag^oad (avoir peur) →

tugdi (peur, fait d'avoir peur).

Nom déverbatif concret :

<u>Base verbale</u>		<u>Nom déverbatif concret</u>
rzef (aller en visite)	→	tarzeft (cadeau fait à l'occasion d'une visite)

Nom d'agent (nom verbal d'animé ou de personne) :

- Marque am- :
 - ak°er (voler) → amak°ar (voleur)
 - ag°ad (avoir peur) → amag°ad (qui a peur, peureux)
- Marque an- :
 - rzef (aller en visite) → anerzuf (visiteur)
- Marque im- in- :
 - inig (voyager) → iminig (voyageur).

Nom d'instrument (préfixes as- et is-) :

<u>Base verbale</u>		<u>Nom d'instrument</u>
ag°em (puiser de l'eau)	→	asag°em (amphore)
qqes (piquer)	→	isiqqes (dard, aiguillon)

Adjectif :

<u>Base verbale</u>		<u>Adjectif</u>
imlul (être blanc)	→	amellal (blanc)
izwiγ (être rouge)	→	azegg°ay (rouge).

Des chevauchements sous-catégoriels existent :

nom d'action verbal ↔ nom concret

nom d'agent ↔ adjectif.

Chaker signale (1984 : 200) que des glissements nom d'agent → nom d'instrument ou déverbatif concret sont également attestés :

Base verbale

ddez (piler)	→	amaddaz (pilon)
zdeγ (habiter)	→	tanezduyt (habitation)

- La dérivation nominale sur base nominale

- Marques ams- ans- et am- :

adrar (montagne)	→	amsedrar (montagnard)
abrid (chemin)	→	amsebrid (passant)
awal (parole, mot)	→	amawal (lexique (néologisme))

- Les modalités du genre et du nombre peuvent être considérées comme des procédures formelles de création lexicale. En général, le masculin et le féminin désignent respectivement le mâle et la femelle pour les êtres

sexués. Mais ils peuvent servir également à désigner l'un un augmentatif et l'autre un diminutif. La création lexicale peut alors consister à introduire un masculin ou un féminin inusité à des fins expressives ou néologiques. Il en est ainsi par exemple de

adyan (histoire),

masculin néologique introduit au milieu des années quarante, terme tiré du féminin

tadyant (événement...)

qui seul est attesté en kabyle.

Des diminutifs peuvent également être tirés de termes féminins par l'adjonction de suffixes :

tabaqect (petit plat)

est un diminutif du féminin

tabaqit (plat).

Signalons enfin que le masculin et le féminin peuvent servir à rendre des collectifs, termes singuliers de sens pluriels :

azemmur (collectif : olive) ; *tazart* (collectif : figue).

La création lexicale peut également jouer sur les modalités du nombre à des fins d'innovation, lorsque par exemple un singulier ou un pluriel n'est pas attesté habituellement.

3.2. La dérivation de manière

La dérivation de manière est attestée sous des formes diverses dans les parlers berbères : redoublements, préfixes, infixes et suffixes. Voir (Chaker, 1978 : 471) pour le détail.

Concernant les valeurs, Chaker indique (p. 481-482) par exemple que

- *bb-* et *bbr-* semblent exprimer l'ampleur, la démesure avec une nuance péjorative (...).

- *kkr / kk° r-* paraissent noter l'idée de "repli sur soi, enroulé, serré"...

- *l-* a nettement une valeur péjorative...

- *c* et *j* semblent exprimer l'imperfection du procès (...), mais aussi la dispersion...

- le suffixe *-c* implique souvent la petitesse, notamment pour les substantifs...

3.3. La composition

nom + nom :

asyersif (peuplier, aune) = *asyar* (bois) + *asif* (rivière).

nom + verbe :

tifireεqest (crabe) = *ifirey*¹ (serpent) + *qqes* (piquer).

verbe + nom :

amagriṭij (tournesol) = *mager* (rencontrer) + *iṭij* (soleil)

verbe + verbe :

bbi-γerwel (perce-oreille) = *bbi* (pincer, couper) + *rwel* (se sauver).

élément grammatical + nom

préposition *ger* (entre) + nom :

tagerṭeṭṭuct = (spirale, cavité...) = *ger* (entre) + *aṭeṭṭuc*, *aṭṭuc* (trou).

*tagersift*² (toponyme) = *ger* (entre) + *asif* (rivière).

Attestée dans tous les parlers berbères, la composition est globalement peu productive. Sa productivité varie selon les parlers.

Voir (Chaker, 1978) et (Chaker, 1984).

¹ *ifiyer* (serpent) est attesté dans plusieurs parlers berbères. En kabyle, c'est le terme *azrem* qui désigne habituellement le serpent.

² *Tagersift* pourrait servir à désigner la *Mésopotamie*.

Chapitre 3

Aperçu sommaire sur l'aménagement linguistique¹

1. Généralités

Un domaine de recherche récent et pluridisciplinaire

L'aménagement linguistique désigne l'intervention humaine consciente sur les langues². Cette intervention comprend généralement deux aspects : un premier aspect de politique linguistique (définition du statut), un second aspect qui concerne plus directement la langue en l'une et/ou l'autre de ses parties : phonologie, orthographe, syntaxe, lexicque.

Les spécialistes de l'aménagement linguistique font remonter les premières conceptualisations concernant ce champ d'étude à Einar Haugen, qui a créé le terme *language planning* en 1959 pour désigner l'élaboration d'une orthographe normative, d'une grammaire et d'un dictionnaire pour guider l'usage écrit et oral dans une communauté linguistique non homogène³. Il s'agit donc, font remarquer D. Daoust et J. Maurais, d'une tentative délibérée d'infléchir l'évolution d'une langue.

¹ La partie consacrée au berbère mise à part, l'essentiel de ce chapitre est tiré de l'ouvrage collectif *Politique et aménagement linguistiques* publié en 1987 par le Conseil de la langue française (Gouvernement du Québec), sous la direction de Jacques Maurais. Préfacé par le sociolinguiste américain J.A. Fishman de l'Université Yeshiva (New York), l'ouvrage comprend un texte introductif de Denise Daoust (Office de la langue française, Québec) et de Jacques Maurais, de nombreuses études de cas (le néerlandais en Belgique, le catalan, le basque, le suédois en Finlande, l'hébreu moderne, le Mexique, le français au Québec, la Yougoslavie), ainsi que des articles de fond de F. Danes, B.H. Jernudd et de J.-Cl. Corbeil sur, respectivement, *l'approche pragoise, les problèmes linguistiques et l'aménagement linguistique comparé*.

² Daoust (D.) et Maurais (J.), 1987. - *L'aménagement linguistique*. - Politique et aménagement linguistiques. - Québec : Conseil de la langue française. 5-46.

³ Haugen, cité en traduction par D. Daoust et J. Maurais.

Parmi les étapes marquantes dans l'élaboration et la définition des concepts de base de ce domaine encore nouveau, les mêmes auteurs citent :

- le colloque organisé en 1966 sur les problèmes linguistiques des pays en voie de développement¹ ;
- les rencontres internationales au East-West Center d'Hawaï (1968-1969)² ;
- le colloque de 1979³ ;
- le colloque international sur l'aménagement linguistique (Ottawa, 1986)⁴.

Les travaux fondateurs du domaine ont été élaborés par des auteurs comme U. Weinreich, E. Haugen, J. Fishman, V. Tauli, H. Kloss, J.V. Neustupny, J. Rubin, Jernudd, A. Sauvageot, J.-Cl. Corbeil, B. Weinstein, J.W. Tollefson, Fodor, Hagege, R. Lafont, etc.⁵

L'aménagement linguistique est un domaine pluri-disciplinaire dont l'étude relève de plusieurs branches des sciences humaines : linguistique, sociolinguistique, sociologie, démographie, politique, droit, psychologie, etc.

Les notions de base qui servent à la couverture conceptuelle du domaine sont celles de *bilinguisme* (ou plus généralement de *multilinguisme*), de *langues en contact*, de *fonctions* et de *domaines d'utilisation*, de *diglossie*, de *conflit linguistique* (notion introduite par la sociolinguistique catalane), de *glottophagie* (L-J. Calvet), etc.

Les notions de *langues dominantes* / *langues dominées* (*langues minorées*, *langues minoritaires*) servent en particulier à marquer, avec celle de *diglossie*, les aspects conflictuels et les rapports de force qui s'établissent entre les langues en présence.

¹ Fishman (J.) / Ferguson (C.A.) / Das Gupta (J.), 1968. - *Language problems of developing nations*. - New York : Wiley and Sons.

² Rubin (J.) / Jernudd (B.H.), 1971. - *Can language be planned ? Sociolinguistic theory and practice for developing nations*. - Honolulu : University Press of Hawaii.

³ Cobarrubias (J.) / Fishman (J.A.), 1983. - *Progress in language planning : international perspectives*. - La Haye : Mouton.

⁴ Les Actes du colloque ont été publiés par l'Université Laval (Québec).

⁵ Voir la bibliographie donnée par D. Daoust et J. Maurais pour le détail.

Les objectifs de l'aménagement linguistique

L'aménagement linguistique vise à régler les problèmes créés par la présence de plus d'une langue ou de plus d'une variété linguistique de la même langue sur le même territoire (p. 14).

Les objectifs peuvent être définis par rapport aux fonctions linguistiques et aux domaines d'utilisation qui constituent l'objet sur lequel porte l'action planificatrice (p. 24).

Parmi les typologies qui regroupent les objectifs, les fonctions ou les aspects qui nécessitent une intervention, nous retiendrons celle de Chaim Rabin (p. 25) qui nous semble plus synthétique que les autres. C. Rabin retient trois catégories d'objectifs :

- les objectifs extralinguistiques *qui ont trait aux changements dans l'emploi des langues, tant sur le plan sociolinguistique que sur le plan socio-géographique* ;
- les objectifs semi-linguistiques (écriture, orthographe, prononciation...) ;
- les objectifs linguistiques (lexique, vocabulaires de spécialité, phonologie, morphologie, syntaxe...).

Il est même possible de regrouper ces trois catégories selon les deux grands volets de l'aménagement linguistique :

- l'aménagement du statut linguistique (statut juridique et statut de fait) : *l'intervention vise le statut social de la langue, son statut par rapport à d'autres langues ou par rapport à un gouvernement national* (p. 9) ;
- l'aménagement interne qui inclurait les deux dernières catégories d'objectifs de la typologie de C. Rabin (objectifs semi-linguistiques et objectifs linguistiques).

Les moyens de l'intervention linguistique

Selon les situations sociopolitiques, les moyens suivants sont utilisés (en totalité ou seulement en partie) pour atteindre les objectifs fixés par l'intervention linguistique :

- des dispositions constitutionnelles et des lois à caractère linguistique, qui peuvent porter *sur la langue elle-même ou sur les domaines d'utilisation de la langue* ;
- des politiques officielles : directives gouvernementales ou administratives réglementant l'usage des langues dans les domaines publics ;
- des organismes plus ou moins officiels chargés de la promotion ou de la défense d'une langue ou d'une variété de langue ;
- des organismes privés ;

- des actions entreprises par des particuliers (Ben Yehuda pour l'hébreu, Pompeu Fabra pour le catalan, Michel Agricola pour le finnois, etc.).

Enfin, le *non-interventionnisme linguistique*¹ (ou *laisser-faire*, ou *libéralisme*) est généralement destiné à avantager *les couches ayant intérêt à la conservation d'une situation langagière qui leur est favorable* (p. 29).

De nombreuses expériences concrètes d'aménagement linguistique sont exposées dans *Politique et aménagement linguistiques* : le catalan, le basque, l'hébreu moderne, le français au Québec, etc.

2. Le cas du berbère : statut juridique, alphabets et orthographe usuelle en caractères latins.

2.1. Statut juridique² :

Mali, Niger, Mauritanie :

Les parlers touaregs ont statut de langue nationale au Mali et au Niger, le Zénaga celui de langue nationale en Mauritanie où la seule langue officielle est l'arabe littéral. Dans ces pays, le français est cependant la langue dominante, avec statut de langue officielle au Mali et au Niger.

Au Maroc :

La langue arabe a un statut de langue nationale et officielle.

La langue tamazight a un statut de langue officielle depuis 2011.

Le français n'a pas de statut juridique, mais un statut de fait important.

En Algérie :

La langue arabe a un statut de langue nationale et officielle.

La langue tamazight a un statut de langue nationale depuis 2001.

Comme au Maroc, le français n'a pas de statut juridique, mais une position de fait importante tant dans la communication quotidienne qu'au niveau des institutions : administrations, armée, enseignement, médias, etc.

Dans tous ces pays, et indépendamment des statuts juridiques, la langue berbère est toujours une langue dominée, marginalisée et menacée de disparition.

¹ *Aux Etats-Unis, le fait de ne pas avoir de langue officielle n'est pas dû à un oubli de la part des auteurs de la Constitution, mais résulte d'une volonté délibérée de planification linguistique* (p. 29).

² Cette partie concernant le statut juridique a été volontairement réduite au rappel du strict minimum.

2.2. Les systèmes alphabétiques

L'alphabet tfinagh

On peut faire remonter l'aménagement de la langue berbère très loin dans le passé¹ : l'écriture alphabétique libyco-berbère, également connue sous le nom de *tfinagh*, constitue historiquement la première intervention consciente connue sur la langue berbère. Doter une langue d'un système alphabétique suppose d'une part le décryptage du phonétisme de celle-ci et la reconnaissance des différents phonèmes, d'autre part l'adoption conventionnelle et la diffusion des graphèmes représentatifs. Les inventeurs de l'alphabet tfinagh peuvent donc être considérés comme les premiers réformateurs de la langue berbère.

Cette écriture fournit (...) le premier exemple d'une réforme, puisqu'au IIème siècle avant J.C. quelques inscriptions de Dougga (Tunisie) imitent le punique et font basculer les lignes libyques de la verticale à l'horizontale, tout en les orientant de la droite à la gauche (Galand, 1989).

Les Touaregs de l'Ahaggar ont conservé jusqu'à nos jours l'usage, de nature domestique, de cet alphabet qui a connu au cours de l'histoire une certaine diversification géographique.

A l'instar des alphabets sémitiques, le tfinagh est un alphabet consonantique qui ne note qu'exceptionnellement les voyelles. Il ne dispose traditionnellement ni de lettres minuscules ni d'une forme cursive.

A la fin des années 1960, l'*Académie berbère* de Paris a proposé une réforme partielle de l'alphabet tfinagh, en l'adaptant au phonétisme kabyle. De nouveaux graphèmes furent ajoutés pour noter les phonèmes spirants et les affriquées. Une convention fut adoptée pour la notation des labio-vélaires, etc. Cet alphabet fut diffusé assez massivement en Algérie (Kabylie) et au Maroc.

Les modifications apportées par l'*Académie berbère* sont généralement contestées par les spécialistes : caractéristique des parlers du Nord, le spirantisme n'est pas pertinent au regard du système phonologique berbère. De même, la labio-vélarisation est un phénomène régional purement phonétique, etc.

¹ Avant le VIème siècle av. J.C. Voir (Galand, 1989).

L'alphabet tifinagh continue de susciter l'intérêt aussi bien auprès du public qu'auprès des chercheurs. Des expériences de modernisation et de standardisation sont encore menées de nos jours. Une version aménagée de cet alphabet a été adoptée officiellement par l'IRCAM au Maroc (publications, enseignement). Cette même version de l'IRCAM est reprise tout récemment en Libye par les promoteurs de l'enseignement de la langue tamazight. En Algérie, le tifinagh connaît un usage essentiellement symbolique : notation des titres et sous-titres, banderoles, enseignes commerciales, enseignes officielles, etc.

L'alphabet arabe

Introduit avec la conquête arabo-musulmane, l'alphabet arabe a également servi et continue de servir à noter des textes berbères : textes religieux, manuscrits divers, cahiers familiaux, courrier personnel, publications en Algérie (Mzab) comme au Maroc : recueils, revues et journaux culturels, livres, etc. Les usagers de l'alphabet arabe ont adapté ce dernier au phonétisme de la langue berbère, au prix de quelques modifications et de conventions orthographiques.

L'alphabet latin

Le système de notation en caractères latins, qui remonte à la fin du 19^{ème} siècle a progressivement évolué avec les études berbères et les pratiques successives. En notation usuelle, la forme actuellement dominante repose sur le principe :

un phonème ↔ un graphème,

exception faite des phonèmes tendus (notés par redoublement du graphème correspondant) et, quelquefois, des labio-vélaires usuellement notées, lorsqu'elles le sont, de deux façons différentes :

- C + w (deux lettres pour un phonème unique) ;

- C + un petit "o" en position d'exposant, notation plus respectueuse de la morphologie.

Phénomène phonétique régional, la labio-vélarisation ne devrait être signalée qu'exceptionnellement en notation usuelle, dans les rares cas de possible ambiguïté.

En notation usuelle, la suppression pure et simple de l'affriquée « ä » [dʒ] est tout à fait concevable et ne devrait poser aucun problème.

Les caractères latins sont utilisés de façon officielle au Mali et au Niger pour noter les parlars touaregs. Les principes d'une notation en caractères latins ont été définis en 1966 par une conférence d'experts réunie à

Bamako sous l'égide de l'UNESCO. En 1984, une nouvelle transcription utilisée au Mali a été adoptée suite à une réunion tenue à Bamako (ACCT / DNAFLA).

La notation en caractères latins domine toujours les autres systèmes de notation (publications, enseignement), malgré les avancées du tiffinagh au Maroc et, tout récemment, en Libye. Elle est utilisée à l'étranger bien sûr, mais aussi en Algérie, en Kabylie surtout (enseignement, édition, médias), même si elle ne bénéficie pas de reconnaissance officielle.

2.3. Quelques considérations sur l'orthographe en notation latine

L'orthographe de la langue berbère est le résultat conjoint des études fondamentales et de l'action des praticiens. Les manuels destinés au grand public sont généralement à vocation descriptive et normative.

Un même phonème étant toujours représenté de façon univoque par un même graphème, l'orthographe des mots isolés se trouve déjà contenue en grande partie dans le système alphabétique. Des conventions particulières complètent l'alphabet. Ainsi, la tension articulatoire est notée par :

- une lettre majuscule chez les linguistes ;
- le redoublement de la consonne en notation usuelle ;

Les conventions concernent également les problèmes de segmentation. Alors que les linguistes isolent les marques personnelles par exemple, la notation usuelle les amalgame à la forme verbale. Les autres satellites du verbe (pronoms personnels, particules d'orientation) et les affixes du nom sont notés de façon isolée.

Depuis quelques décennies, une préoccupation nouvelle est venue apporter des modifications aux traditionnelles notations dialectales : celle d'une notation à vocation pan-berbère qui, par une meilleure restitution des formes grammaticales sous-jacentes, éliminerait en totalité ou en partie les réalisations phonétiques régionales. Ainsi, par exemple, les assimilations phonétiques sont désamalgamées à l'écrit, ce qui présente des avantages certains, celui en particulier d'une plus grande transparence des constituants de l'énoncé. Il est cependant difficile de fixer les limites de ce procédé qui, s'il venait à être systématisé, risquerait de trop éloigner les réalisations phonétiques concrètes de leurs transpositions écrites.

La notation des textes de poésie peut présenter des difficultés particulières : les restitutions grammaticales vont quelquefois à l'encontre des effets phoniques purs recherchés par l'auteur. Le respect de la métrique

impose de nombreuses et fréquentes élisions vocaliques. Il peut arriver que des considérations d'homophonie fassent violence à la grammaire.

Relativement bien constituée en théorie, l'orthographe de la langue berbère est cependant mal maîtrisée à l'usage. Dues au manque de formation des rédacteurs, les fautes sont très fréquentes dans la plupart des textes mis en circulation. Ces fautes concernent l'alphabet (confusion de la voyelle "a" avec le vide vocalique "e", notation de la tension articulaire, notation de l'emphase), la segmentation (satellites du verbe, affixes de noms) et le traitement des phénomènes d'assimilation phonétique.

Nous ne donnerons pas ici tous les détails du cheminement historique de la notation usuelle de la langue berbère en caractères latins, un cheminement qui s'étale de nos jours sur plus d'un siècle : le sujet est parfaitement connu et suffisamment traité par ailleurs. Ne seront abordés ci-dessous que quelques points de l'orthographe « algérienne ».

Au sujet de l'orthographe utilisée en Algérie

Le choix de l'orthographe utilisée dans les manuels scolaires a été fait par le Ministère de l'éducation nationale (MEN), et confirmé par le Groupe Spécialisé de Discipline (GSD). Cette orthographe, qui sera notée ci-dessous MEN/GSD, reprend la plupart des recommandations de l'Inalco (1996 et 1998), mais s'en écarte sur un certain nombre de choix qui nous semblent faire problème et qui seront abordés ici.

La même orthographe est utilisée par le HCA dans ses publications. Les règles sont énoncées dans les *Recommandations* du colloque¹ organisé à Boumerdès en septembre 2010. Signalons que ces *Recommandations* n'ont pas tenu compte de la diversité des analyses et des pratiques qui existent par ailleurs, ni même de certains points de vue critiques, comme celui de Naït-Zerrad, qui ont été exprimés à l'occasion de la rencontre².

A ces règles s'ajoutent un certain nombre de pratiques, autant dire un certain nombre de modes, qui tendent à se généraliser, comme la suppression de la particule « ara » de l'aoriste et son remplacement par « ad ».

Seront donc abordés ci-dessous : la particule « ad / a » de l'aoriste ; l'état d'annexion des nominaux en « i » ; le trait d'union ; les excès et les

¹ *La standardisation de l'écriture amazighe*. Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010. Haut Commissariat à l'Amazighité, 2011. Notamment pages 183 à 198.

² Pages 71-92.

erreurs de la « reconstruction », la particule « ara » de l'aoriste, etc. Pour la plupart de ces points, des tableaux permettront de mettre en parallèle et de comparer les règles MEN/GSD avec la pratique de Mammeri et les recommandations de l'Inalco. Nous donnerons aussi, sur certaines questions, le point de vue de Lionel Galand.

La particule « ad / a » de l'aoriste

Les deux formes « ad » et « a » sont en distribution complémentaire : on utilise l'une ou l'autre selon les contextes :

ad sweγ / a nsew

Dans l'orthographe MEN/GSD, la forme « a » est systématiquement ignorée et écartée ; c'est la forme « ad » qui est utilisée dans toutes les situations, y compris lorsque c'est la forme « a » qui est normalement requise :

ad t-awiγ ; ad k-iniγ (ou ad ak-iniγ) ; ad d-yas ; ad k-t-fkey (ou ad ak-t-fkey) ; ad k-t-id-awiγ (ou ad ak-t-id-awiγ).

Si l'on met en parallèle la pratique de Mammeri, les recommandations de l'Inalco et les choix MEN/GSD, cela donne le tableau suivant :

Mammeri	Inalco	MEN/GSD
a nsew	a nsew	ad nsew
a t-awiγ	a t-awiγ	ad t-awiγ
a k-iniγ	a k-iniγ	ad k-iniγ
ad ak-iniγ	ad ak-iniγ	ad ak-iniγ
ad d-yas	ad d-yas	ad d-yas
a k-t-fkey	a k-t-fkey	ad k-t-fkey
ad ak-t-fkey	ad ak-t-fkey	ad ak-t-fkey
a k-t-id-awiγ	a k-t-id-awiγ	ad k-t-id-awiγ
ad ak-t-id-awiγ	ad ak-t-id-awiγ	ad ak-t-id-awiγ

La suppression de la forme “a” de la particule de l'aoriste et son remplacement systématique par « ad » ne sont pas conformes à l'analyse linguistique.

Galand écrit à ce sujet¹ :

Je crois qu'il faut considérer « a » et « ad » comme les variantes d'une même particule, qui sont, pour employer le terme technique, en « distribution complémentaire ». Historiquement il s'agit certainement du même élément « a ». Il existe en berbère d'autres particules de l'aoriste, employées dans des constructions et dans des parlers déterminés, comme « ara » en kabyle ou « za » en touareg méridional.

L'état d'annexion des nominaux en « i »

Prenons comme exemples les énoncés suivants :

Notation Mammeri	Notation Inalco	Notation MEN/GSD
yufeg yizi	yufeg yizi	yufeg yizi
ffÿen yergazen	ffÿen yergazen	ffÿen yirgazen
yuzzel izimer	yuzzel izimer	yuzzel yizimer

Dans le premier cas (*izi yufeg / yufeg yizi*), nous avons un nominal (*izi*) à voyelle constante (i). Cette voyelle est maintenue à l'état d'annexion (*yizi*). Dans le second cas, le nominal (*irgazen*) n'est pas à voyelle constante. La voyelle (i) chute à l'état d'annexion qui reçoit la marque de la semi-voyelle (y), ce qui donne (*yergazen*) et non pas (*yirgazen*) qui non seulement n'est pas conforme à l'analyse linguistique, mais n'est pas du tout euphonique et demande au contraire un effort articulatoire supplémentaire. Concernant « izimer », voir ci-après les explications de Galand.

Par conséquent, les notations de Mammeri et de l'Inalco sont conformes à l'analyse linguistique, celle du MEN/GSD ne l'est pas².

¹ Message privé, 2012. Voir également son ouvrage *Regards sur le berbère*.

² Voir également la communication de Moussa Imarazene : *Tamazight : quelle norme et quelle standardisation ?* In *Tamazight dans le système éducatif algérien. Problématique d'aménagement*. Publication du CNPLET. Alger : ENAG Editions. 2010, pages 121-132.

Galand écrit sur cette question (EL désigne l'état libre, et EA l'état d'annexion) :

Il faut distinguer : A) les nominaux à voyelle « constante » et B) les nominaux à voyelle « non constante ».
*A) iləm « vide », EA yiləm, venu de *wiləm par assimilation du w à la voyelle.*
Comparer les noms en a- : ass « jour », EA wass. Tous les noms en u- sont à voyelle constante, d'où leur EA en wu-.
B) izimər « agneau », EA izimər, donc sans changement de forme apparent (c'est aussi le cas de la plupart des pluriels en i-).
Il peut sembler curieux de dire que ce nom est à voyelle non constante, alors que dans les deux états on a la même initiale i-. C'est qu'en réalité la voyelle i de l'état libre est bien tombée et le nom a reçu un préfixe, w devenu y, réalisé i. La voyelle i- n'a donc pas la même origine dans l'EA que dans l'EL.
La même chose s'est produite pour les nominaux en a- à voyelle non constante, mais l'opposition phonétique est plus facilement perçue : on a bien argaz, EA wərgaz (urgaz en chleuh).
Le féminin, quand il existe, permet un bon test : on a EL ṭiləṃt, EA ṭiləṃt (voyelle i constante !), mais EL ṭiziməṛt, EA ṭziməṛt (chute de la voyelle i non constante).

L'usage du trait d'union

L'usage du trait d'union nous semble excessif. Il faudrait probablement envisager une simplification des règles actuelles, dans le sens d'un allègement, comme le faisait déjà Mammeri en son temps. Certains auteurs comme Ramdane At Mansour plaident en faveur de la suppression pure et simple du trait d'union¹.

Le point de vue de Galand sur la question :

J'avais envisagé le principe suivant, dans le cas d'un voisinage immédiat entre deux éléments, l'un de classe A, l'autre de classe B :
1) A peut aussi apparaître sans B, et B sans A : simple espace blanc.
Exemple : walay argaz.

¹ Ramdane At Mansour : *Pour la transcription simple, unifiée, de tamazight.*
<http://www.ayamun.com/Mai2011.htm>.

2) *A peut apparaître seul, mais B ne peut pas apparaître sans A (ou bien l'inverse) : trait d'union. Ex. : walaγ-t : le verbe peut s'employer sans le pronom affixe, mais le pronom doit s'appuyer sur un verbe.*

3) *A ne peut pas apparaître sans B, ni B sans A : soudure des deux mots. Ex. : babas : le nom de parenté exige un pronom complément, et le pronom, de son côté, doit s'appuyer sur le nom (à la 1^{ère} personne, on posera le pronom « zéro » : baba).*

Ces principes peuvent guider dans certains cas, mais il est difficile de les appliquer systématiquement, parce qu'on aboutit à un abus des traits d'union. Par exemple ywγ-as-t-id me paraît acceptable et a l'avantage de montrer le « mot phonétique ». Je mettrais un trait d'union dans ax-xam-is, parce que « is » est très court, mais cela ne me paraît pas très utile dans axxam nnsen, axxam-nni nnsen. Question d'appréciation personnelle, qui peut causer une certaine incohérence.

J'applique le même principe pour les prépositions suivies d'un pronom : fellas, yurs.

La particule « ara » de l'aoriste

Aux erreurs, au regard de l'analyse linguistique, et autres excès de l'orthographe MEN/GSD, s'ajoutent sous la plume de nombreux auteurs un certain nombre de pratiques qui tendent à se généraliser, comme la suppression pure et simple de la particule « ara » de l'aoriste, et son remplacement par « ad ». Quelques exemples sous forme de tableau : la 1^{ère} colonne présente l'usage traditionnel conforme à l'analyse linguistique, la 2^{ème} colonne présente l'usage erroné correspondant.

Usage traditionnel, conforme	Usage erroné (suppression de « ara »)
win ara waliγ win ara yeččen win ara t-yawin asmi ara d-aseγ di tmurt ara qqimeγ etc.	win ad waliγ win ad yeččen win ad t-yawin asmi ad d-aseγ di tmurt ad qqimeγ etc.

Galand considère que la suppression de « ara » est *une véritable mutilation de la langue* :

Sur l'origine de ce « ara », je vous renvoie à mon livre Regards sur le berbère, p. 268 (...). Dans la pratique, et quelle que soit l'histoire de « ara », l'usage actuel qui consiste à écrire simplement « ara » est le meilleur ; si l'on veut nuancer, on pourrait signaler la prononciation « aa » à l'occasion.

Je condamne formellement le remplacement de « ara » par « ad ». C'est une véritable mutilation de la langue, encore pire que la fixation systématique de l'état d'annexion des noms en « i ». Cela aboutit à donner à « ad » une fonction qui ne s'accorde pas du tout avec celles qu'il remplit normalement.

Quelques autres points

Rapidement, quelques autres exemples :

- d'erreurs de segmentation : « asmi » que de nombreux auteurs segmentent, de façon illégitime, en « ass » et « mi » ;
- de reconstructions et de décompositions excessives comme dans « a-t-an » que la notation usuelle a toujours noté « atan ». Faudrait-il, à suivre la même logique, écrire « ult-ma » au lieu de « weltma », « g-ma » au lieu de « gma », « at-ma-ten » au lieu de « atmaten », « ta-ger-sif-t » au lieu de « tagersift », par abus de technicité, de « science », de « diachronie », de « reconstruction », de « étymologie », de systématisation, de désoralisation ? S'il faut « reconstruire », où sont les limites de la reconstruction, qui fixe les limites ? Ne faudrait-il pas tenir compte aussi du simple bon sens, du sentiment linguistique commun, des aspects pratiques de la notation usuelle, de sa commodité, de sa fluidité, de son esthétique ? Ne faudrait-il pas chercher aussi à éviter une trop grande atomisation de la notation, en effectuant certains regroupements ? Ne faudrait-il pas, enfin, tenir compte également du temps, celui de l'expérimentation, de la décantation, de l'évaluation ?

Salem Chaker¹ écrit sur ces questions :

... en l'état actuel des choses, on recommandera le réalisme, l'expérimentation et, surtout, la nécessité d'inscrire l'action de codification dans la durée. « Normaliser », sélectionner, privilégier telle forme sur telle autre, on ne peut y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit. Mais la modération et la prudence paraissent indispensables. Il faut que les aménageurs berbérisants trouvent la voie médiane entre l'attitude ultra-normalisatrice, qui couperait la langue standard des usages réels, et la théorie du « laisser écrire », qui ramènerait la pratique de l'écrit au niveau des premières notations spontanées phonétiques et qui aurait pour effet certain de bloquer le développement du berbère et la consolidation de son statut.

Il est souhaitable que les berbérisants, enseignants et étudiants, les auteurs, les parents d'élèves, les institutions publiques et notamment les universités, le Ministère de l'éducation, le HCA et le CNPLET rouvrent le débat sur l'orthographe, afin de corriger les erreurs signalées ci-dessus et de revenir à une norme qui soit respectueuse de l'analyse linguistique, pratique, et qui ne s'écarte pas de façon excessive des réalisations concrètes de la langue. Les recommandations de l'Inalco nous semblent réaliser un tel compromis, même s'il est toujours possible de leur apporter un certain nombre d'améliorations.

2.4. La modernisation du lexique

La modernisation du lexique est un autre volet, probablement le plus spectaculaire de ces dernières décennies, de l'aménagement interne de la langue berbère.

L'aménagement du lexique répond à une double préoccupation généralement confondue en une seule par les néologues et les usagers : satisfaire de nouveaux besoins lexicaux et éliminer les emprunts. En effet, auprès du grand public comme auprès d'un grand nombre d'usagers, l'aménagement du lexique souffre toujours d'un terrible malentendu : sa traduction concrète, comme on le verra dans la partie 3 de cet ouvrage, s'exprime par une très forte propension au purisme lexical qui se traduit par la chasse aux emprunts arabes et l'utilisation abusive de néologismes.

¹ Salem Chaker : *La codification graphique du berbère : état des lieux et enjeux*. In : *La standardisation de l'écriture amazighe*. Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010. Haut Commissariat à l'Amazighité, 2011. Pages 53-70.

Une norme pan-berbère ?

Les écarts entre les différents parlers ne se limitent pas à leurs phonétismes respectifs. Les divergences inter-dialectales concernent aussi la morphologie, le lexique et la syntaxe.

Un projet de normalisation pan-berbère se verrait donc confronté à des problèmes d'une très grande complexité. Le choix de la norme devrait-il se baser sur les reconstructions diachroniques ? Sur une sorte de moyenne pondérée des différents parlers ? Sur un ou plusieurs parlers dominants qui devraient phagocyter progressivement les autres ?

Par manque de formation et d'information, le public exprime quelquefois des attitudes d'impatience et de surenchère devant des questions qui, dans le meilleur des cas, ne pourraient connaître un début de réponse pratique que sur le très long terme.

Favoriser et encourager l'inter-compréhension dialectale est cependant concevable dans l'immédiat, à travers les échanges, la diffusion de l'écrit, la radio, la télévision, la production de règles de passage entre les parlers (règles phonétiques, morphologiques, lexiques de base), une centralisation du travail de modernisation du lexique, etc.

A la question « que faire ? », Chaker répond :

(...) redire sans cesse que la diversité est une caractéristique inhérente au domaine berbère qu'il faut considérer comme une chance et une richesse et non comme une tare. Que la standardisation-uniformisation de la langue doit se faire avec réalisme et prudence et qu'il ne saurait y avoir une "norme du berbère". La base de travail doit rester l'usage effectif et l'on ne peut envisager sérieusement qu'une tendance à la standardisation des dialectes berbères. (Chaker, 1984 : 37).

Partie 2

Présentation des productions néologiques

<u>Chapitre 1</u>	
Les premiers néologismes (1945-1954)	57
<u>Chapitre 2</u>	
Les pages lexicales du <i>Bulletin de l'Académie berbère</i>	78
Annexe 1 : Les noms de nombres publiés par le <i>Bulletin de l'Académie berbère</i>	89
<u>Chapitre 3</u>	
<i>Tajerrumt n tmaziyt</i> (grammaire berbère) (M. Mammeri)	92
Annexe 2 : Origine dialectale, notes complémentaires et chiffres récapitulatifs	108
<u>Chapitre 4</u>	
<i>L'Amawal</i>	116
<u>Chapitre 5</u>	
<i>Le Lexique français-berbère de mathématiques</i>	151
<u>Chapitre 6</u>	
<i>Le Vocabulaire de l'éducation</i> (B. Boudris)	173
Annexe 3 : Divergences de choix entre le <i>Vocabulaire de l'éducation</i> et <i>l'Amawal</i>	180
Annexe 4 : Divergences de choix entre le <i>Vocabulaire de l'éducation</i> et le <i>Lexique de mathématiques</i>	186
<u>Chapitre 7</u>	
Les productions néologiques de type institutionnel	188
- Productions maliennes et nigériennes	189
- La production de l'IRCAM	192
- La production algérienne (Universités, HCA, CNPLET)	199
Annexe 5 : Synthèse des travaux du projet « Termber » (Ateliers Inalco, 1998)	206

Annexe 6 : Eléments de comparaison des deux terminologies berbères de mathématiques (Algérie, Niger)	213
Chapitre 8	
Autres productions néologiques	217
- Une traduction berbère de la <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i>	217
Annexe 7 : Divergences de choix avec l' <i>Amawal</i>	219
- Une traduction kabyle de la Bible	221
- Un lexique de géographie	223
- Néologie mozabite	223
- Divers autres	225

Chapitre 1

Les premiers néologismes

(1945-1954)

Les premiers néologismes berbères remontent au tout début de l'année 1945. Ils apparaissent dans des chants berbéro-nationalistes composés en kabyle par des militants kabyles du mouvement national algérien, sous forme de créations inédites, selon des procédés propres à la langue ou d'emprunts à d'autres parlers berbères.

1. Données sociolinguistiques

Les sources

La tradition orale a gardé le souvenir de ces chants nationalistes (*kker a mmi-s umaziγ* : lève-toi, fils de berbère ; *γur-i yiwen umeddak^oel* : j'avais un camarade¹) et celui de quelques-uns des néologismes qui y furent utilisés, mais c'est surtout grâce à l'écrit que les uns et les autres ont pu être conservés et transmis. Les auteurs étaient doublement lettrés, en français et en arabe, ils pouvaient donc garder une trace écrite de leurs oeuvres et le faisaient effectivement. Si les textes ne furent pas publiés en leur temps, aujourd'hui la thèse de Malha Benbrahim (1982) sur la poésie kabyle durant la période coloniale et les récentes publications (1992-1993) de Mohammed-Idir Aït-Amrane (1924-2004), témoin privilégié de la période qui nous intéresse ici et auteur de la plupart des chants évoqués précédemment, nous permettent d'avoir accès à la majeure partie de la production.

Dans son mémoire (1992), Aït-Amrane signale un total de seize textes de sa propre composition. Si on ajoute à ce nombre les quelques chants composés par Ali Laïmèche et Mohand-Saïd Aïche, beaucoup moins prolifiques que lui, ainsi que quelques productions anonymes (Benbrahim, 1982), on arrive à un ensemble d'environ vingt-cinq textes qui intéressent directement la néologie lexicale.

¹ Traduction d'un poème allemand de Uhland : *Ich hatte einen Kamerad.*

Cependant, quelques précautions doivent être prises concernant ces sources, surtout si l'on s'intéresse, comme c'est le cas ici, à la création et à l'utilisation de nouvelles unités lexicales, à la date et au contexte de leur première apparition, à leur auteur, à l'histoire de chacune d'elles de façon générale.

Certains textes ont par exemple été remaniés. Étale sur une longue période, le travail de réécriture fait que les versions publiées en 1992-1993 ne correspondent pas toujours de façon parfaite aux versions originales (1945 à 1954). Cela donne lieu notamment :

- à quelques écarts entre les textes rapportés par les deux sources citées ci-dessus (Benbrahim, 1982) et (Aït-Amrane, 1992-1993) ;
- à des incohérences : un poème que son propre auteur date de 1951 évoque le mois de novembre 1954 et le déclenchement de la guerre de libération !¹ ;
- à l'insertion, sans que le lecteur en soit averti, de néologismes pris dans l'*Amawal* (1980) dans des textes initialement écrits dans les années quarante :

amagar	(étranger)	(1992 : 112) ;
tagrawla	(révolution)	(1992 : 113) ;
tawala	(tour)	(1992 : 107) ;
azul	(salut)	(1993 : 26).

Des termes techniques sont également pris dans l'*Amawal*, sans que cette source soit signalée :

agemmay	(alphabet)	(1992 : 106) ;
tasetna	(refrain)	(1992 : 111) ;
taseddart	(strophe)	(1992 : 111) ;
asekkil	(lettre alphabétique)	(1992 : 23).

Il convient même de considérer l'hypothèse que certains des néologismes contenus dans ces publications ne remontent pas vraiment au milieu des années quarante, mais qu'ils aient été introduits plus tardivement à l'occasion de remaniements littéraires apportés aux textes originaux. Là-dessus le témoignage de l'auteur manque malheureusement de précision, il ne permet pas de lever entièrement la relative incertitude qui peut entourer les dates exactes de création et d'utilisation de tel ou tel néologisme.

¹ Il s'agit du poème intitulé *Tamurt n Lezzayer* (l'Algérie), publié à la page 111 (Aït-Amrane, 1992). Voir en particulier la strophe 7, p. 112.

Le contexte historique

La production de ces chants berbéro-nationalistes s'étale sur une dizaine d'années : de 1945 à 1954. Le contexte socio-historique en est celui du système colonial. La période est plus précisément marquée, au niveau international, par la seconde guerre mondiale et ses répercussions ; à l'intérieur du pays, le mouvement nationaliste se radicalise et aboutit au déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance.

Ce contexte n'est pas seulement une toile de fond : les auteurs y sont profondément et personnellement impliqués.

Jeunes lycéens originaires de Kabylie, ils intègrent en 1943 le mouvement des *Scouts Musulmans* au sein duquel ils font de l'animation politico-culturelle, avant d'adhérer au *Parti du Peuple Algérien* (P.P.A.), la formation politique algérienne la plus radicale en matière de revendication de l'indépendance.

Ils font partie du nombre relativement peu élevé d'Algériens de souche qui ont accès aux études secondaires, voire, pour certains d'entre eux, au baccalauréat et à l'Université. Ils sont le produit conjoint de la société algérienne et d'un système colonial qui l'a fortement ébranlée. A la culture traditionnelle qui est celle de leur milieu d'origine et à laquelle ils restent manifestement très attachés, s'ajoutent les éléments de culture exogène acquis au contact de l'école française et de la société coloniale en général. Leur engagement nationaliste est sans équivoque.

Sur le plan linguistique, ils maîtrisent le kabyle qui est leur langue maternelle, le français, l'arabe dialectal et l'arabe classique. Mais ce paysage multilingue ne va pas sans contrastes : il est dominé conjointement, quoique sur des registres différents, par le français et l'arabe classique.

La langue française est la langue du pouvoir colonial, de l'administration, de l'école, de la promotion sociale, culturelle et politique. C'est aussi la langue de la science et de la technologie. Elle a avec elle tout le poids civilisationnel de la métropole. La civilisation occidentale qu'elle représente est magnifiée, sont magnifiées aussi les valeurs de modernité et d'universalité et, avec elles, les modèles culturels qu'elles supposent et impliquent. Ceux-ci exercent sur les populations et plus particulièrement sur les élites des pays colonisés un fort pouvoir d'attraction et de séduction.

La langue arabe classique occupe, quant à elle, le champ du religieux, de la juridiction islamique et de l'enseignement traditionnel. Langue écrite sacralisée par le Coran, elle a un puissant pouvoir symbolique, idéologique et culturel. Sur l'échiquier politique, elle est mise en avant par des forces conservatrices liées au courant arabiste.

La langue berbère en général et l'arabe dialectal sont des langues essentiellement orales. Instruments de communication de la majorité, elles sont marginalisées, dévalorisées et livrées à une existence et à un développement "sauvages". Les quelques rares attentions dont elles bénéficient de la part de l'administration coloniale n'ont pas de retombées significatives à l'échelle des communautés linguistiques respectives.

Dans son ensemble, le mouvement national algérien n'opère pas de rupture avec les caractéristiques de ce marché linguistique. Bien au contraire, le jacobinisme français s'ajoute et se combine à l'autoritarisme ambiant et à l'exclusivisme arabo-islamique qui n'épargne aucune des stratégies de libération présentes sur le terrain. L'idéologie française en matière de langue inspire et alimente les visions et les pratiques nationalistes dont elle justifie et conforte l'ostracisme et l'intolérance. En bien des points, sur les questions de l'identité, de la culture et de la langue notamment, le radicalisme politique s'accommode parfaitement d'une profonde soumission aux idéologies établies.

La langue berbère est donc exclue de la thématique nationaliste ; elle est même frappée de suspiscion et de répression à l'intérieur des structures du mouvement national, sous prétexte de constituer un facteur de division et de faire le jeu du colonialisme.

Le petit mouvement néologique initié par Aït-Amrane et ses camarades ne pouvait donc se concevoir et se faire qu'en dehors de tout cadre établi, *national* ou colonial. Il intervient dans un contexte de questionnement identitaire et de revendication de la berbérité par des militants kabyles du mouvement national algérien.

A partir de 1945, s'appuyant sur une forte implantation en Kabylie et dans l'émigration, d'authentiques militants nationalistes originaires de Kabylie osent revendiquer la berbérité et s'opposent à une définition exclusivement arabo-islamique de la nation algérienne. C'est une époque à laquelle la nation peut se chanter en berbère ! Au sein du mouvement des Scouts musulmans algériens, des hommes comme Laïmèche, Aït-Amrane, Aïche impulsent toute une vague de créations de chants patriotiques en

langue berbère, dont le célèbre kker a mmi-s umaziγ. !, écrit S. Chaker (1984 : 13).

Le travail d'exploration d'autres parlers berbères que le kabyle, de substitution d'emprunts internes à des termes d'origine arabe et de création d'unités lexicales originales procède bien de cette berbérité assumée et revendiquée. Les thèmes très explicites de certains chants (*kker a mmi-s umaziγ* : debout, fils de berbère) et les références répétées à des personnages importants de l'histoire berbère ancienne (Massinissa, Jugurtha) s'inscrivent également dans la même perspective de quête, de défense et de valorisation de l'identité berbère.

Les chants composés étaient en fait doublement nationalistes, en ce sens que leurs auteurs ont probablement cherché à greffer au nationalisme algérien une sorte de version minimale, purement identitaire, d'un nationalisme berbère. La greffe ne prendra pas cependant, et il y a lieu de signaler ici cette situation paradoxale d'une revendication de la berbérité au sein d'un mouvement politique se réclamant formellement et exclusivement de l'arabo-islamisme. Malgré le grand poids numérique des militants et des cadres kabyles au sein du mouvement national algérien, les quelques chantres de la berbérité seront très vite conviés au silence sous les effets convergents de la faiblesse du berbérisme actif, du chantage à l'unité, des purges anti-berbéristes, des éliminations physiques, ainsi que de l'espoir¹, rétrospectivement très naïf, d'une prise en considération de la dimension berbère après la libération du pays.

La lexicographie et les études berbères

Dans la foulée de la colonisation, voire même avant, de nombreuses études sont faites sur l'Algérie. Divers domaines de la connaissance (histoire, ethnographie etc.) sont investis et explorés.

La linguistique berbère ne fait pas exception. A l'instar des autres disciplines, le terrain est d'abord occupé par des militaires (Hanoteau) et des missionnaires religieux (G. Huyghe, Charles de Foucauld), avant de passer, à partir de 1880-1885, entre les mains d'universitaires (Masqueray, René et André Basset, Arsène Roux, André Picard) ; mais, ainsi que le note Chaker (1984, chapitre 4), les études berbères restent généralement inféodées aux modèles de la linguistique française de l'époque.

¹ Selon un témoignage recueilli par Chaker auprès de Aït-Amrane.

Pour la période qui nous intéresse ici, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 1950, l'essentiel de la production berbérisante peut être inventorié de la façon suivante. Des grammaires (Hanoteau : 1858 pour le kabyle ; 1860 pour le touareg), des recueils de poésie (Hanoteau, 1867), un résultat d'enquête sur la dispersion de la langue (Doutte E. et Gautier E.F., 1913) sont publiés. Dans le domaine de la lexicographie, le nombre de travaux est relativement élevé : on peut citer les études de géographie linguistique (André Basset), une dizaine de dictionnaires (Venture de Paradis, Brosselard, Cid Kaoui, Huyghe, Destaing, Mercier, de Foucauld), quelques glossaires (René Basset, Boulifa) et plusieurs monographies (zoologie, botanique, pêche, habitation, tissage etc.). L'ensemble de ces travaux couvre déjà une partie importante du domaine berbère (kabyle, touareg, chleuh, chaoui, parlers du Sud-Ouest algérien).

Par ailleurs, depuis la fin du 19^{ème} siècle (1880), la Faculté des Lettres d'Alger accueille un enseignement de berbère. Quelques années plus tard sont créés un brevet de langue kabyle (1885) et un diplôme des dialectes berbères (1887). Le berbère fait également son entrée à l'Ecole normale de Bouzaréah (Alger).

Quelle influence ces études berbères eurent-elles sur le travail de renouvellement lexical entrepris par les jeunes lycéens de Ben-Aknoun ? Dans son mémoire (1992), Aït-Amrane signale avoir pris des termes touaregs dans un recueil de proverbes de Charles de Foucauld, mais ne donne pas de précisions quant à ses sources marocaines¹. Il n'évoque les berbérisants français que pour ajouter (1992 : 64) qu'ils sont *formés dans la tradition coloniale*². A aucun moment enfin, Aït-Amrane ne signale les noms ou les travaux des précurseurs *nationaux* que furent Bensédira, Boulifa et Cid Kaoui.

Un itinéraire : celui de M. Aït-Amrane³

Le principal artisan de ce mouvement néologique du milieu des années quarante est Mohammed-Idir Aït-Amrane (1924-2004). C'est aussi l'auteur de la plupart des chants habituellement qualifiés de berbéro-nationalistes.

¹ A l'époque, celles-ci étaient constituées, pour l'essentiel, des travaux de Cid Kaoui (1907), Boulifa (1909), Laoust (1920, 1923, 1934), Justinard (1926), Jordan (1934), Mercier (1937) et Destaing (1938).

² Confusion, devenue classique, des niveaux scientifique et idéologique d'appréciation et d'analyse.

³ Les éléments biographiques donnés ici ont été relevés dans le mémoire d'Aït-Amrane (1992).

Il est né en 1924 à Tikidount, un village des Ouacif, en Kabylie. Sa scolarité se déroule en Kabylie, à Mascara durant trois années (enseignement moyen à l'Ecole primaire supérieure), à Alger (lycée Bugeaud, novembre 1941- novembre 1942), à Miliana (décembre 1942 - juin 1944), à Tiaret (juillet 1944 - décembre 1944), et retour à Alger (lycée Ben-Aknoun) en janvier 1945, année où il obtient le Baccalauréat. C'est au lycée de Ben-Aknoun que prend forme le groupe des lycéens berbéro-nationalistes auquel il appartient.

Revenu à Tiaret en juillet 1945, il opte pour des études de pharmacie qu'il abandonnera en 1949 pour entrer dans l'enseignement (Tiaret, Mostaganem, Frenda, retour à Tiaret en janvier 1951).

Parallèlement à ses études et à son travail, il s'intéresse à l'histoire de l'Afrique du Nord (il lit : Stéphane Gsell, René Basset, E.F. Gautier etc.) et à la linguistique (Albert Dauzat, Antoine Meillet, Ferdinand de Saussure, Pierre Vendryes) ; il entre en contact avec Marcel Cohen avec qui il a des échanges sur des problèmes de notation de la langue berbère.

Sur le plan politique, il intègre les *Scouts musulmans* en octobre 1943, devient militant du PPA¹-MTLD² à partir de 1944. Il quitte le PPA en septembre 1949 suite à la *crise berbériste*. Il est membre de la première cellule FLN de Tiaret où il est arrêté en 1956 et condamné pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

A l'indépendance de l'Algérie (1962), après un passage comme député à la première Assemblée Nationale, il assure diverses fonctions politiques et administratives. Licencié en arabe, il termine sa carrière en 1986 comme inspecteur de l'éducation et de la formation.

M. Aït-Amrane est l'auteur de trois publications (1992, 1993, 1993) consacrées à la langue berbère (transcription, néologie, etc.). Il assure la présidence du *Haut Commissariat à l'Amazighité* (HCA, Alger) créé en 1994, jusqu'à son décès en 2004.

M. Ait-Amrane est l'auteur des chants suivants :

- *kker a mmi-s umaziγ* (lève-toi, fils de berbère) (janvier 1945) ;
- *γur-i yiwen umeddak°el* (j'avais un camarade), composé sur un air de marche allemand : Ich hatte einen Kamerad ;

¹ *Parti du Peuple Algérien.*

² *Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques.*

- ad *nruḥ s adrar* (nous irons à la montagne), sur un air allemand : Heute on Bord ;
- *aḍu sseeqa deg genni* (*iggig, usman deg genni*) (vent et foudre dans le ciel) ;
- *ay atmaten ak°it-ed* ; (mes frères, réveillez-vous) ;
- *asefru n timidwa* (chant de l'amitié) (1945-1947) ;
- *bb°iy-d tafat s wudem* (je n'ai pas fermé l'oeil de toute la nuit) ;
- *deg-wesyax, laẓ d lmizirya* (dans la tourmente, la faim et la misère), adaptation du chant des partisans russes (sur une idée de Sadek Hadjeres), 1947 ;
- adaptation de l'Internationale, mars 1948 (idée de S. Hadjeres) ;
- *nek°ni d arraw idurar Igawawen* (nous sommes les enfants des montagnes kabyles), juillet 1948 ;
- *di Jerjer nedder* (au Djurdjura nous vivons), 1948 ;
- *si Lezzayer ar Tizi-Wezzu* (d'Alger à Tizi-Ouzou), 1949 ;
- adaptation du chant patriotique *min ġibalina* (de nos montagnes), 1950 ;
- *cnut ay imeddukal* (chantez, camarades), 1951 ;
- *tamurt n Lezzayer* (l'Algérie), 1951-1952 ;
- *a kra ur neggan aḍan* (vous qui ne dormez pas les nuits), 1954¹.

La découverte de la berbéricité

Au siècle dernier, la violence du choc colonial fait sortir la société algérienne et ses élites de leur enclavement historique. Elle les confronte brutalement à de nouveaux défis et leur impose de trouver, sur de nombreux fronts, des réponses inédites.

En Kabylie, l'éveil identitaire se traduit à partir de la fin du 19^{ème} siècle par une intervention volontariste sur le terrain de la culture et de la langue berbères². Les noms de Boulifa, Bensédira et Cid Kaoui marquent les débuts de ce qui sera une véritable longue marche. Quelles qu'en soient par ailleurs les limites, tout naturellement liées au contexte qui fut le leur, le travail de recueil de ces précurseurs, de fixation, de description, de valorisation et d'analyse est résolument tourné vers l'avenir. Il produit un impact positif sur l'ensemble de la communauté linguistique kabyle et engendre en son sein un double effet d'accoutumance et d'entraînement. C'est notamment de cette période que date le fait accompli du passage à

¹ Le *Bulletin de l'Académie Berbère* (novembre 1971) attribue ce poème à Hocine Héroui, un des fondateurs, avec Ali Boudaoud, de l'*Association berbère Tiwizi i Tmaziyt* créée en 1954 à Paris. Il s'agirait plutôt d'un poème d'Aït-Amrane, dédié à Hocine Héroui.

²Voir (Chaker, 1984).

l'écrit, sous la forme moderne que nous lui connaissons aujourd'hui, aux aménagements linguistiques et typographiques près.

Sur le plan politique, si l'on s'en tient à la seule période coloniale, il faut attendre les premières décennies du 20^{ème} siècle et l'avènement de nouvelles formes d'expression du nationalisme algérien pour voir ressurgir, à l'intérieur des structures de celui-ci, la question jamais apprivoisée et toujours conflictuelle de l'identité berbère.

Dès 1936, on peut repérer une tentative de regroupement "kabyle" autour d'A. Imache au sein de l'émigration kabyle en France, contre Messali, écrit S. Chaker (1984 : 17). Amar Imache et ses compagnons s'opposent à une définition exclusivement arabo-islamique de l'Algérie.

Evacuée du débat politique, refoulée, la question identitaire se réfugie dans la société sans jamais cesser d'être non seulement présente mais active.

Dans ses écrits, M. Aït-Amrane ne fait aucune référence à ce contexte politico-culturel antérieur à sa propre prise de conscience de la berbèrité. Voici en quels termes il rapporte (1992 : 26-27) le déclic qui provoqua, à son niveau, cette prise de conscience :

C'est à cette époque (été 1944) que je découvris, par hasard, un petit livret, d'apparence modeste, mais dont la lecture devait bouleverser mon existence et décider de l'orientation définitive de mes sentiments et de mon idéologie nationaliste.

Il s'agit d'un petit ouvrage en arabe publié en 1926 par Tewfik El Madani, intitulé "Carthage en quatre périodes." (Qarṭajenna fi arba'at euṣur) dans lequel il étudie l'histoire de l'Afrique du Nord depuis l'âge de la pierre jusqu'à la conquête musulmane.

Ce fut pour moi une véritable révélation. J'avais alors vingt ans. Je venais de découvrir avec passion que l'histoire de mon pays ne datait pas du 7^{ème} siècle, comme on me le disait, mais beaucoup plus loin dans les profondeurs du passé. Enflammé par l'imagination, illuminé par l'enthousiasme de la jeunesse, ce passé prenait soudain des proportions extraordinaires.

Je lus et relus cet ouvrage qui venait de réaliser la liaison entre le présent et ce passé mystérieux. C'était le maillon qui manquait.

Né en Kabylie où j'ai passé toute ma première enfance, je fus baigné dans un milieu culturel et linguistique strictement "Amazigh". C'est probablement la raison pour laquelle ce petit livre m'influença si profondément. Massinissa, Syphax, Jugurtha, ces noms prestigieux résonnaient dans mon esprit. Bien plus, ils brillaient comme des phares lointains qui, à dater de ce jour, ont éclairé ma vie, illuminé ma route et guidé mes pas vers la recherche de notre identité. C'était une véritable foi nouvelle. Nous avons des ancêtres glorieux qui avaient tenu la dragée haute à Carthage autant qu'à Rome et ce n'est pas peu dire !

Il rapporte aussi (p. 29) comment il composa son premier texte (*kker a mmi-s umaziγ* : lève-toi, fils de berbère), au lycée de Ben-Aknoun (Alger) :

Dans ma tête bouillonnait le ferment de la berbérité, qui torturait mon esprit depuis la lecture du petit ouvrage de Tewfik El Madani. J'avais l'impression qu'un puissant étau enserrait mon cœur. Et puis brusquement, ce fut la délivrance ; le mardi 23 janvier (1945), par une froide matinée d'hiver, l'étau se desserra avec les premières paroles du premier chant patriotique en berbère moderne ; Ekker a mmis oumazigh était né. Nous étions en classe de mathématiques. C'est sur un polycopié que j'ai écrit la première version dont j'ai conservé le document jusqu'à ce jour.

Une prise de conscience identitaire qui prend donc racine dans la découverte de l'histoire berbère ancienne de l'Afrique du Nord, et qui s'exprimera sur le terrain culturel de la création poétique et de la recherche linguistique.

2. Données linguistiques

Liste des néologismes et exemples d'utilisation

La liste des néologismes recensés est donnée ci-dessous, suivant l'ordre alphabétique. Les termes de cette liste ont tous été relevés dans les sources citées précédemment : Benbrahim (1982) et Aït-Amrane (1992-1993). Chacun de ces termes est suivi de sa traduction en français, d'un ou de plusieurs exemples d'emploi, d'indications sur son origine dialectale ou son mode de formation et, éventuellement, de commentaires particuliers.

adyan : l'histoire

- *adyan s idammen a t-naru* (nous écrivons l'histoire avec notre sang)

- Seule la forme féminine *tadyant* (événement, aventure, histoire) est attestée en kabyle (Dallet, 1982 : 166). Inusité habituellement, le masculin *adyan* est par conséquent un néologisme avec valeur d'augmentatif.

agaraw : mer, lac

- *yifudem ugaraw* (plus beau que le visage de la mer)
- terme d'origine touarègue.

amadan : peuple

- *mmugren-ten warraw umadan* (les enfants du peuple vont à leur rencontre) / *f tuyat nney nerfed imudan* (nous portons les peuples sur nos épaules)
- Ce terme a été construit à partir de *amdan* / *imdanen* (kabyle : les personnes, les gens).

amaḍal : terre, monde

- *kkret ay imeḥqar amaḍal* (debout, les damnés de la terre) / *amaḍal ajdid a t-nebnu* (nous construirons un monde nouveau)
- Le terme est d'origine touarègue, mais la base verbale (*mḍel* : mettre en terre) est attestée dans de nombreux autres parlers.

amaziy : berbère

- *kker a mmi-s amaziy* (lève-toi, fils de berbère) ;
- Bien qu'attesté sous des formes diverses dans plusieurs parlers (touareg, chleuh, parlers du Maroc central), ce terme doit être considéré comme un néologisme en contexte kabyle où aucune source antérieure connue ne témoigne de son emploi. Il en est de même du pluriel *imaziyen* (berbères) et de la forme féminine *tamaziyt* qui désigne la langue berbère.

amenhar : acteur, dirigeant

- *nek^oni d imenhar^en n wedyan* (nous faisons marcher, nous conduisons l'histoire).
- Ce néologisme est obtenu par dérivation nominale à partir d'une base verbale (*nher* = conduire ; parler kabyle). Il est construit sur le modèle normal du nom d'agent au moyen du préfixe *am-*.

amteddu : progrès

- *d asalas n wemteddu* (c'est le pilier du progrès).
- Ce néologisme est construit à partir de la base verbale *ddu* = marcher, accompagner. Sa morphologie pose cependant un problème de compatibilité combinatoire : la marque *am* en position de préfixe renvoie au modèle normal du nom d'agent. Mais ce préfixe se combine habituellement avec la forme verbale d'aoriste simple (ici : *ddu*), et non avec celle de l'aoriste

intensif (*teddu*). La combinaison *am + teddu* ne correspond donc pas au modèle régulier (*am + ddu*).

anegmu : oppresseur

- *alamma nekkes anegmu* (jusqu'à chasser l'oppresseur)

- Benbrahim (1982) signale que ce terme provient d'un parler marocain¹.

ayzu : prison, cachot, trou

- *ɥlam n weɥzu* (l'obscurité du cachot)

- Tiré de la racine pan-berbère *ɥz* (creuser), le terme est attesté dans le parler chleuh.

ayzuz : drapeau, étendard

- *seddaw ɥzuz azegzaw-zegg°ay* (sous le drapeau vert-et-rouge) / *ayzuz azegg°ay a t-ncudd* (nous porterons l'étendard rouge).

ayaw : allié

- *ur s-gin ayaw* (il est sans allié)

- En kabyle, le sens ordinaire du mot est : neveu, parent utérin.

azegzaw-zegg°ay : vert-et-rouge

- *seddaw ɥzuz azegzaw-zegg°ay* (sous le drapeau vert-et-rouge)

- composé syntagmatique formé des deux adjectifs *azegzaw* (vert) et *azegg°ay* (rouge). Le second adjectif (*azegg°ay*) est tronqué de sa voyelle initiale, ce qui rend plus aisée sa soudure avec le premier. La composition est signalée par un trait d'union.

mraw : dix

- *hesbey-ten mraw* (j'en ai compté dix)

- *mraw* (dix) n'est pas usité en kabyle où, excepté un et deux, tous les noms de nombre sont d'origine arabe. Mais la racine du mot subsiste dans *uraw*, *turawt*, *urawen* (mains jointes et tendues, paumes en haut) et dans un nom de village : *At Mraw*.

tamaziɣt : langue berbère

- *tamaziɣt at-tgem at-ternu [ad tgem ad ternu]* (la langue berbère croîtra sans cesse)

- Voir *amaziɣ* (berbère) ci-dessus.

Targa Zegg°ayen : Saguia Lhamra ; Rio de Oro

- *si Targa Zegg°ayen ar Siwa* (du Rio de Oro à Siwa)

¹ Voir également le verbe touareg *ekmu / egmu* qui signifie : faire mal, souffrir.

- Nom propre de lieu. *Zegg°ayen* est le participe du verbe d'état *zegg°ay*. Benbrahim (1982) donne la forme suivante : *Targa Zegg°ayet*, où *zegg°ayet* est la forme verbale conjuguée (3ème personne du féminin singulier) du même verbe.

tera : amour

- *si tera inem* (pour l'amour de toi) ;
- Ce terme est d'origine touarègue, mais sa racine est attestée en d'autres parlers, notamment en kabyle sous forme de vestiges de conjugaison.
- jugé mal intégré morphologiquement au parler d'accueil, le kabyle, et porteur de confusion avec des unités lexicales phonétiquement proches telles que *tara* (pied de vigne, tige grimpante...) et *tala* (fontaine), ce terme sera retiré par l'auteur (Ait-Amrane) du seul texte où il l'avait initialement introduit (*bb°iy-d tafat s wudem*).

tigreylanit : l'internationale

- *tigreylanit at-tessemli timura* [ad tessemli] (l'internationale fera se rencontrer les pays).
- Néologisme obtenu par composition de la préposition *ger* (entre, parmi) avec le nom *aylan* (pays, nation) appartenant au parler mozabite.

tiddukelt : union

- *s tiddukelt s uzekka* (groupons-nous, dès demain)
- Nom tiré de la base verbale : *ddukel* = être ensemble, accompagner.

tiggureg : indépendance, liberté

- *lbaz n tiggureg yufgen* (l'aigle de la liberté prenant son essor)
- Ce terme est d'origine touarègue.

tilelli : liberté

- *ma mmuteγ yef tlelli* (si je meurs pour la liberté)
- Ce terme est d'origine touarègue¹.

timidwa : amitié

- *asefru n timidwa* (chant de l'amitié)
- Ce terme est tiré d'une racine touarègue.

usman : éclairs

- *usman deg (i)genni* (des éclairs dans le ciel)

¹ Lors d'un cours de berbère à l'Université d'Alger, M. Mammeri a affirmé que la racine du mot *tilelli* a existé en kabyle, donnant comme preuve l'expression féminine suivante : *a wer tellullid* ! (puisses-tu ne jamais être libre !). Cette expression est reprise par Muḥend-u-Yeḥya dans la pièce de théâtre *Si Nistri* (1989, volume 1, Editions FNAR, Paris).

- Ce terme appartient aux parlers chleuh et touareg.

D'autres néologismes, créés plus tardivement, peuvent être relevés dans les deux publications de M. Aït-Amrane (1992-1993), ainsi que dans un entretien en kabyle accordé à un bulletin associatif¹.

Origine dialectale

Les néologismes précédents proviennent des parlers suivants :

- Touareg (Tamaceyt) (8 termes) :

agaraw (mer) ; *amaɖal* (terre, monde) ; *amaziy* (variante) (berbère) ; *mraw* (dix) ; *tera* (amour, volonté) ; *tiggureg* (indépendance, liberté) ; *tilelli* (liberté) ; *timidwa* (amitié) ;

- Chleuh (6 termes) :

amaziy (berbère) ; *anegmu* (oppresseur) ; *aɣzu* (cachot, prison) ; *aɣzuz* (étendard, drapeau) ; *mraw* (dix) ; *usman* (éclair) ;

- Kabyle (6 termes) :

adyan (histoire) ; *amenhar* (base verbale *nher* : conduire, diriger) ; *ayaw* (allié) ; *azegzaw-zegg°aɣ* (vert-et-rouge) ; *tiddukelt* (union) ; *amadan* (peuple) ;

- Mozabite (2 termes) :

aylan (pays, nation) (dans le composé *tagreylanit*) ; *mraw* (dix) ;

- racine pan-berbère (2 termes) :

amteddu (progrès), à partir de la racine *ddu* (marcher, accompagner) ; *azegzaw-zegg°aɣ* (vert-et-rouge).

Classification des néologismes

Catégories morpho-syntaxiques :

Les néologismes signalés ci-dessus sont tous des nominaux. De façon générale, ceux-ci sont toujours plus nombreux que les verbes, d'autant plus qu'en berbère on peut théoriquement tirer plusieurs dérivés nominaux d'une même base verbale : nom d'action, nom concret, nom d'agent, adjectifs etc. Il faut ajouter à cet argument de simple arithmétique le fait que les verbes s'empruntent plus difficilement que les noms, avec cette

¹ *Tidmi tamirant* (pensée actuelle), revue de l'Association culturelle Asirem, Oran, n°3, octobre 1990.

conséquence logique que les verbes déjà empruntés et intégrés sont alors d'autant plus difficiles à déloger et à remplacer.

Emprunts internes : 10

On entend par emprunts internes les unités lexicales empruntées à l'intérieur du domaine berbère :

agaraw (mer, lac) ; *amaɖal* (terre, monde) ; *amaziy* (berbère) ; *anegmu* (opresseur) ; *ayzu* (prison) ; *ayzuz* (drapeau) ; *mraw* (dix) ; *tera* (amour) ; *tiggureg* (indépendance) ; *tilelli* (liberté).

Néologismes obtenus par dérivation : 5

Les termes ci-dessous sont obtenus par divers procédés de dérivation, à partir d'unités lexicales kabyles :

adyan (histoire) ; *amadan* (peuple) ; *amenhar* (dirigeant) ; *amteddu* (progress) ; *tiddukelt* (union).

Néologismes obtenus par composition : 2

- *azegzaw-zegg°ay* (vert-et-rouge) : *azegzaw* (vert) + *azegg°ay* (rouge) ;
- *tigreylanit* (l'internationale) : *ger* (entre, parmi) + *aylan* (pays, nation) :

Bien que très peu productif, le modèle de composition préposition + lexème

sur lequel est construit ce néologisme est attesté en berbère. On peut citer les deux exemples suivants, le premier relevé dans le dictionnaire Dallet (p. 277) :

tagertettuct : *ger* (entre) + *aɛttuc* (trou)

(spirale, lové, roulé en spirale ; *tagertettuct n wul* : cavités du coeur, creux de l'estomac, le centre du coeur, l'intime).

et le second en toponymie (nom d'un village kabyle) :

tagersift : *ger* (entre) + *asif* (rivière).

Néologie sémantique : 1

- *ayaw* (sens ordinaire : neveu, parent utérin ; sens néologique : allié) ;

Levée de restrictions combinatoires :

- *arraw* : enfants, progéniture.

Un poème de Aït-amrane emploie le terme *arraw* dans le contexte suivant :

abrid i fethen warraw (le chemin ouvert par les camarades) ;

Habituellement, le nom *arraw* ne s'emploie pas à l'absolu, il est toujours suivi :

- soit de la préposition *n* (de) : *arraw n leflani* (les enfants d'un tel),

- soit d'un pronom personnel affixe ("possessif") : *arraw-iw*, *arraw-ik* ... (mes enfants, tes enfants...),

- soit d'un nom complément de nom : *arraw uzawali* (les enfants du pauvre).

L'usage que l'auteur en fait dans son texte le libère de ces contraintes obligatoires.

Nom propre de lieu : 1

- *Targa Zegg^oayen* : Saguia Lhamra, Rio de Oro.

- *si Terga Zegg^oayen ar Siwa* (de Saguia-El-Hamra à Siwa) ;

Emprunts externes (au français) :

- lkulun (colons)

- Imizirya (misère)

Usage des néologismes

Sur l'ensemble de ces nouveautés lexicales, A. Laïmèche n'emploie que le terme *tilelli* (liberté) et M. Aiche n'emploie qu'une seule fois le seul terme *imaziyen* (berbères). C'est dans les textes d'Aït-Amrane que l'on rencontre la série complète des termes recensés.

C'est en effet ce dernier auteur qui en fait l'usage le plus ample et le plus fréquent et qui se trouve ainsi placé au centre des premiers balbutiements et des premiers pas de la néologie berbère.

Mais l'usage de ces nouveautés lexicales ne va pas sans accroc : Voici le témoignage de l'auteur à ce sujet :

Le texte (bb^oiy-d tafat s wudem : je n'ai pas fermé l'oeil de toute la nuit) était farci de mots touaregs prélevés dans un petit recueil de proverbes du Hoggar, écrit par le père Charles de Foucauld. C'était une expérience que je n'ai plus renouvelée en raison des difficultés de compréhension que de pareils écrits posaient aux berbérophones moyens. Les mots nouveaux doivent être introduits progressivement, je dirais à dose presque homéopathique sous peine de faire de nos écrits des rebuts incompréhensibles. (1992 : 66).

L'auteur intervient donc sur ses textes pour en retirer des termes nouveaux qui constituent des entraves à la communication.

La *solution néologique* est tempérée par des considérations d'efficacité et accompagnée de mesures d'application ; destinés à être chantés par les jeunes voix des *Scouts musulmans*, les textes se donnaient avant tout pour ambition de propager l'idée nationaliste et de mobiliser l'auditoire : pour-

quoi, dès lors, rester prisonnier d'un mot ou se priver des ressources déjà disponibles d'autres langues ?

Tel auteur modifie son texte après coup en retirant quelques néologismes, un autre garde des termes d'origine arabe (*lhuriyya* = liberté) sémantiquement très chargés en pareil contexte, on ne cherche pas à remplacer des termes français (*lkulun* = colons) en prise immédiate avec la réalité coloniale.

Le déploiement des néologismes se heurte donc aux nécessités de la communication avec lesquelles il est contraint de composer ; il se heurte aussi à la présence des langues arabe et française et aux limites que les poids de celles-ci lui imposent, il est rapidement circonscrit par les effets cumulés et convergents de cette double domination.

Fonctions des néologismes

Les termes nouveaux relevés dans les chants berbéro-nationalistes remplissent des fonctions qui sont parmi les fonctions les plus générales de la néologie lexicale :

L'enrichissement lexical :

Traduire des réalités nouvelles, trouver de nouvelles unités lexicales pour rendre des notions nouvelles en faisant appel de façon prioritaire, sinon exclusive, aux capacités internes de la langue.

La simple énumération des notions traduites (*indépendance, peuple, liberté, drapeau, progrès, berbère, internationale, histoire, etc.*) permet par ailleurs de percevoir le lien étroit qui s'établit entre le contexte socio-historique, ici le système colonial et le combat pour l'indépendance, et les besoins nouveaux à combler dans le domaine du lexique.

Parallèlement, le travail d'enrichissement lexical assure aussi une fonction de stimulation à l'intérieur de la langue : en mobilisant l'ensemble des potentialités du lexique pour combler des déficits réels ou supposés, il permet de créer de nouveaux signes linguistiques, d'accroître la productivité des procédures de création lexicale (dérivation, composition), d'en revivifier celles qui sont tombées dans l'oubli ou en perte de vitesse et d'en proposer de nouvelles.

Substitution aux emprunts :

Le travail de création néologique ne vise pas seulement à exprimer des notions nouvelles, il vise également à remplacer des emprunts à la langue arabe :

aγzu (prison), *anegmu* (oppresseur) et *amaḍal* (terre, monde) sont par exemple destinés à remplacer respectivement les emprunts *lḥebs*, *amesbaṭli*, *ddunit*.

On retrouve ici un des soucis permanents de la démarche néologique berbère qui consiste à vouloir stopper ou freiner le recours à l'emprunt externe, et particulièrement l'emprunt d'origine arabe. Pour une bonne part en effet, ces néologismes répondaient aussi à une entreprise (limitée) de purification du lexique. Comment interpréter autrement la substitution de certains termes berbères à des termes d'origine arabe certes, mais bien installés dans la langue :

<i>agaraw / lebḥer</i>	(mer) ;
<i>mraw / εecra</i>	(dix) ;
<i>anegmu / amesbaṭli</i>	(oppresseur) ;
<i>amaḍal / ddunit</i>	(monde) ;
<i>tilelli / lḥuriyya</i>	(liberté) ;
<i>adyan / ttarix</i>	(histoire) ;
<i>aγzu / lḥebs</i>	(prison).

Il ne faut pas en conclure cependant que ce travail de purification fut systématique. Pour l'essentiel, les textes en question continuent de faire appel au lexique habituel de la langue, avec son lot d'emprunts arabes ou français. Cas extrême, les néologismes ne prennent pas toute la place des termes d'origine arabe au remplacement desquels ils ont pourtant été pensés et conçus. Cela est particulièrement vrai pour le couple

tilelli / lḥuriyya (liberté) :

l'emprunt arabe *lḥuriyya* continue d'apparaître dans les textes des premiers promoteurs de la néologie berbère, dans des situations où les arguments de métrique et d'homophonie ne sont ni suffisants ni même pertinents :

iṭij-im d lḥuriyya (Aït-Amrane) (ton soleil, c'est la liberté) ;

a neseu lḥuriyya (Aïche) (nous aurons la liberté) ;

idurar iḥurriyen (Laimèche) (montagnes libres) ;

ass-a atan waḍu n lḥuriyya isud-d (Aït-Amrane) (voici qu'aujourd'hui souffle le vent de la liberté) ;

tebb° i-d tifrat d lḥuriyya (Aït-Amrane) (elle apporte paix et liberté).

A l'opposé de cette volonté de purification du lexique, on peut relever, chez les mêmes auteurs, l'emploi - étonnant au regard des disponibilités les plus ordinaires du lexique berbère - de termes d'origine arabe :

nnur (lumière), au lieu de *tafat*.

Fonction expressive et esthétique :

Les néologismes remplissent aussi une fonction expressive et esthétique, surtout dans les textes d'Aït-Amrane chez qui le souci de la forme et de la qualité littéraire tranche nettement avec le caractère plutôt frustré de la plupart des autres compositions. Les quelques termes anciens ou peu usités que l'on peut relever dans ses chants remplissent aussi une fonction poétique :

tafukt (soleil), *ales* (répéter),

au lieu de

iṭij et *eiwed*

utilisés habituellement.

Fonction sociolinguistique :

Les néologismes remplissent aussi une fonction sociolinguistique, en ce qu'ils contribuent généralement à accroître l'intérêt pour la langue et à revaloriser celle-ci aux yeux de ses propres locuteurs et aux yeux des autres. Dans le cas du berbère, langue éclatée en plusieurs parlers, le travail de néologie lexicale peut contribuer aussi à jeter des passerelles entre les différentes aires dialectales, à recoudre le tissu linguistique, à résorber les écarts et à favoriser les convergences.

Conclusion

Le travail de renouveau lexical des années quarante procède bien d'une démarche originale, novatrice et pionnière.

Il ne semble pas, en effet, que pareille expérience d'intervention sur la langue berbère et plus précisément sur son lexique ait été tentée auparavant : on n'en trouve en tout cas nulle trace dans les documents connus antérieurs à cette période. Jusqu'alors, les besoins en matière lexicale étaient comblés essentiellement par le recours à l'emprunt externe, c'est-à-dire l'emprunt à d'autres langues. Des termes étrangers prenaient même la place de termes berbères bien vivants, les écartant peu à peu de l'usage ou les confinant dans des usages spécialisés.

Au niveau linguistique, ce travail est caractérisé par :

- son aspect pan-berbère : plusieurs parlers sont sollicités (kabyle, chleuh, touareg de l'Ahaggar, mozabite), avec cependant une très forte prédominance du triptyque touareg-chleuh-kabyle.
- le nombre peu élevé de néologismes introduits (22 termes) ;
- le recours prépondérant à l'emprunt interne et à la dérivation, signes d'une grande prudence dans la création ;
- le caractère fortement minoritaire de la composition (deux cas) ;
- une tentative, limitée et non systématique, de purification du lexique.

Quel fut enfin l'impact de ce mouvement néologique ? Quels en furent les prolongements ? Quel fut le sort particulier de chacun des néologismes auxquels il donna naissance ?

Il n'y eut point de prolongement immédiat, en ce sens que ni en Kabylie ni encore moins en d'autres régions berbérophones il n'y eut d'effet de contagion ou d'entraînement. Même en Kabylie, le mouvement ne fut véritablement porté que par les seuls auteurs cités précédemment ; les autres poètes contemporains, pourtant trempés comme eux dans le même contexte, n'en feront nul écho. A l'approche de la guerre d'abord et durant la guerre ensuite (1954-1962), les manifestations de la berbérisme - et ces néologismes en furent - seront mises à l'index, combattues jusqu'à l'élimination physique de certains acteurs, et refoulées. La production poétique dans son ensemble, sans envergure particulière sur le plan littéraire, ne s'occupera plus que de rapporter les faits de guerre et de célébrer les héros.

Le mouvement néologique fut donc circonscrit dans le temps et dans l'espace, avec une petite exception pour le terme *tilelli* (liberté) qui sera repris dans quelques sizains anonymes (Benbrahim, 1982), et le terme *amaziy* (berbère) utilisé par un chanteur kabyle, Farid Ali, pendant la guerre de libération.

Il faut attendre les années 1970 pour voir réapparaître un nombre relativement important de ces termes, dans *Tajerɣumt n Tmaziyt* (grammaire berbère) de Mouloud Mammeri et surtout *l'Amawal* fait sous sa direction. Ainsi :

- le terme *tera* (amour, volonté) est récupéré par *Tajerɣumt* dans la locution prépositionnelle

ɣer tra n... = au gré de... (ad libitum).

Cette récupération grammaticale qui le fige et le fixe à l'intérieur d'un syntagme lève du même coup l'hypothèque de sa mal-intégration en tant

que nominal libre. Le terme *tayri* (amour) (*Amawal*) est tiré de la même racine que *tera*.

- *tilelli* (liberté) est repris dans l'*Amawal* ; l'adjectif *ilelli* (libre) figure dans *Tajerɣumt* et l'*Amawal*.

- *amaziy* (berbère) et *tamaziɣt* (langue berbère) sont repris dans *Tajerɣumt* et l'*Amawal*.

- *agaraw* (mer) est repris dans l'*Amawal* avec un sens voisin : océan. L'*Amawal* lui préférera le terme *ill* pour désigner la mer.

- *mraw* (dix) est repris dans *Tajerɣumt* et l'*Amawal*.

- *amaɗal* est repris dans l'*Amawal* avec le même sens : monde.

- le même modèle de composition et les mêmes composants que *tigreylanit* (l'internationale) donnent l'adjectif *agraɣlan* (international) à l'*Amawal*.

Ne sont pas repris :

- *aɣzuz* (drapeau, bannière), *anegmu* (oppresseur), *amadan* (peuple), *adyan* (histoire), *amenhar* (dirigeant), *aɣzu* (prison), *amteddu* (progrès).

Mais au-delà du sort individuel de chacune de ces unités, il faut relever et souligner ce fait que par la seule entremise d'une vingtaine de termes, c'est presque tout l'arsenal de la néologie berbère qui a été dévoilé, expérimenté et mis en situation : composition, dérivation de forme, néologie sémantique, emprunts internes, emprunts externes, néologie d'auteur, et même ce cas unique et audacieux de levée de restrictions combinatoires. Que ce résultat ait été volontairement recherché par les auteurs ou que plus simplement il soit dû au seul fait du hasard n'a pas grande importance. Mais avoir les premiers révélé et expérimenté ce large éventail des possibilités de création lexicale n'est pas le moindre des apports de ces néologues des années 1940, en un temps où la lexicographie et les études berbères en général étaient encore bien embryonnaires.

Chapitre 2

Les pages lexicales

du *Bulletin de l'Académie Berbère*

L'*Académie berbère* a été créée en 1967 à Paris sous forme associative¹, par un groupe de militants kabyles. Son objectif était de défendre et de promouvoir la langue, la culture et l'identité berbères, en développant des actions d'information, de sensibilisation et de conscientisation destinées principalement à la communauté berbérophone vivant en France (travailleurs immigrés, étudiants), mais aussi à la jeunesse berbère des pays d'origine : l'Algérie (Kabylie surtout), secondairement le Maroc.

Le principal animateur en fut Mohand-Arab Bessaoud (1924-2002), cadre de l'ALN (Armée de Libération Nationale) durant la guerre de libération algérienne et opposant politique après l'indépendance.

L'action de l'*Académie berbère* s'est dès le départ placée sur le terrain politique par une opposition très nette au régime algérien et un rejet total de l'idéologie officielle de celui-ci : l'arabo-islamisme.

Mais *plus soucieuse d'action que de science* (Galand, 1989 : 342), l'*Académie berbère* ne fut pas à proprement parler une académie. Les choix qu'elle s'était fixés, le manque de compétence et de moyens ne lui permirent pas de développer une action sérieuse et durable sur le plan de la langue.

Dans ce domaine justement, seuls les caractères néo-tifinagh restent encore attachés au nom de cette association. Instrument pratique et symbole identitaire, l'alphabet produit et diffusé a eu sur le terrain un impact réel, auprès de la jeunesse kabyle notamment² qui en a adopté et brandi les lettres comme autant d'arguments.

¹ « Académie berbère d'échanges et de recherches culturels ».

² L'alphabet néo-tifinagh a eu aussi un certain impact au Maroc.

L'*Académie berbère*, dont l'action a commencé à périlcliter à la fin des années 1970, publiait un bulletin¹ au contenu diversifié : textes politiques, leçons de grammaire, proverbes, devinettes, contes, poèmes, pages d'histoire, pages lexicales, études, etc.

Une partie seulement de ce contenu sera abordée dans le cadre de ce travail. On s'intéressera plus précisément :

- aux pages lexicales, que le *Bulletin* introduisait généralement sous le titre : *une page de notre dictionnaire* ;
- aux noms de nombre, régulièrement reproduits sous le titre : *comment compter en berbère* ;
- aux néologismes relevés dans le *Bulletin*, dont une bonne partie se retrouvera quelques années plus tard dans l'*Amawal*.

Les matériaux présentés ci-dessous sont le résultat du dépouillement d'une dizaine de numéros du *Bulletin*².

Les pages lexicales

La plus grande partie des pages lexicales du *Bulletin* est composée de termes appartenant au vocabulaire traditionnel de plusieurs parlers berbères : kabyle, chleuh, touareg (de l'Ahaggar), parler de Djerba (Tunisie).

Notés en caractères néo-tifinagh et suivis de leur traduction en français, les unités publiées ne sont que très rarement accompagnées de leur origine dialectale. Les indications morpho-syntaxiques ne sont pas données. Ces unités ne sont pas illustrées d'exemples d'utilisation, et leur traduction en français se contente d'une rapide correspondance terme à terme. La notation n'est pas toujours parfaite³ ; elle contient parfois des erreurs de translittération lorsque les termes proviennent de sources écrites. Enfin, une seule référence bibliographique est citée : les *Mots et choses berbères* de Laoust (1920).

La publication de ces pages lexicales ne semble avoir correspondu à aucun projet d'ensemble, et le titre qui les accompagne (une page de notre dictionnaire) ne doit pas être compris à la lettre. Les termes qu'elles contiennent ont manifestement été relevés au hasard des lectures et des rencontres, ils sont livrés en vrac, sans classement ni analyse d'aucune sorte.

¹ Titre du bulletin : *Imazighen* (les Berbères).

² Il s'agit plus précisément des numéros suivants : 8 (décembre 1970), 11 (mars 1971), 16 (septembre 1971), 18 (novembre 1971), 27 (septembre 1972), 31 (décembre 1972), 41 (janvier 1975), 43 (avril-mai 1975).

³ La tension n'est généralement pas indiquée.

On trouvera ci-dessous des exemples de termes publiés appartenant aux parlers cités précédemment, avec mention particulière de ceux d'entre eux qui sont donnés avec de très grandes approximations, quelquefois des erreurs, dans le sens.

Exemples de termes tirés du parler kabyle :

- *abaxix* (catastrophe, calamité) ; *afernas* (hécatombe) ; *amruri* (hypocrite) ; *aftis* (alluvions) ; *ag°elmim* (mare, étang) ; *amayeg* (joue) ; *amenger* (errance) ; *amxix* (malheur) ; *aslem* (poisson) ; *asnulfu* (invention) ; *igedrez* (giboulée) ; *nbec* (taquiner) ; *taggara* (fin) ; *tajmilt* (reconnaissance, gratitude) ; *talwit* (paix, bonheur) ; *tallit* (époque) ; *tarzeft* (cadeau) ; *tismeelak* (moqueries) ; *tujjma* (nostalgie) ; *tuzzma* (reproche) ; *aser*¹ (perdre) ; *tazeqqa* (maison) ;

- Le *Bulletin* donne le sens de *géant* au mot *acacfal* qui, dans le dictionnaire Dallet (p. 79), représente *un long bâton horizontal pendu aux poutres du toit*. Les rédacteurs du *Bulletin* ont probablement été induits en erreur par des expressions du genre :

annect uacafal : aussi grand que l'*acacfal* = de très grande taille ;

lqedd-is am uacafal : sa taille est aussi grande que l'*acacfal* = de très grande taille.

- Le *Bulletin* donne le sens de *timidité* au terme *tacallawt* qui dans le Dallet (p. 92) signifie : *lenteur d'esprit, de réaction ; manque de présence d'esprit*.

- Le *Bulletin* traduit *acawrar* par mineur. Ce terme, qui ne figure pas dans le Dallet, est attesté en poésie kabyle². Il signifie plutôt : *très jeune*.

Exemples de termes tirés du parler touareg :

- *abareqqa* (chemin) ; *acengu*³ (ennemi) ; *asel* (nouvelle).

Exemples de termes tirés du parler chleuh :

- *amedyaz* (poète) ; *agaraw* (mer) ; *imalas* (semaine) ; *tikiḍa* (caroube).

Exemples de termes tirés du parler de Djerba :

- *ajer* (estomac) ; *izli* (chant) ; *imalas* (semaine) ; *mudd* (faire) ; *tabluqt* (djellaba) ; *tifesnax* (carottes) ; *tinifiḍin* (lentilles) ; *tazeqqa* (maison) ; *tasurit*¹ (chemise).

¹ *aser* (perdre) : ce verbe, qui ne figure pas dans le dictionnaire Dallet, est attesté en poésie kabyle (19^{ème} siècle) : *usrey am yitbir aksum* (maigre comme un pigeon) (Si-Muḥend-u-Mḥend)

² Si Muḥend-u-Mḥend : *yef-wasmi lliy d acawrar* (au temps où j'étais très jeune).

³ En *tamahaq*, parler touareg de l'Ahaggar, ce terme existe sous la forme *ahengu*.

Les noms de nombre

Le système de numération berbère (SNB) a été conservé dans quatre parlers : touareg, mozabite, parler de Ghadamès, chleuh².

Dans presque³ tous les autres, seuls les noms de nombres un et deux (kabyle : *yiwen*, *yiwet* ; *sin*, *snat*) appartiennent au SNB, encore qu'ils sont exclus de la composition ; les autres sont empruntés à l'arabe.

Le système de numération publié par le *Bulletin* de l'Académie⁴ appelle la remarque générale suivante : les noms de nombres un à dix sont conformes au SNB, mais tous les autres, c'est-à-dire les noms de nombres composés, ont subi des altérations. Ainsi :

- les composés onze à dix-neuf :

mrawyān (onze) ... *mrawtza* (dix-neuf)

ne sont pas conformes au système d'origine. Si l'on se réfère au touareg de l'Ahaggar par exemple, ces mêmes composés sont rendus par simple assemblage syntagmatique (dizaine + unité) :

meraw d iyen (onze) ... *meraw d tezza* (dix-neuf).

Dans le SNB la composition des noms de nombres fait appel à la conjonction « d ». La même conjonction « d » apparaît aussi en parler chleuh, bien que l'ordre des éléments composants ne soit plus le même que dans le parler touareg :

yan d mraw (onze) ... *tza d mraw* (dix-neuf).

Les noms de nombres composés publiés par le *Bulletin* semblent avoir été calqués sur le modèle français, avec cette différence que les composés berbères sont obtenus par simple juxtaposition des deux formants, là où le modèle français fait appel au trait d'union :

<i>mrawša</i> (mraw + ša)	= dix-sept	(dix + sept)
<i>mrawtam</i> (mraw + tam)	= dix-huit	(dix + huit)
<i>mrawtza</i> (mraw + tza)	= dix-neuf	(dix + neuf).

¹ Terme utilisé en poésie kabyle (Ben-Mohammed), mais qui ne figure pas dans le dictionnaire Dallet.

² Dans ce dernier parler, il faut noter cependant l'empreinte arabe dans le duel *mrawin* (vingt) utilisé concurremment avec l'emprunt *ecrin*, ainsi que dans la désignation des dizaines : *tlatin* (trente) etc.

³ Certains parlers du Moyen-Atlas marocain ont conservé les noms de nombre *yun* / *yut* (un, une), *sin* / *snat* (deux) et *kraḍ* / *kraṭ* (trois).

⁴ Voir l'Annexe 1.

- Le nom de nombre

warem (= vingt)

donné par le *Bulletin* n'est attesté dans aucun parler. Il semble avoir été construit à partir de *mraw* (dix), selon un procédé original, fantaisiste même, de parfaite inversion de l'ordre des phonèmes :

m r a w → w a r m.

Dans le SNB, le nom de nombre *vingt* est rendu par :
senatet temerwin ("deux dizaines" = vingt) (parler touareg).

- Les formes

caret (trente),

ukkuset (quarante),

semmuset (cinquante), etc.

avec lesquelles le *Bulletin* désigne les dizaines ne sont pas non plus conformes au SNB ; celui-ci utilise les composés

keradet temerwin ("trois dizaines" = trente)

ukkuzet temerwin ("quatre dizaines" = quarante)

semmuset temerwin ("cinq dizaines" = cinquante), etc.

On peut noter là aussi l'influence du modèle français, dans la préférence accordée à des termes uniques pour désigner les dizaines au détriment des syntagmes du système traditionnel.

Pour ces mêmes dizaines, les formes publiées par le *Bulletin* entrent par ailleurs en conflit d'homonymie avec les féminins

caret (trois, féminin),

ukkuset (quatre, féminin),

semmuset (cinq, féminin), etc.

du système de numération berbère.

- Les composés

twinas yan (cent un)

twinas sin (cent deux), etc.

sont également calqués sur le modèle français et ne sont pas conformes au SNB.

- Il en va ainsi de tous les autres composés publiés par le *Bulletin* : calque du modèle français et non conformité avec le système traditionnel.

- Même constat pour le complexe suivant donné par le *Bulletin* :

snat twinas igima (deux cent mille).

En touareg, le même nombre est rendu par :

senatet timad n agim. ("deux centaines de mille")

- Le *Bulletin* accorde de façon arbitraire une valeur précise (un million) à *ifeḍ*, alors qu'en touareg ce terme désigne un nombre très grand, l'infini en quelque sorte¹.

Le nombre 1 000 000 (un million) est rendu en touareg soit par le composé *agim n agim* ("mille de mille"), soit par l'emprunt français *lmilyun*.

Usage des noms de nombre :

Les noms de nombre publiés par le *Bulletin* servent à l'intérieur même de celui-ci à :

- numéroter (en toutes lettres) les pages de telle ou telle livraison² ;
- remplacer, à l'occasion, les noms de nombre d'origine arabe dans certains textes. A titre d'exemple le proverbe suivant³ où le nom de nombre *cent* a été berbérisé :

axir twinas iyerdayen yehkem yizem, wala twinas n yezmawen yehkem uyerda (mieux vaut cent rats commandés par un lion que cent lions commandés par un rat),

usage qui d'ailleurs n'est pas conforme au SNB qui en pareil contexte aurait réclamé le substantif à l'état libre *tawinest* (= une centaine) :

axir tawinest iyerdayen... wala tawinest n yezmawen.

On peut dire en conclusion que le système des noms de nombre publiés dans le *Bulletin* de l'*Académie* présente de nombreux écarts avec le système de numération traditionnel, au niveau des composés notamment. Il a subi à ce niveau une forte influence du système de numération français. Enfin, l'utilisation qui est faite de ces noms de nombres ne respecte pas toujours les règles d'usage encore en vigueur dans les parlers où le système de numération berbère a été conservé.

Les autres néologismes

Parmi les termes publiés dans les pages lexicales du *Bulletin* de l'*Académie berbère*, un assez grand nombre intéresse directement la néologie lexicale ; certains d'entre eux se retrouveront quelques années plus tard dans l'*Amawal*⁴.

Les néologismes publiés par le *Bulletin* ont fait l'objet d'un relevé systématique⁵ ; le détail en est donné ci-dessous sous forme de tableaux

¹ C'est d'ailleurs avec ce sens d'infini que le terme *ifeḍ* entrera dans l'*Amawal*.

² Par exemple le numéro 16 du *Bulletin* (septembre 1971).

³ *Bulletin* n°8, p.13 (décembre 1970).

⁴ L'*Amawal* a été rendu public pour la première fois en 1974, à Alger (tirage limité).

⁵ Dans les limites, cependant, de la dizaine de numéros consultés.

permettant la comparaison avec l'*Amawal*. La première colonne du Tableau 1 donne le terme berbère, la deuxième le sens attribué par le *Bulletin* avec, entre parenthèses, l'année de publication, et la dernière le sens attribué au même terme par l'*Amawal*.

Tableau 1

<u>Terme</u>	<u>Bulletin</u>	<u>Amawal</u> (1974 ¹)
<i>admer</i>	armée (1972)	front (d'une armée)
<i>afyul</i>	colosse (1971)	caricature
<i>agaraw</i> ²	mer (1971)	océan
<i>agraw</i>	assemblée (1971)	assemblée
<i>amedyaz</i>	poète (1970)	poète
<i>amzil</i>	forgeron (1971)	forgeron
<i>anbad</i> (<i>anabad</i>)	gouvernement (1971)	gouvernement
<i>ayrif</i>	peuple (1972)	peuple (ayref)
<i>asekkil</i>	alphabet (1971)	lettre alphabétique
<i>asel</i>	nouvelle (1970)	nouvelle (isali)
<i>azag</i>	galons (zzigat) (1971)	galon
<i>ilyi</i>	difficulté (1971)	difficulté
<i>imalas</i>	semaine (1970)	semaine
<i>iswi</i>	but (1972)	but
<i>taggara</i>	fin (1971)	fin
<i>tallit</i>	époque (1972)	ère, époque
<i>tamettant</i>	mort (1971)	mort
<i>taneqqist</i>	anecdote (1971)	fable
<i>tanfust</i>	histoire (1970)	exploit
	conte (1970)	
<i>tayara</i>	coutume (1971)	qualité, manière
<i>tawtemt</i>	femelle (1972)	femelle
<i>tigduda</i>	république (1971)	république (tagduda)
<i>tigemmi</i>	patrimoine (1970)	patrimoine
<i>tilelli</i> ³	indépendance (1971)	liberté
<i>tayerma</i>	civilisation (1971)	civilisation (<i>tayerma</i>)

¹ Il s'agit de l'année de sortie de l'*Amawal* à Alger, sous forme ronéotée. La première édition en bonne et due forme n'interviendra qu'en 1980.

² Néologisme déjà utilisé en poésie kabyle dans les années 1940. Voir le chapitre 1 de cette même partie.

³ Terme déjà introduit dans les années 1940. Voir chapitre 1.

Malgré quelques écarts dans le sens ou dans la forme, la corrélation est très forte entre les termes publiés par le *Bulletin de l'Académie berbère* et les choix correspondants faits par l'*Amawal*.

Les concordances que le tableau précédent met en évidence ne peuvent pas relever du hasard. Celui-ci ne peut être invoqué que lorsque la convergence porte sur des termes ordinaires facilement accessibles :

<i>amedyaz</i>	(poète)	(parlers berbères du Maroc)
<i>ilyi</i>	(difficulté)	(parler touareg de l'Ahaggar)
<i>taggara</i>	(fin)	(kabyle)
<i>tallit</i>	(époque)	(kabyle)
etc.		

Pour les autres termes, la probabilité est pratiquement nulle de faire concorder parfaitement des choix néologiques faits indépendamment les uns des autres. En particulier, l'argument du hasard ne peut être raisonnablement retenu lorsque la convergence des choix porte sur

- un terme rare qui fait l'objet d'une récupération néologique :

iswi (but) : Ce terme ne figure dans aucun dictionnaire. Il est tiré du vocabulaire technique d'un jeu d'adolescents pratiqué en Kabylie. Le jeu consiste à atteindre un point d'arrivée fixé à l'avance appelé *iswi*, et à y faire boire symboliquement le partenaire. Etymologiquement tiré de la racine verbale *sew* (boire), *iswi* représente l'ultime étape du jeu, le but à atteindre.

- un cas de néologie sémantique :

tigemmi (patrimoine) : Le sens ordinaire du mot est : *maison* (parler chleuh). Le terme est également attesté avec un sens plus large : *biens, patrimoine*.

- des formes construites à partir de racines berbères pour désigner des notions modernes :

anbaḍ / anabaḍ (gouvernement) : Néologisme tiré de la racine verbale *baḍ* (pouvoir, avoir la possibilité de, être capable, avoir autorité sur, avoir pouvoir sur). Cette racine est attestée dans les parlers du Maroc central (Taïfi, 1992 : 10) ; elle l'est aussi, sous forme de vestige, en kabyle : *mbaḍ* (procurer) (Dallet, 1982 : 12).

tigduda / tagduda (république) : Néologisme tiré du terme *agdud* (foule, groupe) attesté dans plusieurs parlers. Voir, par exemple, le dictionnaire Dallet.

tiyerma / tayerma (civilisation) : Néologisme tiré du terme *ayrem*, *iyrem* (cité, bourg, ville) attesté dans plusieurs parlers et fréquent en toponymie.

Doit-on conclure, cependant, que l'*Amawal* a puisé un certain nombre de termes dans le *Bulletin de l'Académie berbère* ?

Les seules considérations de chronologie peuvent le laisser croire : le *Bulletin* publie certains néologismes avant même que ne commencent, en 1972, les travaux d'où allait sortir l'*Amawal*. Il y a donc bien antériorité de publication, mais cet argument doit être tempéré par le fait qu'au début des années 1970, quelques néologismes circulaient déjà en Algérie, autour des cours de berbère de M. Mammeri à l'Université d'Alger. Entre 1972 et 1974, durant la période de réalisation de l'*Amawal*, il y eut des fuites. Le témoignage d'un membre de l'équipe qui a réalisé l'*Amawal*¹ affirme en effet que, pour discrets qu'ils étaient, les travaux n'étaient pas absolument hermétiques. Ces fuites furent reprises par le *Bulletin de l'Académie berbère*, elles le furent également par des animateurs de la chaîne radiophonique kabyle, des poètes, et cela avant la publication en 1974 du résultat des travaux.

Le Tableau 2 ci-dessous signale les divergences entre le *Bulletin* et l'*Amawal*.

Tableau 2

<u>Sens</u>	<u>Bulletin</u>	<u>Amawal</u> (1974)
alphabet	<i>asekkil</i> (1971)	<i>agemmay</i>
armée	<i>admer</i> (1972)	<i>igen</i>
chant	<i>izli</i> (1970)ccna,	<i>tayect</i>
commerce	<i>asfusker</i> (1971)	<i>tanezzut</i>
découverte	<i>tafesnaft</i> (1971)	<i>tagrut</i>
écrivain	<i>agaraɣ</i> ² (1971)	<i>amaru</i>
ennemi	<i>acengu</i> ³ (1972)	-
indépendance	<i>tilelli</i> (1971)	<i>azarug</i>
lettre	-	<i>asekkil</i>
liberté	-	<i>tilelli</i>
libre	<i>amunan</i> (1971)	<i>ilelli</i>
masculin	<i>imwettem</i> (1972)	<i>amalay</i>

¹ Voir au chapitre 4 de cette même partie.

² Terme tiré du grec.

³ Tiré du parler *tamaceyt*, ce terme a connu un certain succès dans la poésie et la néo-chanson kabyles. Il ne sera pas repris par l'*Amawal*.

<u>Sens</u>	<u>Bulletin</u>	<u>Amawal</u> (1974)
montre	<i>tamrilt</i> (1972)	
ouest	<i>aresman</i> ¹ (1971)	<i>ataram</i>
proverbe	<i>anhis</i> (1971)	<i>anzi</i>
revue	<i>tasella</i> (1971)	<i>tasγunt</i>
solution	<i>tafakult</i> ² (1971)	<i>tarezmi</i>
<i>gzu</i>	participer (1971)	comprendre
<i>tazeqqa</i>	maison (1970)	salle

Ce second tableau montre que le *Bulletin* de l'*Académie berbère* a pris des initiatives en matière de néologie lexicale, des initiatives irréductibles aux seules fuites en provenance d'Alger.

Classification des néologismes :

Une quarantaine de termes, dont un seul verbe (*gzu*). Parmi les autres, tous des nominaux, on note :

- une forte majorité de substantifs (22 termes) ;
- quatre noms concrets : *agraw*, *asel*, *ilyi*, *iswi*, *taggara* ;
- deux adjectifs : *amunan*, *imwettem*, le second étant construit, à partir d'une base nominale, au moyen du préfixe *im-* sur le modèle de nom d'agent ;
- deux noms d'agent :
 - amzil* (forgeron) = *am-* ("agent") + *uzzal* (fer)
 - anbaḍ* (gouvernement) = *an-* ("agent") + *baḍ* (pouvoir...) ;
- un composé : *imalas* (semaine) = *imal* (ensuite, prochain, à venir) + *ass* (jour) ;
- un emprunt externe : *agaraf* (écrivain) tiré du grec et coulé dans le moule d'un schème nominal berbère.

Les néologismes publiés par le *Bulletin* de l'*Académie berbère* sont très majoritairement des emprunts internes, c'est-à-dire des unités prises telles quelles³ à l'intérieur du domaine berbère. Les parlers sollicités sont :

- le touareg de l'Ahaggar : une dizaine de termes ;
- les parlers marocains (chleuh et parlers du Maroc central) : une dizaine de termes ;
- le kabyle : six termes ;

¹ *aresman* (ouest) : néologisme relevé dans le poème *a kra ur neggan adan* (vous qui ne dormez point les nuits) publié dans le numéro 18 du *Bulletin* (novembre 1971). Le même poème contient un autre néologisme : *izelman* (traces) d'origine touarègue.

² Dans l'*Amawal*, *afakul* signifie argument.

³ A quelques aménagements phonétiques près.

- le mozabite : 1 terme (*tanfust* = histoire).

Certains termes ou racines sont communs à plusieurs parlers :
admer, agraw, agdud, tiyerma, tamettant, tallit, taggara, tawtemt.

La prédominance de l'emprunt interne laisse très peu d'espace pour les formes construites. On note quelques dérivés originaux :
anbaq (gouvernement) ; *imwettem* (masculin) ; *tigduda* (république) ;
tiyerma (civilisation),
tous tirés de racines existantes. Aucune nouveauté cependant en matière de composition, la seule unité recensée (*imalas* = *imal* + *ass*) ayant été empruntée telle quelle au parler chleuh.

Conclusion

On peut tirer de ce qui précède les éléments de conclusion suivants :

- Par le biais de ses pages lexicales, *Le Bulletin de l'Académie berbère* s'est intéressé au lexique de façon générale et aux néologismes en particulier.

- Cet intérêt ne procédait pas d'un projet global précis et structuré (élaboration d'un dictionnaire, aménagement du lexique, etc.). Qu'il s'agisse des néologismes ou des termes courants puisés dans tel ou tel parler, les pages lexicales du *Bulletin* présentent toujours le même aspect hétéroclite ainsi que les insuffisances déjà signalées.

- Les néologismes publiés par le *Bulletin* émanent de sources diverses : créations des années 1940 et 1950, sources livresques pour les termes courants, créations originales propres, fuites en provenance d'Alger et de l'*Amawal*. Ces fuites étaient rendues possibles par la présence au sein de l'*Académie berbère* d'étudiants ayant fréquenté ou fréquentant encore les cours de berbère de Mammeri à l'Université d'Alger ou plus généralement le milieu berbériste algérois.

- Au-delà des questions de paternité et de succès de telle ou telle création, il est certain que les pages lexicales du *Bulletin* contribuèrent, en contexte de vide documentaire, d'interdit et de répression, à faire découvrir aux lecteurs d'autres parlers que le leur, à accroître ou à faire naître leur intérêt et leur engouement pour la chose berbère en général, le lexique et la néologie en particulier.

Annexe 1

**Les noms de nombres
publiés par le *Bulletin de l'Académie berbère***

yan	=	un
sin	=	deux
kraḍ	=	trois
ukkus	=	quatre
semmus	=	cinq
sḍis	=	six
şa	=	sept
ṭam	=	huit
tza	=	neuf
mraw	=	dix
mrawyān	=	onze
mrawsin	=	douze
mrawkraḍ	=	treize
mrawkus	=	quatorze
mrawsem	=	quinze
mrawseḍ	=	seize
mrawşa	=	dix-sept
mrawṭam	=	dix-huit
mrawtza	=	dix-neuf
warem	=	vingt
warem yan	=	vingt et un
warem sin	=	vingt-deux
warem kraḍ	=	vingt-trois
...		
warem tza	=	vingt-neuf
caret	=	trente
caret yan	=	trente et un
caret sin	=	trente-deux
...		
caret tza	=	trente-neuf
ukkuset	=	quarante
...		
semmuset	=	cinquante
...		
sḍiset	=	soixante
...		

şat	=	soixante-dix
...		
ţamet	=	quatre-vingts
...		
tţat	=	quatre-vingt-dix
...		
twinas	=	cent
twinas yan	=	cent un
twinas sin	=	cent deux
...		
twinas mraw	=	cent dix
...		
twinas warem	=	cent vingt
...		
twinas caret	=	cent trente
...		
twinas ukkuset	=	cent quarante
...		
twinas semmuset	=	cent cinquante
...		
twinas şđiset	=	cent soixante
...		
twinas şat	=	cent soixante-dix
...		
twinas ţamet	=	cent quatre-vingts
...		
twinas tţat	=	cent quatre-vingt-dix
...		
snat twinas	=	deux cents
...		
krađ twinas	=	trois cents
...		
tţa twinas	=	neuf cents
...		
agim	=	mille
agim yan	=	mille un
...		
sin igima	=	deux mille
...		
twinas igima	=	cent mille
...		
snat twinas igima	=	deux cent mille
...		

L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours

tza twinas igima	=	neuf cent mille
...		
ifeḍ	=	un million
...		
sin ifḍen	=	deux millions

Chapitre 3

Tajeɣɣumt n tmaziyt (Grammaire berbère)

1. Introduction

Manuel de grammaire berbère¹, *Tajeɣɣumt n tmaziyt* s'appuie sur les données du parler kabyle, mais sa vocation et son ambition sont beaucoup plus larges : *les structures de la langue berbère présentant d'un point à l'autre du domaine (c'est-à-dire de l'oasis de Syouah en Egypte aux Zenaga du Sud mauritanien) une remarquable unité, l'étude ici proposée est aisément transposable pour n'importe quel autre parler du groupe* (Mammeri, 1976).

Tajeɣɣumt présente les structures grammaticales de la langue : la phonétique, le nom, le pronom, les catégories grammaticales et le verbe y sont tour à tour abordés et développés.

Aux termes techniques près forgés et introduits par l'auteur, Mouloud Mammeri, le manuel est entièrement écrit en kabyle. Une courte présentation en français accompagne l'ouvrage.

La première édition de *Tajeɣɣumt* date de 1976, mais l'auteur en dévoilait les premières ébauches et la terminologie technique dès les débuts des années 1970, à l'Université d'Alger où il donnait des cours de grammaire, de littérature et de civilisation berbères. La rédaction du manuel semble avoir été terminée en 1972², juste avant que ne démarre un autre projet : *l'Amawal* (1972-1974).

Au regard de l'objet qui nous intéresse ici, la néologie lexicale, ce manuel présente le double intérêt de proposer une terminologie de spécia-

¹ *Tajeɣɣumt n tmaziyt (grammaire berbère)* est l'adaptation-traduction de l'essai (en français) de *grammaire berbère* de Mouloud Mammeri. Cet essai a été rendu disponible à Alger en 1967 sous forme ronéotée sous le titre *Précis de grammaire berbère*, avant d'être édité vingt ans plus tard.

² Mais l'*Avertissement* (page 7 dans la réédition de 1988) est daté d'octobre 1974.

lité concernant la grammaire, et d'être une étude technique, la première¹, entièrement rédigée en berbère.

Bien que limitée à une discipline précise, la grammaire, *Tajerrumt* peut être considérée historiquement comme la première intervention à la fois volontariste et relativement massive (180 termes environ) sur le lexique berbère. Bien plus, au-delà de la discipline concernée et de la quantité de termes introduits, *Tajerrumt* pose la question plus générale des vocabulaires de spécialité et de l'aménagement du lexique.

Première étude technique rédigée en berbère, *Tajerrumt* confronte concrètement la langue berbère à l'exercice inédit de l'expression scientifique et technique.

Tajerrumt n tmaziɣt prend donc place dans la dynamique de passage à l'écrit et s'inscrit dans une perspective de modernisation et de normalisation linguistiques. Elle marque à ce titre une rupture à l'intérieur des études berbères et de la tradition berbérissante.

Le passage définitif à l'écrit et la rupture avec l'ethnographisme sont incontestablement liés au nom de Mouloud Mammeri. Les recueils de poésies (commentées) (1969, 1980), les outils linguistiques (surtout 1976) qu'il met à la disposition de la jeunesse kabyle, les initiatives qu'il initie et dirige (Amawal, 1980, terminologie scientifique et technique), ses cours à l'Université d'Alger entre 1965 et 1972, outre leur apport dans le mouvement de fixation-valorisation de la culture berbère, enclenchent une dynamique en profondeur parmi la population kabyle, écrit S. Chaker (1984 : 14).

2. Les néologismes de *Tajerrumt*

Les néologismes de *Tajerrumt* concernent évidemment la grammaire dont ils traduisent les notions les plus classiques : le verbe (*amyag*), le nom (*isem*), le sujet (*ameggay*), le complément (*asemmad*), la conjonction (*tasɣunt*), la préposition (*tanzeyt*), l'adverbe (*amernu*), le pronom (*amqim*), la phrase (*tawinest*), etc.

On y trouve aussi des termes à vocation plus générale comme *maca* (mais), *acku* (parce que), *tamentilt* (cause), *analkam* (conséquence), *lkem* (suivre), *amezruy* (histoire), *adllis* (livre), etc. Ces termes sont destinés à

¹ On fait abstraction ici de la « grammaire berbère » de S. Hanouz (1968) antérieure de quelques années à celle de Mammeri.

remplacer les emprunts d'origine arabe correspondants utilisés habituellement : *lameena* (mais), *ssebba* (cause), *axater* (parce que), *tbee* (suivre), etc.

Ces néologismes, termes de spécialité et autres, seront repris dans leur quasi-totalité par l'*Amawal*.

Enfin *Tajerrumt* contient une liste d'abréviations berbères que l'auteur utilise dans son ouvrage¹.

Le nombre de néologismes

La liste bilingue (berbère-français) publiée dans le manuel² contient 151 termes. Il faut ajouter à ce nombre celui des néologismes non répertoriés dans la liste, à savoir :

- treize termes contenus dans l'*Avertissement* ;
- douze autres relevés dans le texte ;

Un total donc de 176 termes, dont seulement 22 verbes, dérivés compris, et une très forte proportion de nominaux.

L'origine dialectale

L'origine dialectale des néologismes de *Tajerrumt* n'est pas indiquée dans l'ouvrage, pas plus que n'y sont indiquées les sources bibliographiques d'où les racines et les termes ont été extraits.

De nombreuses racines sont transparentes ; d'autres par contre demandent un travail de dépouillement lexicographique pour être repérées et affectées à telle ou telle aire dialectale. On trouvera en annexe le résultat de ce travail ; il permet de tirer les conclusions suivantes :

La démarche néologique de *Tajerrumt* est une démarche pan-berbère, en ce sens que les ressources lexicales de plusieurs parlers ont été mises à contribution : touareg, kabyle, chleuh, tamazight du Moyen-Atlas, chaoui, mozabite, parlers berbères du Gourara. Mais démarche pan-berbère ne signifie pas équilibre entre les aires dialectales, car les parlers ont été sollicités de façon très inégale : le touareg de l'Ahaggar, le kabyle et le chleuh ont fourni la plus grosse part (75%) des racines et des termes utili-

¹ Et dans ses autres publications : *Poèmes kabyles anciens* (1980), *Cheikh Mohand a dit* (1989), etc.

² Pages 9, 10 et 11. Réédition de 1988 (Awal - La Découverte).

sés. Les pourcentages suivants donnent une idée de la contribution des principaux parlers :

- touareg : 43% ;
- racines pan-berbères : 24% ;
- kabyle : 20% ;
- chleuh : 8% ;
- autres (Maroc central, Gourara, mozabite, chaoui, arabe) : 5%.

Tajerrumt utilise un nombre relativement élevé de racines pan-berbères :

- racine *g* (mettre, faire, être) : de cette racine monolitère sont tirés les néologismes suivants : *amyag* (verbe), *ameggay* (sujet) (nom d'agent), *tigawt* (action) ;
- la racine *md* (être complet, être achevé) a donné *asemmadi* (complément) ;
- la racine *gg^ot* (être nombreux) a donné *asg^oet*¹ (pluriel), *tig^oti*² (majorité) ;
- la racine *tter*³ (quémander, supplier, demander) a donné *amaṭṭar* (interrogatif), *tuṭṭra* (interrogation) ;
- la racine *γn* (attacher, lier, fermer) a donné *amayun* (participe), *tasγunt* (conjonction), *tuqqna* (coordination) ;
- la racine *γr* (appeler...) a donné *tiγri* (voyelle) ;
- la racine *bdd* (être debout) a donné *addad* (état) ;
- le mot *awal* (parole, mot) a donné *amawal* (lexique) ;
- *aney* (palais de la bouche) a donné *anyi* (vélaire) ;
- *azegzul* (abréviation) est tiré de la racine *wzl* (être court) ;
- les monèmes *ar / ur* ("privatif") et *azgen* (semi-) utilisés dans la composition sont également pan-berbères.
- les termes *taggara* (terminaison), *tazzwara* (début), *timmarewt* (parenté), *udem* (personne), *udmawan* (personnel), *ugar n* (plus que), *tussna* (science), *tidersi* (minorité), *ticcewt* (apostrophe), *ticcet* (cédille), sont tous tirés de racines ou de lexèmes pan-berbères.

¹ La préface de F. Wabdelkader à la réédition de 1988 signale que Mammeri propose, finalement, *asagat* à la place de *asg^oet*, dont il juge maintenant les consonances trop sourdes surtout quand elles passent au pluriel : *isagaten* étant plus fiable que *iseg^oten*.

² *tuget* est le terme ordinaire utilisé en Petite Kabylie pour désigner la majorité. Dans les parlers du Maroc central (Taïfi, 1992), on utilise *ugut*.

³ On peut s'interroger sur le choix de cette racine qui signifie plutôt *quémander*, *supplier*, *demander*, pour traduire *interrogation*, alors que *sesten* (*questionner*, *interroger*) est attesté dans plusieurs parlers.

Quelques termes ou racines appartiennent exclusivement à tel ou tel parler. On peut citer :

- parler chleuh : *acku* (parce que), *agemmay* (alphabet), *azenzay* (spirant), *tantala* (dialecte), *tazelya* (particule) ;
- parler mozabite : *tazrawt* (étude) ;
- parler de Gourara : *adlis*¹ (livre) ;
- parler touareg : *tamentilt* (cause).

Entre ces deux cas extrêmes (appartenance pan-berbère / appartenance exclusive à un parler) s'intercalent bien entendu toutes les situations intermédiaires possibles.

Le recours à quelques racines lexicales arabes n'a pas été exclu :

- *tunṭiqṭ* (syllabe) ;
- *taxtimt* (désinence) utilisé concurremment avec *tahrayt*, d'origine touarègue.
- Il n'est pas certain, cependant, que le terme *unti*, qui dans *Tajerrumt* désigne le féminin, soit d'origine arabe : le terme existe en touareg, sous la forme *tunté* = femelle.

Procédures de création lexicale

Les procédures de création lexicale utilisées ne sont pas indiquées explicitement dans le manuel. Il faut les dégager à partir des unités produites.

Les racines utilisées :

Les racines utilisées sont des racines courtes ; celles-ci ont une plus grande productivité lexicale que les racines longues.

Certains termes peuvent être regroupés en une même famille morpho-sémantique :

- racine commune : *g* :
amyag (verbe), *ameggay* (sujet), *tigawt* (action) ;
- racine commune : *lkm* :

¹ Basset (René), 1887. *Notes de lexicographie berbère*. Ernest Leroux, éditeur, Paris. Réédité par Editions Gouraya, Algérie, en 2000 : page 54. *Adlis* est un bel exemple d'erreur qui a réussi. Il provient de deux erreurs de frappe qui remontent à la source : il fallait lire, en fait, *lèvre* au lieu de *livre*, et *adlis* au lieu de *adlis*. On peut trouver la bonne orthographe et la bonne signification (*iḍilsan* : les deux lèvres) dans le *Vocabulaire berbère ancien, Dialecte du Djebel Nefoussa*, de Bossoutrot (A), Revue Tunisienne, 1900, pages 489 à 507.

lkem (suivre), *ssekem* (introduire, régir), *analkam* (conséquence) ;
- racine commune : *mrs* ;
mres (être employé), *ssemres* (employer), *amaris* (emploi) ;
- racine commune : *fty* ;
fū (être conjugué), *ssefti* (conjuguer), *taseftit* (conjugaison) ;
- etc. ;

D'autres unités sont par contre isolées :

- *agemmay* (alphabet)
Ce terme est attesté en parler chleuh sous la forme suivante :
leḥruf ugemmay = alphabet.
La racine verbale est également attestée dans le même parler :
gmi = épeler.
- *tawtilt* (condition).
- etc.

La composition :

Les composés relevés dans *Tajerrumt* sont tous construits sur le modèle suivant :
préfixe + lexème.

Les préfixes utilisés sont au nombre de trois :

- *azgen* (moitié) = semi- ;
- *sn* = savoir ;
- *ar / ur* = privatif ;

Le dernier préfixe (*ar / ur / war*) est connu en grammaire et en syntaxématique berbère¹. Les deux autres sont tout à fait inédits.

Le préfixe *azgen*² (semi-) :

azgenayri (*azgen* + *tiyri*) : semi-voyelle
azgenaggay (*azgen* + *aggay*) : semi-occlusif.

Si l'on considère le monème *azgen* comme un lexème à part entière, ce qu'il est habituellement dans la langue, les deux unités précédentes peuvent être analysées comme deux exemples de composés construits sur le modèle (très peu productif) suivant :

lexème + lexème.

¹ Basset (André), 1940. – *Quatre études de linguistique berbère*. – Journal asiatique, juillet-décembre 1940. – 161-291.

² Ce préfixe sera allégé en *azn-* dans l'*Amawal* : *aznaggay* (semi-occlusif), *aznayri* (semi-voyelle).

Mais le recours au sens montre bien que *azgen* n'entre ici en composition que comme préfixe, sur le modèle français *semi-* / *hémi-*.

Le préfixe *sn-* (connaître, savoir) :

Le formant *sn* est tiré de la racine pan-berbère *ssn* : savoir, connaître ; c'est avec ce même signifié qu'il entre en composition en position de préfixe. Il contribue à former les termes qui servent à désigner les sciences.

Un seul exemple est à relever dans *Tajerrumt* :
tasnilsit (linguistique) : *sn* (savoir, connaître) + *iles* (langue).

Le préfixe privatif *ar / ur* :

Ce préfixe est tiré de la particule *ur* de la négation. Dans *Tajerrumt*, il a valeur de privatif et se rencontre dans les composés suivants :

arawsan (neutre) : *ar-* (privatif) + *tawsit* (genre) ;
arbadu (indéfini) : *ar-* (privatif) + *tabadut* (définition) ;
armeskil (invariable) : *ar-* (privatif) + *ameskil* (variable) ;
arusrid (indirect) : *ar-* (privatif) + *usrid* (direct) ;
urmir (aoriste) : *ur-* (privatif) + *imir* (instant).

Dans le lexique traditionnel, *ar / ur* se rencontre sous la forme apparentée *war* en position de préfixe (valeur : privatif). Dans certains parlers ce morphème adjectif est très vivant. C'est le cas par exemple en chleuh ainsi que dans les parlers du Maroc central, où par ailleurs, contrairement au kabyle, le féminin correspondant *tar* est également attesté :

war lfaytet : inutile ;
war tarwa : infécond ;
war ddnub : innocent ;
war ađu : inodore ;
war lhecmat : insolent ;
war tawuri : sans travail, non occupé ;
war lahl : sans famille.
etc.

En kabyle, par contre, on ne le rencontre que dans le composé *warisem* : *war* (privatif) + *isem* (nom) (l'annulaire, celui qui n'a pas de nom),

ainsi que dans quelques syntagmes dans le rôle de préfixe privatif :

war tinzar : sans "nez" (sans honneur) ;
war nnfēε : sans utilité ; inutile ;
war lexsem : sans bon sens ;
(laz d) war imezzuyen : "la faim n'a pas d'oreilles" ;
war sseed : malchanceux (sans chance) ;

war tagmaɣ : celui qui n'a pas de frères ;
werǧin : jamais (*wer* + *ǧin*)
war tuymas : sans dents (que l'usage ordinaire a perdu
 mais récupéré en « *yir tuymas* » : *yeɣtak Rebbi irden i war / yir tuymas*).

Par l'usage fréquent et presque systématique qu'elle en fait, *Tajerrumt* redonne vie au morphème *war*, réactivant ainsi une unité et une fonction en nette perte de vitesse¹ :

- *snat talɣiwɪn* : *yiwet s "i"*, *tayed war "i"* = deux formes : l'une avec "i", l'autre sans "i" (p. 40) ;
- *talya war "i"* : forme sans "i" (p. 40) ;
- *war tiyri* : sans voyelle (p. 72) ;
- *war tanzeyt* : sans préposition (p. 105) ;
- *war amyag* : sans verbe (p. 108).
- *war asg°et* : sans pluriel.

Dans *Tajerrumt*, le morphème *war* tend à remplacer l'emprunt arabe *mebla* (sans, privé de), mais la substitution n'est pas systématique :
 - *mebla amagrad* : sans voyelle initiale (p. 84).

Dérivation verbale

"Actif-Transitif" s-

<u>Verbe dérivé</u>		<u>Forme simple</u>	
<i>siley</i>	: former	<i>aley</i>	: être formé
<i>ssefti</i>	: conjuguer	<i>fty</i>	: être conjugué
<i>ssemres</i>	: employer	<i>mres</i>	: être employé
<i>sselkem</i>	: faire suivre	<i>lkem</i>	: suivre
<i>sserti</i>	: assimiler	<i>rty</i>	: abîmer
<i>suddem</i>	: dériver	<i>uddum</i>	: s'égoutter
<i>zzenzey</i>	: être spirant	<i>nzey</i>	: tirer
<i>senfali</i>	: exprimer	<i>nfali</i>	: être exprimé

¹ Dans l'usage actuel (néo-littérature, écrits « modernes ») obsédé par la chasse aux emprunts d'origine arabe, il y a cependant abus d'utilisation de *war* versé au remplacement systématique de *mebla* (sans) y compris en position pré-verbale : *mebla ma yeswa* → *war ma yeswa / war yeswa* (sans boire). Cet usage ne correspondant pas du tout aux fonctions traditionnelles de préfixe privatif adjectif : *war* est toujours suivi d'un nominal.

"Passif" tt-

<u>Verbe dérivé</u>	<u>Forme simple</u>
<i>ttwiley</i> : être formé	<i>aley</i> : être formé
<i>ttemres</i> : être employé	<i>mres</i> : être employé

Dérivés complexes

Un seul cas (ms-) : *mserti* : s'assimiler l'un l'autre.

Dérivation nominale à base verbale

Tajerrumt contient de nombreux exemples de dérivation nominale à base verbale. Les sous-catégories suivantes sont toutes représentées : nom d'action verbal, nom concret, nom d'agent, nom d'instrument, adjectif.

Nom d'action verbal (N.A.V.)

<u>N.A.V.</u>	<u>Base verbale</u>
<i>tuffra</i> (interrogation)	<i>ttfer</i>
<i>asentel</i> (subordination)	<i>ssentel</i>
<i>aserwes</i> (comparaison)	<i>sserwes</i>
<i>tamsertit</i> (assimilation)	<i>mserti</i>
<i>taseftit</i> (conjugaison)	<i>ssefti</i>
<i>tuqqna</i> (coordination)	<i>qqen</i>
etc.	

Nom concret

<u>Nom concret</u>	<u>Base verbale</u>
<i>addad</i> (état)	<i>bedd</i>
<i>talya</i> (forme)	<i>aley</i>
<i>amaris</i> (emploi)	<i>mres</i>
<i>asuddim</i> (dérivé)	<i>suddem</i>

Nom d'agent

<u>Nom d'agent</u>	<u>Base verbale</u>
<i>ameggay</i> (sujet)	<i>eg</i> (mettre, faire, être)
<i>amyag</i> (verbe)	<i>eg</i> (mettre, faire, être)
<i>amernu</i> (adverbe)	<i>rnu</i> (ajouter)
<i>ameskan</i> (démonstratif)	<i>sken</i> (montrer)
<i>amqim</i> (pronom)	<i>qqim</i> (s'asseoir, prendre place)

<i>amaɣɣar</i> (interrogatif)	<i>ɣɣer</i> (quémander, supplier)
<i>azegg°ar</i> (antécédent)	<i>zwir</i> (devancer)
<i>analkam</i> (conséquence)	<i>lkem</i> (suivre)
etc.	

Nom d'instrument

<u>Nom d'instrument</u>	<u>Base verbale</u>
<i>asemmad</i> (complément)	<i>mmed</i> → <i>smed</i> (compléter)

Adjectifs

<u>Adjectif</u>	<u>Base verbale</u>
<i>imsenned</i> (apparenté)	<i>senned</i> = s'appuyer
<i>imsentel</i> (subordonné)	<i>sentel</i> = dissimuler
<i>amaɣɣar</i> (interrogatif)	<i>ɣɣer</i> = quémander
<i>ameskan</i> (démonstratif)	<i>skem</i> = montrer

<u>Adjectif</u>	<u>Base verbale</u>
<i>ussid</i> (tendu)	<i>ssed</i> = tasser
<i>uddis</i> (composé)	<i>ddes</i> = combiner
<i>aggay</i> (occlusif)	<i>awey</i> = freiner
<i>azenzay</i> (spirant)	<i>nzey</i> = tirer, étirer

Dérivation nominale sur base nominale

<u>Dérivé</u>	<u>Base nominale</u>
<i>amawal</i> (lexique)	<i>awal</i> (parole, mot)
<i>imekred</i> (trilitère)	<i>kraɖ</i> (trois)
<i>anamek</i> (sens)	<i>amek</i> (comment)

Ces trois cas sont construits par préfixation des marques *am* / *im* / *an* du nom d'agent à des bases nominales.

Néologie sémantique

<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens néologique</u>
<i>afeggag</i>	ensouple	radical (un)
<i>arbib</i>	beau-fils	adjectif
<i>tazelya</i>	pièce	particule
<i>tiyri</i>	appel, voix	voyelle
<i>tuqqna</i>	attacher (NAV)	coordination
<i>udem</i>	visage	personne (gram.)
<i>ufay</i>	gros	emphatique

<i>ineṭṭgen (tiyri)</i>	"qui parle"	pleine (voyelle)
<i>talqaft</i>	osselet (<i>alqaf</i>)	radicale (une)
<i>ticcewt</i>	corne (<i>iccew</i>)	parenthèse
<i>ticcet</i>	ongle (<i>iccer</i>)	apostrophe

Emprunts externes (arabes)

<i>tunṭiqṭ</i> :	syllabe
<i>taxtimt</i> ¹ :	désinence (suffixe).

Suffixes nominaux

Les suffixes suivants ont été utilisés dans la formation de certaines unités nominales.

Suffixe -an d'adjectif :

arawsan : neutre

udmawan : personnel

Signalons ici l'inexistence de base verbale pour les adjectifs *arawsan* et *udmawan*. Les deux unités sont construites à partir de bases nominales (*tawsit* = genre ; *udem* = personne).

Suffixe -i (-ay) d'adjectif :

agejdi : principal

aḥerfi : simple

unti : féminin

Quelques substantifs sont également construits avec le suffixe -i (-ay) : *ameggay* : sujet ; *azgenayri* : semi-voyelle.

Suffixe -aw (adjectifs, substantifs) :

ibaw : négatif

ilaw : affirmatif

tibawt : négation

tigawt : action

tilawt : réalité

Les deux premières unités sont des adjectifs, les trois autres sont des substantifs. Ce suffixe est attesté ordinairement dans la construction de certains féminins, mais il est plutôt rare : *ameksa* (berger) ; *tameksawt* (bergère).

¹ *taxtimt* (désinence) est utilisé concurremment avec le terme *tahrayt* d'origine touarègue.

inebgi (invité) ; *tinebgiwt* (invitée).

Dans les cinq exemples précédents, on peut supposer aussi que le suffixe *-aw* joue un rôle compensatoire, les racines lexicales utilisées étant des racines monolitères.

Les adverbes

*fô*¹ : entièrement ; *nemgar*² : au contraire
srid : directement ; *yer tra n...*³ : au gré de...

Abréviations

On trouve en page 8 de *Tajerrumt* la liste des abréviations utilisées par l'auteur :

<i>atg...</i>	(<i>ar tigma</i>)	:	etc...
<i>dm.</i>	(<i>udem</i>)	:	personne (grammaticale)
<i>gd.</i>	(<i>yugda</i>)	:	-id- être égal
<i>G.M.</i>	(<i>gret tamawt</i>)	:	N.B. (nota bene)
<i>gt.</i>	(<i>asg^oet</i>)	:	pluriel
<i>hf</i>	(<i>aherfi</i>)	:	simple
<i>ly</i>	(<i>talya</i>)	:	forme
<i>ll.</i>	(<i>ilelli</i>)	:	libre
<i>m.</i>	(<i>amalay</i>)	:	masculin
<i>md.</i>	(<i>amedya</i>)	:	exemple
<i>ml.</i>	(<i>imal</i>)	:	futur
<i>n^o</i>	(<i>uṭṭun</i>) ⁴	:	numéro
<i>nt.</i>	(<i>unti</i>)	:	féminin
<i>z</i>	(<i>ilem</i>)	:	vide
<i>rm.</i>	(<i>urmir</i>)	:	aoriste
<i>rw.</i>	(<i>arawsan</i>)	:	neutre
<i>rz.</i>	(<i>amaruz</i>)	:	annexion
<i>sd.</i>	(<i>ussid</i>)	:	tendu
<i>sf.</i>	(<i>asuf</i>)	:	singulier
<i>w2,</i>	(<i>wis sin,...</i>)	:	deuxième...
<i>ws.</i>	(<i>tawsit</i>)	:	genre
<i>xf.</i>	(<i>ixf</i>)	:	chapitre
<i>z.</i>	(<i>zret</i>)	:	voir

¹ Ce terme introduit « ô », phonème et graphème. On peut parler ici de néologie phonologique ; cet adverbe est cependant la seule unité concernée, et Mammeri ne fait pas figurer la lettre « ô » dans l'alphabet qui accompagne son ouvrage.

² On trouve la forme *nemgal* dans l'*Amawal*.

³ Voir Partie 2, chapitre 1.

⁴ L'auteur reconduit ici l'abréviation française *n^o*. Situation hybride où *uṭṭun* est un néologisme berbère dont l'abréviation est empruntée au français.

<i>zr.</i>	(<i>izri</i>)	:	passé
<i>lu</i>	(<i>amezwaru</i>)	:	premier.

Les abréviations représentent une nouveauté pour la langue berbère ; *Tajerrumt* est à notre connaissance la première publication à en donner une liste et à en user.

Au niveau de la forme, les abréviations sont obtenues par réduction des signifiants des termes auxquels elles sont destinées à servir de substituts. En général, l'abréviation ne garde tout au plus que deux consonnes radicales. Les voyelles ne sont pas toujours éliminées (*atg...* (*ar tigma*) = *etc.*). Il n'y a cependant pas de règle précise, et la forme de l'abréviation reste en partie conventionnelle, même si elle doit tenir compte d'un certain nombre de considérations pratiques :

- avoir un signifiant qui renvoie à celui du terme qu'elle remplace ;
- éviter toute homonymie avec d'autres abréviations.

Tajerrumt utilise aussi des symboles universels comme n° (à lire *uṭṭun* : numéro) et \emptyset (à lire *ilem* : vide). Certains symboles mathématiques (= ; \neq ; +) sont également insérés dans l'ouvrage, mais l'auteur n'indique pas comment ils doivent être réalisés oralement en berbère¹ :

p. 80 : *tibawt* = *tilawt* (forme négative = forme affirmative) ;

p. 81 : *zr.* \neq *rm.* (passé \neq aoriste) ;

p. 29 : *asg^oet s textimt* + 2 *temlley* (pluriel à désinence + double alternance).

L'usage des néologismes dans *Tajerrumt*

Grammaire berbère rédigée en berbère, *Tajerrumt* utilise évidemment les néologismes qu'elle propose : termes de spécialité, néologismes à vocation plus générale, abréviations :

Di teqbaylit ger waggay d uzenzay illa lxilaf di lmenteq, ulac-it deg-unamek. Degmi ur mxallafen ara di tira². (En kabyle, entre le (phonème) occlusif et le (phonème) spirant existe une différence phonétique, il n'en existe pas quant au sens. Ils sont pour cela notés de la même façon).

L'exemple ci-dessus, qui contient les termes techniques *aggay* (occlusif), *azenzay* (spirant) ainsi que le néologisme *anamek* (sens), contient

¹ On pourrait proposer *gdu* pour le symbole = ; *gred* pour \neq ; et *rmu* pour +.

² Page 17.

aussi des termes d'origine arabe : *lxilaf* (différence), *lmenṭeq* (prononciation) etc.

Cet exemple n'est pas une exception, il illustre au contraire la règle : les néologismes mis à part, *Tajerrumt* fait appel aux ressources les plus ordinaires de la langue. En matière lexicale plus précisément, il n'y a ni chasse à l'emprunt ni purisme.

Voici, à titre d'illustration, quelques termes d'origine arabe relevés dans le texte du manuel :

aneṣli (d'origine), *dayem* (toujours), *lxilaf* (différence), *lmenṭeq* (prononciation), *seu* (avoir), *tisserbee* (quatrième), *hseb* (compter), *ishil* (être facile), *beddel* (changer), *amkan* (place, endroit), *ḥulfu* (ressentir), *bnadem* (quelqu'un), *meḥsub* (c'est-à-dire), *bdu* (commencer), *qlil* (peu), *lqanun* (règle), *weḥhedsen* (seuls), *bin* (paraître), *cbu* (ressembler), *n lexxer* (au moins), *xtem* (se terminer), *lmal* (animaux), *lbeḍ* (quelqu'un), *edel* (s'ajuster), *iqder* (il est possible), *lyir* (autre), *tineqqiṭ* (point), *tixxamin* (chambres), etc.

Même des emprunts pour lesquels ont été prévus des substituts néologiques continuent d'être employés : (le néologisme correspondant est indiqué entre parenthèses) :

<i>tbee</i>	(<i>lkem</i>)	:	suivre
<i>lqanun</i>	(<i>alugen</i>)	:	règle
<i>lxilaf</i>	(<i>tamezla</i>)	:	différence
<i>cbu</i>	(<i>rwes yer</i>)	:	ressembler.

D'autre part, en plusieurs endroits, l'auteur de *Tajerrumt* a choisi la périphrase, au lieu de faire appel à des néologismes pourtant déjà disponibles dans le fichier qui allait donner naissance à l'*Amawal*. Ainsi, pour dire *une chose concrète*, l'auteur n'utilise pas le néologisme *akmam* (concret) de l'*Amawal*, mais la périphrase : (*tayawsa tin iwumi ara ḥulfu bnadem* (une chose que l'on peut sentir, ressentir...)) ;

- De même, *une chose abstraite* est rendue au moyen de la périphrase : (*tayawsa tin d-iṭxeṭṭiren kan di lbal* (une chose qui ne peut être perçue que par l'esprit...)), qui évite de recourir au néologisme *amadwan* (abstrait) du même *Amawal*.

Ce recours à la périphrase illustre le souci de préserver la transparence du texte, en évitant le recours abusif aux néologismes¹.

¹ Une leçon que devraient méditer les adeptes du purisme lexical !

Homonymie avec des termes ordinaires.

Quelques cas d'homonymie avec des termes ordinaires peuvent être relevés parmi les néologismes de *Tajerrumt*. Ainsi :

- *addad* (état) : homonymie avec le terme *addad* : chardon à glu, appartenant à plusieurs parlers, dont ceux du Maroc central (Taïfi, 1992 : 51) ; et le kabyle¹.
- *aggay* (groupe) et *aggay* (joue, bajoue, machoire) (Taïfi, 1992 : 100 et 171) ;
- *tasyunt* (conjonction, revue) et *asyun* (corde, corde en alfa) : chleuh et Maroc central : (Taïfi, 1992 : 194) ;
- *azenzey* (Nom d'action verbal de *zzenzey* : être spirant) et *azenzey* (canine, boutoir, défense) en chleuh (Jordan, 1934 : 51) ;
- *amawal* (lexique) et *amawal* (voile) en touareg (Cortade, 1985 : 555). Le même terme *amawal* désigne une *tresse de palmier* en chleuh.
- *amaɣɣar* (interrogatif) et *amaɣɣar* (mendiant).

Mais cette homonymie ne dérange pas, un terme ordinaire pouvant recevoir un sens spécialisé à l'intérieur d'une discipline.

Conclusion

Vue sous l'angle de la néologie lexicale, *Tajerrumt n tmaziyt* représente historiquement la première terminologie berbère de spécialité. Elle constitue également la première tentative d'intervention massive sur le lexique, par un apport relativement important (environ 180 termes) d'unités destinées à couvrir les besoins d'un domaine précis de la connaissance : la grammaire.

La méthode utilisée consacre celle déjà observée au premier chapitre : démarche pan-berbère pour la recherche des termes et des racines, avec une très forte domination du trio touareg-kabyle-chleuh, dérivation verbonominale, composition, emprunts externes.

Mais *Tajerrumt* ne se contente pas de mettre à contribution le système traditionnel de formation des unités lexicales ; elle innove en plusieurs points par :

- la proposition et l'utilisation d'abréviations qui contribuent à gérer le texte en servant de substituts à des termes de grande fréquence d'utilisation ;
- la revivification par l'usage d'unités en perte de vitesse (préfixe privatif *war* en contexte syntagmatique) ;

¹ Mais le mot n'est pas signalé dans le dictionnaire Dallet.

- mais surtout l'introduction de préfixes inédits destinés à générer des séries (*sn* = -logie ; *azgen* = semi, hémi, demi).

De toutes les productions néologiques présentées dans ce travail, *Tajerrumt* se distingue nettement par la qualité des unités lexicales produites : les néologismes sont en effet et pour la plupart très fortement motivés par la bonne proportion de racines pan-berbères, le respect des schèmes lexicaux et des règles de dérivation, le recours fréquent à la néologie sémantique, la contribution honorable des parlers du nord malgré le poids du touareg.

De plus, *Tajerrumt* apporte un élément méthodologique et pratique essentiel en fournissant la preuve concrète que la création néologique ne signifie ni chasse à l'emprunt ni purification du lexique. Le texte du manuel ne se prive pas de recourir aux emprunts ordinaires de la langue ; quelques termes techniques sont même tirés de racines arabes.

Prélude à d'autres travaux de modernisation du lexique, *Tajerrumt n tmaziyt* ouvre le chantier infini des terminologies de spécialité. Nul doute qu'elle constitue à ce jour la terminologie berbère de spécialité la mieux circonscrite et la plus achevée.

Annexe 2

**Origine dialectale des néologismes de *Tajerrumt*,
notes complémentaires et chiffres récapitulatifs**

Le tableau ci-dessous donne l'origine dialectale des néologismes de *Tajerrumt*. Le repérage des termes et des racines a été fait à partir des documents lexicographiques suivants :

- le *dictionnaire* Dallet pour le parler kabyle ;
- le *lexique français-touareg* de Cortade pour le touareg ;
- le *vocabulaire français-berbère* de Destaing, le *dictionnaire berbère-français* de Jordan, les *éléments de vocabulaire chleuh* d'Isabelle de Saporita pour le parler chleuh ;
- le *dictionnaire* de Taïfi pour les parlers berbères du Maroc central ;
- le *dictionnaire* de Delheure pour le mozabite ;
- le *dictionnaire* français-chaouia de Huyghe ;
- les *notes de lexicographie berbère* de René Basset, ainsi que les *notes ethnographiques et linguistiques sur le parler berbère de Timimoun* pour les parlers du Gourara.

Pour un terme donné, ce tableau ne signale le plus souvent qu'une seule origine dialectale. Il est évident, cependant, que la réalité est beaucoup plus complexe, les racines lexicales d'où sont tirés les néologismes pouvant appartenir simultanément à plusieurs parlers, voire à d'autres aires dialectales n'ayant pas fait ici l'objet de dépouillements lexicographiques.

Il en découle en particulier que les chiffres récapitulatifs donnés à la suite du tableau n'ont qu'une valeur indicative.

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
acku	parce que	chleuh
addad	état	pan-berbère
adlis	livre	Gourara ¹
afeggag	radical (un)	kabyle
aferdis	unité	touareg
agejdi	principal	kabyle
agemmay	alphabet	chleuh
aggay	occlusif	touareg ²
aggay ³	groupe	touareg
aḥerfi ⁴	simple	Maroc central, kabyle
ajemmal	collectif	emprunt arabe
ajentaḍ	emprunt	kabyle
akafu	chevron	chleuh
akud	temps	kabyle
aley	se former	touareg
(tṭwiley)	être formé	touareg
(siley)	former	touareg
ales	répéter	pan-berbère
alyu	avertissement	touareg
allal	instrument	touareg - kabyle ⁵
alugen	règle	touareg
amagrad	voyelle initiale	kabyle
amayun	participe	pan-berbère
amalay	masculin	touareg
amaris ⁶	emploi	touareg
amaruz	annexion	kabyle
amassay	relatif	touareg
amatar	indice, index	touareg

¹ Voir la note n° 1, page 96.

² Base verbale : *awey* (arrêter, empêcher de passer, freiner). Les occlusives supposent une fermeture du chenal expiratoire ; le passage de l'air s'en trouve bloqué, freiné.

³ Mammeri emploie aussi le féminin *taggayt* qui en touareg signifie *collection* (Cortade, 1985 : 106).

⁴ *aḥerfi* est attesté en kabyle et dans les parlers du Maroc central avec le sens suivant : sec, sans condiments.

⁵ La racine verbale *all* de ce terme signifie *aider, soutenir*. En kabyle, la forme simple est très peu employée (Dallet, 1982 : 436), mais la racine se rencontre dans quelques dérivés nominaux : *amalal* (aide, personne qui aide, qui secourt), *asalel* (étai, soutien, tuteur), *tasalelt* (pieu, piquet, tuteur). La même racine a servi par ailleurs à créer d'autres néologismes : *tamilalt* (mutuelle, entraide), *tallalt* (aide), *allal* (moyen). Voir l'*Amawal*.

⁶ Dans l'*Amawal*, *amaris* désigne un employé, et *tamrest* un emploi.

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
amaṭṭar	interrogatif	pan-berbère
amawal	lexique	pan-berbère
amazlay	particulier, propre	touareg - chleuh ¹
amḍan	nombre	touareg
amedya	exemple	kabyle ²
ameggay ³	sujet	pan-berbère
amenzay	principe	kabyle ⁴ - touareg
amernu	adverbe	kabyle
ameskan	démonstratif	kabyle
ameskil	variable	touareg
amezruy	histoire	pan-berbère ⁵
amqim	pronom	pan-berbère
amyag ⁶	verbe	pan-berbère
amyay	réciproque	pan-berbère
anaḍ	impératif	touareg
analkam	conséquence	touareg
anamek	sens	kabyle
anyi	vélaire	pan-berbère
anmeyru	correspondant	touareg
	antécédent	
arawsan	neutre	touareg

¹ La racine verbale *zly* du nom d'agent *amazlay* est attestée en touareg (Cortade, 1985 : 373 et 479) et en chleuh (Jordan, 1934 : 155). Elle signifie : *séparer, enfiler, être différent*.

² *amedya* : terme rare, mais encore usité en Kabylie, toujours précédé de l'auxiliaire de prédication *d* : *d amedya* = par exemple. Ce terme ne figure dans aucun dictionnaire, mais on peut relever, en page 489 du Dallet, un mot de forme et de sens proches : *amegda* = cancans, racontars... ; *amegda* semble être une altération de *amedya*.

³ En mozabite et en berbère de Ouargla, *timegga* désigne une *action*. A la même famille appartiennent les néologismes *ameggi* (agent, acteur) (*Amawal*) et *ameggay* (sujet).

⁴ *amenzay* (principe). La base verbale *nzy* (*inhi* en touareg) de ce néologisme, bien que très peu employée, figure dans le dictionnaire Dallet (p. 590) ; elle signifie : *aborder en priorité, faire passer le premier*. *amenzay* appartient au même champ morpho-sémantique que *amenzu* = ce qui vient en premier, nouveau-né, prémices.

⁶ *amezruy* (histoire) est tiré du verbe *zri* (passer, faire passer). Voir, par exemple, (Dallet, 1982 : 958).

⁷ *amyag* est utilisé aussi comme adjectif : *isem amyag* = nom verbal (nom d'action verbale).

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
arbadu	indéfini	chleuh ¹
arbib	adjectif	kabyle
armeskil	invariable	touareg
arusrid	indirect	kabyle
asekkil	lettre	touareg
asemmad	complément	pan-berbère
asenfel	réciproque	Gourara
asentel	subordination	pan-berbère ²
aserwes	comparaison	touareg - chleuh
asg ^o et asmil ³	pluriel classe	pan-berbère touareg
asnin	bilitère	pan-berbère
assay ⁴	relation, rapport	touareg
assway ⁵	factitif	pan-berbère
asuddim ⁶	dérivé	kabyle
asuf	singulier	touareg
asumer	proposition	touareg
aṭṭway	passif	pan-berbère
azegg ^o ar	antécédent	pan-berbère
azegzul	abréviation	pan-berbère
azellum	forme dérivée	kabyle ⁷ - touareg
azenzay	spirant	chleuh

¹ *tabadut* désigne une *borne définitoire* en chleuh ; *arbadu* (indéfini) en est tiré par préfixation du privatif *ar*.

² Les bases verbales simple *ntel* (être sous le couvert de, être caché, abrité) et dérivée *ssentel* (mettre sous, dissimuler, abriter) sont attestées en touareg (Cortade, 1985 : 328), en chleuh (Jordan, 1934 : 97) et en kabyle (Dallet, 1982 : 581).

³ *asmil* (classe) est d'origine touarègue où il signifie *groupe (groupe d'animaux)*, (Cortade, 1985 : 260). Dans l'*Amawal*, le même terme désigne tout à la fois *une promotion, une classe* (p. 29) et *une comète* (p. 77). Par ailleurs, *asmil* partage avec *taserkemt* le sens de *classe* (p. 77).

⁴ *assay* (relation, rapport) figure dans le lexique de Cortade (p. 287 ; base verbale *asey*, p. 442) avec le sens de *jonction*.

⁵ *assway* : nom d'action du verbe *ssway* (endommager, ravager, gâter, dévaliser) (Dallet, 1982 : 599), dérivé en *s-* de la forme simple *ay* (prendre, acheter, subir, parcourir, coûter). La base simple *ay* aurait connu antérieurement la forme *awey*, ce qui expliquerait la résurgence du phonème *w* dans la forme dérivée *ssway* et, par ailleurs, dans le substantif *tawayit* (malheur). L'hypothèse d'une forme antérieure *awey* pourrait être étayée par la forme touarègue *ahey*.

⁶ L'*Amawal* proposera *azellum* pour traduire *dérivé*. Le terme *azellum* figure aussi dans *Tajerṛumt*, mais avec le sens particulier de *forme dérivée*.

⁷ En kabyle, le verbe *zlem* signifie *regarder de travers, loucher*. Voir (Dallet, 1982 : 943).

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
azgenayri	semi-voyelle	pan-berbère
fô	entièrement	touareg
(ur...fô)	pas du tout	touareg
fti	se conjuguer	kabyle
(ssefti)	conjuguer	kabyle
gg° et	être nombreux	pan-berbère
ibaw	négatif	touareg
ifeḍ	infini	touareg - chleuh
ilaw	affirmatif	touareg
ilelli	libre	touareg
ilem	vide	kabyle
imal ¹	futur	chleuh - touareg
imekreḍ	trilitère	kreḍ : trois
imesli	son	pan-berbère
imsenned	apparenté	kabyle
imsentel	subordonné	pan-berbère
iswi	but	kabyle
ixf	chapitre	pan-berbère
izri	passé	pan-berbère
lkem	suivre	touareg - chleuh
llelli	être libre	touareg
maca	mais	chleuh
mres	s'employer	touareg
(ttemres)	être employé	touareg
(ssemres)	employer	touareg
rwes yer	ressembler à	chleuh - touareg
sḍulli	être nécessaire	touareg
senfali	exprimer	touareg
slid	excepté	touareg
srid	directement	kabyle
sselkem	introduire, régir	touareg
sserti	assimiler	touareg
(mserti)	s'assimiler	touareg
suddem	dériver	kabyle
suref	excuser, pardonner	touareg

¹ *imal* (futur) : en kabyle, ce monème ne se rencontre que dans les formes composées *simmal*, *semmal*, *simma* (de plus en plus ; plus... plus...) (Dallet, 1982 : 779). Tel n'est pas le cas en chleuh (*ar imal* = l'an prochain (Jordan, 1934 : 39)) et en touareg où la base verbale *mâl* est attestée (*awettay wa d-imâlen* = l'année prochaine (Cortade, 1985 : 25)). Le monème *imal* figure comme formant dans un autre néologisme : *imalas* (*imal* + *ass*) = semaine (*Amawal* : 36).

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
tafekka	corps	touareg
tafelwit	tableau	Gourara
taggara	terminaison	kabyle
taggayt	catégorie	touareg
tayara	qualité	touareg
tahrayt	désinence	touareg
tajerrumt ¹	grammaire	chleuh
talya	forme	touareg
talqaft	radicale (une)	kabyle
tamaceyt	langue touarègue	touareg
tamedyazt	poésie	chleuh - Maroc central
tamentilt	cause	touareg
tamlellit	alternance	kabyle - touareg
tamrawt	dizaine	touareg
tamsertit	assimilation	touareg
tanfalit ²	expression	touareg
tanila	direction	touareg
tantala ³	dialecte	chleuh
tanzeyt ⁴	préposition	chleuh
tayerma	civilisation	pan-berbère
yer tra n	au gré de...	chleuh - touareg
targalt	consonne	kabyle
taseftit	conjugaison	kabyle
tasyunt ⁵	conjonction	pan-berbère

¹ "Entre tous les termes nouveaux, ou simplement peu fréquents, le plus remarquable est sans doute celui du titre lui-même. *Tajerrumt* n'est pas tout à fait une innovation. C'est le terme dont se servent les talebs en Kabylie pour désigner la grammaire. Mais il se trouve que celui-là n'a pas seulement valeur opératoire, il est aussi symbolique. C'est dans le principe un emprunt à l'arabe, où *ğarrumiyya* désigne la grammaire composée par Ibn Ağarum au XIV^{ème} siècle. Mais *Ağarum* lui-même est la transcription arabe du nom berbère de l'auteur qui était *agurram* : le marabout, le clerc. Si bien que, par son titre même, *Tajerrumt n Tmaziyt* par delà les siècles renoue avec la tradition" (F. Wabdelkader, préface à la réédition de 1988).

² Ce terme est d'origine touarègue (Cortade, 1985 : 373) où il signifie *parole magique*.

³ Ce terme signifie *jargon* en chleuh (Destaing, 1938 : 161).

⁴ Ce néologisme est probablement tiré de la base verbale *nzey* (attirer, tirer, éti-rer) attestée en chleuh (Jordan, 1934 : 98). Le rapport sémantique entre cette base verbale et le néologisme résiderait alors dans la propriété d'attraction qu'exercent les prépositions sur les nominaux ou leurs substituts.

⁵ Dans l'*Amawal*, *tasyunt* désigne aussi une *revue*.

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
tasmekta ¹	quantité	touareg
tasnilsit	linguistique	pan-berbère (iles)
tasureft	exception	touareg
tatrat	moderne	Siwa ²
tawinest	phrase	touareg
tawtilt	condition	touareg
tazegnaggayt	semi-occlusive	azgen +aggay (touareg)
tazelya ³	particule	chleuh
tazrawt	étude	mozabite
tazzwara	début	pan-berbère
tibawt	négation	touareg
ticcert	apostrophe	pan-berbère
ticcewt	parenthèse	pan-berbère ⁴
tidersi	minorité	pan-berbère
tigawt	action	pan-berbère
tig ^o ti	majorité	pan-berbère
(di teg ^o ti)	le plus souvent	pan-berbère
tiyri	voyelle	pan-berbère
tilawt	réalité	touareg
timeyri	lecture	pan-berbère
timezri	aspect	pan-berbère
timmarewt	parenté	pan-berbère
timsislit	phonétique	kabyle
tuntiqt	syllabe	emprunt arabe
tuqqna	coordination	pan-berbère
tussna	science	pan-berbère
tutlayt	langue	chaoui

¹ La racine *kt* de ce substantif rend les notions de *quantité*, de *mesure* etc. On la retrouve en kabyle dans le composé *annekt* (combien, quelle quantité), ainsi qu'en chleuh dans le composé *anneck* (Jordan, 1934 : 37). De la racine *kt* sont tirés d'autres néologismes : *tusnakt* (mathématique) (*Amawal* : 61 et 106).

² *atarar* signifie *nouveau* dans le parler de Siwa (Basset (R.), 1890 : 72). Voir aussi le verbe *atarar* (suivre, poursuivre) (Dallet, 1982 : 827).

³ *tazelya* : Ce terme appartient au parler chleuh où il signifie : *pièce, plaque de métal décorant la crosse d'un fusil*. Le syntagme *tazelya n idmaren* désigne la *clavicule* (Jordan, 1934 : 136). Il y a hésitation, dans *Tajerrumt*, quant à la forme du pluriel : *tizelyin* (p. 87), *tizelyiwin* (p. 103).

⁴ Le terme est attesté sous des formes diverses : *icc*, *iccew*, *isk* (corne). En kabyle, la forme *isk* ne se rencontre qu'en toponymie (*ixf n-yesk* → *ixf ggesk* : extrémité de la corne = pic montagneux, à Agouni-Gueghrane). Le sens de *parenthèse* est obtenu par métaphore.

<u>Néologisme</u>	<u>Sens</u>	<u>Origine</u>
tuṭṭra	interrogation	pan-berbère
uddis	composé	touareg
udem	personne	pan-berbère
udmawan	personnel	pan-berbère
ufay	emphatique	kabyle
ugar	plus que	pan-berbère
unti	féminin	touareg
urmir	aoriste	pan-berbère
usrid	direct	kabyle
ussid	intensif, redoublé	kabyle
uṭṭun	numéro	touareg
war	sans	pan-berbère
zri	passer	pan-berbère
zzenzeɣ	être spirant	chleuh

Chiffres récapitulatifs

- touareg (Ahaggar) : 43 %
- pan-berbère : 24 %
- kabyle : 20 %
- chleuh : 8%
- autres : 5% (Maroc central, Gourara, mozabite, chaoui, arabe).

Chapitre 4

L'Amawal

L'Amawal est un lexique bilingue (berbère-français et français-berbère) de termes nouveaux traduisant des notions abstraites, techniques ou, plus généralement, modernes.

Il se compose de deux parties équivalentes : une partie berbère-français et une partie français-berbère. Il comprend aussi, rédigés par Mouloud Mammeri mais non signés¹, une préface en kabyle ainsi qu'une préface et un avertissement en français².

Il a été élaboré dans les années 1972 à 1974 à Alger par une équipe de jeunes chercheurs, sous la direction de M. Mammeri.

1. Aspects sociolinguistiques

Caractéristiques générales

L'Amawal n'est pas la première expérience d'intervention sur le lexique berbère, mais celles qui l'ont devancé sur ce terrain n'ont eu ni la même envergure ni les mêmes répercussions.

Plusieurs raisons font en effet que *L'Amawal* peut être considéré comme la référence principale, centrale, de la création lexicale berbère, malgré, ces dernières décennies, la diversification des pôles de création et l'élaboration de terminologies de plus en plus spécialisées qui déplacent, sur le plan quantitatif mais non sur celui de la méthode, les équilibres des années 1980.

Les créations lexicales du milieu des années quarante³ répondaient à des besoins ponctuels et limités, imposés par les seules nécessités de la

¹ Dans le document d'origine ronéoté à Alger en 1974 et la première édition faite par la Coopérative Imedyazen de Paris, en 1980.

² Dans la dernière réédition en date, celle de 2008 faite par le CNRPAH d'Alger, le nom de Mammeri a été ajouté aux deux préfaces, mais l'*Avertissement* n'a été repris qu'en partie.

³ Partie 2, chapitre 1.

composition poétique ; il n'y eut point, en amont de ces créations ou parallèlement à elles, de projet concret plus vaste d'aménagement du lexique.

L'intérêt que le *Bulletin de l'Académie berbère*¹ a accordé à la néologie ne procédait pas, lui non plus, d'une quelconque démarche d'ensemble concernant le lexique.

Enfin, les néologismes de *Tajerrumt n tmaziɣt*² ne concernent pour la plupart qu'une seule spécialité : la grammaire.

L'ambition de l'*Amawal* est toute autre. Ce travail est historiquement le premier à avoir identifié de manière explicite un certain nombre de besoins généraux de la langue berbère en matière lexicale, et tenté d'y répondre de façon massive (1940 termes environ).

Les besoins ciblés par l'*Amawal* sont les besoins en termes modernes. L'*Amawal* contient par exemple des termes appartenant aux terminologies de plusieurs disciplines des sciences humaines (sociologie, sciences politiques, économie, droit, administration) et de la grammaire (l'*Amawal* reprend la quasi-totalité des néologismes déjà proposés dans *Tajerrumt*).

C'est dans ces domaines en effet que, pour des raisons historiques, les lacunes du lexique berbère sont les plus nombreuses. Lorsqu'au début des années 1970 naît et prend forme le projet *Amawal*, c'est également dans ces domaines que la demande sociale était la plus pressante, demande travaillée en profondeur par une prise de conscience et une revendication identitaires accrues, ainsi que par le souci de faire accéder l'expression et la communication en berbère à des terrains jusque-là réservés aux grandes langues.

L'*Amawal* propose des termes en grand nombre. On est loin de la vingtaine d'unités introduites dans les années quarante, loin également de la quantité nécessairement limitée de termes spécialisés contenus dans *Tajerrumt*. Mettre en circulation une quantité importante de néologismes peut bien sûr modifier le paysage lexical de la langue, à tout le moins en certains de ses domaines d'expression (littérature moderne, journalisme, l'écrit de façon générale), cela peut également induire à terme des changements dans tout le système linguistique.

¹ Partie 2, chapitre 2.

² Partie 2, chapitre 3.

De plus, l'*Amawal* ne se contente pas de dresser une liste de néologismes. S'il a naturellement recours aux procédures classiques de dérivation et de composition, il propose aussi, et la chose est depuis *Tajerrumt* tout à fait inédite, de nouveaux préfixes et suffixes destinés, en se combinant à des bases lexicales, à générer des séries. A la suite de *Tajerrumt*, l'*Amawal* ambitionne donc d'apporter des modifications d'ordre qualitatif au dispositif même de formation des unités lexicales.

Enfin, l'*Amawal* consacre une démarche basée principalement sur la recherche pan-berbère des termes et des racines avec, on le verra plus loin, une place particulière pour le parler touareg de l'Ahaggar. Cette démarche fera école, elle sera reprise dans l'élaboration d'autres terminologies, de fait elle sera considérée comme la voie royale en matière d'aménagement du lexique.

Les auteurs¹

L'équipe de recherche qui a réalisé l'*Amawal* comprenait quatre membres permanents : Mouloud Mammeri, Amar Zentar (licencié en Anglais), Amar Yahiaoui (ingénieur en Chimie) et Mustapha Benkhemou (ingénieur en informatique). Il faut ajouter à cette liste les participants occasionnels, majoritairement kabyles, consultés au gré de visites rendues au CRAPE² où se déroulaient, entourés d'une certaine discrétion, les travaux.

Les membres permanents de l'équipe sont tous kabyles. M. Mammeri était professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger où il donnait également, en marge, des cours de grammaire et de civilisation berbères³ ; il assurait parallèlement la direction du CRAPE.

Etudiants à l'Université d'Alger, les autres membres de l'équipe, A. Zentar, A. Yahiaoui et M. Benkhemou acquièrent les éléments de base de la grammaire berbère en assistant aux cours de M. Mammeri ; leurs itinéraires

¹ Certaines informations concernant l'*Amawal* m'ont été communiquées par Amar Zentar, membre de l'équipe de recherche (lettres personnelles, avril et juillet 1992) : composition de l'équipe, méthode de travail, documentation utilisée, etc.

² CRAPE : Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques. Devenu par la suite : Centre national d'études historiques (CNEH). Actuellement CNRPAH : Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques.

³ Pour la production berbérissante de Mammeri, voir (Chaker, 1993 : 30).

raires personnels s'inscrivent de façon active et sur la longue durée à l'intérieur de la mouvance berbère, sur les terrains culturel et politique.

Le contexte

Le contexte général dans lequel l'*Amawal* a été réalisé était loin de réunir les conditions nécessaires à un tel projet.

Dans son ensemble, la société algérienne était alors dominée par le monolithisme politique et idéologique. La culture, l'éducation, l'information, d'autres secteurs encore sont peu à peu investis par l'arabisme qui est l'idéologie officielle proclamée. Dans un climat fortement hostile à toute expression libre, la moindre manifestation de la berbéricité fait l'objet en prime de mesures et de pratiques répressives. En matière de politique linguistique, la langue arabe est seule langue nationale et officielle. Il va sans dire que la langue berbère, chose innommable et innommée¹, ne bénéficie d'aucun ancrage institutionnel² ni d'aucun soutien.

A l'intérieur de ce cadre général très nettement défavorable, les cours de berbère de M. Mammeri à l'Université d'Alger représentent une singulière exception. Il n'est pas inutile de rappeler ici ce que furent ces cours, puisque c'est autour d'eux que sera pour ainsi dire fécondée et rendue possible l'élaboration de l'*Amawal*.

Les cours commencent à la rentrée 1965-1966³ et vont se poursuivre jusqu'au mois de juin 1974. La rentrée 1974 voit la mise en place de la réforme de l'enseignement supérieur ; non prévus par cette dernière, les cours sont supprimés. Leur suppression est maintenue malgré une longue lettre adressée par Mammeri⁴ au Ministre en charge de l'Université.

Ces cours n'avaient cependant aucun caractère officiel. Introduits comme par effraction⁵ au sein de l'institution universitaire, ils étaient tolérés mais ne faisaient partie d'aucun cursus et ne pouvaient donner lieu

¹ Voir Chaker (Salem)/Abrous (Dehbia), 1988. - *De l'Antiquité au musée : berbéricité ou... la dimension innommable*. - Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée : 48/49 ["Le monde musulman à l'épreuve des frontières"]. - 173-197.

² Exception faite de la chaîne radiophonique d'Alger.

³ (Galand, 1979 : 10).

⁴ *Uriy-as tabraṭ ... yezzifet*, selon ses propres termes.

⁵ Sous le ministère de Ahmed Taleb, nouveau ministre de l'Éducation nommé par le tout récent Président Boumediène après le coup d'État de juin 1965.

à aucune attestation ni diplôme. Ils se déroulaient généralement en dehors des heures normales de travail et d'étude.

La matière habituelle de chaque cours consistait à noter en caractères latins un texte berbère introduit sous forme de dictée. La notation du texte était ensuite accompagnée de commentaires divers sur la grammaire, l'auteur, le lexique, la littérature, la comparaison inter-dialectale. Le parler kabyle n'était pas le seul parler représenté : des textes en chleuh ou en touareg faisaient l'objet du même travail. Des exercices collectifs de traduction à partir du français donnaient lieu, quelquefois, à l'utilisation de néologismes.

Langue et littérature donc, mais aussi civilisation : durant l'année 1972-1973 par exemple, Mouloud Mammeri consacra plusieurs séances à la société chleuhe.

Les premières ébauches de *Tajerrumt n tmaziyt* sont dévoilées à l'occasion de ces cours, de même que des pièces de poésie et des textes en prose qui seront publiés plus tard dans *Poèmes kabyles anciens* (1980) et *Inna-yas Ccix Muhend* (1989). Les membres de l'assistance, dont les plus initiés ne connaissaient jusqu'alors que le nom et quelques vers de Si-Muħend-u-Mħend¹, voient s'élargir la galerie des géants. Magnifiés jusqu'au mythe, le nom et les pièces du poète Yusef-u-Qasi² sont exhumés et circulent déjà.

Libres de toute contrainte administrative ou pédagogique puisque non officiels, ces cours étaient ouverts à tout le monde. Au petit public des débuts allait succéder progressivement une assistance beaucoup plus nombreuse qui vers les dernières années allait remplir un bon amphithéâtre. L'assistance n'était pas composée uniquement d'étudiants de l'Université. Elle comprenait aussi des chanteurs, des poètes, des animateurs de la chaîne radiophonique kabyle, des enseignants, des personnes venues d'horizons divers. De fait, ces cours étaient très vite devenus le rendez-vous hebdomadaire³ de la mouvance culturelle berbère.

Des activités extérieures aux cours prennent forme parallèlement. Une pièce de théâtre de Kateb Yacine⁴ est traduite et jouée en kabyle à Alger

¹ Poète lyrique kabyle, mort en 1906. Mammeri lui a consacré une étude publiée en 1969 chez Maspéro.

² Poète kabyle du 18^{ème} siècle. Voir *Poèmes kabyles anciens* de M. Mammeri (1980).

³ Bi-hebdomadaire en certaines années.

⁴ *Mohammed, prends ta valise*.

(cité universitaire de Ben-Aknoun), en Kabylie (Tigzirt, Boghni), et même en Tunisie à l'occasion d'un festival universitaire ; de petits bulletins, de facture artisanale et a-légaux, paraissent : *Taftilt* (deux numéros parus) et *Itri*¹ (un numéro) dont les textes berbères sont notés en caractères latins².

Dans le domaine de la production, quelques individualités présentes aux cours attirent l'attention, notamment le poète Mohammed Benhamadouche³ et le poète Abdallah Mohia⁴ qui en 1973 livre déjà sa première adaptation kabyle (*Morts sans sépulture*, de Jean-Paul Sartre : *Mmuten ur n̄ilen*).

Le cours est également fréquenté par des artistes encore en herbe (Idir, Ferhat, Mennad) qui, avec d'autres, contribueront pour beaucoup à donner ses lettres de noblesse à la néo-chanson kabyle. Ecrite par Ben-Mohammed et interprétée par Idir, la célèbre *Baba inu ba* est pour la première fois diffusée sur les ondes en 1973.

Lieu de rencontres fertiles, ces cours de berbère jouèrent donc incidemment un rôle d'*organisateur collectif* : autour du noyau que furent les cours proprement dits gravitaient toute une série d'activités, de projets et de personnes qui allaient peser d'un poids non négligeable sur le processus d'ensemble de reprise en main de la revendication identitaire berbère, sous des formes renouvelées, modernes et tournées vers l'avenir.

C'est dans ce micro-contexte particulièrement porteur que fut réalisé l'*Amawal*.

La diffusion des néologismes

La question de la diffusion des néologismes sera abordée dans la troisième partie de ce travail. Les canaux et les supports à travers lesquels s'est faite et continue de se faire cette diffusion y seront illustrés par des études de cas : la poésie, la chanson, la littérature moderne, le théâtre, la

¹ L'information rapportée par le journal algérien *Le pays* (n° 126, 25-31 mai 1994, p. 8) concernant les fondateurs des bulletins *Taftilt* et *Itri* est erronée. Les deux personnes citées dans le journal ont effectivement collaboré à ces bulletins, mais n'en ont pas été les initiateurs.

² A la même époque paraissait également, à Alger, un autre bulletin (*Itij* = le soleil) utilisant les caractères néo-tifinagh et animé par des personnes proches de l'*Académie Berbère* de Paris.

³ Plus connu sous le nom de Ben-Mohammed.

⁴ Qui prendra plus tard le nom d'auteur de Muḥend-u-Yeḥya.

chaîne radiophonique kabyle, les revues, l'écrit journalistique, les émissions télévisées et l'enseignement.

Ne seront donc mentionnés ici que certains traits spécifiques à *l'Amawal*.

De tous les travaux de néologie berbère, *l'Amawal* est sans conteste et de très loin le plus et le mieux diffusé.

En 1974, à Alger, un tirage limité rend public le résultat du travail sous le titre : *Amawal n tmaziyt tatrart*¹ (Lexique de berbère moderne). Il faut attendre l'année 1980 pour qu'une édition en bonne et due forme en soit faite à Paris², en plusieurs milliers d'exemplaires. Le document est ensuite reproduit de diverses façons, notamment à la faveur des événements de 1980 qui lui donnent un regain d'intérêt. En 1990, une association culturelle de Béjaïa en fait un nouveau tirage de cinq mille exemplaires. Plusieurs réimpressions en ont été faites par la suite, sans parler du piratage éditorial³ ! La dernière édition en date est celle du CNRPAH signalée plus haut (2008).

Au total, plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires de *l'Amawal* ont été mis en circulation.

La mise en circulation de certains néologismes, en nombre limité il est vrai, a en fait commencé avant même la fin des travaux et leur toute première publication.

- A la fin des années 1960, M. Mammeri en glisse déjà quelques-uns dans la préface kabyle des *Isefra*⁴ : *tazwart* (préface), *imedyazen* (poètes), *imaziyen*⁵ (berbères).

- Le *Bulletin de l'Académie berbère*, ainsi qu'il a été vu au chapitre 2 de cette partie, publiait épisodiquement à partir du début des années 1970, des néologismes dont certains provenaient d'Alger.

- Certains termes, généralement (mais pas exclusivement) des fuites d'un *Amawal* encore inachevé, sont lancés de diverses façons : poésie, chanson

¹ *atarar* : ce mot est attesté dans le parler berbère de Siwa où il signifie : nouveau (Basset (R.), 1890 : 72).

² Editions Imedyazen.

³ Dont une édition avec nom d'« auteur », contenant d'ailleurs les mêmes coquilles et autres erreurs d'orthographe que l'édition de 1980. Aucun des quatre ou cinq journaux sollicités alors n'a accepté de publier une pétition-mise au point destinée à dénoncer le piratage.

⁴ (Mammeri, 1969).

⁵ En contexte kabyle, *imedyazen* et *imaziyen* sont des néologismes, ce qu'ils ne sont pas forcément dans d'autres parlers.

moderne, théâtre, émissions radiophoniques. Ce fut le cas par exemple de :

amaziy (berbère), *tagrawla* (révolution), *agdud* (foule / peuple), *tilelli* (liberté), *imnekkam* (envahisseurs), *acengu* (ennemi), *imessefliden* (auditeurs), *tamesbanit* (manifestation).

Quelques discordances apparaissent dans les acceptions ou la forme de certains termes :

- Tel poète utilise le terme *agdud* avec le sens de peuple, l'*Amawal* conservera au même terme son sens traditionnel de *foule*.
- Un chanteur lance le terme *imnekkam* (envahisseurs) qui ne sera pas repris dans l'*Amawal* ; ce pluriel fait d'ailleurs l'objet d'une courte controverse : c'est la forme *imnekkamen* qui est utilisée par un animateur de la radio.
- La même radio tente *tamesbanit* pour dire manifestation, l'*Amawal* retiendra *tameskant*.
- Le *Bulletin* de l'*Académie berbère* propose des termes (*acengu* : ennemi) qui ne figureront pas tous dans l'*Amawal*¹.
- Le petit bulletin *Itri*² publie prématurément quelques termes qui ne seront finalement pas retenus par la version définitive de l'*Amawal* : *ameknaw* (réforme), *aseklam* (littérature), *tanmezla* (contraire), *taršimt* (particule).

Dus pour la plupart au caractère encore provisoire de certains choix, l'*Amawal* se trouvant alors en chantier, ces écarts sont résorbés rapidement et ne produisent véritablement aucun effet.

2. Données linguistiques

Aspects externes

Le lexique proprement dit est composé d'une partie Berbère-Français (pp. 8-65) et d'une partie Français-Berbère (pp. 66-131)³. A quelques détails près, les deux parties sont équivalentes. Dans chacune d'elles les entrées sont faites selon l'ordre alphabétique.

Les noms sont présentés à l'état libre du singulier ; les verbes sont donnés sous le thème d'aoriste simple. Noms et verbes sont généralement suivis, mais pas de façon systématique, de quelques indications morpho-

¹ Voir, au chapitre 2 de cette même partie, des exemples d'écarts entre le *Bulletin* de l'*Académie berbère* et l'*Amawal*.

² *Itri*, janvier 1973, page 4.

³ Les indications de pages renvoient à l'édition de 1980.

syntaxiques : pluriel et état d'annexion pour les noms ; thèmes verbaux et nom d'action verbal pour les verbes. La notation utilisée est la notation usuelle en caractères latins.

La version éditée en 1980 est entachée de nombreuses imperfections d'ordre matériel¹ : erreurs de pagination au niveau des préfaces et avertissement, des erreurs de frappe en nombre, quelques divergences entre les parties berbère-français et français-berbère censées être en tout point équivalentes. Plus d'un lecteur a déjà été induit en erreur par ces imperfections, mais celles-ci restent, il est vrai, sans grande incidence quant au fond.

La méthode de travail

Le choix des termes à créer a été fait de façon purement pragmatique, peut-on lire dans *l'Avertissement* (p. 6). Le témoignage d'un membre² de l'équipe vient confirmer cette affirmation : *nous n'avions pas de liste préétablie de mots à traduire.*

Faut-il comprendre, cependant, que la liste des termes a été faite au hasard, au gré des résultats des dépouillements lexicographiques et des propositions personnelles ? Il convient sans doute de restreindre cette trop grande part d'aléa, et ce pour plusieurs raisons :

- Dès le départ, les membres de l'équipe de recherche se sont fixé comme objectif de produire un *lexique de termes modernes*. Il y avait donc en amont une prédétermination d'ensemble, sinon de détail, quant aux notions à traduire.
- On peut supposer que la liste de ces notions a été fixée progressivement, au fil du travail, des discussions, des ajouts, et même de rencontres plus aléatoires occasionnées par les dépouillements lexicographiques.
- Enfin, sur un plan pratique et nonobstant toute autre considération, *l'Amawal* est relativement complet : à l'usage, la liste produite suffit aux besoins courants en termes modernes.

Pour la création lexicale proprement dite, la démarche utilisée est pan-berbère, en ce sens que théoriquement tous les parlers peuvent être mis à contribution. La préface de *l'Amawal* précise :

¹ Pour le détail, voir (Achab, 1991). Imperfections corrigées en grande partie dans l'édition de 2008.

² Amar Zentar. Lettre personnelle.

Chaque fois qu'un terme existait dans un parler, il a été adopté (exemple: *tanemmirt*¹ = merci). Chaque fois qu'un terme traditionnel de sens concret pouvait servir à rendre une notion abstraite (ou de civilisation) de sens voisin, il a été adopté (exemple : *aneplus*² = magistrat). Quand ni l'un ni l'autre de ces deux procédés n'était possible, on a recouru à la dérivation de formes nouvelles à partir de racines berbères existantes dans l'un des quatorze parlers (exemple : *tagrawla* = révolution, à partir de *griwel* qui a le sens originel du latin *revolvere* d'où a été tiré révolution).

Emprunts internes, dérivation de sens (ou néologie sémantique), dérivation de forme, et composition constituent donc les différents outils de cette méthode.

Des exemples sont donnés ci-dessous, dans l'exposé des procédures de création lexicale utilisées.

La documentation utilisée

La préface de *l'Amawal* signale que seules des sources livresques ont été utilisées³, mais le document ne donne aucune bibliographie.

En matière de lexicographie (dictionnaires, glossaires etc.) la documentation utilisée est pan-berbère et, pour l'époque, complète. Elle provenait pour l'essentiel de la documentation personnelle et des fiches lexicales de M. Mammeri, que les membres de l'équipe appelaient *le fichier central*.

Il faut signaler également que plusieurs parlers berbères étaient familiers à M. Mammeri, qu'il venait de terminer *Tajerɣumt* qui avait naturellement donné lieu à un travail de dépouillement et très probablement à d'autres repérages, et qu'il avait quelques années auparavant apporté sa collaboration au *Lexique français-touareg*⁴ de Jean-Marie Cortade (1967). Enfin, M. Mammeri projetait de réaliser un dictionnaire pan-berbère et y avait travaillé quelque temps⁵.

¹ *Tanemmirt* est tiré du parler touareg de l'Ahaggar.

² Terme tiré du parler chleuh et signifiant : *notable*.

³ Ainsi, *l'Amawal* ne reprend pas les nombreux termes techniques empruntés au français et déjà entrés dans l'usage : *tamacint* (machine), *trisititi* (électricité), *tilifun* (téléphone), *aɣaksi* (voiture, taxi), etc.

⁴ (Cortade, 1985) dans la bibliographie.

⁵ Témoignage personnel.

Le poids du touareg

Le parler touareg de l'Ahaggar, *tamaceyt*, occupe une place particulière dans la démarche néologique de l'*Amawal*.

Le poids du touareg est d'abord un poids méthodologique. Sur le plan lexical, ce parler est considéré comme étant le *plus pur*, le *plus complet*¹ aussi. C'est donc vers lui que se tournent prioritairement des intentions soucieuses de néologie, mais également inquiètes devant la forte proportion d'emprunts externes, généralement d'origine arabe, dans les parlers berbères du Nord. Néologie et purification du lexique : une double attente confiée en grande partie au parler *tamaceyt*.

Signalons au passage que ceci n'est pas sans révéler une ambiguïté de fond : la frontière n'est pas toujours bien établie entre la recherche de termes nouveaux et la chasse aux emprunts.

Par ailleurs, le rôle assigné au parler *tamaceyt* n'est pas sans rappeler dans son principe, parfois dans le détail, celui joué par le grec et le latin dans la formation du lexique français.

Celui-ci provient d'un fonds latin, de termes gaulois ou germaniques, d'emprunts faits au latin écrit, au grec, aux dialectes de France et à diverses langues : langues romanes, langues du Nord, l'arabe, l'hébreu, des langues africaines, des langues de l'Inde ou de l'Extrême-Orient, des langues américaines, l'argot. La dérivation et la composition sont les principales procédures de formation des mots. Dans la composition entrent en jeu de nombreux préfixes, à forte productivité, d'origine latine ou grecque. Enfin, des mots ou des radicaux latins et grecs servent à former de nombreux termes savants.

C'est à une démarche analogue que se livre l'*Amawal* : le touareg va servir effectivement à fournir des unités lexicales toutes prêtes (aux adaptations phonétiques ou morphologiques près), des racines d'où seront tirés des dérivés, ainsi que des éléments lexicaux ou grammaticaux destinés à la composition.

D'autres productions néologiques, le *Lexique de mathématiques* (1984) par exemple², feront appel au touareg pour y puiser en plus des

¹ Termes utilisés dans la préface.

² Partie 2, chapitre 5.

préfixes et autres formants qui seront versés à la création de termes scientifiques ou savants.

Le poids du parler *tamaceyt* est aussi documentaire : le monumental dictionnaire touareg-français du Père Charles de Foucauld en quatre tomes n'a son équivalent dans aucun autre parler berbère. Une version abrégée en deux volumes en a été faite, et le tout a été complété par le lexique français-touareg de Cortade-Mammeri qui présente de nombreux avantages pratiques pour la consultation : entrées en français, renvois systématiques au dictionnaire d'origine.

Le résultat concret du poids du touareg dans l'*Amawal* est la très forte proportion (65% environ) de néologismes qui en sont tirés.

Evaluation chiffrée

Les chiffres donnés ci-dessous ont été obtenus à partir de la partie berbère-français qui a servi de base au décompte des unités et à l'affectation de celles-ci aux différentes aires dialectales.

Le nombre de néologismes : 1941. Ce nombre tient compte des noms d'action verbaux. Ceux-ci sont généralement donnés sous couvert des verbes respectifs, à la suite des différents thèmes verbaux ; ils ne figurent que rarement comme entrées indépendantes dans le lexique. Ce total se décompose comme suit :

- environ 1600 nominaux (soit 82,4%), dont les noms de nombre 3 à 10 (l'*Amawal* ne donne pas de noms de nombre composés) ;
- 300 verbes (soit 15,5%), dont 165 formes simples et 135 dérivés ;
- une vingtaine d'adverbes, quelques expressions, quelques abréviations, quelques unités appartenant à la grammaire.

Origine dialectale

L'origine dialectale des termes et des racines utilisés par l'*Amawal* se répartit comme suit :

- touareg (Ahaggar) :	65%
- pan-berbère :	13%
- kabyle :	10%
- chleuh :	10%
- autres ¹ :	2%.

¹ Mzab, Gourara, Chaoui, Ghadamès, Chenoua, emprunts externes : arabes et français.

Ces pourcentages indiquent à grands traits les contributions relatives des différents parlers aux néologismes de l'*Amawal*. Ils ne sont pas, cependant, d'une précision absolue, pour les raisons déjà évoquées au chapitre précédent (appartenance simultanée à plusieurs parlers, etc.). Ces chiffres illustrent en particulier le poids imposant du touareg et, à l'autre extrémité, la part insignifiante laissée à l'emprunt externe. Ces deux constats convergent pour révéler, dans la démarche de l'*Amawal*, une forte propension au purisme lexical.

Les procédures de création lexicale utilisées

L'emprunt interne (exemples) :

- parler touareg :
abnabak (incognito) ; *tadyert* (élite) ; *agaraw* (lac) ; *agim* (millier) ;
ayanib (stylo) ; *tafekka* (corps) ; *tamentilt* (cause) ; etc.

- pan-berbère :
agellid (roi) ; etc.

- parler kabyle :
acercur (cascade) ;
abayur (profit, avantage) :

Ce terme ne figure pas dans le Dallet avec le sens qui lui est donné ici (profit, avantage), sens attesté dans le proverbe kabyle : *ayen d-ikkan seg-usayur d abayur* (ce que l'on peut tirer de la vente du fourrage sec est pur bénéfice).

zzunzu (inaugurer) :

Ce verbe dérivé ("Actif-Transitif") figure dans le Dallet (pp. 590 et 951) : *zzunzu* : *frotter d'huile*. La forme simple y est également signalée (p. 590) : *unzu* : *être frotté d'huile (ustensile de cuisine) pour éviter prise*.

Le Dallet ne mentionne pas les sens suivants pourtant également attestés en kabyle : *unzu* : être entamé (d'un vêtement neuf, jamais porté, on dit : *uread yunza*) ; *zzunzu* = entamer, inaugurer (par exemple : porter un vêtement neuf la première fois).

La relation entre ces derniers sens et ceux signalés dans le Dallet peut résider dans l'existence de rites propitiatoires d'inauguration (frotter d'huile) à contenus pratiques et symboliques.

etc.

- parler chleuh : *imalas* (semaine) ; *dderfi* (émanciper, affranchir) ; *slek* (conquérir) ; *agummu* (fruit) ; *tamsirt* (leçon) ; *aybalu* (source) : Ce terme est également attesté en toponymie : Bir-Ghabalou, en Algérie.

etc.

- parler du Gourara-Touat : *adlis* (livre) ;
- parler mozabite : *akerwa* (patron, maître) ; *tazrawt* (étude) ; *tanfust* (histoire, exploit) ;
- parler chaoui : *tutlayt* (langue), substantif tiré du verbe *ttutlay* (parler). Cette forme est à rapprocher du verbe kabyle *mmeslay* (parler).
- parler du Chenoua (à l'ouest d'Alger) : *tayda* (pin), également attesté en kabyle.

La dérivation de sens (néologie sémantique)

La dérivation de sens consiste à élargir les acceptions de vocables ordinaires, généralement de sens concret, à les spécialiser à l'intérieur d'une discipline ou à leur donner des significations abstraites.

<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens néologique</u>
abandu ¹	(voir note)	enclave
abelkam	poussière	atome
afeggag	ensouple	radical (nom)
agdil	voile	écran
ayenja	louche, cuiller	concave
akabar	groupe	parti politique
amyar	vieux	doyen
tagejdit	poutre, colonne	éditorial
tameddurt	vie	biographie
afyul	grand et gros	caricature
ameksa	berger	éleveur
ttway	être affecté	passif
acayaḍ	vapeurs	excédent
amyid	vassal	prolétaire
atrar	nouveau	moderne
etc.		

¹ Dallet, p. 29 : *abandu* : chose située dans la propriété d'un autre et réservée lors d'un partage ou d'une vente : propriété immobilière indépendante du sol ; chose vendue ou empruntée et qu'on garde.

Dans le parler kabyle, *abandu* est un terme isolé, sans autre famille morpho-sémantique que lui-même. Mais la racine verbale du mot se retrouve dans les parlers du Maroc central : *bend* : être délaissé, négligé, manquer de soins... (Taïfi, 1992 : 21).

La dérivation de forme

La dérivation verbale :

L'*Amawal* contient environ 300 verbes. Parmi les 165 formes simples recensées, la classe de schème verbal

$c_1c_2ec_3$

est la plus représentée (61 cas) : *blel* (être parfait) ; *dbel* (administrer) ; *ḍyer* (voter) ; *ḍleg* (décorer) ; *ḍwes* (être en bonne santé) ; *gber* (contenir) ; etc.

Cette classe verbale est ordinairement majoritaire dans les parlers berbères.

Les autres classes de verbes sont pour la plupart représentées dans l'*Amawal* ; certaines d'entre elles ne contiennent que quelques unités :

- schème c_1c_2u : *dru* (participer à un repas) ; *gru* (découvrir) ; *gzu* (comprendre) ; *klu* (peindre) ; *rdu* (accuser) ; *zbu* (résister) ;

- schème $c_1uc_2ec_3$: *̣yunej* (être concave) ; *rured* (être rapide) ; *suref* (pardonner) ; *fugel* (être célébré) ;

- schème C_1ec_2 : *dded* (relier) ; *ggez* (menacer) ; *lley¹* (annoncer²) ; *̣̣ter* (interroger) ; *ddes* (être ordonné, organisé ; combiner) ;

- schème $c_1eC_2ec_3$: *derrer* (souligner) ; *gellel* (être en retard) ; *̣ewwey* (se rebeller) ; *wennet* (commenter) ;

- etc.

Enfin, l'*Amawal* introduit un thème verbal d'aoriste simple inconnu en kabyle :

- schème ca : *ba* (être absent).

Dérivation en s- ("Actif-Transitif") :

90 dérivés en s- (dont les extensions s + nom) : *sderfi* (émanciper, affranchir) ; *sdiwen* (dialoguer) ; *ṣdulli* (être nécessaire) ; *segrew* (assembler) ; *segriwel* (révolutionner) ; *sekyed* (examiner) ; etc.

Dérivation en tt- ("Passif") :

4 cas : *̣̣teṃyed* (être prolétarisé) ; *̣̣umazẹy* (être berbérisé) ; *̣̣wadres* (être censuré) ; *̣̣walẹy* (être formé).

Dérivation en n- ("Passif") :

5 cas : *nyiwes* (être planifié) ; *nnegmi* (revendiquer) ; *nnemzel* (être unanime) ; *nnermes* (être en contact) ; *nnezwi* (être diffusé) ;

Dérivation en m- ("Passif") :

¹ sens ordinaire : *lécher*.

² *lyet* : annoncer (parler touareg).

7 cas : *mmazeγ* (être berbérisé) ; *mmeyru* (être voyellé) ; *mmelyu* (être informé) ; *mmendi* (être joyeux) ; *mmhez* (être évolué) ; *mmiḍwel* (être dévoué) ; *mmuzeg* (être spécialisé) ;

Dérivation en m- ("Réciproque") :

5 cas : *mmezli* (différer l'un de l'autre) ; *mmizwer* (être ordonné) ; *msideγ* (être parallèle) ; *mtawi d...* (se mettre d'accord avec) ; *mzernen* (s'agresser l'un l'autre, polémiquer) ;

Dérivation complexe :

13 cas :

- *msifeḍ* (faire ses adieux, se quitter) ; *msisi* (convenir, s'allier à) ; *mserti* (s'assimiler l'un l'autre) ; *msetlel* (être solidaire) ;
- *mnekni* (s'équilibrer) ;
- *nnesmed* (être crédité) ;
- *ssemnekni* (équilibrer) ; *semmezri* (succéder) ; *smizzwer* (ordonner) ;
- *snefru* (arbitrer) ; *snesmed* (créditer) ; *snezzgem* (réfléchir) ; *snirem* (explorer).

La dérivation nominale sur base verbale

Le nom d'action verbal (N.A.V.) :

Ordinairement, on peut associer plusieurs formes différentes (mais apparentées) de nom d'action verbal à un verbe donné ; l'*Amawal* ne revient à chaque fois qu'une seule de ces formes ; on y trouve par conséquent autant de noms d'action verbaux que de verbes (300 environ).

Statistiquement, le schème de nom d'action verbal

$ac_1c_2ac_3$

est le plus représenté (une soixantaine de cas), pour la simple raison que le schème verbal correspondant

$c_1c_2ec_3$

est le plus fréquent.

Nom concret :

tutlayt (langue) ; *tazγelt* (température) ; *tadersi* (minorité) ; *izen* (message) ; *tagrest* (hiver) ; *tikkest* (extrait de texte) ; *afaris* (produit) ; etc.

Adjectif :

Les adjectifs de l'*Amawal* sont pour la plupart construits sur des bases nominales au moyen des suffixes *-an* et *-i(ay)* ;

- suffixe -an : (40 cas environ) : *agdudan* (républicain), (sur base nominale : *agdud* (groupe, foule)) ; *adaslan* (sanitaire) ; *amadwan*¹ (abstrait) ; *udmawan* (personnel) (base nominale : *udem*) ; *ussnan* (scientifique) ; etc.

- suffixe -i : *abelkami* (atomique) ; *afaray* (progressif) ; *amdanay* (nostalgique) ; *anyi* (vélaire) ; *araray* (rentable) ; *azdukli* (communiste²) ; *alyawi* (formel) ;

- de nombreux adjectifs sont construits au moyen des préfixes du nom d'agent (ici *am-* et *an-*) : *amagday* (démocratique) ; *amensay* (traditionnel) ; *amerni* (vaincu) ; *amenzu* (primaire) ; *anarray* (méthodique) ; *anabay* (absent) ;

- Une dizaine d'adjectifs sont construits au moyen du suffixe -w : *ayelnaw* (national) ; *ayraw* (vocalique) ; *almessaw* (familial) ; *amendaw* (constitutionnel) ; *amihaw* (dangereux) ; *anezzaw*³ (dense) ; *angawi* (matériel) ; *ibaw* (négatif) ; *ilaw* (affirmatif).

Ce même suffixe, ordinairement très peu utilisé, se rencontre également dans de nombreux substantifs de l'*Amawal* :

amidaw (collègue) ; *amusnaw* (sage) (nom et adjectif) ; *asfaw* (éclairage), *tameşkiwt* (édification) ; *inaw* (discours) ; *massaw* (messieurs) ; *tayersawt* (sacrifice) ; *takessawt* (élevage) ; *talsawit* (humanisme) ; *tamsiwt* (demoiselle) ; *tamendawt* (constitution) ; *tanhawt* (décadence) ; *tarennawt* (victoire) ; *tigawt* (action) ; *tilawt* (réalité) ; *timerniwt* (augmentation) ; *tirawt* (écrit) ; *tazrawt* (étude) ; *tanawt* (flotte) ; *tazniwt* (propagande).

- On relève enfin d'autres formes d'adjectifs : *abyas* (courageux) ; *azital* (ambitieux).

Nom d'agent (environ 350) :

Les noms d'agent représentent une bonne proportion des nominaux de l'*Amawal* (22%). Les préfixes de nom d'agent (*am-*, *an-*, *im-*, ainsi que les féminins correspondants : *tam-*, *tan-*, *tim-*, *tin-*) sont tous représentés, mais de façon très inégale : le préfixe *am-* est le plus sollicité (plus de 160 cas), suivi de *an-* (70) et de *tam-* (féminin) (une trentaine).

¹ Base verbale : *dwen* (être abstrait).

² Le substantif correspondant (un communiste) est rendu dans l'*Amawal* par *azduklan* qui est construit au moyen du suffixe d'adjectif -*an* ; *azduklan* est un exemple, calqué sur le modèle français, de substantivation d'une forme adjectivale.

³ Base verbale *zzay* < *zday* (être lourd).

- Préfixe am- :

amaddad (relieur) ; *ameynas* (militant) ; *amayras* (martyr) ; *amaklas* (enregistreur) ; *amaraw* (parent) ; *amarir* (joueur) ; *amsafeg* (aviateur) ; *amaray* (secrétaire) : homonymie avec l'adjectif-nom d'agent *amaray* : amoureux.) ;

amaru (écrivain) : l'usage a "corrigé" cette forme en *amyaru*, plus euphonique ;

amli (propriétaire) : la base verbale (*li* = avoir, posséder) n'est pratiquement plus vivante en tant que telle en kabyle (elle l'est dans d'autres parlers), mais on la rencontre dans le participe *ilan* et le substantif *ayla* (propriété). De cette même base est tiré le néologisme *tanemla* : socialisme. etc.

- Préfixe an- (devant radicale labiale) :

anafag (aérodrome) ; *anagbar* (contenant) ; *analkam* (conséquence) ; *anabađ* (gouvernement) ; *anesyamu* (conseiller) ; *anesmad* (crédeur) ; etc.

- Préfixe tam- (féminin) :

tameddurt (vie, biographie) ; *tameskant* (manifestation) ; *tamsetna* (protectorat) ; *tamsertit* (assimilation) ; *tamsiwla* (diction) ;

tameyda (prolétariat) : sur base nominale : *amyid* (sens néologique : prolétaire) ;

tamşuka (structure) : Base verbale : *eşk* : construire, édifier. De cette même base sont tirés les néologismes (synonymes) *timeski* et *tameşkiwt* (édification).

etc.

- Préfixe im- :

imedreg (mystérieux) ; *imeswi* (hydraulique) ; *imgilli* (assermenté) ; *imsismeđ* (réfrigérateur) ; *imsentel* (subordonné) ; etc.

- Préfixe tim- (féminin) :

timeyri (cours) ; *timelwi* (leadership) ; *timmarewt* (parenté) ; *timezri* (aspect) ; *timsislit* (phonétique) ; etc.

- Préfixe tan- (féminin) (devant radicale labiale) :

taneffigt (soupape) ; *tanefrut* (arbitrage) ; *tanemla* (socialisme) ; etc.

- Préfixe tin- (féminin) (devant radicale labiale) :

tinneflrest (magistrature) ; *tinnyi* (criminalité).

A ces noms d'agent s'ajoutent les termes construits sur le schème¹

ac₁eC₂ac₃ :

aderras (censeur) ; *ademmas* (économiste) ; *adeqqar* (votant) (la base verbale *ḍyer* appartient au parler touareg. Voir aussi *tadyert* (élite). ; *afer-ran* (électeur) ; *ayewway* (rebelle) ; *akeffad* (prolifique) ; *alellam* (libéral) ; *aredday* (accusateur) ; *areggas* (imitateur) (la base verbale de ce nom d'agent est *rwes* : ressembler.) ; *aremma* (terroriste) ; *ařemmas* (entrepreneur) ; *awennat* (commentateur) ; *azedday* (apposé) ; *azeffan* (comédien).

Nom d'instrument :

Les noms d'instruments relevés dans l'*Amawal* sont construits au moyen des préfixes *as-*, *is-*, et *tas-* :

- Préfixe as-

asafag (avion)
 asagen (port)
 asanay (observatoire)
 asanen (escalier)
 asebdad (statue)
 asebgas (équateur)
 asefk (cadeau)
 asekkil² (caractère d'écriture)
 aselkin (certificat)
 asemmad (complément)
 asensu (hôtel)
 aserdil (prêt)
 asestan (anezzarfu)
 ((juge) d'instruction)
 asexsay (pompier)
 asg^oet (pluriel)
 asya (achat)

Base verbale

afeg (s'envoler)
 gen (dormir)
 anni (voir, regarder)
 anen (monter)
 bedd / bded (être debout)
 bges (se ceindre)
 efk (donner)
 klu (peindre)
 lken (certifier)
 mmed (être complet)
 ens (passer la nuit)
 rḍel (prêter)
 sesṭen (interroger)
 xsi (être éteint)
 gg^oet (être nombreux)
 aγ (acheter, prendre...)

- Préfixe is-

isirew (matrice)

Base verbale

arew (procréer, engendrer)

¹ W. Vycichl a montré que ce schème n'est pas totalement emprunté à l'arabe : des cas de formation indiscutablement indigènes sont attestés dans les parlers orientaux (Djerba, Nefoussa...) :

areggay (charbonnier) < *rg(y)*. (En kabyle, *tirgin* signifie *braises*).

aferrad (balayeur) < *fred* (balayer).

² La base verbale en serait *klu* : peindre (parler touareg).

- Préfixe <i>tas-</i>	<u>Base verbale</u>
taseftit (conjugaison)	fɪ (conjuguer)
taseyrut (proclamation)	ɣer (appeler)
tasyunt (conjonction, revue)	ɣn / qqen (attacher, lier)
etc.	

Dérivation nominale sur base nominale

Adjectifs obtenus à partir de bases nominales :

<u>Adjectif</u>	<u>Base nominale</u>
amiran (actuel)	imir (instant)
amegday (démocratique)	agdud (groupe)
agdudan (républicain)	agdud (groupe)
amawan (marginal)	tama (côté, marge)
etc.	

Noms abstraits obtenus à partir de bases nominales :

<u>néologisme</u>	<u>Base nominale</u>
tamirt (actualité)	imir (moment)
tigduda (république)	agdud (groupe)
tagelda (monarchie)	agellid (roi)
tameɣda (prolétariat)	amyid (vassal)
tugdud (démocratie)	agdud (groupe)

tugdud (démocratie) est tiré de *agdud* (groupe, foule). Il possède un homonyme dans l'*Amawal* : *tugdud* (égalité) qui, lui, est tiré de la base verbale touarègue *gdu* qui signifie *être égal*.

Extension des préfixes *am-* et *an-* à la classe nominale :

Dans la dérivation nominale sur base verbale, *am-* et *an-* sont habituellement utilisés comme préfixes de nom d'agent. Dans les exemples ci-dessous, ils sont utilisés comme préfixes de noms d'agent sur base nominale. Cette extension de procédures de dérivation sur base verbale à la classe nominale est déjà attestée dans le lexique traditionnel :

amsebrid (passant) : *ams-* ("agent") + *abrid* (chemin)
amsedrar (montagnard) : *ams-* ("agent") + *adrar* (montagne)

am- + base nominale :

amawal (lexique) : *am-* ("agent") + *awal* (mot, parole...) ;
amesdis (semestre, sizain) : *am-* ("agent") + *sdis* (six) ;

*amḍif*¹ (sentinelle, gardien) : *am-* ("agent") + *tiḍaf* (garde) ;
amesfara (progrès) : *ams-* ("agent") + *afara* (progrès) ;
tamesyara (objectivité) : *tams-* ("agent") + *tayara* (qualité, manière...) ;
amsekrar (chimiste) : *ams-* ("agent") + *akarur* (sorcellerie, pratique secrète superstitieuse à intention magique (Dallet, 1982 : 414)) ;
 etc.

an- + base nominale :

anaful (actionnaire) : *an-* ("agent") + *aful* (part, petite partie) ;
anamek (sens) : *an-* ("agent") + *amek* (comment) ;
anemgal (contraire) : *an-* ("agent") + *mgal* (contre) ;
anezwu (climat) : *an-* ("agent") + *azwu* (air) ;
anmideg (croisé) : *an-* ("agent") + *amideg* (croix) ;
anesbayur (riche) : *ans-* ("agent") + *abayur* (profit, bénéfice...) ;
anesdabu (autorité) : *ans-* ("agent") + *adabu* (pouvoir) ;
 etc.

Il y a quelquefois chute de la voyelle initiale du nominal, ce qui en facilite la soudure avec le préfixe.

Extension du morphème *s-* ("Actif-Transitif") à la classe nominale :

Ce procédé est également attesté dans le lexique traditionnel :

- *siwel* (parler, appeler, raconter) : *s-* ("Actif-Transitif") + *awal* (mot, parole...).

On relève dans l'*Amawal* :

	<u>Base nominale</u>
sseklu (reboiser)	aseklu = arbre ;
sdiwen (dialoguer)	tadiwennit (interview) ;
sfikel (argumenter)	afakul (argument) ;
sihil (programmer)	ahil (programme) ;
sineḍ (varier)	nniḍen, iḍen (autre) ;
sugen (imaginer)	tugna (image) ;
suneḍ (donner des ordres)	anaḍ (impératif) et tanaḍ (décision) ;
suneḡ (dessiner)	unueḡ (dessin).
smessi (agiter)	amussu (mouvement) ;
sbadu (définir)	tabadut (définition) ;
sseylen (nationaliser)	aḡlan (nation) ;
sseyrem (civiliser)	tayerma (civilisation) ;
asmazay (berbérisant)	amaziy (berbère).

¹ *anḍaf* en chleuh.

Cette extension du préfixe *s-* peut être considérée comme une procédure de dérivation verbale sur base nominale :

s- + nominal = verbe dérivé "Actif-Transitif"

La préfixation

- Préfixe *bu-* (1 seul cas) (valeur : qui a la propriété de...)
abumezleg (néfaste) : *bu-* + (m)*zleg* (être tordu...).

- Préfixe *b...-* (2 cas) (valeurs : petitesse, péjoratif...) :
abalmud (écolier) ; *aberdud* (arrière-garde).

- Préfixe *ar-* ou *war-* (privatif) (9 cas) :
arawsan (neutre) ; *arazal* (chapeau) ; *arbadu* (indéfini) ; *armeskil* (invariable) ; *armezzul* (illogique) ; *arusrid* (indirect) ; *tarawsa* (neutralité) ; *urmir* (aoriste) ; *warisem* (anonyme).

La composition : (2 cas)

- *akmani*, *ak^omani* (partout) : *ak^o* (tout, tous) + *mani* (où)
- *alyagdud* (mass-média) : *lyet* (informer) + *agdud* (foule, masse).

Dans ce second exemple, le verbe et le nom sont tronqués respectivement de la finale *-t* et de la voyelle initiale *a-*.

Ce cas de composition sur le modèle

verbe + nom

est le seul recensé dans l'*Amawal* ; les autres modèles de composition

lexème + lexème

n'y sont pas représentés.

Les nouveaux¹ formants

- *ger²* (inter-) (2 cas)
agraylan (international) : *ger* + *aylan* (nation)
agrakal (méditerranée) : *ger* + *akal* (terre)

- *zri* (-isme) (7 cas)

Suffixe tiré de la racine verbale *zer* (voir, savoir) et introduit par l'*Amawal* pour traduire les suffixes français *-isme* et *-iste* :

¹ Certains de ces formants sont déjà attestés en tant que tels dans la langue (*ger* ; *yir* ; *aw*) ; ils ne sont donc pas tout à fait nouveaux, mais l'*Amawal* contribue à en revivifier l'usage.

² Le préfixe *ger-* a déjà été introduit dans les années 1940 (Partie 2, Chapitre 1). Il est également attesté dans quelques rares vocables ordinaires et en toponymie.

adaslazri (dogmatisme) ; *ayelnazri* (nationaliste) ; *ayeznazri* (rationnaliste) ; *ingezri* (matérialiste) ; *tayelnazri* (nationalisme) ; *tayeznazri* (rationalisme) ; *tangezri* (matérialisme) ;

La même racine *zer* a par ailleurs servi à construire : *amezray* (théoricien), *azrayan* (théorique) ; *tizri* (théorie).

- *man* (suffixe) (4 cas, dont un verbe)

-*man* sert à traduire le préfixe *auto-* :

adrasman (auto-censure) ; *afrekman* (auto-gestion) ; *agucelman* (auto-détermination) ; *frekmen* (autogérer).

L'*Amawal* introduit le formant *-man* en position de suffixe. Ce formant sera repris dans d'autres travaux de néologie berbère (Le *lexique de mathématiques*, le *vocabulaire de l'éducation* de Boudris) en position de suffixe ou de préfixe.

- *sn-* (-logie) (4 cas), en position de préfixe.

Tiré de la racine verbale *ssn* (savoir, connaître), *sn-* entre dans la formation des noms de sciences ; il traduit en particulier le suffixe *-logie* :

tusnakt (mathématique) (nom) : *sn-* (savoir) + *ket* (mesurer) ;

usnak (mathématique) (adjectif).

tasnakta (idéologie) : *sn-* (savoir) + *takti* (idée) ;

asnaktan (idéologique).

Ce formant entre en conflit d'homonymie avec le préfixe

sn- (bi-)

tiré du nom de nombre

sin (deux)

et introduit ultérieurement (1984, *Lexique de mathématiques*).

- *zar-* (pré-) (1 cas) (< *zwr* : devancer, être premier...)

azarmezruy (préhistoire) : *zar-* (pré-) + *amezruy* (histoire).

Dans ce composé, *amezruy* est tronqué de sa voyelle initiale.

- *zn-* (semi-) (2 cas) (< *zgn* : moitié) :

La forme de ce préfixe "corrige" celle introduite précédemment dans *Tajerrumt n tmaziyt* (*azgen-*) (Chapitre 3).

aznaggay (semi-occlusif) : *zn-* (semi) + *aggay* (occlusif)

aznayri (semi-voyelle) : *zn-* (semi) + *tiyri* (voyelle).

- *aw*¹ (2 cas)

Le préfixe *aw-* est utilisé avec le sens de : fils de, qui a la propriété de...

awmani (parlementaire), à partir de : *amni* (parlement)

awlal (marin), à partir de : *ill* (mer).

- suffixe *-un* (1 cas) (valeur : diminutif) :

ageldun (prince), à partir de *agellid* (roi).

- *yir-* (mal-) (1 cas) :

tirmeggit (délit, "mauvaise action") : *yir-* (mauvais) + *timegga* (action, dans les parlers du Mzab et de Ouargla).

yir / gr (mauvais) est attesté dans la composition traditionnelle ; ainsi, en chleuh :

agarmezzul (malchanceux) ;

agarsegg°as ("mauvaise année" = année de disette)

En kabyle, *yir* (= mauvais) est connu en contexte syntagmatique (mais voir également le composé *tirwas*) :

yir rgaz (homme mauvais) ; *yir syar* (mauvais bois), *yir qcic* (mauvais garçon).

- (vice-)

anmazul n... : vice-...

L'emprunt externe :

- Emprunts à l'arabe :

taseddart (strophe) ; *aterras* (fantassin) ; *afsax* (éclipse) ; *amecwar* (étape) ;

- Emprunts au français :

ajenyur (ingénieur) ; *timmarksit* (marxisme).

- Divers :

Les adverbes :

- Plusieurs adverbes de l'*Amawal* sont construits sous forme syntagmatique au moyen de la préposition *s* (avec), sur le modèle suivant :

s- + substantif :

s tarrayt (méthodiquement : avec méthode) ; *s ugacur* (par hasard : avec hasard) ; *s umata* (en général) ; *s umyay* (réciproquement) ; *s unemzel* (à

¹ *aw*, *ag* : fils de, qui a la propriété de. En touareg, le monème *ag* est très vivant. Il entre en particulier comme composant dans de nombreux syntagmes. Voir : Chaker (Salem), 1985. - *Ag-* (*agg-*), "fils (de)" (touareg). - Encyclopédie berbère 2. - Aix-en-Provence : Edisud. - 248-249.

l'unanimité) ; *s usehwu* (à l'improviste) ; *s usfari* (progressivement) ; *s tyara tunṣibt* (officiellement : de manière officielle).

L'*Amawal* propose d'ailleurs
s tyara (de façon, de manière...)

comme syntagme générateur d'adverbes :

s tyara + adjectif = adverbe.

- Quelques-uns sont construits sur le modèle :

di (dans, en) + substantif :

di tilawt (réellement, en réalité) ; *di teg^oti* (en majorité) ;

- Quelques autres font intervenir la préposition *n* (de) :
substantif + *n* :

tasmekta n... (environ) : *tasmekta* signifie *quantité* en touareg ; ce terme a pour base verbale *ket* qui signifie : *mesurer* ;

udun n... (moins de...)

ugar n... (plus que...)

- D'autres enfin sont obtenus plus directement, au moyen d'une ou de deux unités :

wellen (volontiers) ; *imira* (actuellement) (qui se décompose en fait en *imir-a* : à cet instant) ; *srid* (directement) ;

- Unités grammaticales :

conjonctions : *maca* (mais) ; *acku* (parce que) ;

prépositions : *ccil n...* (malgré) (*ccil-iw* : malgré moi ; *ccil-ik* : malgré toi ; etc.) ; *mgal* (contre) ; *irit ney mgal-is* (pour ou contre lui) ;

- Expressions figées :

tamara-w (réponse à "bienvenue à...") ;

tawada d wuyal (aller et retour) (*agg^oaḍ t-tuyalin* [*awwaḍ d tuyalin*] traditionnellement, en kabyle) ;

ussan sufen s... (bienvenue à...)

yugel yer... (cela dépend de...).

3. Approche critique

L'approche critique développée ci-dessous ne touche qu'à un certain nombre de traits spécifiques à l'*Amawal*. Les aspects plus généraux communs à l'ensemble des productions néologiques berbères seront abordés dans la quatrième partie de ce travail.

Seront considérés ici quelques aspects externes, et ensuite quelques aspects concernant le contenu.

Aspects externes

Un travail inachevé :

De nombreux indices extérieurs ou de surface montrent que l'*Amawal* n'a pas fait l'objet de relectures et de vérifications serrées avant publication, et qu'il se présente aujourd'hui comme un travail inachevé :

- absence de références bibliographiques ;
- non-indication de l'origine dialectale des néologismes ;
- dans l'édition de 1980, des termes figurant dans la partie Berbère-Français et ne figurant pas dans la partie Français-Berbère. Les corrections ont été faites dans la réédition de 2008.
- inversement, dans l'édition de 1980, des termes figurant dans la partie Français-Berbère et ne figurant pas dans la partie Berbère-Français :
- des choix différents d'une partie du lexique à l'autre :

<u>Berbère-Français</u>	<u>Français-Berbère</u>	<u>Sens</u>
<i>adeblan</i>	<i>adebli</i>	<i>administratif</i>
<i>aglawan</i>	<i>aglawi</i>	<i>horizontal</i>
<i>tazdit¹</i>	<i>tanmegla</i>	<i>opposition</i>
<i>amagan</i>	<i>agmawi</i>	<i>naturel</i>
<i>almessaw</i>	<i>akati</i>	<i>familial</i>

- de nombreux cas d'homonymie² à l'intérieur même du stock néologique :

tussfa : extraction
tussfa : égoïsme

tugdut : démocratie
tugdut : égalité

ayrud : salaire
ayrud : total

tawinest : cercle
tawinest : phrase

tasyunt : conjonction
tasyunt : revue
asmil : promotion
asmil : classe
asmil : comète
tasmilt : commission

anmahal : travailleur
anmahal : ambassadeur
asentel : substance
asentel : sujet (thème)

tanfalit : expression
tanfalit : devise

¹ En fait : *apposition*. Une illustration des nombreuses erreurs de frappe contenues dans l'édition de 1980.

² Surtout dans l'édition de 1980 (et, bien sûr, dans les reproductions qui en ont été faites). Les cas d'homonymie sont moins nombreux dans l'édition de 2008.

<i>aɣlal : constant</i>	<i>tanfalit : formule</i>
<i>aɣlal : recordman</i>	<i>tamunt : évidence</i>
<i>tayara : manière</i>	<i>tamunt : compagnie</i>
<i>tayara : qualité</i>	<i>tammunt : évidence</i>
<i>anessemdu : conseiller</i>	<i>amaray : amoureux</i>
<i>anessemdu : défunt</i>	<i>amaray : secrétaire</i>
<i>amasay : responsable</i>	<i>tamezla : logique</i>
<i>amasay : porteur</i>	<i>tamezla : différence</i>
<i>asadur : consommation</i>	
<i>asadur : profession</i>	

- des sources possibles de confusion, dues à une trop grande proximité phonétique ou morphologique entre certains termes :

<i>anmalay : syndicaliste</i>	<i>senfali : exprimer</i>
<i>anemlay : socialiste</i>	<i>snefli : développer</i>

<i>tamsulta : police</i>	<i>tasyunt : revue, conjonction</i>
<i>tamsetla : gendarmerie</i>	<i>asyun : bijou</i>

<i>tugna : image</i>
<i>amagnu : normal</i>
<i>agnu : problème</i>

- une sur-utilisation de certaines racines qui aboutit à une saturation des possibilités dérivationnelles et à des confusions. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus la "même" racine *ly* (d'origine touarègue) sert à couvrir deux champs sémantiques différents :

<u>racine <i>ly</i> (former)</u>	<u>racine <i>ly(t)</i> (informer)</u>
<i>aley</i> (se former)	<i>alyu</i> (communiqué, avis, avertissement)
<i>aley</i> (former)	<i>selyu</i> (communiquer, informer)
<i>alyawi</i> (formel)	<i>lley</i> (annoncer)
<i>ɥwaley</i> (être formé)	<i>tullya</i> (annonce)
<i>siley</i> (former)	<i>mmelyu</i> (être informé)
<i>talya</i> (forme)	<i>amellay</i> (annonciateur)
	<i>talyut</i> (information)
	<i>amselyu</i> (informateur)

Cette situation, qui concerne aussi quelques autres racines (γrm^1 ; dds^2 , γn), est d'autant plus paradoxale que, globalement, les racines représentées dans l'*Amawal* y sont au contraire sous-utilisées³.

- A l'opposé de la situation précédente, l'*Amawal* sollicite quelquefois plusieurs racines lexicales pour la couverture d'un champ sémantique unique. Cela ajoute à l'isolement des unités produites et conduit à une multiplication des formes contraire au principe d'économie :

fonction, travail : tawuri marin : awlal
travail : amahil marine : tagriwa

coopérer : nmireg défendre : sten
coopération : amedhel défensive : tayensa

foyer, famille : almessi arme : amrig
famille : takat armée : igen
famille : agawes⁴ armement : tazuli
armé (être) : rbeb

- des conflits d'homonymie avec des vocables ordinaires :

<u>Terme</u>	<u>Sens néologique</u>	<u>Sens ordinaire</u>
aneyrum	civilisé	compensation (kabyle)
lley	annoncer	lécher (grossier)
tullya	annonce	lécher (action de)
sentel	objecter	cacher
	subordonner	
amenḍar	délai ⁵	errance (amender)
aley	former	louer, faire des louanges ⁶
izri	passé	chambre au 1 ^{er} étage,

¹ De cette racine sont tirés les termes : *ayaram* (cité), *uyrim* (citadin), *ayerman* (citoyen), *tiqqermi* (citoyenneté), *ayarim* (civil), *tayerma* (civilisation), *aneyrum* (civilisé), *seyrem* (civiliser), *aseyrem* (action de civiliser).

² D'où sont tirés : *ddes* (combiner), *tuddsa* (combinaison), *tiddest* (combine), *tuddsa* (analyse combinatoire), *uddis* (composé), *sudes* (composer), *asudes* (action de composer), *tasudest* (composition), *taddist* (intrigue), *sudes* (intriguer), *taseddast* (syntaxe).

³ Ayant fait le décompte des termes et des racines tirés du parler kabyle, Haddadou établit la moyenne de 2 dérivés par racine et conclut à une sous-exploitation des potentialités dérivationnelles de la racine berbère. (Haddadou, 1985 : 243).

⁴ En fait : *fouille*, et non pas *famille* (erreur de frappe).

⁵ Selon Mammeri, la notion de délai est rendue en kabyle par le mot *tafada*, terme qui figure dans le Dallet (p. 19) avec un sens voisin.

⁶ Parler chleuh (Jordan, 1934 : 28).

<u>Terme</u>	<u>Sens néologique</u>	<u>Sens ordinaire</u>
kred	opprimer	armoire ¹
amekraz	possessif	gratter laboureur

Il n'est pas exclu que *labourer* et *prendre possession* soient liés historiquement : on prend possession d'une terre que l'on défriche, que l'on laboure. Le verbe *krez* signifie *posséder* en touareg et *labourer* dans les parlers du Nord. De ce lien découlerait le sens de *possessif* attribué par l'*Amawal* au terme *amekraz* qui est un nom d'agent construit sur la base verbale *krez* (labourer-posséder). Voir également *azekriz* qui en touareg désigne une parcelle cultivée, ainsi que le néologisme *akruz* : acquisition (*Lexique de mathématiques*)).

Unité vivante dans d'autres parlers, *amekraz* (laboureur) n'est attesté en kabyle que dans la poésie ancienne (Mammeri, 1980).

Quelques problèmes de fond

Les besoins lexicaux que l'*Amawal* s'est proposé de combler ne sont pas explicités de façon précise, même si une assez bonne idée en est donnée par les notions utilisées à des fins définitives : *termes modernes*, *termes abstraits*, *termes de civilisation*. A titre d'exemple, on peut s'étonner de ne pas trouver dans l'*Amawal* de mots pour traduire *modernité* et *identité*, alors qu'y figurent des termes comme *parfum* et *chapeau*.

Les disciplines touchées par l'*Amawal* (sociologie, droit, sciences politiques, grammaire) ne le sont bien évidemment que de façon incomplète, plusieurs autres ne le sont que superficiellement : psychologie, psychanalyse, sciences de l'éducation, sciences administratives, linguistique, philosophie. Sans doute faudrait-il y voir le résultat concret du caractère empirique de la démarche. Peut-être fallait-il délimiter au départ le ou les domaines concernés par la recherche de néologismes, en se fixant des objectifs aussi précis que possible :

- produire une sorte de minimum vital pour répondre à des besoins urgents (option choisie par les auteurs de l'*Amawal*) ;
- ou bien, au contraire, se proposer de couvrir l'ensemble des terminologies des sciences humaines, si bien entendu la vocation de l'*Amawal* était d'inaugurer un projet plus vaste d'aménagement du lexique berbère et d'en constituer le noyau.

¹ Parler chleuh (Jordan, 1934 : 80).

On peut noter aussi une certaine confusion des objectifs, lorsqu'en certains de ses choix l'*Amawal* donne l'impression de chercher en sous-main à répondre à d'autres préoccupations que la néologie, la purification du lexique notamment.

Pour les auteurs de l'*Amawal* en effet, le parler de référence et d'accueil du stock néologique à constituer est le parler kabyle avec son lot d'emprunts arabes. A la recherche de néologismes se greffe alors la quête de termes proprement berbères pouvant se substituer aux emprunts arabes:

tamentilt (cause) et *amɔaf* (sentinelle)
sont par exemple destinés à remplacer, respectivement,
ssebba et *aæssas*.

Parallèlement à la démarche néologique, il y a aussi la tentation de prendre et de noter *tout ce qui est berbère*, indépendamment de besoins préalablement recensés et circonscrits.

Les néologismes de l'*Amawal* sont pour la plupart des unités isolées et souffrent d'un double isolement morpho-sémantique : isolement à l'intérieur du stock néologique constitué, isolement au regard du lexique ordinaire de la langue. Cela est dû principalement :

- à une utilisation incomplète des possibilités dérivationnelles des racines, avec pour résultat concret des familles lexicales sans grande latitude et, par conséquent, une atomisation des unités proposées. A titre d'exemples :

L'*Amawal* donne *tanemmirt* (merci), mais ne propose aucun autre terme, le verbe *snemmer* (remercier) par exemple, qui lui soit formellement apparenté ;

tagrawla (révolution) aurait gagné à être accompagné de la série *griwel* (être bouleversé, chamboulé), *agriwel* (bouleversement), *ssegriwel* (bouleverser, révolutionner), *asegriwel* (bouleversement, révolution) etc., d'autant plus que la racine

grwl,

bien que ne figurant dans aucun dictionnaire, est attestée en kabyle dans les expressions¹ féminines suivantes (qui marquent la surprise, l'étonnement etc. devant un événement malheureux) :

ay agriwel-iw, ay agriwel-inu a yemma !

¹ Expressions tombées aujourd'hui en désuétude et remplacées dans l'usage par : *ay axeşşar-iw !* (ô mon malheur !).

Au terme *agemmay* (alphabet), qui vient du parler chleuh, aurait dû être ajoutée la base

gmi (épeler)

appartenant au même parler, base verbale sur laquelle les procédures de dérivation auraient pu s'exercer pour générer d'autres termes encore, pour traduire, par exemple, *alphabétiser* et *alphabétisation*.

- Les termes proposés ne sont pour la plupart accompagnés ni d'unités sémantiquement proches ni de leurs antonymes : les unes et les autres auraient pourtant contribué à donner plus de consistance et un minimum de structure à la configuration sémantique de chacun des néologismes.

- La prédominance du parler touareg démotive, pour les berbérophones du Nord, la plupart des néologismes qui en sont tirés. En effet, le choix du parler touareg de l'Ahaggar, *tamaceyt*, comme ancrage principal de la démarche de l'*Amawal*, n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes :

- Le recours à ce parler est motivé par des considérations subjectives et idéologiques. Il traduit en particulier une recherche de pureté (retrouver *le vrai berbère*), une quête des origines, il ressemble à un pèlerinage destiné à laver la langue (du Nord) de trop d'emprunts quelquefois vécus comme autant de souillures.

- Au niveau démographique, à l'échelle du monde berbérophone, ce parler est largement minoritaire. Par conséquent, le poids trop grand qui est le sien compromet quelque peu le projet néologique dans son ensemble. Les termes et les radicaux qui en sont tirés peuvent présenter en effet des particularités phonologiques et morphologiques, mais ils sont surtout, généralement, complètement inconnus des berbérophones du Nord. Un projet d'aménagement du lexique ne devrait pas faire abstraction des communautés linguistiques réelles qui en dernière instance en sont le destinataire naturel.

Inconvénients de la suffixation

A l'usage, la suffixation de formants pose aussi quelques problèmes, lorsque notamment des suffixes grammaticaux (marques du féminin et du pluriel pour les nominaux, indices de personnes pour les verbes) doivent s'ajouter au composé.

Ainsi le verbe *frekmen* (autogérer) :

- 3ème personne du féminin pluriel, thème d'aoriste simple :

frekmen + *nt* = *frekemnent* ;

Ces quelques inconvénients de la suffixation rejoignent ceux de la composition en général : le seul jeu mécanique de la juxtaposition des formants peut engendrer des termes trop longs ainsi que des occurrences phoniques inhabituelles.

L'absence des expressifs

La démarche néologique de l'*Amawal* n'accorde quasiment aucune place à l'expressivité :

- Le préfixe *bu-* (qui a la propriété de) n'entre en jeu que dans une seule unité :
abumezleg (néfaste) ;
- Deux unités seulement font appel au préfixe *b.-* (valeur : péjoratif) :
abalmud (élève) ; *aberdud* (arrière-garde).

La pression du français

Le poids du français est présent d'un bout à l'autre de la démarche de l'*Amawal*.

La langue française joue en effet un rôle de toile de fond, de référence concrète et symbolique, de modèle à atteindre, voire à copier.

Concrètement, il y a calque du français sur le berbère, et ce à tous les niveaux et à toutes les étapes du travail de recherche lexicale :

- Un calque conceptuel ou civilisationnel : les notions à traduire¹ ne sont devenues universelles que par le fait de la domination occidentale dans les domaines de la pensée, de la culture, de la technique, de l'économie, de la politique etc. Une histoire différente aurait nécessairement produit, au niveau linguistique, des concepts et des champs sémantiques différents. L'aménagement du lexique berbère se soumet implicitement et explicitement aux exigences et aux conséquences de cette domination.
- Un calque lexical : La liste des termes est faite à partir du français, ce qui détermine la recherche d'équivalents berbères avant même qu'elle ait commencé concrètement. Les langues sont traitées comme de simples nomenclatures, et le travail est mené comme s'il suffisait de faire correspondre une unité à une autre, une liste à une autre, en un parfait face-à-face. Cela aboutit à un placage du lexique français sur le lexique berbère.

¹ *civilisation, littérature, roman, histoire, etc.*

- Un calque des classes de noms : à la classe des termes français en *-isme*, on fait correspondre une classe de termes berbères en *-zri* ; à la classe des termes en *-logie* on fait correspondre une classe de termes en *sn-*.

- Un calque des structures des signifiants : à un composé on fait correspondre un composé, à un préfixe un préfixe etc. Au grec et au latin on fait correspondre le touareg comme source de termes, de radicaux et de formants divers. Les modalités mêmes du genre et du nombre sont copiées : très souvent, un masculin est rendu par un masculin, un féminin par un féminin etc.

- Un calque des catégories et des sous-catégories syntaxiques : on traduit un nom par un nom, un verbe par un verbe, un adjectif par un adjectif, etc.

- Un calque syntaxique enfin, dont on verra des illustrations dans la Partie 3 consacrée à l'usage des néologismes.

Les remarques et critiques qui précèdent ne sont pas inconnues des auteurs de l'*Amawal*. Pour l'essentiel, elles sont même signalées à grands traits dans l'*Avertissement* qui accompagne le document et qui, à regarder de plus près, sonne en fait comme un véritable... avertissement.

Conclusion

Référence première et obligée en néologie lexicale berbère, l'*Amawal* pèse de tout son poids à l'intérieur de celle-ci. Répondre à des besoins nouveaux de la langue dans le domaine lexical, moderniser le lexique, redonner vie à des termes, à des racines, à des procédures, en proposer d'autres, stopper ou à tout le moins endiguer le recours à l'emprunt externe, jeter des ponts entre les différentes aires dialectales, c'est à l'évidence à une ambition immense que le projet *Amawal* se proposait de contribuer : outiller la langue en en aménageant le lexique, et lui permettre ainsi de voler de ses propres ailes.

Devant la nouveauté et l'ampleur de la tâche, il n'est pas étonnant que le lexique proposé draine avec lui bien des problèmes et à vrai dire tous les problèmes, parce que l'*Amawal* porte en lui toutes les questions posées par l'aménagement du lexique berbère :

- l'absence d'une stratégie d'ensemble ;

- l'inexistence d'un cadre institutionnel adéquat (l'*Amawal* a été fait hors-institution, voire dans une certaine clandestinité) ;
- la composition des équipes de recherche (un projet de l'envergure de l'*Amawal* devrait normalement s'assurer la collaboration de chercheurs appartenant au plus grand nombre possible d'aires dialectales) ;
- l'inexistence d'une structure de pilotage du projet d'aménagement du lexique : dépistage des néologismes, suivi des termes proposés, service de conseil linguistique auprès des administrations, des mass-médias, des usagers de façon générale ; toutes choses qui, faut-il le rappeler, n'étaient même pas envisageables dans l'Algérie des années 1970 !
- etc.

Malgré ces pesanteurs externes, l'*Amawal* a bénéficié dès le départ d'un préjugé et d'un accueil favorables de la part du public.

Au niveau interne, l'*Amawal* a mobilisé la panoplie complète des procédures berbères de génération lexicale. Il propose même de nouveaux formants (préfixes, suffixes) destinés à produire et à régulariser les classes de termes.

De nombreux néologismes¹ proposés par l'*Amawal* ont connu et continuent de connaître un franc succès, notamment à travers la chanson, la littérature moderne, les mass-médias, l'enseignement depuis les dernières décennies, etc. Mais la trop grande place occupée par le parler touareg, une très forte pression du français d'un bout à l'autre du processus de création néologique, un certain isolement morpho-sémantique des unités produites et une défiance excessive à l'égard de l'emprunt externe risquent de compromettre le succès de bien d'autres termes. Même si, il n'est pas inutile de le rappeler, ce ne sont pas toujours les qualités linguistiques intrinsèques qui sont décisives dans le succès ou l'échec d'un néologisme.

L'*Amawal* continue cependant d'occuper une place centrale parmi les expériences d'aménagement du lexique berbère. Autour de lui gravitent de nombreux autres travaux de création lexicale qui s'en servent comme

¹ *amaziγ* (berbère) ; *idles* (culture) ; *tilelli* (liberté) ; *adlis* (livre) ; *imessefliden* (auditeurs) ; *isalan* (informations) ; *tamedyazt* (poésie) ; *ungal* (roman) ; *amezgun* (théâtre) ; *tasertit* (la politique) ; *maca* (mais) ; *tugdut* (démocratie) ; *aγref* (peuple) ; *tayri* (amour) ; *azul* (salut) ; *acku* (parce que) ; etc.

modèle, qui en empruntent la méthode ou plus simplement des termes déjà faits.

Au confluent de plusieurs sollicitations, l'*Amawal* a déjà marqué le lexique berbère de sa trace. Sa qualité de référence principale pour le grand public et son rôle moteur pour les autres travaux d'aménagement du lexique font qu'il est urgent qu'en soient redressés les déséquilibres et corrigées les imperfections¹.

¹ Considéré par ses propres auteurs comme un ensemble de propositions et non comme un document définitif, l'*Amawal* a déjà fait l'objet, mais sans succès, de plusieurs velléités de correction.

Chapitre 5

Le Lexique français-berbère

de mathématiques

(Algérie, 1984)

Présentation du document

Le Lexique français-berbère de mathématiques est un document de 130 pages rendu public en juillet 1984 en cinq cents exemplaires, dans la *Série scientifique et pédagogique* de la revue *Tafsut* (Tizi-Ouzou)¹. Le document comprend :

- une présentation de quatre pages en français, incluant une liste de préfixes et de suffixes ;
- le lexique proprement dit (122 pages) ;
- quatre pages bilingues d'exercices de mathématiques avec solutions.

Les entrées du lexique sont faites en français selon l'ordre alphabétique. La notation utilisée pour les équivalents et textes berbères est la notation usuelle en caractères latins.

Le lexique a été fait par une équipe de trois personnes dont les noms n'apparaissent pas dans le document : Mouhand Laïhem, enseignant de mathématiques à l'Ecole Normale Supérieure de Kouba (Alger), Hend Sadi et moi-même, alors enseignants de mathématiques à l'Université de Tizi-Ouzou.

MM. Mouloud Mammeri et Salem Chaker ont apporté leur contribution au démarrage du travail, essentiellement sur les questions de méthodologie, la documentation², l'élaboration de la liste des préfixes et suf-

¹ Une version « pirate » du *Lexique* a été imprimée en Algérie, avec nom d' « auteur » ! Une mise au point a été publiée dans le journal *Liberté* dans les années 1990.

² Quelques dictionnaires berbères nous ont été prêtés par Mammeri.

fixes berbères, et, à l'occasion, des suggestions de termes ou de racines¹. Les travaux ont duré environ dix-huit mois, de septembre 1982 au début de l'année 1984 ; ils se sont déroulés en dehors de tout cadre institutionnel.

La présentation qui accompagne le lexique contient une double bibliographie :

- une bibliographie des manuels, dictionnaires et lexiques de mathématiques utilisés, français pour la plupart : Godement (cours d'Algèbre), Dieudonné (Analyse), Métivier (Théorie des probabilités), Chambadal (dictionnaire de mathématiques modernes), deux lexiques français-arabe de mathématiques faits à Alger ;
- une bibliographie des matériaux lexicographiques berbères mis à contribution : l'*Amawal*, lexiques ou dictionnaires touaregs (Cortade, Alojaly), kabyle (Dallet), chaoui (Huyghe), des ressources lexicographiques marocaines (Destaing, Mercier, Justinard, Laoust) et libyenne (Lanfry), soit un total de dix références.

Le lexique s'est fixé comme objectif de couvrir les besoins en terminologie mathématique des niveaux primaire, secondaire et supérieur (quatre années universitaires). Le document final est considéré par ses auteurs comme un ensemble de propositions : *Le résultat présenté ici n'est pas définitif. Il ne s'agit en fait que d'une première mouture, destinée essentiellement à recueillir des suggestions, des critiques et des corrections de la part de linguistes, de berbérophones usagers des mathématiques (enseignants, étudiants), et de tous ceux qui s'intéressent au domaine berbère*, peut-on lire dans la présentation qui accompagne le document.

Après *Tajerrumt n tmaziyt*, ce lexique constitue donc historiquement le second vocabulaire berbère de spécialité à être rendu public.

La méthode de travail

La liste des termes à rendre en berbère a été fixée à l'avance. Elle a été constituée à partir de la terminologie française des mathématiques, sur la base des index des manuels, du dictionnaire et des deux lexiques français-arabe signalés précédemment.

¹ Ainsi, quelques termes de la lettre A du *Lexique* nous ont été spontanément proposés par Mammeri, lors d'une séance de travail tenue à son domicile d'Alger. Par exemple : absorbant : *amsum*.

La recherche des équivalents berbères et le choix des termes se sont déroulés en plusieurs étapes, en plusieurs couches successives pourrait-on dire, selon, en gros, l'ordre suivant :

- Un premier jet a consisté à prendre les termes figurant déjà dans l'*Ama-wal* et pouvant servir en mathématiques :

tusnakt (mathématique) ; *akaswar* (cône) ; *awlellu* (cylindre) ; *taflest* (confiance) ; *anmidag* (croisé) ; *amdan* (nombre) ; *smiden* (compter) ; *timernit* (addition) ; etc. ;

- La deuxième couche, numériquement la plus importante, provient du résultat du dépouillement des ressources lexicographiques berbères : termes pris tels quels, radicaux soumis aux procédures de dérivation (de forme ou de sens) et de composition ;

- Enfin, plusieurs séries de termes ont été obtenues par composition de bases lexicales avec de nouveaux formants, préfixes ou suffixes, tirés de racines existantes.

Quelques aspects de la terminologie française des mathématiques

Une caractéristique importante de la terminologie française des mathématiques est la très grande proximité, souvent même une parfaite osmose, entre les usages ordinaire et scientifique d'une bonne partie des termes qui la composent.

Cette caractéristique est vraie pour la désignation des opérations, des notions et des figures élémentaires :

addition, soustraction, multiplication, division, quotient, fraction, reste, entier, triangle, carré, rectangle, longueur, aire, volume, etc.

Elle l'est également pour la désignation d'objets mathématiques de niveau plus avancé :

fonction, application, domaine, image, ensemble, groupe, anneau, corps, espace, vecteur, etc.

Ces termes reçoivent bien évidemment des acceptions univoques à l'intérieur des mathématiques, mais ces acceptions restent très fortement corrélées aux sens les plus ordinaires des mêmes vocables. Ainsi, une proportion notable de termes mathématiques est obtenue par simple spécialisation de vocables ordinaires à l'intérieur de la discipline. Ce procédé permet de motiver fortement les termes qui en sont issus, il évite en même temps la création de formes nouvelles.

Ce souci d'économie linguistique est également illustré par le nombre important de formes syntagmatiques : de nombreuses notions mathématiques sont en effet désignées au moyen d'un terme générique :

- fonction ;
- espace ;
- ensemble ;

auquel viennent s'ajouter des déterminants qui en affinent le sens au fur et à mesure :

- espace
- espace vectoriel
- espace vectoriel normé
- espace vectoriel normé de dimension finie.
- etc.

Ce procédé permet de fabriquer indéfiniment de nouveaux termes sans créer de nouvelles formes. Il permet aussi de combiner une double appartenance : appartenance à une même famille morpho-sémantique, appartenance à un même champ, voire une même lignée, sur le plan scientifique.

Rien ne s'oppose pourtant, en théorie comme en pratique, à ce que ces syntagmes se lexicalisent, d'autant qu'ils sont, en leur contexte, d'une grande fréquence d'utilisation, à tel point d'ailleurs que la siglaison vient quelquefois suppléer l'usage répété de certains d'entre eux :

un espace vectoriel normé	→	un e.v.n.
un espace vectoriel topologique	→	un e.v.t.

La terminologie mathématique a également recours, comme c'est généralement le cas en français dans le domaine scientifique, au double soubassement gréco-latin ; celui-ci fournit en particulier le stock des formants (préfixes, suffixes, éléments lexicaux) nécessaires à la composition des termes techniques ou savants :

- origine latine : bi- (bis, bé) (= deux) ; circon-, circum- (= autour) ; con- (co, col, com, cor) (= avec) ; contre- (= opposition, à côté de) ; entr-, inter- (= au milieu, à demi, réciproquement) ; extra- (= hors de, superlatif) ;
- grade (pas, degré) ; mi- (= moitié) ; non (= négation) ; pré- (= devant, avant) ; semi- (= demi) ; sou(s) (sub, suc, sug) (= dessous) ; etc.
- origine grecque : anti-, anté- (= opposition) ; épi- (= sur) ; hémi- (= demi) ; hyper- (= au-dessus) ; hypo- (= au-dessous) ; iso- (= égal) ; para- (= à côté) ; péri- (= autour) ; auto- (= soi-même) ; -gramme (= écrit, poids) ; logo-, -logie, -logie (= discours) ; mono- (= seul) ; - nome (= règle) ; ortho- (= droit) ; etc.

Les procédés de préfixation et de suffixation participent du même principe d'économie linguistique : éviter la multiplication des formes. Ils

permettent aussi de régulariser les classes de termes au double plan linguistique et mathématique. Avec le préfixe *sous-* par exemple :

- un sous-ensemble est une partie plus petite d'un ensemble donné ;
- un sous-groupe est un groupe plus petit qu'un groupe donné ;
- un sous-espace est un espace plus petit qu'un espace donné ;
- etc.

Le préfixe *sous-* sert partout à désigner les sous-structures, mais il est aussi investi d'un sens mathématique précis : la reproduction en plus petit de la même structure. Il a donc un contenu quantitatif et non pas qualitatif.

La préfixation, la suffixation et la composition de façon générale contribuent donc pour beaucoup à structurer les termes techniques. Les signifiants que ces procédés permettent de produire tendent à refléter au mieux les contenus scientifiques désignés.

Le regroupement en classes de termes est rendu possible par l'approche moderne des mathématiques, l'approche ensembliste, qui étudie les objets dont elle traite de façon collective et non pas individuelle.

Il faut signaler enfin que les termes mathématiques ne sont généralement pas des termes isolés. Il est même fréquent que les familles morpho-sémantiques soient relativement étoffées à l'intérieur même de la discipline :

- *dériver, dérivé, dérivation, dérivable, dérivabilité, dérivée partielle, dérivée totale* ; etc.
- *intégrer, intégrale, intégrale impropre, intégration, intégration par parties, intégrable, intégrant, intègre, intégrité* ;
- etc.

A cette structuration morpho-sémantique de la terminologie mathématique contribuent aussi :

- les antonymes (contraires) :
 - continu / non continu ;
 - dérivable / non dérivable ;
 - intégrable / non intégrable ;
 - converger / diverger ;
 - dériver / intégrer.
- les adverbes :
 - converger simplement ;
 - converger absolument ;
 - converger uniformément ;

- converger normalement ;
- la reproduction des mêmes hiérarchies structurelles d'une classe d'objets à l'autre :
 - groupe - sous-groupe / anneau - sous-anneau / espace - sous-espace ;
 - etc.

Les catégories lexicales : évaluation chiffrée

A un terme français, le *Lexique français-berbère de mathématiques* fait correspondre un ou plusieurs (jusqu'à sept) termes berbères. Le décompte des unités a été fait sur la base de la partie berbère du lexique.

Nombre total de termes : 2319 :

- nominaux : 1744 ;
- verbes : 414 ;
- adverbes : 56 ;
- emprunts arabes : 75 ;
- emprunts français : 30.

Les nominaux se répartissent comme suit :

- 500 substantifs et 165 substantifs composés ;
- 250 noms d'action verbaux ; 125 noms concrets ;
- 92 noms d'agents (48 au moyen du seul préfixe *am-*), dont quelques unités (3) obtenues par extension des préfixes formateurs à la classe nominale ; il faut signaler qu'une centaine d'autres noms d'agent servent à rendre des adjectifs ;
- 582 adjectifs, dont 130 composés (préfixation, suffixation) et une centaine de constructions sur le modèle de nom d'agent. Le schème d'adjectif $uc_1c_2ic_3$ est bien représenté. Quelques adjectifs français sont traduits par des participes (3ème personne du masculin singulier + suffixe *-n*).
- Une trentaine de noms d'instruments (préfixes *as-* et *is-*).

Signalons enfin que, *mraw* (dix) excepté, le lexique ne donne pas les noms de nombre du système de numération berbère ; il ne les fait intervenir que dans la composition à titre d'équivalents des préfixes français :

mono- ; *bi-* ; *tri-* ; *quadri-* ; etc.

Les verbes : 414, dont :

- 226 formes simples ;
- 91 dérivés en *s-* ("Actif-Transitif") + 31 extensions *s-* + nominal ;
- 22 dérivés en *tt-* ("Passif"), dont une extension *ɣw-* + nominal ;
- 14 dérivés en *m-* ("Réciproque") ;
- 5 dérivés en *n-* ("Passif") ;
- 25 dérivés complexes.

Les adverbes : 56, construits pour la plupart sur le modèle :
préposition « s » (avec) + substantif.

Procédures de création lexicale

La néologie sémantique

La néologie sémantique consiste à spécialiser le sens de vocables ordinaires à l'intérieur de la discipline, ici les mathématiques.

<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens mathématique</u>
agraw	assemblée, groupe	groupe
antaḍ	coller (action de)	adhérence
anrar ¹	aire (à battre)	aire
sleḍ ²	démembrer	analyser
tiymert	coin, angle	angle
az	approcher	approcher
aseklu ³	arbre	arbre
awwaḍ, agg ^o ad	arrivée	arrivée
abelkim ⁴	grain de poussière	atome
kkussem ⁵	se contracter...	compact (être)
tiseqqar	tirage au sort	probabilités
turart	jeu (urar)	martingale
tiqert	tranche, morceau	conchoïde
tisigert	reste, résidu	mantisse
tancirt	planche	lattis
acali	allées et venues	oscillation
etc.		

¹ *annar* en kabyle, mais le pluriel *inurar* rétablit la seconde consonne radicale *r*.

² Ce verbe, qui appartient au parler touareg de l'Ahaggar, a déjà été introduit par l'*Amawal*. Plusieurs néologismes en sont tirés : *tasleṭ* (analyse), *amaslaḍ* (membre). En mathématiques, la même base a servi à produire l'adjectif *usliḍ* (analytique).

³ Terme appartenant au parler chleuh et figurant déjà dans l'*Amawal*.

⁴ Terme appartenant au touareg et déjà introduit par l'*Amawal*.

⁵ *kkussem* : se contracter, devenir compact, se dessécher (Dallet, 1982 : 426).

La dérivation verbale

Dérivé en *s-* ("Actif-Transitif") :

<u>Forme dérivée</u>	<u>Base verbale simple</u>
sider (abaïsser)	ader (descendre)
sewzel (abréger)	iwzil (être court, bref)
semmet (annuler)	mmet (mourir)
segrew (assembler)	grew (être assemblé)
selken (certifier)	lken (être certifié)

Extension *s-* ("Actif-Transitif") + nominal :

<u>Verbe dérivé</u>	<u>Base nominale</u>
seg ^o ni (aplanir)	ag ^o ni (terrain plat)
sgejdi (axiomatiser)	tigejdit (poutre principale)
slemmes (centraliser)	talemast (milieu)
suney (dessiner)	unuy (dessin)

Dérivé en *ʃʃ-* ("Passif") :

<u>Verbe dérivé</u>	<u>Base verbale simple</u>
ʃwarez (être dépendant)	arez (lier, attacher)
ʃwarnu (être dominé)	rnu (vaincre)
ʃʃuymer (être dominé)	ymer (dominer)
ʃwarew (être engendré)	arew (procréer, engendrer)
ʃwakkes (être extrait)	kkes (enlever, extraire)
ʃwatʃef (être intercepté)	ʃʃef (saisir, attraper, tenir)

La dérivation en *ʃʃ-* ("Passif") intervient particulièrement dans la traduction des termes français construits au moyen du suffixe *-able* (*-ible* / *-uble*). Les équivalents berbères sont produits à partir de la forme intensive (d'habitude...) du passif en *ʃʃ-* :

ʃwazlam (être dérivable) ; *ʃwayrad* (être intégrable) ; *ʃwaskat* (être mesurable, être commensurable) ; *ʃwaytas* (être décidable) ; *ʃwafsay* (être décomposable, être résoluble) ; *ʃwadān* (être dénombrable) ; *ʃwabday* (être diagonalisable) ; *ʃwazlay* (être différentiable) ; *ʃwabday* (être divisible) ; *ʃwagduyrad*¹ (être équi-intégrable) ; *ʃwasgat*, *ʃwakfad* (être multipliable) ; *ʃwalugan* (être normable) ; *ʃwabraz* (être séparable) ; *ʃwarnay* (être sommable) ; *ʃwabeddal* (être substituable) ;

¹ Base lexicale touarègue (*tiyrad*) + préfixe *gdu* (égal) également d'origine touarègue + préfixe grammatical *ʃwa-* ("passif").

- sur base nominale : *ɥwasɣar* (être probabilisable) (construit à partir de *tiseqqar* : probabilités).

Dérivé en *m-* ("Réciproque") :

Verbe dérivé

myuffeɣ (être coexterne)
myuɥtef (être consécutif)
myekcam (être emboîté)
myag°i (être incompatible)

Base verbale simple

ffeɣ (sortir)
ɥtef (saisir, attraper, tenir)
kcem (entrer)
ag°i (refuser)

Dérivé en *n-* ("Passif") :

Verbe dérivé

nneflali (être démontré)
nnezwi (être diffusé)
nmezzi¹ (être disjoint)

Base verbale simple

flali (apparaître)
zwi (secouer)
zzy (séparer...) (voir note)

Dérivés complexes :

ɥwaskat (être mesurable, être commensurable) ; *ɥɥemsenfal* (être commutable, être permutable) ; *smiɗen* (compter) ; *snezwi* (diffuser) ; *snudem* (modéliser) (sur base nominale : *udem* : visage, figure, aspect...).

La dérivation nominale sur base verbale :

Nom d'action verbal (N.A.V.) :

N.A.V.

asider (abaissement)
ackaɗ (accélération)
tesmem (acidité)
amelles (ajustement)
areyyec, aderrer
agani (attente)
tizeddi (connexité)
etc.

Base verbale

ader / sider (descendre/abaisser)
ckaɗ (accélérer)
ismum (être aigre, acide)
melles (enduire, recouvrir)
reyyec, derrer (aligner)
ggani (attendre)
zdi (unir, rassembler)

¹ D'une racine touarègue qui signifie : *séparer, distinguer*. La même racine a servi à produire *asmezzay* (discriminant).

Nom concret :

<u>Nom concret</u>	<u>Base verbale</u>
talkint (certitude)	lken (être certifié)
tazdemt (charge)	zdem (ramasser du bois...)
tiddest (combine)	ddes (intriguer, combiner...)
tayilt (conjecture)	γil (croire, conjecturer)
etc.	

Nom d'agent :

<u>Marque am- et tam-</u>	<u>Base verbale</u>
amsum (absorbant)	summ (sucrer)
amaqqan (connecteur)	qqen (lier, attacher)
amalel (auxiliaire)	all ¹ (aider)
tamawaẓt (approximation)	az (s'approcher)
tamẓunt (la bissectrice)	zun (diviser)

<u>Marque tim-</u>	<u>Base verbale</u>
timezgit (constante)	ezg, ezgu (fréquenter ² ...)

<u>Marque tan-</u>	<u>Base verbale</u>
tanegzumt (abscisse)	gzem (couper)
etc.	

Nom d'instrument (préfixes *as-*, *tas-* et *is-*) :

<u>Nom d'instrument</u>	<u>Base verbale ou nominale</u>
asegraw (assemblage)	grew (être assemblé)
asaraw (générateur)	arew (procréer, engendrer)
asergel (fermeture)	rgel (obturer)
asaḍuf (loi)	tīḍaf (garde) (base nominale)
tasedrest (contraction)	drus ³ (être peu nombreux)
tasekta (dimension)	ket (mesurer)
tasaggit (le haut)	aggi (apogée) (base nominale)
isger (composante)	ger (jeter, projeter, mettre...)
isirew (matrice)	arew (procréer, engendrer)
etc.	

¹ En kabyle, cette base verbale n'est attestée que dans la poésie ancienne. Voir (Mammeri, 1989). Mais la racine est encore vivante dans quelques substantifs.

² Et autres significations. Voir (Dallet, 1982 : 934).

³ Cette forme, qui représente un adverbe en kabyle, est attestée comme verbe dans les parlers marocains.

On remarque que certains noms d'instruments ont été construits par extension des préfixes formateurs (ci-dessus : *as-* et *tas-*) à des bases nominales.

Adjectif¹ :

uckid (accélééré) ; *amlellay* (alterné) ; *arawas* (analogue) ; *uymir* (angulaire) ; *uzwir* (antérieur) ; *azdukal* (associatif) ; *agejdan* (axiomatique) ; *agellusan* (axial) ; *uzdir* (basique) ; *agejday* (cardinal) ; *uddis* (composé) ; *uynij* (concave) ;

- Exemples d'adjectifs traduits par des participes :

yeṭṭalin (ascendant) ; *yeṭwarzen* (associé) ; *ibeddun* (commençant) ; *yembabben* (confondus) ; *yeqqnen* (corrélatif) ; *igemmen, iṭnernin* (croissant, adj.) ;

La composition

Le *Lexique français-berbère de mathématiques* introduit plusieurs nouveaux formants destinés à la composition (préfixation, double préfixation, suffixation). L'utilisation qui en est faite procède par calque de la structure formelle des termes français.

Préfixation et suffixation :

Les préfixes et suffixes nouvellement introduits ont servi à construire 300 termes environ, soit 13% de l'ensemble. Cette contribution importante de la préfixation-suffixation à la formation du lexique de spécialité justifie l'attention particulière qui doit lui être accordée : choix des formants, choix des bases lexicales, problèmes de soudure entre les composants, euphonie, allègement vocalique des composés, etc.

Les préfixes et suffixes utilisés sont donnés ci-dessous, illustrés à chaque fois par un seul exemple.

<u>Formant berbère</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
<i>gdu-</i>	égal, iso-	<i>tagdulya</i> (isomorphisme)
Ce préfixe est tiré d'une racine touarègue qui a déjà servi dans l' <i>Ama-wal</i> à produire le terme <i>tugdut</i> (égalité) (ne pas confondre avec l'homonyme <i>tugdut</i> : démocratie qui, lui, est tiré de <i>agdud</i> : foule, groupe). La		

¹ Certains adjectifs sont formés sur base nominale : *uymir* (angulaire) ← *tiymert* (coin, angle).

même racine a servi à produire encore d'autres termes mathématiques : *ugdu* (être égal, égaler), *asegdu* (égalisation), *segdu* (égaliser), *tagadda* (égalité), *tagda* (équation), *arugdu* (inégal), *s targadda* (inégalement), *targadda* (inégalité), *taragda* (inéquation).

man- auto- *tamnalya* (automorphisme)
man- (auto-) : élément déjà introduit par l'*Amawal*. Le *Lexique de mathématiques* l'utilise aussi comme suffixe : *afulman* (autonome).

mgel- anti- *amgelsikel* (antidéplacement)
mgel- (anti-) : déjà introduit par *Tajerrumt* et l'*Amawal*.

zun- -oïde, pseudo- *tazunult* (cardioïde)
 Tiré de *zun*, *amzun* (comme, comme si).

sn- -logie etc. *tasnaggurt* (astronomie)
 Préfixe déjà introduit par *Tajerrumt* et l'*Amawal*. Tiré de la racine *ssn* (savoir, connaître).

azi- bary- *ażimmas* (barycentre)
 Base verbale *żżay* (être lourd).

sen- bi-, di- *asendis* (bilatère)
 Tiré du nom de nombre *sin* (deux). Possibilité de confusion avec *sn-* (-logie).

zzi- circum-, etc. *izzizri* (gyroscope)
 Base verbale : *zzi* (tourner, se retourner)

zdi- co- *azdiyēs* (conoyau)
 Voir, par exemple, *zdi* : accoupler (Mercier, 1937 : 13).

kerḍ- tri- *akerdis* ("3 côtés") (triangle)
 Le composé *akerdis* est allégé de la consonne radicale *ḍ* du formant *kerḍ* (trois).

mraw- déca- *amrawdis* (décagone)
 A partir de *mraw* (dix).

kuz- quadri- *akuzdis* (carré géométrique)
 Conflit d'homonymie avec *akuzdis* (quadrilatère). Ce conflit doit être levé.

zin- semi-, hémi-, etc. *tazinayda* (demi-droite)

Préfixe *zin-* déjà introduit par *Tajerrumt* (*azgen-*) et allégé par l'*Amawal* (*azin-*). Base lexicale touarègue : *ayed* (être droit). Cette base a servi à produire d'autres termes : *tayda* (droite), *amaɣud* (droit, adjectif). Le vocalisme du terme *tazinayda* pourrait être allégé en : *taznayda*.

zli- difféo- *tazlilya* (difféomorphisme)
 Base verbale *zly* (touareg, chleuh) (= être différent etc.). Cette base a déjà servi dans l'*Amawal* : *tamezla* (différence). Ce terme gagnerait à être allégé en : *tazilya*, par confusion des deux consonnes *l* et *l*.

wer-, *ar-* privatif *tarujjurt* (dissymétrie)

gens- endo- *tagensalya* (endomorphisme)

fy- excen- *afyammas* (excentricité)

kt- mesure *asektiɣmer* (trigonométrie)
 Factitif *s-* + *ket* (mesurer) + *iɣmer* (angle). La trigonométrie étudie les propriétés des fonctions circulaires des angles et des arcs.

yed- hétéro- *ayedzar* (hétérogène)
 Séquence phonique *d + z* assez lourde.

md- holo- (entier) *amdalyan* (holomorphe)
 Cette base verbale *md* (être complet, entier...) a également servi à produire *ummid* (entier), *s timmad* (entièrement).

kn- homo- *taknudegt* (homotopie)
 Base lexicale : *iken* (jumeau). Le préfixe *kn-* traduit la notion de similitude. Il en partage le champ avec l'élément touareg *ulu-* (égal, qualitatif). Le terme *taknudegt* est composé du préfixe *kn-* et de la préposition *deg* (dans).

fel- hyper- *tafeljumma* (hypersurface)

adu- sous-, hypo- *tadullunt* (sous-espace)

alu- homo-, homéo- *talulya* (homomorphisme)
ulu (être égal, qualitatif). Élément lexical touareg déjà utilisé dans l'*Amawal* (*tulut* : égalité).

zeng- para- (contre) *tazengurda* (paradoxe)

Base lexicale touarègue : *ahengu* (ennemi), qui a donné, par ailleurs, le néologisme *acengu* (ennemi) (Partie 2, Chapitre 2) ; *urdu* signifie *supposer* en touareg. Voir *turda* : hypothèse (*Amawal*).

<i>yen-</i>	mono-, uni-	<i>ayenzar</i> (monogène)
<i>bd-</i>	ortho-, etc.	<i>tabdammast</i> (médiatrice)
	Base verbale <i>bedd, bded</i> (être debout, droit).	
<i>γd-</i>	ortho-	<i>ayedgar</i> (orthoprojecteur)
	L'élément touareg <i>γd</i> partage le champ sémantique <i>être droit, ortho-</i> avec le préfixe précédent <i>bd</i> . Préfixe <i>γd</i> (ortho-) + <i>ger</i> (jeter, projeter).	
<i>ful-</i>	-nome	<i>ayenful</i> (monôme)
	Élément lexical touareg signifiant <i>partie</i> . Utilisé ici comme suffixe.	
<i>dfr-</i>	méta-	<i>adefrawal</i> (métalangage)
<i>gt-</i>	multi-, poly-	<i>agetful</i> (polynôme)
	Base verbale <i>gt</i> (être nombreux). La seconde consonne radicale est quelquefois assimilée : polygone ("plusieurs côtés") = <i>get</i> + <i>idis</i> , qui donne, après chute du « i » et assimilation : <i>ageddis</i> .	
<i>ṭam-</i>	huit	<i>aṭamdis</i> (octogone)
<i>ak^o -</i>	omni-	<i>akuzmir</i> (omnipotent)
<i>zar-</i>	pré-	<i>azarmizzwer</i> (préordre)
<i>semmus-</i>	cinq	<i>asemmusdis</i> (pentagone)
<i>f-</i>	sur	<i>afmiḍi</i> (pourcentage)
<i>az-</i>	quasi-	<i>aḯkussem</i> (quasicompact)
<i>aru-</i>	écrire	<i>tarudegt</i> (stéréographie)
<i>aneg-</i>	trans-, ultra-	<i>tangastayt</i> (ultrafiltre)

Le *Lexique de mathématiques* utilise aussi, quoique très peu, quelques formants lexicaux plus traditionnels :

- *bu-* (qui a la propriété de) : *abuyan* : *bu* + *yiwen* (un) = *singleton* ;

- *aleg*¹ (trans-) : *alegdis* : *aleg* + *idis* (côté) = *transversal* ;
- *magr*- (rencontrer) : *amagriddi* (orthocentre = point de rencontre des hauteurs d'un triangle) : *mager* (rencontrer) + *tiddi* (taille, hauteur).

Les deux derniers exemples montrent par ailleurs que le calque à partir du français n'est pas toujours systématique ; en effet, la structure formelle de certains composés berbères ne recouvre pas exactement celle des termes français correspondants.

La double préfixation :

La double préfixation est attestée ordinairement en berbère :

- double préfixation grammaticale, qui donne par exemple les dérivés complexes verbaux :

smertz (faire se disputer) = *erz* (casser) + *m*- ("Réciproque") + *s*- ("Actif-Transitif") ;

- mais aussi double préfixation expressive qui permet, par exemple, de charger une base lexicale de connotations diverses (péjoratives, etc.) :

ajeebuḍ : base lexicale *abuḍ* (base, fond) + préfixe *e*- + préfixe *j*- ;

aberjey^olal : base lexicale *aγ^olal* (coquille) + préfixe *j*- + préfixe *ber*- ;

tiberxidas : base lexicale *ddes*² (intriguer, combiner...) + préfixe *x*- + préfixe *ber*-.

La double préfixation à laquelle fait appel le *Lexique de mathématiques* est généralement calquée sur le modèle français.

<u>Double préfixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
<i>mgel</i> - + <i>man</i> -	antiauto-	<i>tameglamnalya</i> (antiautomorphisme)
<i>mgel</i> - + <i>agens</i> -	antiendo-	<i>ameglagenselya</i> (antiendomorphisme)
<i>zun</i> - + <i>ken</i> -	-oïde	<i>tazuneknudemt</i> (hyperboloïde)

Le terme *aknudem* (hyperbole) n'a pas été calqué formellement sur le terme français correspondant. Il a été construit au moyen du préfixe *ken*- (jumeau) et du substantif *udem* : la figure représentant l'hyperbole comprend deux branches jumelles. Le terme *tazuneknudemt* est donc obtenu au moyen d'une double préfixation :

¹ *bellegdis* (de travers, de côté), en kabyle.

² Cette même base est abondamment utilisée dans l'*Amawal* (organiser, combiner, intriguer...) et dans le *Lexique de mathématiques* (composer...). En kabyle, elle n'est représentée que dans quelques rares nominaux : *tiddas* (sorte de jeu de dames ; intrigues), *tixidest* (astuce...) (Dallet, 1982 : 892), *tiberxidas* (mensonges, fourberies) (Dallet, 1982 : 51).

zun- (-oïde) + *ken-* (jumeau) + *udem* (visage, figure, aspect...)

mgel- + *agdu-* antiauto- *mgel-agdumayun*
(antiautoadjoint)

adu- + *zun-* hypo- -oïde *tadzunallust* (hypocycloïde).
Séquence phonique *d* + *z* assez lourde.

La composition lexème + lexème

imlelayen-igensayen (alternes-internes) ;

imlelayen-uffiyen (alternes-externes) ;

tamsedyasna (parallélépipède) : *amsaday* (parallèle) (base lexicale toua-règue) + *tasna* (face)

amsedyidis (parallélogramme) : *amsaday* (parallèle) + *idis* (côté)

amsedyideg (parallélotope) : *amsaday* (parallèle) + *deg* (dans)

asemmusdis (pentagone) : *semmus* (cinq) + *idis* (côté)

azebg-afaris (anneau-quotient) : *azebg* (anneau) + *afaris* (produit)

tallunt-akud (espace-temps) : *tallunt* (espace) + *akud* (temps).

Les expressions syntagmatiques

efk tayara (caractériser) ;

amzun ak°mani (presque partout) ;

ak° ney ulac (tout ou rien)

abeddi n tafukt (zénith)

asemzi n tezmert-sin (méthode des moindres carrés)

abettay azdukak ameq°ran (PGCD : plus grand commun diviseur)

usgit amazuz azdukak (PPCM : plus petit commun multiple).

Les deux derniers exemples posent le problème de la siglaison en berbère¹.

L'emprunt externe

- 75 termes d'origine arabe :

aljibr (algèbre) ; *lehsab* (calcul) ; *hseb* (calculer) ; *uqnin* (canonique) ; *beddel* (changer) ; *bdu* (commencer) ; *axwarzim*² (algorithme) ; *ushil* (banal) ; etc.

- une trentaine d'emprunts français, noms d'unités de mesure pour la plupart :

atlas (atlas) ; *agrad* (grade) ; *agram* (gramme) ; *alugaritm* (logarithme) ; *amelyar* (milliard) ; *amelyun* (million) ; *santyar* (centiare) ; *santigrad*

¹ Le problème de la siglaison, entièrement nouveau en langue berbère, rejoint en partie celui des abréviations rencontrées dans *Tajerjunt*.

² Du nom d'un mathématicien perse (al-Khawarizmi). Cet emprunt pourrait être allégé en : *axerzim*.

(centigrade) ; *santigram* (centigramme) ; *santilitr* (centilitre) ; *santimitr* (centimètre) ; *disigrad* (décigrade) ; *disigram* (décigramme) ; *disil* (décile) ; *disilitr* (décilitre) ; *disimitr* (décimètre) ; *adigri* (degré) ; *iktugram* (hectogramme) ; *iktulitr* (hectolitre) ; *iktumitr* (hectomètre) ; *kilu* (kilo) ; *kilugram* (kilogramme) ; *kilulitr* (kilolitre) ; *kilumitr* (kilomètre) ; *litra* (litre) ; *amikrun* (micron) ; *miligram* (milligramme) ; *mililitr* (millilitre) ; *aradyan* (radian) ; *ziṛu* (zéro).

Certains de ces emprunts entrent en composition avec des préfixes berbères :

- *azunsinus* (sinusoïde) : *azun-* (-oïde) + *sinus* (sinus) ;
 - *ameglugaritm* (antilogarithme) : *mgel-* (anti-) + *alugaritm* (logarithme) ;
- Dans ce composé, il y a réduction des deux consonnes *l* en une seule, à la jonction du préfixe et de la base lexicale.
- *azdilugaritm* (cologarithme) : *zdi-* (co-) + *alugaritm* (logarithme)

La notation alpha-numérique

La notation alpha-numérique est une autre nouveauté introduite par le *Lexique de mathématiques*.

- *tazmert-2* (puissance deux) ;
- *tazmert-3* (puissance trois) ;
- *tazmert-4* (puissance quatre) ;
- etc.

ou bien :

- *2-imzireg* (bilinéaire) ;
- *3-imzireg* (trilinéaire) ;
- etc.

Cette notation, qui peut être étendue à d'autres contextes, permet un allègement et une plus grande transparence des termes, mais à l'écrit seulement. Elle pourrait même être simplifiée davantage, par exemple sous les formes suivantes :

zmer-2 ; *zmer-3* ; *zmer-4* ; etc.

2-zireg ; *3-zireg* ; etc.,

formes plus économiques encore qui ne retiendraient que les radicaux.

Dans le même ordre d'idée, et par souci d'économie, les termes mathématiques de grande fréquence d'utilisation :

plus, *moins*, *diviser*, *égal*, etc.,

pourraient être traduits en berbère par des équivalents nus, libérés des contraintes morphologiques ordinairement exigées : préfixes et suffixes de conjugaison pour les verbes, marques diverses pour les nominaux (féminin, annexion) :

rnu, *kkes*, *bḍu*, *gdu*, etc.

Par exemple : $2 - 1 = 1$ pourrait être lu : « *sin kkes yiwen gdu yiwen* ».

L'origine dialectale

Le *Lexique français-berbère de mathématiques* donne la liste des ressources lexicographiques utilisées mais n'indique pas dans le détail l'origine dialectale des termes qu'il propose.

L'affectation dialectale des néologismes proposés se base sur l'appartenance des racines lexicales qui ont servi à les produire. Cette affectation se heurte notamment aux difficultés suivantes :

- un terme ou une racine peut appartenir simultanément à plusieurs parlers ;
- le grand nombre de termes obtenus par composition : à quel parler affecter, par exemple, un terme construit au moyen d'un préfixe touareg et d'une base lexicale kabyle ? Comment affecter un terme obtenu par préfixation d'un élément berbère à un emprunt externe ? Le critère d'affectation retenu dans ce genre de situations repose sur l'appartenance dialectale de la base lexicale.

Les pourcentages donnés ci-dessous n'ont par conséquent qu'une valeur indicative.

- kabyle : 25%
- pan-berbère : 23%
- touareg : 23%
- chleuh : 20 %
- emprunts externes (arabes, français) : 4,6%
- autres : 4,4%.

Ces pourcentages permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Une bonne proportion (23%) des termes du *Lexique de mathématiques* est tirée de racines considérées ici comme pan-berbères parce qu'appartenant simultanément à plusieurs parlers ;
- Un certain équilibre entre les trois grands parlers habituellement sollicités en néologie lexicale berbère : kabyle, touareg, chleuh ;
- Une baisse relative du poids du touareg, comparativement aux données de *Tajejrumt n tmaziyt* et, surtout, de *l'Amawal* ;
- Une petite ouverture à l'emprunt externe.

Approche critique et conclusions

Aspects externes

- Les entrées du Lexique de mathématiques ne sont faites qu'à partir du français. Le document publié ne donne pas la partie inverse (berbère-français) qui peut être nécessaire à la compréhension de textes mathématiques écrits en berbère.

La production de cette partie inverse aurait permis également d'éliminer les quelques conflits d'homonymie contenus dans le lexique :

<u>Néologisme</u>	<u>Sens 1</u>	<u>Sens 2</u>
unqid	pointé	ponctuel
tadyert	prédilection ¹	solide (nom)
uslig	double	spécial
ayaran	physique (adj.)	spécifique
asemlal ²	complexe	synthétique
agmuđ	Est	résultat
tuzzya	gravitation	rotation
tayara	procédé	propriété
tamezla	différence	logique ³

- Origine dialectale :

Le *Lexique de mathématiques* n'indique pas l'origine dialectale des termes qu'il propose. Celle-ci est pourtant nécessaire à des fins de justification et de validation des termes, elle est utile dans la perspective de vérifications et de corrections ultérieures. La mention des références bibliographiques utilisées est certes indicative, mais insuffisante.

- Le *Lexique* contient plusieurs dizaines de termes qui n'appartiennent pas vraiment à la terminologie de la discipline :

but, zénith, interpréter, interprétation, interroger, interrogation, intuitif, intuition, abréger, abrégatif, abréviation, s'accorder, acide, acidité, acquisition, actif, action, adapter, aider, aller et retour, analogie, astéroïde, astronomie, astuce, atmosphère, avenir, cadence, calendrier, chaleur, ceinture, cible, cloison, collectif, combine, comète, comprendre, concret, couche, courant (n.), délai, descente, dissoudre, dureté, éclipse, économie, miniature, etc.

¹ Dans l'*Amawal*, *tadyert* = élite.

² Nom d'instrument construit à partir de la base verbale *mlil* (rencontrer).

³ Conflit d'homonymie emprunté à l'*Amawal*.

Certains de ces termes sont tout à fait généraux, d'autres appartiennent à d'autres spécialités (Physique, Chimie, Astronomie, etc.). Déjà relevée à propos de l'*Amawal*, on retrouve ici la tentation de consigner toutes les trouvailles occasionnées par les dépouillements lexicographiques, qu'elles concernent ou non le domaine.

- Une expérimentation impossible

Le *Lexique de mathématiques* propose une terminologie de spécialité actuellement très difficile à expérimenter à échelle significative¹. L'évaluation des matériaux présentés dans le document est par conséquent limitée à la considération de leurs seules qualités linguistiques. Il est connu que celles-ci ne déterminent pas toujours le sort des termes proposés.

Aspects internes

Réaliser la jonction la plus étroite possible avec le lexique traditionnel de la langue constitue probablement l'un des plus grands défis des vocabulaires de spécialité.

Le *Lexique français-berbère de mathématiques* n'a atteint que partiellement cet objectif, et ce pour plusieurs raisons :

- la très faible proportion de termes obtenus par néologie sémantique : quelques dizaines d'unités seulement, puisées dans plusieurs parlers, ce qui fragilise encore plus leur efficacité d'ensemble pour un locuteur donné qui, en règle générale, ne maîtrise vraiment que son propre parler.
- le calque à partir du français (correspondance terme à terme, calque des termes composés, etc.) fait quelque peu violence à la langue et inhibe le recours aux possibilités intrinsèques de celle-ci ;
- les poids respectifs des différents dialectes, dont la pondération non fixée au départ est généralement laissée au seul gré des résultats des dépouillements lexicographiques ;
- une ouverture insuffisante à l'emprunt externe, notamment pour les termes voués à un usage courant et, à l'opposé, pour les termes très spécialisés dont les formes sont adoptées et admises au niveau international.

La préfixation et la double préfixation

La préfixation et la double préfixation produisent généralement des termes trop longs qui ne cadrent pas toujours avec les schèmes lexicaux déjà existants. La juxtaposition mécanique des différents formants donne quelquefois lieu à des occurrences phoniques inhabituelles qui demandent

¹ A petite échelle, quelques expérimentations ont déjà eu lieu. Voir dans la partie 3 consacrée à l'usage des néologismes.

un grand effort articulatoire. Le vocalisme des composés n'est pas toujours allégé.

Certains préfixes sont trop longs ; à titre d'exemples :

mgel- (= contre, anti-) et *agens-* (= dans)

sont déjà encombrants comme préfixes, ils le sont encore plus en contexte de double préfixation.

Dans la perspective d'un travail de correction et si bien entendu les mêmes procédures sont retenues, il est cependant possible d'arriver à quelques améliorations :

- en prévoyant, pour les termes concernés par la préfixation et la double préfixation, des bases lexicales courtes ;
- en choisissant des préfixes courts (pas plus de deux consonnes radicales) ;
- en allégeant le vocalisme des composés ;
- en procédant éventuellement à des réductions consonantiques (assimilation, chute) ;
- en utilisant le trait d'union comme marque de composition ; le trait d'union, déjà présent dans certains composés du *Lexique de mathématiques*, permet à l'écrit de discriminer les différents composants ; il peut contribuer ainsi à une plus grande transparence de la structure, et par conséquent du sens, du terme ;
- en recourant à l'emprunt externe pour les termes universellement admis : *izumurfizm* (isomorphisme) ; *atum* (atome) ; etc.,
- ou bien à des constructions hybrides qui associeraient des formants grecs ou latins à des bases lexicales berbères :
tazulya (isomorphisme) : *azu-* (iso-) + *talya* (forme) ;
tamulya (homomorphisme) : *amu-* (homo-) + *talya* (forme).
- Les termes appartenant à un même champ (sémantique, scientifique) doivent de préférence faire l'objet d'un traitement collectif et non pas individuel. Par exemple :

- *addition, additionner, somme, sommer (faire une somme), intégrale, intégrer, intégration, etc., appartiennent tous au champ "addition" ;*

Il en va de même pour

- les termes qui désignent les structures mathématiques :
ensemble, groupe, anneau, corps, algèbre, etc. ;
- les termes qui désignent les relations entre les ensembles :
relation, correspondance, fonction, application, etc. ;
- les termes désignant les figures géométriques élémentaires peuvent être recherchés dans le vocabulaire technique de l'artisanat traditionnel, de l'agriculture, etc. Par exemple, *asenduq* (coffre traditionnel) pourrait très

bien servir à traduire *parallélépipède*, au lieu du composé *tamsedyasna* obtenu par calque du terme français.

Le *Lexique de mathématiques* a été fait en partie à des fins d'éducation et de valorisation de la langue ("montrer que l'on peut faire des mathématiques en berbère"), sans possibilité d'utilisation envisageable à terme.

Chapitre 6

Le Vocabulaire de l'éducation

(Bélaïd Boudris, 1993)

Présentation matérielle

Le Vocabulaire de l'éducation de Bélaïd Boudris a été publié en 1993 au Maroc¹. Ce lexique français-berbère de 123 pages est accompagné :

- d'une présentation en berbère ;
- d'une double préface (berbère, français) de Mohammed Chafik ;
- d'une bibliographie : lexicographie berbère et dictionnaires français spécialisés dans le vocabulaire de l'éducation ;
- d'un alphabet de caractères tifinagh.

La notation utilisée est latine, avec cependant quelques contraintes typographiques :

- "gh" au lieu de "γ" ;
- "â" au lieu de "ε" ;
- des signes diacritiques qui ne sont pas toujours notés.

L'ouvrage n'indique ni l'origine dialectale des termes proposés ni les procédures de création lexicale utilisées.

Données linguistiques

Ce lexique de 3240 unités exploite les données lexicographiques de plusieurs parlers ; il puise aussi abondamment dans d'autres productions néologiques :

- plus de 850 termes pris dans *l'Amawal* ; ce nombre représente plus de 26% des termes proposés par Boudris. Il représente aussi près de 44% des termes de *l'Amawal* qui se retrouvent ainsi réintroduits dans le *Vocabulaire de l'éducation*. Cette grande proportion de termes communs n'empêche pas les deux lexiques de diverger abondamment par ailleurs : environ 230 choix différents, dont le détail est donné ci-dessous, en annexe au chapitre.

¹ BOUDRIS (Bélaïd), 1993. - *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation Français-Tamazight*. - Casablanca : Imprimerie Najah el Jadida.

- 170 termes environ pris dans le *Lexique de mathématiques*, avec, par ailleurs, une cinquantaine de choix différents (voir le détail en annexe) ;
- quelques termes pris dans le lexique d'informatique de Samia Saâd-Bouzefrane¹.

Ce *Vocabulaire de l'éducation* fait bien évidemment appel aux procédures classiques de dérivation verbo-nominale et à la composition.

Exemples de composés lexème + lexème

<u>Terme</u>	<u>Composants lexicaux</u>
<i>asliqqel</i> (audio-visuel)	<i>sel</i> (entendre) + <i>ql / yl</i> (voir ²)
<i>adlesumuy</i> (bibliographie)	<i>adlis</i> (livre) + <i>umuy</i> (dessin)
<i>alsaru</i> ³ (copie)	<i>ales</i> (répéter) + <i>aru</i> (écrire)
<i>azgerkud</i> (diachronique)	<i>zger</i> (traverser) + <i>akud</i> (temps)
<i>alyagdud</i> ⁴ (mass-média)	<i>ly(t)</i> (informer) + <i>agdud</i> (foule)
<i>gisem</i> (nommer)	<i>eg</i> (faire, être, mettre) + <i>isem</i> (nom)
<i>tiklisleṭ</i> (psychanalyse)	<i>tikli</i> (comportement) + <i>tasleṭ</i> (analyse)
<i>ameklisled</i> (psychanalyste)	<i>am-</i> ("agent") + <i>tikli</i> (comportement) + <i>sled</i> (analyser ⁵)
<i>tiklijjit</i> (psychothérapie)	<i>tikli</i> (comportement) + <i>jjj</i> (guérir)
etc.	

Il fait appel aussi :

A des extensions aux classes nominales de morphèmes de dérivation verbale :

- *an-* : (= "Agent") : *anamek* (sens) = *an-* ("agent") + *amek* (comment). (*Amawal*)
- *im-* : (= "Agent") : *imsegg°asen* (annales) = *im-* ("agent") + *isegg°asen* (années)
- *am-* (= "Agent") : *amesnawal* (bilingue) = *am-* ("agent") + *sn* (deux) + *awal* (parole, mot) ; *tamudemt* (paradigme) = *tam-* ("agent") + *udem* (visage, aspect...) ; *tamekraḍt* (triade) = *tam-* ("agent") + *kraḍ* (trois).

- *s-* ("Actif-Transitif")

¹ Alger, 1991 et Paris : L'Harmattan, 1996.

² *tamuyli* : regard (kabyle)

³ Terme déjà introduit par Arezki Naït-Abdallah dans son logiciel de traitement de texte *Awal amaziγ*.

⁴ Terme pris dans l'*Amawal*.

⁵ Sens néologique introduit par l'*Amawal*. Le sens ordinaire en est *démembrer* (parler touareg).

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>asdikan</i> (focalisation)	<i>s-</i> ("Actif-Transitif") + <i>adikan</i> (focal)
<i>asemdan</i> (individualisation)	<i>s-</i> + <i>amdan</i> (personne, individu)
<i>ssemnden</i> (individualiser)	<i>s-</i> + <i>amdan</i> (personne, individu)
<i>aseyred</i> (intégration)	<i>s-</i> + <i>ayrud</i> (total, salaire)
<i>seyred</i> (intégrer)	<i>s-</i> + <i>ayrud</i> (total, salaire)
<i>ssideg</i> (localiser)	<i>s-</i> + <i>deg</i> (dans)
<i>tasnigt</i> (majoration)	<i>s-</i> + <i>nnig</i> (au-dessus de)
<i>snig</i> (majorer)	<i>s-</i> + <i>nnig</i> (au-dessus de)

A des formants (ici des préfixes) traditionnels :

- *ger-* (inter-) : *agraylan* (international) ; *angergemmin* (interdisciplinaire) ; *tingergemmunt* (interdisciplinarité) ; *agrewrik* (interpersonnel).

- *ar-* (privatif) :

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>argemmay</i> (illettré)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>agemmay</i> (alphabet)
<i>areggag</i> (immobile)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>ggug</i> (s'éloigner)
<i>regg</i> (être immobile)	(a) <i>r-</i> (privatif) + <i>ggug</i> (s'éloigner)
<i>tareggagt</i> (immobilité)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>ggug</i> (s'éloigner)
<i>araman</i> (imperméable)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>aman</i> (eau)
<i>tafririt</i> (inconscience)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>tafririt</i> (conscience, Amawal)
<i>arefray</i> (inconscient)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>afray</i> (conscient)
<i>arbadu</i> (indéfini)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>tabadut</i> (définition, Amawal)
<i>targadda</i> ¹ (inégalité)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>tagadda</i> (égalité)
<i>arurkid</i> (instable)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>urkid</i> (stable)
<i>tarurkidt</i> (instabilité)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>rked</i> (être stable)
<i>armeyzan</i> (irrationnel)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>ameyzan</i> (rationnel Amawal)
<i>arlugan</i> (irrégulier)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>alugan</i> (régulier, Amawal)
<i>tarsnila</i> (non-directivité)	<i>ar-</i> (privatif) + <i>tanila</i> (direction, Amawal)

- *yir-* (mal-)

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>agarmuzzel</i> ² (malchanceux)	<i>yir</i> (< <i>gar</i>) + <i>amuzzel</i> (chanceux)
<i>tagersileyt</i> (malformation)	<i>yir</i> (< <i>ger</i>) + <i>siley</i> (former)

¹ Exemple de terme emprunté au *Lexique de Mathématiques*.

² Ce terme est attesté dans le parler chleuh.

- *aw-* (qui a la propriété de)

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>awurar</i> (ludique)	<i>aw-</i> + <i>urar</i> (jeu...)
<i>awfus</i> (manuel)	<i>aw-</i> + <i>afus</i> (main)
<i>awessun</i> (cognitif)	<i>aw-</i> + <i>ssn</i> (connaître, savoir).

A de nouveaux formants déjà introduits par l'*Amawal* :

- *man* (auto-) (suffixe ou préfixe) (15 exemples)

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>afulman</i> (autonomie)	<i>aful</i> (partie) + <i>-man</i> (auto-)
<i>tameddurmant</i> (autobiographie)	<i>tameddurt</i> (vie) + <i>-man</i> (auto-)
<i>aseytiman</i> (auto-correction)	<i>aseyti</i> (correction) + <i>-man</i> (auto-)
<i>amneslmad</i> (autodidacte)	<i>man-</i> (auto-) + <i>selmed</i> (enseigner)
<i>tamnesgmit</i> (auto-éducation)	<i>man-</i> (auto-) + <i>asegmi</i> (éducation)
<i>tamnesilyt</i> (autoformation)	<i>man-</i> (auto-) + <i>siley</i> (former)
<i>tamnirra</i> (autographe)	<i>man-</i> (auto) + <i>arra</i> (écrit)
<i>tamnullugna</i> (autorégulation)	<i>man-</i> (auto) + <i>alugen</i> (règle)
etc.	

- *sn* (-logie) (suffixe ou préfixe)

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>talsasnet</i> (anthropologie)	<i>talsa</i> (humanité) + <i>-sn</i> (savoir...)
<i>tasnaggurt¹</i> (astronomie)	<i>sn-</i> (savoir) + <i>aggur</i> (lune, astre)
<i>tudersnt</i> (biologie)	<i>tudert</i> (vie) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>tasnimirt</i> (chronologie)	<i>sn-</i> (savoir) + <i>imir</i> (instant)
<i>tusensnt</i> (épistémologie)	<i>sn-</i> (savoir) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>tafelkisnt</i> (esthétique)	<i>ffulki</i> (être beau) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>tasnawalt</i> (linguistique)	<i>sn-</i> (savoir) + <i>awal</i> (mot, parole...)
<i>tasegmisnt</i> (pédagogie)	<i>asegmi</i> (éducation) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>tarbasnt</i> (pédiatrie)	<i>arba</i> (enfant) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>tasengama</i> (physique n.)	<i>sn-</i> (savoir) + <i>agama</i> (nature)
<i>tiklisnt</i> (psychologie)	<i>tikli</i> (comportement) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>timettisnt</i> (sociologie)	<i>tametti</i> (société) + <i>-sn</i> (savoir)
<i>tasnidegt</i> (topologie)	<i>sn-</i> (savoir) + <i>deg</i> (dans)

- *zri* (-isme) (suffixe) :

imanezri (animisme) ; *afaradzri²* (autisme) ; *tagejdizrit* (axiologie) ; *tiklizrit* (béhaviorisme) ; *tumasezrit* (égocentrisme) ; *tibawzrit* (négativisme) ; *amuggutzri* (pluralisme) ; *tamdgazrit* (positivisme) ; *timenfizrit*

¹ Terme emprunté au *Lexique de mathématiques*.

² Séquence phonique *d+z* assez lourde.

(*pragmatisme*); *azɣuzr* (*racisme*) ; *tayeznazrit* (*rationalisme*) ; *ayeznazri* (*rationaliste*) ; *tilawzrit*¹ (*réalisme*) ; *tamessunezrit* (*scientisme*) ; *asiwfezri* (*terrorisme*) ;

- *mgel-* (anti-) (préfixe ou suffixe) :

tamgelsmisnt (*antipédagogie*) ; *tameglamnadt* (*antithèse*) ; *tafekkamgelt* (*anticorps*) ; *amegl-amedya* (*contre-exemple*) ;

- *azen-* (mi-, semi-) (préfixe) :

azenkud (*mi-temps*) : *zn* (*mi-*) + *akud* (*temps*) ;

A des formants introduits par le *Lexique de mathématiques* :

- *sn* (bi-) (1 seul exemple) : *amesnawal* (*bilingue*) = *am-* ("Agent") + *sn* (deux) + *awal* (*parole, mot*)

- *ken-* (jumeau) (préfixe) : *takenzirart* (*parabole*) ;

- *zer* (-scope) (suffixe) : *aserzar* (*évêque*) ;

- *gd-* (égal) (préfixe) :

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>tagdazalt</i> (<i>équivalence</i>)	<i>gd-</i> (<i>égal</i>) + <i>azal</i> (<i>valeur</i>)
<i>agdazal</i> (<i>équivalent</i>)	<i>gd-</i> (<i>égal</i>) + <i>azal</i> (<i>valeur</i>)
<i>agdakud</i> (<i>synchronique</i>)	<i>gd-</i> (<i>égal</i>) + <i>akud</i> (<i>temps</i>)
<i>tagdawalt</i> (<i>tautologie</i>)	<i>gd-</i> (<i>égal</i>) + <i>awal</i> (<i>mot, parole</i>)
<i>agdawal</i> (<i>tautologique</i>)	<i>gd-</i> (<i>égal</i>) + <i>awal</i> (<i>mot, parole</i>)

- *ayed* (hétéro-) (préfixe) : *ayedzar* (*hétérogène*) = *ayed* (*autre*) + *azar* (*racine*).

- *ddaw-* (sous) (préfixe) : *taddaweşkiwet* (*infrastructure*) = *ddaw* (*sous*) + *eşk* (*édifier...*).

- *ag°ens-* (dans, intérieur) : *ag°ensful* (*inné*) = *ag°ens* (*intérieur*) + *aful* (*part, partie*).

- (*n*)*nig* (au-dessus) : *tasnigt* (*majoration*) = *s-* ("Actif-Transitif") + *nnig* (*au-dessus*).

- *bd* (ortho-) : *abdammas* (*médiateur*) = *bd-* (ortho-) + *ammas* (*mi-lieu*).

¹ Placé en position de préfixe, le formant *zri-* aurait donné un composé plus euphonique : *tizrilawt*.

- *yen* (mono-, uni-) :

<u>Terme</u>	<u>Formation</u>
<i>tayenarrat</i> (monographie)	<i>yen-</i> + <i>arra</i> (écrit)
<i>ayeninaw</i> (monologue)	<i>yen-</i> + <i>ini</i> (dire)
<i>ayenzal</i> (univoque)	<i>yen-</i> + <i>azal</i> (valeur)

- *zeng-* (para, contre) : *tazengurda* (paradoxe) = *azeng-* + *turda* (hypothèse, *Amawal*)

- *af-* (sur-) : *afmiḍi* (pourcentage) = *af* (sur) + *timad* (centaines)

- *deffer* (derrière, après) :

adeffrawal (métalangue) : *dfr-* (après...) + *awal* (mot, parole)

tadfergama (métaphysique) : *dfr* (après) + *agama* (nature, physique)

- *deg* (topo-) : (suffixe) : *tasnidegt*, *asnidgan* (topologie, topologique) ;

A des formants inédits introduits par l'auteur :

- *zger* (dia-) :

azgerkud (diachronique) : *zger* (traverser) + *akud* (temps)

- *dat* (pré-) :

datmahalt (préopérateur) : *dat* (pré-) + *tamahalt* (opération)

datayurbiz (préscolaire) : *dat* (pré-) + *ayerbaz* (école)

Ce préfixe *dat-* diffère de celui proposé par l'*Amawal* : *zr-*

- *yat* (= *dat* ?) (pré-) : (suffixe)

azarafyat (préjugé) : *azaraf* (jugement) + *-yat* (pré-)

- *ltu-* (re-) : (suffixe ou préfixe)

aselyaltu (recyclage) ; *asegmiltu* (rééducation) ; *altufras* (reproduction) ;

- *yr*¹ (-philie) :

tayermugazt (xénophilie) ;

- *wf* (-phobie) :

tawefmugazt (xénophobie) ; *tawefayewalt* (zoophobie) ;

A des formants traditionnels :

- *b-* (expressif, péjoratif) :

abaraw (large) ;

- *bu-* (qui a la propriété de) :

buymeṭṭawen (pleureur) = *bu-* + *imeṭṭawen* (pleurs, larmes)

A des emprunts français :

tanfuṛmatik (informatique) ; *ddidaktik* (didactique) ; *tatabelt* (table).

¹ Confusion possible avec *yir* (mal-) de sens opposé.

Les commentaires et les éléments de conclusion que l'on peut apporter concernant ce lexique ont déjà été évoqués aux chapitres précédents. On rappellera particulièrement :

- les effets du calque à partir du français ;
- les inconvénients de la suffixation ;
- les problèmes de soudure pour les composés ;
- la lourdeur de certaines occurrences phoniques ;
- la reprise a-critique de matériaux néologiques antérieurs ;
- la pertinence réelle des besoins.

Enfin, les deux annexes données ci-après montrent les divergences de choix entre le *Vocabulaire de l'éducation* de B. Boudris avec l'*Amawal* d'une part et le *Lexique de mathématiques* d'autre part. Ces listes, trop longues et quelque peu encombrantes, présentent cependant l'avantage de rappeler la nécessité

- d'un cadre institutionnel ;
- d'une démarche commune et d'une stratégie d'ensemble ;
- d'une coordination des travaux ;
- etc.

si le risque doit être évité de voir les travaux d'aménagement du lexique berbère accentuer encore plus les écarts inter-dialectaux.

Annexe 3

Divergences de choix avec l'*Amawal*

<u>Sens</u>	<u>B. Boudris (1993)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
relations	timeqqanin	assayen
absence	ag°dal	iba
accusation	tilumas	tardayt
accuser	lumes	rdu
acquitter	ssufey zeg turdut	sunfu
adhérent	amentaq	ameltay
adhérer	nted	ltey
adulte	amagur	amengaq
amende	izmag	tafgurt
analyser	ssebrurez	sled
anarchie	tarenbaq	tawernaq
anarchiste	arenbaq	awernaq
annonce	abriq	tullya
annoncer	berreh	lyet
annulation	asbennen	asemmet
annuler	sbennen	semmet
apogée	aseffalu	aggi
applaudir	beqqes	suqqes
armée	tazemmalt	igen
articulation	tasenyemt	tawremt, asusru
association	tamesmunt	tiddukla
attaque	tamdugt	tanqagt
attaquer	deg	nqeg
auberge	asemyanu	azebriz
autogestion	agg°adman	afrekman
avant-garde	tiqaf	aberdud
avertissement	ayatal	alyu
avis	amnad	alyu
axe	agum	agellus
bagages	ilalen	afecku
beauté	ayuda, afulki	tahuski
borne	awettu	agmir
but	awtas	iswi
cadre	tazelya	akatar
capacité	tazmart	akettur
cercle	tazayert	tawinest
chapitre	ayli	ixf

<u>Sens</u>	<u>B. Boudris (1993)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
chercheur	amsiggel	anagmay
circuit	tawerrayet	amnenniḍ
classe	tadala	taserkemt, asmil, talkensit
collectif	n ujmu	amazday, anbaz
collectivisme	tajmuzrit	tanesbazit
collectivité	tajmut	tanbazit
colonialisme	asdurrey	tamharsa
colonne	aserbub	tagejdit
combat	aggatt	imenyi
combinatoire	tasennuyt	tuddsa
combiner	sney	ddes
comédien	aḥruf	azeffan
commander	laden	nzeḍ
commentaire	ardad	awennit
commenter	rded	wennet
communication	tamyawaṭ	taḡwalt
communiquer	myawaḍ	selyu
compenser	arez Urez	mhes
concours	tamenyugert	amazwar
conférence	tinawt	asarag
conscience	anugga	tafrit
conséquence	tanuṭṭaft	analkam
consommateur	amsemmendu	amsider
consommer	semmendu	suder
contenir	amey	gber
contribution	tumutt	tiwsi
convenir	amu	msisi
convention	amseddugam	amsisi
coulisse	tagafayt	tahara
courage	tazult	tabyest
courageux	amzul	abyas
courtisan	afdawa	asenbar
crise	tassast	tazyent
culture	tadelsa	idles
découverte	tuzuft	tagrut
découvrir	zzef	gru
délai	tasawḍi	amendaḥ
démonstratif	amsenzay	ameskan
départ)	akunser	tawada
détermination	asebbed	aguccel
déterminer	ssebbed	guccel

<u>Sens</u>	<u>B. Boudris (1993)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
difficulté	tiggerment	ilyi
discipline	agemmun	tugrint
discours	taneqqist	inaw
dogme	amenbađ	adasil
doyen	amezwar	amyar
écheç	tuđut	abrir
échouer	ađu	brir
éducation	asegmi	annan
éduquer	ssegmi	sinen
effectif	amđan	asemday
s'efforcer	nnestem	ases
effort	tamessumant	ussis
égoïsme	timirixeft	tussfa
élimination	asfal	affas
éliminer	ssefl	afes
élite	tufut	tadyert
épreuve	inidi	tirmit
ère	takudt	tallit
espion	anewwac	ayalli
étape	tiferkt	amecwar
étranger	amugaz	amagar
étudiant	amezraw	anelmad
fable	tanfust	taneqqist
faisceau	tadla	takat
famille	tawacult	almessi
familier	agurad	unnim
fonction	tasyent	tawuri
fond	allay	ider
formule	tassemselt	tanfalit
frustration	asbennen	afđam
gérer	awed	sefrek
gestion	agg°ad	asefrek
goût	amđay	aram
grève	asalag	asunded
guerre	imenyi	amgaru
hasard	asamma	agacur
honneur	agemmir	aserhu
idéologie	tawsengimt	tasnakta
idole	adamum	amsemmud
imitation	aswađ	arwas
imiter	swed	rwes
impossible	anuggim	unzir

<u>Sens</u>	<u>B. Boudris (1993)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
importer	jber	kter
importation	ajbar	taktert
incapacité	tagammit	akrad
intrigue	asemsi	taddist
intriguer	ssemsi	suddes
jeunesse	tiεurremma	timedrit
langue	iles	tutlayt
lexique	tamawalt	amawal
ligne	izireg	ijerrid
linguistique	tasnawalt	tasnilsit
loisir	asetturs	amzel
majorité	ticemt	tig°ti
marché	agadaz	ulzuz
masculin	awtem	amalay
mesurer	syel	ket
miracle	takunt	tamkerra
mission	asemmigel	turydaṭ
missionnaire	asemmagul	ameydaḍ
moins	ddaw	udun n...
morceau	agezzum	tikkeṣt
note	tirawt	tazmilt
objectif	aḥnu	amesyaru
obstacle	tasiweyt	unjug
obstination	ayaram	tamendat
obscurantiste	amawey	aserdel (obscurantisme)
offensif	amderrem	agir (offensive)
opinion	amnad	turda
opposer	ssegmed	gdel (s'opposer)
opposition	agmaḍ	tanmegla
ordonner	ssusel	smizzwer, suneḍ
otage	akifel	tawaḡḡit
outil	amass	afecku
parti	talettuyt	akabar
pensée	tawengimt	tidmi
permanence	tissegli	taylalt
personnalité	tawgiṭ	tugna
prévision	tagezzant	arid
profession	tanunnect	asadur
protection	taggaḗt	amesten
provision	amattal	tamaguḗt
question	aseqsi	tutṭra

<u>Sens</u>	<u>B. Boudris (1993)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
race	azyer	iri
réflexion	akrebbet	asended, tasnezgimt
réfléchir	ummel	sended, snezgem
réforme	takennawt	tasemmeskelt
région	tamnaṭ	azi
rendez-vous	tactut	asihar
renfort	tasalit	tasitit
responsable	anabdad	amasay
reste	tasag ^o ert	agaluz
révolte	ayewwey	tanekra
saboter	ndel	sfata
sacré	ayudid	uyris
salle	tafitalt	tazeqqa, asrir
salon	afital	tamesrit
saluer	wzel	zul
sanitaire	umelzi	adawsan
santé	alzay	tadawsa
scientifique	amessun	ussnan
sculpter	srem	sreqqet
sculpteur	amesram	asreqqat
sculpture	tasramt	tasreyta
sexe	tazaka	tuzzuft
spectacle	tamessusart	ahanay
spectateur	aseffarah	ameshanay
substance	asekkim, tumast	asentel
succession	amesdefar	asemmezri
surface	tasna	tajumma
symbole	akbab	azamul
terreur	tawafa	aramay
terrorisme	asiwfezri	taremya
terroriste	amessawaf	aremmay
transparent	amessewsay	afrawan
amuzel	amuzel	amahil
travailler	mmuzel	mahel
travailleur	anemmazul	anmahal
trésor	abaynu	agerruj
troupe	adefrir	takrut
unité	tayunt	aferdis
victime	tagzemt	taytest
visite	tarzeft	tirzi
visiter	rzef	rzu yer
visiteur	anertzuf	anertzuf

<u>Sens</u>	<u>B. Boudris (1993)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
voter	ssuf	ḍyer
voyage	amuddu	asikel
areg	assister	être autorisé
talya	objet	forme
tiḍaf	avant-garde	garde
imal	avenir	futur
tazelya	cadre	particule
adyar	choix	vote
tayara	morale	qualité, manière
anafag	enthousiasme	aérodrome
ayaram	entêtement	cité
tidmi	intention	pensée
tutlayt	langage	langue
abadu	limite	définition (tabadut)
tigemmi	maison	patrimoine
agacur	malheureux	hasard
aweḥlu	occupation	affaire
tazuri	ouvrage	art
amernu	pivot	adverbe
anebdad	proviseur	préfet
ayudid	sacré	levier
akafu	tiroir	chevron

Annexe 4

Divergences de choix
avec le *Lexique de mathématiques (1984)*

<u>Sens</u>	<u>Boudris (1993)</u>	<u>Lexique de mathématiques</u>
appartenance	amyili	asili
base	adasil	azadur
calcul	asiden	lehsab
changement	asenfel	abeddel
circulaire	awerray	uwnis
complet	amaddu	mmed (être complet)
compréhension	tigzi	tamusni
constant	aylal	imezgi
contradiction	annerzi	nnmara
contrôle	anyad	aswad
correspondance	azday, amyara	tuqqna
correspondant	amezduy	yeṭwaqqnen
cycle	tasufeyt	allus
démontrer	ssenza	sseflali
démonstration	tamsenzayt	taflalit
distance	asettum	ameccaq
distinguer	zlem	frez
divergence	azzuzel	amhelwi, ankaz
élément	tassuyt	aferdis
élémentaire	amessuy	aferdas
élimination	asfal	affas
éliminer	sfel	afes
épaisseur	tiḍni	tuzert, adfas
équation	tamesmaṭ	tagda
existence	tilawt	tilin
extrapolation	asemmedren	aseyzef
extrapoler	semmedren	seyzef
extrême	abbay	imixfiw
factoriel	amezzarwi	uskir
faible	anamum	afessas
figure	tawila	udem, unuy
fond	allay	ider, tasila, adasil
fondamental	amedru	adasil
force	tadusi	afud, tamara
harmonie	tanmila	amtawa, amsasi
juxtaposer	ssertem	zdi

<u>Sens</u>	<u>Boudris (1993)</u>	<u>Lexique de mathématiques</u>
large	abaraw	imserreh , ahrawan
largeur	turruṭ	tehri
milieu	ammas	talemmast, tuzzumt
normalisation	asmagnu	aslugen
norme	tagnut	alugen
partiellement	s ubruyan	s imuren
positif	amdag	ifrir, fel (être -)
principal	amenzawi	agejday
quantification	tasmakta	asekket
rang	adras	adar, tasekta, tawala,
rapport	aneqqis	assay
rotation	tamerrayt	tuzzya
symétrie	tisit	tujjuṛt
symétrique	imisi	ujjuṛ
terme	awettu	aḥwil, irem
unité	tayunt	tiggeṭ
variance	tacalit	awliwel
vérifier	daddet	selken
turruṭ	largeur	latitude

Chapitre 7

Les productions de type institutionnel

Si l'on ne tient compte que de la seule chronologie, ce que nous appelons ici *l'âge institutionnel* de l'aménagement de la langue amazighe remonte aux expériences maliennes et nigériennes (1966 pour la notation en caractères latins, années 1980 pour le lexique) qui se sont déroulées dans des cadres officiels, notamment celui du Ministère de l'Éducation nationale de chacun des pays.

Viennent ensuite les *Ateliers* organisés par le Centre de Recherche Berbère (CRB) de l'Inalco de Paris (1993, 1996, 1998 et 2000), ateliers qui pour la première fois dans l'histoire de la langue regroupent, dans un cadre institutionnel, des berbérissants originaires de différents pays (Algérie, Maroc, Niger) pour dresser l'état des lieux et faire des propositions sur les questions d'aménagement linguistique, les questions de notation en caractères latins et de terminologie notamment¹.

L'IRCAM installe les questions d'aménagement linguistique au cœur de ses préoccupations, et leur dédie tout un département, le CAL, *Centre d'Aménagement Linguistique*. Les programmes de travail et la productions de terminologies relèvent désormais de l'institution. La convention signée avec l'Inalco de Paris ouvre une nouvelle page dans l'aménagement de la langue amazighe : pour la première fois dans l'histoire de celle-ci, l'élaboration d'une terminologie de spécialité, celle de la grammaire, est prise en charge conjointement par deux institutions qui mobilisent une équipe comprenant des berbérissants marocains et algériens.

Ensuite les actions engagées en Algérie au sein des *Départements de langue et culture amazighes* (Universités de Tizi-Ouzou, de Béjaïa et de Bouïra auxquelles vient de s'ajouter l'Université de Batna²), par le Ministère de l'éducation nationale dans l'introduction de la langue *tamazight* dans le système éducatif, par le HCA et le CNPLET.

¹ On trouvera à la fin du chapitre, Annexe 5, la synthèse des travaux des Ateliers de 1998 consacrés à la terminologie.

² Création d'un *Département de langue et culture amazighes* en octobre 2013.

Précisons cependant que les terminologies produites en Algérie le sont par des auteurs individuels et ne relèvent pas directement de l'institution, qu'il s'agisse des Universités ou du HCA, même si celui-ci encourage manifestement les travaux qui portent sur le lexique en général et la terminologie en particulier, par le soutien à l'édition et le consulting. C'est à cette production que nous réservons l'appellation de *production de type institutionnel*, pour marquer la différence avec la production *institutionnelle* qui se fait au Maroc dans le cadre de l'IRCAM, ainsi qu'au Mali et au Niger dans le cadre des ministères de l'éducation nationale.

1. Productions néologiques maliennes et nigériennes

Productions maliennes

Elaborées par la D.N.F.L.A.¹, plusieurs publications du Ministère malien de l'Education nationale concernent la pédagogie du touareg : harmonisation des notations², manuels de lecture³, manuels de calcul⁴, guide médical⁵, etc.

En matière de néologie lexicale, on notera particulièrement :

- les termes mathématiques :

asennedfes (multiplication) ; *afanaz* (soustraction) ; *asiwad* (addition), *γered* (total) ; *tanmedhalt* (opération) ; *iyyanan* (unités) ; *afđan* (milliers), *ajjiman* (millions) ; *tazune* (division) ; *exseb* (compter) ; *metar* (mètre) ; *santimetar* (centimètre) ; etc.

- les emprunts arabes ou français dans le domaine médical :

mikrobtan (microbes) ; *asbrin* (aspirine) ; *kenin* (quinine) ; *alkol* (alcool) ; *merkirokrom* (mercurochrome) ; *bermengelat* (permanganate) ; etc.

¹ Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée.

² (M.E.N., DNAFLA, 1986) et (M.E.N., DNAFLA, 1984).

³ (DNAFLA, Projet UNICEF, 1987) et (M.E.N., DNAFLA, 1982).

⁴ (DNAFLA, Projet UNICEF, 1987).

⁵ (M.E.N. - DNAFLA, 1981).

Productions nigériennes

Néologismes liés à l'édition

Jeannine Drouin¹ a relevé 69 néologismes liés à l'édition, dans un ouvrage de Ghubayd Agg-Alawjali : *Attarikh en Kel Denneg / Histoire des Kel Denneg*, ouvrage contenant des *textes historiques établis d'après des récits de tradition orale en tawellemmet, parler des touaregs Iwellemmeden de l'Azawagh nigérien* (Drouin, 1979 : 451).

Ces néologismes se retrouvent dans *l'introduction, la postface, les notes et les titres des index (...)*. Il s'agit à la fois d'apports de termes nouveaux et aussi de termes déjà en usage avec un sens autre (Drouin, 1979).

De ces néologismes, J. Drouin donne la classification et le décompte suivants :

- Néologismes de forme : un total de 41 dont 25 emprunts (arabe, français, haoussa, touareg de l'Air, origine composite). Exemples :

ameggu (ouvrage), de : *agu* : faire, fabriquer ;
idawat (société), de : *idaw* : accompagner ;
tanektubt (orthographe), de : *akteb* : écrire ;
etc.

- Néologismes de sens : 28. Exemples :

igitan (verbes), de : *agu* : faire ;
asessegri (analyse), de *sessegru* : faire comprendre ;
tugdat (assimilation phonétique), de : *agdu* : être égal ;
etc.

J. Drouin accompagne ce relevé et cette classification de commentaires divers sur les unités lexicales concernées, ainsi que du résultat d'un test des néologismes auprès d'un instituteur touareg.

Terminologie mathématique touarègue

Le Ministère nigérien de l'Education nationale a rendu public en 1987 un lexique de mathématiques français-tamajaq².

Ce document de 38 pages classe les termes proposés en deux rubriques : arithmétique, géométrie. Il contient aussi une annexe où sont donnés les termes concernant la numération, les figures géométriques, les

¹ (Drouin, 1979).

² (INDRAP, Unité Tamajaq, 1987).

unités de mesure (longueur, surface), les instruments de mesure, le temps, la monnaie, l'économie et les couleurs.

A titre d'exemples :

- termes d'arithmétique :

tartit (addition) ; *alxisab* (calcul) ; *tazunt* (division) ; *enetfes* (multiplication) ; etc.

- termes de géométrie :

taymert (angle) ; *asaqqamar ogdan*¹ (carré) ; *taglellet*, *tawinest* (circonférence) ; *tesayt*, *ettebel* (cercle) ; *wan ekkozat teɣemmar*² (quadrilatère) ; etc.

- unités de mesure :

meter (mètre) ; *agim en meter* (kilomètre) ; *tazunt tan merawat en meter* (décimètre) ; *kilaw meter kare* (kilomètre-carré) ; *aktugaram* (hectogramme) ; etc.

Ce lexique n'exclut pas les emprunts arabes ou français. Signalons enfin que les termes proposés sont généralement différents de ceux contenus dans le *Lexique français-berbère de mathématiques* fait en Algérie (Partie 2, Chapitre 5), même si, çà et là, quelques mêmes racines sont utilisées dans les deux documents.

Des éléments de comparaison entre les deux terminologies mathématiques (Algérie - Niger) sont donnés à la fin du chapitre (Annexe 6).

¹ = *angles égaux*.

² "celui aux quatre angles".

2. La production de l'IRCAM

Au prix d'une entorse à la chronologie qui ferait abstraction des productions maliennes et nigériennes, nous pouvons considérer que c'est avec le couple IRCAM-INALCO que l'aménagement du lexique amazigh arrive à son *âge institutionnel*. La production de terminologies relève désormais d'institutions officielles. La production, mais aussi l'implantation de ces mêmes terminologies qui se fait également dans un cadre officiel, à travers les manuels scolaires et l'enseignement public. Il est par ailleurs important de rappeler ici, que *l'Amawal n tjerrumt, Vocabulaire grammatical* est le fruit d'une collaboration entre ces deux institutions, le fruit également d'un travail d'équipe de chercheurs marocains et algériens.

L'Amawal n tjerrumt, Vocabulaire grammatical contient environ deux fois plus de termes que la *Tajerrumt* de Mammeri. Certaines créations de Mammeri ont été reprises, d'autres non : nous retrouvons d'ailleurs ici une des caractéristiques de la néologie *marocaine* : reprise partielle de néologismes *algériens* (*Amawal, Lexique de mathématiques*) d'une part, création d'autres termes d'autre part.

Nous n'avons pas jugé utile, ici, d'entrer dans les détails de ces productions néologiques. Nous nous sommes contenté de reproduire la présentation qui se trouve au dos de chacune des publications.

Vocabulaire de la langue amazighe 1. IRCAM , Rabat, 2006
Auteurs : M. Ameer, A. Bouhjar, M. El Medlaoui et M. Iazzi (CAL)

Ce livre, *Vocabulaire de la langue amazighe 1*, première brochure d'une série à venir, est d'abord un outil de travail de l'amazighe standard, destiné au grand public et surtout à l'enseignant de la langue amazighe. Le lecteur y trouvera des réponses à des questions ponctuelles relevant du domaine lexical. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un véritable dictionnaire, mais d'une simple liste terminologique dans la mesure où les traits morphologiques et syntaxiques majeurs sont fournis pour chaque entrée. Une version plus complète et plus développée intégrant des exemples d'illustration pour chaque entrée est prévue dans le plan d'action du Centre de l'Aménagement Linguistique.

Néologie et terminologie grammaticale amazighe. IRCAM, Rabat, 2009
Coordination : Abdallah Boumalk et Abdellah Bounfour :

Les actes de deux journées d'étude organisées à Rabat en 2005 et à Paris en 2007 sont le fruit d'une convention scientifique entre l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO).

Cet ouvrage, coordonné par MM. Abdallah Boumalk et Abdellah Bounfour, réunit des contributions où les chercheurs du Centre de l'Aménagement Linguistique (IRCAM) et du Centre de Recherche Berbère-Lacnad (INALCO) ont mené une réflexion commune dans les domaines de la néologie et de la terminologie.

Un début d'évaluation de l'existant en matière de néologie fut abordé dans la première rencontre (Rabat, 2005) à l'issue de laquelle a été lancé le projet de confection du vocabulaire grammatical amazighe publié récemment. Lors de la seconde rencontre (Paris, 2007), les chercheurs ont abordé les aspects relatifs à la démarche adoptée en matière de création terminologique à savoir : les aspects théorique, méthodologique et pratique.

Amawal n tjerrumt. Vocabulaire grammatical. IRCAM, Rabat, 2009.
Coordination : Abdallah Boumalk et Kamal Naït-Zerrad.

Auteurs :

- IRCAM-CAL : Meftaha Ameer, Aïcha Bouhjar, Abdallah Boumalk, Noura El Azrak, Rachid Laadelaoui ;
- INALCO-CRB : Abdellah Bounfour, Salem Chaker, Kamal Naït-Zerrad.

Le *Vocabulaire grammatical* est le fruit d'une collaboration entre l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) et l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Le choix du thème de la terminologie grammaticale a été dicté par le besoin en matière de métalangage grammatical pour l'enseignement de l'amazighe, principalement au Maroc et en Algérie.

L'ouvrage, coordonné par MM. Abdallah Boumalk (IRCAM) et Kamal Naït-Zerrad (INALCO), s'adresse, prioritairement, aux enseignants et aux étudiants et, secondairement, à toute personne désirant savoir comment sont nommées en amazighe les notions grammaticales.

La nature de la nomenclature retenue se trouve être un vocabulaire grammatical dans le sens général de « grammaire » qui intègre des notions de linguistique, mais ne représente pas une terminologie linguistique stricto sensu. Il se

veut être, d'abord, un minimum nécessaire à l'enseignement de la langue.

L'ouvrage est quadrilingue ; il se compose de deux versions français-amazighe-anglais-arabe et amazighe-français-anglais-arabe auxquelles viennent s'ajouter deux index arabe et anglais.

Vocabulaire des médias. IRCAM, Rabat, 2009

Auteurs : UER Lexique (CAL)

Cet ouvrage, publié par le Centre d'Aménagement Linguistique, répond à un besoin de dénomination des réalités nouvelles en amazighe dans le domaine des médias (presse, radio et télévision). Il s'agit d'un outil à même de permettre aux journalistes de transmettre les informations les plus courantes. L'ouvrage propose l'équivalent, en amazighe, de termes fréquemment utilisés (en arabe ou en français) dans l'actualité. Il n'est, de ce fait, pas destiné exclusivement aux journalistes, le grand public y trouvera également des mots relevant de la langue usuelle dans la mesure où les médias et plus particulièrement les actualités couvrent, par essence, des domaines divers et variés.

L'ouvrage s'adresse à un lectorat assez large bien qu'il vise prioritairement les journalistes. Sa conception multilingue permet plusieurs consultations. Ainsi, à la version « français-amazighe » viennent s'ajouter des index en amazighe, en arabe et en anglais élargissant ainsi le public cible. Une deuxième version de ce vocabulaire « arabe-amazighe » est également publiée par l'Ircam.

Vocabulaire grammatical de l'amazighe. Application phraséologique
IRCAM, Rabat, 2011.
Auteurs : UER Lexique (CAL)

Publication de l'IRCAM, *Vocabulaire grammatical de l'amazighe : Application phraséologique* est un ouvrage où chaque terme grammatical figurant dans la nomenclature du vocabulaire grammatical (publié en 2009 par l'Ircam) est présenté dans un exemple d'emploi à dessein d'en expliciter et le sens et l'usage.

Dans tout travail terminologique, la mise en contexte d'un terme est l'un des critères discriminants lors du processus de validation des termes proposés. C'est dans cette perspective que les exemples d'emploi des termes retenus ont été élaborés : concourir, par la mise en mots, au choix des termes nouvellement créés pour décrire et expliquer le fonctionnement de la langue amazighe.

L'ouvrage est trilingue (amazighe-français-arabe) et comporte les exemples d'emploi des 367 termes du *Vocabulaire grammatical* tels qu'ils pourraient apparaître dans une situation d'enseignement / apprentissage de la grammaire amazighe.

Destiné prioritairement au corps enseignant et à l'apprenant de la grammaire amazighe, l'ouvrage intéressera également le linguiste qui y trouvera un « corpus » spécialisé ainsi que le traducteur vu l'approche multilingue adoptée.

Lexique scolaire. IRCAM, Rabat, 2011

Auteure : Fatima Agnaou (CRDPP)

Le présent lexique scolaire est le fruit d'un travail de collaboration entre linguistes, pédagogues et didacticiens au sein de l'institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) depuis sa création. Il puise sa matière principale dans les manuels scolaires, les guides pédagogiques, les modules de formations, les supports didactiques et les vocabulaires élaborés par l'IRCAM depuis l'intégration de la langue amazighe dans le système d'éducation et de formation en 2003. Ce lexique trilingue mixte, agrémenté d'illustrations attrayantes, répond à un besoin exprimé par les formateurs, les enseignants, les apprenants et les parents d'élèves. Ainsi, cet outil vise-t-il le développement et l'enrichissement des ressources lexicales des apprenants de l'amazighe tout en aidant les acteurs pédagogiques à accomplir leurs tâches en matière de formation et / ou d'enseignement. Pour faciliter sa consultation, nous avons respecté le classement alphabétique propre à chaque graphie.

Ce lexique scolaire constitue, en outre, un dispositif pédagogique qui répond aux normes de la standardisation tout en puisant dans les ressources géolectales. Il a pour objectif de mettre à la disposition de ses utilisateurs :

- un vocabulaire étroitement lié à l'environnement scolaire ;
- un outil permettant de saisir le sens des mots figurant dans les manuels scolaires et les supports pédagogiques en recourant aux équivalents français et arabe ;
- un support pour développer la compétence lexicale en amazighe en partant des entrées en arabe et en français ;
- un moyen pour enrichir cette compétence à travers la synonymie et
- une référence pour implanter les néologismes. En dépit des efforts fournis, cette production ne prétend pas à l'exhaustivité. Par conséquent, ses auteurs demeurent à l'écoute de toute suggestion visant son amélioration. Nous tenons à remercier de leur contribution nos collègues de l'IRCAM, notamment ceux du Centre de la Recherche Didactique et des Programmes Pédagogiques (CRDPP) et ceux du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL).

Standardisation de l'amazighe

Cet ouvrage réunit les actes du premier séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique (IRCAM) sur la standardisation de l'amazighe, les 8 et 9 décembre 2003, à Rabat. Les textes publiés abordent la problématique de la standardisation de cette langue sous différents angles. Ils traitent de la stratégie de l'aménagement linguistique de l'amazighe et les problèmes qu'elle pose au niveau de l'écriture grammaticale, de la morphologie, de la syntaxe, du système vocalique et du lexique. Sont également traitées dans ce livre les questions relatives à l'alphabet tifinaghe-IRCAM et à la néologie amazighe. Une tendance générale se dégage des différentes interventions : la standardisation de l'amazighe devra se faire selon une approche convergente, progressive et rationnelle.

La qualité scientifique des textes rassemblés dans cet ouvrage font que cette publication constitue une contribution importante dans le domaine de la recherche linguistique amazighe, d'autant plus qu'elle apporte des réponses aux interrogations que pose l'unification de la langue amazighe ; langue appelée à relever les défis de son institutionnalisation et de son intégration dans le système éducatif national.

Autres publications de l'IRCAM

Saïd Kamel

Lexique amazighe de géologie, IRCAM, Rabat, 2006

Lexique bilingue amazighe-français, 190 pages. La partie amazighe est en double notation, latine et tifinagh. L'auteur expose sa méthode dans l'avant-propos, et indique la source de chacun des termes¹.

Ce lexique scientifique, qui comporte essentiellement les termes les plus utilisés dans les Sciences de la Terre et en géographie ainsi que dans d'autres sciences, doit être considéré comme une première proposition qui doit être approfondie, améliorée et complétée pour couvrir tout le vocabulaire scientifique de la géologie.

Certaines personnes peuvent constater que quelques termes proposés ne répondent pas tout à fait à la signification exacte des mots ; mais j'espère bénéficier de toute l'indulgence et l'aide du lecteur averti pour me faire part de ses critiques ou propositions, aussi bien pour les termes édités que pour ceux que j'aurai pu oublier. Ceci dans le souci de parfaire ce travail, pour les futures éditions, afin de faire de la langue amazighe une langue scientifique.

Ali Barakate

Propriétés morphologiques et potentialités néologiques de l'amazighe. Éléments pour un aménagement lexical de l'amazighe au Maroc.

Cet ouvrage que nous devons à M. Ali Barakate, Enseignant-chercheur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir, publié par l'IRCAM, procède à un dépouillement et à une analyse comparée de matériaux lexicaux issus de parlers du Moyen Atlas, du Haut Atlas et du Souss. L'auteur montre que l'exploitation optimale de la complémentarité interdialectale, assortie d'une approche critique des formes attestées, permettra de redécouvrir une grande partie des processus dérivationnels de la langue amazighe et des règles qui les régissent. Il a aussi montré que l'exploitation systématique des potentialités néologiques qu'offrent ces processus permettrait d'y effectuer la création lexicale de façon organisée et structurée.

¹ Certaines indications manquent cependant de précision : plusieurs termes attribués à Bélaïd (Boudris) remontent en fait à l'*Amawal* ou au *Lexique de mathématiques* que Boudris a utilisés pour l'élaboration de son *Vocabulaire*.

3. La production algérienne (Universités, HCA, CNPLET)

En Algérie, la production terminologique de type institutionnel est une production individuelle, qu'il s'agisse des universitaires ou des chercheurs du HCA. Le CNPLET, de son côté, a organisé plusieurs colloques et publié plusieurs ouvrages concernant l'aménagement linguistique, mais n'a pas de production terminologique proprement dite à son actif.

Universités¹

Nous donnons ci-dessous la contribution² que nous a fait parvenir M. Mohand Ouamer Oussalem, enseignant à l'université de Tizi-Ouzou.

(...) Ha-t-an wayen ufiɣ yeffeɣ-d d ajdid ɣef temsalt n usnulfu n umawal :

- Mahrazi d aselmad di Bgayet, yessufeɣ-d akk d HCA, *Amawal n l'électrotechnique* ;
- Djeghlali d Sellah, d inelmaden n ugezdu n Tizi Wezzu, ssufyen-d *Amawal n yiɣersiwen n yillel* (HCA) ;
- M. Z. Benremdan yessufeɣ-d *Amawal n yeɣsan*, ijmae-d amawal yellan, anda ixus, yesnulfa-d (HCA) ;
- Haddadou, yessufeɣ-d *Lexique du corps humain*, yegrew-d akk amawal n tantaliwin n tmaziɣt (HCA) ;
- Mansouri Habib-Allah, yules-as-d i Umawal n Maamri, isemma-yas *Edition revue et augmentée* (HCA) ;
- kra n yimesjernanen n Radyu ssufyen-d *Amawal n wallalen n yisalan* (média), acu kan d asumer i d-ssumren deg-s, ur t-gin ara d taktabt ;
- Muhend Akli Salhi, yessufeɣ-d *Amawal n tsekla*, yerra-t d *Asezawal n tsekla* (dictionnaire - HCA) ;
- yiwet n terbaet n yiselmaden n ugezdu n Bgayet ssufyen-d *Amawal n la rhétorique*, akk d umawal n uselmed n tjerrumt ;
- tarbaet i d-yuran tiktabin n uselmed, ssumren kra n wawalen ijdiden, teddun-d di tagara n tektabin ;

Deg ugezdu n Tizi Uzzu, llan kra n yikatayen i d-yewwin ɣef temsalt-a, akk d kra ikatayen wwin-d ɣef uterjem, llan wid i d-yessumren amawal ajdid, ɣef usentel i ɣef xedmen. (...).

Nous présentons ci-dessous quelques-unes de ces productions, au moyen d'extraits des publications :

¹ En plus de la production personnelle des enseignants universitaires, l'université en tant qu'institution a déjà organisé plusieurs rencontres internationales consacrées à l'aménagement linguistique (Béjaïa, Tizi-Ouzou et Bouïra).

² Message privé, octobre 2012.

Abdelaziz Berkaï : *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight. Précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*¹

La multiplicité des courants et écoles en linguistique et leur caractère quasi hermétique n'ont pas favorisé la normalisation des données, en particulier terminologiques, et expliquent en partie la quasi-absence de terminologies bilingues ou multilingues dans ce domaine.

Ce lexique trilingue de la linguistique contenant pratiquement l'ensemble de la terminologie de ce domaine (phonétique, morpho-syntaxe, sémantique, lexicologie, sociolinguistique, psycholinguistique...) constitue donc un outil original et nécessaire de décodage (compréhension) et d'encodage (production et traduction) de textes linguistiques pour francophones, anglophones et berbérophones.

La langue berbère qui est introduite dans le système d'enseignement dans ses différents paliers, depuis quelques années, particulièrement en Algérie et au Maroc, ne dispose pas encore d'une terminologie exhaustive de la linguistique à même de permettre cet enseignement dans cette langue. Ce lexique vient donc à point nommé combler cette lacune et établir des passerelles de communication, dans ce domaine particulier, entre le berbère, le français et l'anglais.

Mohand-Akli Salhi : *Asezawal amezzyan n tsekla [= Petit dictionnaire de littérature]*².

Asezawal-agi amezzyan, yebda yef sin. Amur amezwaru, deg-s 93 n wawalen imedranen yerzan aslad n tsekla ; ttwasfehmen-d s teqbaylit. Yal awal tabadut-is d yimediyaten-is. Amur wis sin d tazrewt taseknawalt n wawalen-agi (ansi i d-kkan d wamek i d-ttwasnulfan).

Ce petit dictionnaire est composé de deux parties. La première contient la définition et l'illustration, en kabyle, de 93 concepts de l'analyse littéraire. La deuxième est une étude lexicographique et lexicologique des concepts.

¹ Editions l'Harmattan (2007) et Editions Achab (2009).

² Editions L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2012.

- Kamal Bouamara : *Amawal n tunuyin n tesnukyest. Lexique de la rhétorique*¹.

Extrait de la *Problématique*, page 13.

Deux cursus de formation ont été mis en place depuis l'ouverture des deux départements de langue et culture amazighes, l'un à Tizi-Ouzou en 1990/91 et l'autre à Béjaïa, une année plus tard. (...)

Parmi les questions urgentes qui se sont posées immédiatement après l'ouverture du second cursus, en particulier, il y avait d'abord celle relative au choix de la langue d'enseignement : faut-il enseigner en tamazight ou dans une autre langue (français, arabe) ? Eu égard au problème sérieux et épineux que pose l'aménagement linguistique de tamazight, l'option provisoire qui a été retenue était alors la seconde.

Mais, bien que cette option soit momentanément justifiée, il convient de reconnaître cependant que continuer à enseigner une langue dans une (ou d'autres) langue(s), n'est, dans le meilleur des cas, qu'une demi-solution et, dans le pire, une solution anti-pédagogique. Ainsi, parce qu'à l'instar des langues vivantes, tamazight peut et doit être non pas seulement une langue enseignée, mais, à la longue, une langue d'enseignement aussi.

¹ Edité par le HCA, Alger, 2007. Bouamara est également l'auteur de nombreuses autres publications, dont le dictionnaire monolingue kabyle-kabyle *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*. Tizi-Ouzou : Editions L'Odyssee, 2010.

- Mohand Mahrazi : *Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight*¹.

L'un des obstacles majeurs à la promotion des langues nationales, est l'insuffisance, dans ces langues, d'outils terminologiques ou lexicographiques appropriés. Le développement des sciences et des techniques, la multiplication des communications spécialisées ont fait qu'un petit nombre de langues véhiculent aujourd'hui la modernité à l'aide d'un vocabulaire propre, les autres se contentant d'emprunter ce vocabulaire. Il est évident que si une langue veut participer à cette modernité et répondre avec efficacité aux exigences des utilisateurs, elle doit s'impliquer d'une manière profonde dans le processus de l'apprentissage des concepts scientifiques afin de consolider ses acquis et d'acquérir une capacité plus accrue dans la manipulation des savoirs scientifiques. Pour cela la langue berbère a besoin d'enrichir son lexique, de le développer, de l'améliorer et de l'adapter aux nouvelles technologies afin qu'elle puisse suivre l'évolution du monde. Car la langue et la connaissance sont étroitement liées : elles avancent en parallèle et se soutiennent mutuellement. La connaissance se construit et s'étend et, grâce à elle, la langue est constamment mise à jour afin de désigner les nouveaux concepts dans tous les domaines de la connaissance et dans tous les secteurs d'activité.

C'est donc afin de répondre à ces nouveaux besoins terminologiques et à une demande sociale pressante que nous avons décidé d'entreprendre ce travail, plus spécifiquement consacré à la terminologie de l'électrotechnique. Ce travail vise à apporter une contribution sur deux volets :

Premièrement, sur un plan concret, le dictionnaire élaboré sera un instrument de travail pour les étudiants, les enseignants et tous ceux qui veulent effectuer des études dans ce domaine - l'électrotechnique - en berbère : il s'agit de promouvoir la langue berbère du statut "d'objet d'enseignement et de recherche" à celui "d'instrument d'enseignement et de communication scientifique". En effet, nous avons traduit plus de 3600 notions.

Deuxièmement, il participera à la valorisation de la langue berbère pour lui faire accéder au statut de langue écrite ; il montrera aussi à tous ceux qui ont voulu réduire la langue berbère aux sphères traditionnelles, rurales et familiales, et au domaine du folklore, que le berbère est aussi capable comme tant d'autres langues de véhiculer et de manier un savoir scientifique, technique, moderne et universel.

¹ Publié par le HCA, 2011.

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA)

Dans un message privé qu'il nous a fait parvenir en octobre 2012, M. Abdenour Hadj-Saïd, sous-directeur à l'Action culturelle au HCA, dresse la liste des publications se rapportant au lexique de façon générale, lexique traditionnel et néologismes. Les travaux universitaires publiés par le HCA se retrouvent bien évidemment dans les deux listes, celle de M. Oussalem et celle de M. Hadj-Saïd.

M. Abdenour Hadj-Saïd :

Il existe d'autres publications traitant de la terminologie et du lexique :

- *Iysan s teqbaylit (=Lexique kabyle d'ostéologie)* / Mohamed Zakaria Benremdane. (Collection Idlisen-nney).- Alger : HCA, 2010.
- *Amawal n yiwersiwen n yilel (=Lexique kabyle des animaux marins)* / M. Djeghali et S. Sellah. (Collection Idlisen-nney).- Alger : HCA, 2010.
- *Amawal n tfekka n wemdan (=Lexique du corps humain)* / Mohand Akli Haddadou. (Collection Idlisen-nney).- Alger : HCA, 2003.
- *Lexique des sciences de la terre suivi de Lexique animal* / Yidir Ahmed Zayed et Rabah Kahlouche. (Collection Idlisen-nney)- Alger : HCA, 2003.
- *Amawal n tmaziyt tatrart / édition revue et augmentée par Habib-Allah Mansouri.* (Collection Idlisen-nney).- Alger : HCA, 2004.
- *Dictionnaire des racines berbères communes* / Mohand Akli Haddadou. - Alger : HCA, 2007.
- *Glossaire du vocabulaire commun au kabyle et au mozabite* / Abdellah Nouh. - Alger : HCA, 2007.
- *Amawal n tunuyin n tesnukyest (=Lexique de la rhétorique)* / Kamal Bouamara. - Alger : HCA, 2007.
- *Projet de création d'un Centre de Terminologie Amazighe, TERAMA* / Mouloud Lounaouci. - Alger : HCA, 2007.
- *Tanast n ukajjuf (=Lexique arabe-chaoui / chaoui-arabe)* / Fakhani Tibermaçine. - Alger : HCA, 2009.
- *Amawal amecçuḥ n ugama* / Omar Kerdja et A. Meghneḥ. - Alger : HCA/ANEP, 2006.
- *Glossaire des termes employés dans la toponymie algérienne* / Mohand Akli Haddadou. - Alger : HCA/ENAG, 2011.
- *Précis de lexicologie amazighe* / Mohand Akli Haddadou. - Alger : HCA/ENAG, 2011.
- *Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight* / Mohand Mahrazi. - Alger : HCA/ENAG, 2011.
- *Dictionnaire mozabite-français* / Ahmed Nouh-Mefnoun et Brahim Abdessalam. - Alger : HCA/ENAG, 2011.
- *Amawal n waṭṭanen (=Lexique pratique de pathologie)* / Mohamed Zakaria Benremdane. - Alger : HCA, 2012.

Par ailleurs, Les dernières recommandations des rencontres consacrées à l'écriture de tamazight tenues à Boumerdès et Bordj Bou Aréridj en 2010, ont fait l'objet d'une publication intitulée : *Ashugen n tira n tmaziyt*.

M. Hadj-Saïd ajoute, concernant la production institutionnelle et la collaboration entre les institutions berbérisantes :

(...) Le HCA a édité un certain nombre de lexiques spécialisés qui ont été réalisés, pour le compte de l'institution (sous forme de consulting), par des universitaires. Et le HCA est preneur de tout travail lié au lexique et à la terminologie.

Concernant la collaboration inter-institutionnelle, rien d'officiel n'a été fait, ni avec l'IRCAM, ni avec les autres institutions (CNPLET et universités). Il existe, certes, des relations d'échanges avec l'IRCAM mais elles se limitent à l'invitation de communicants à nos colloques ainsi qu'un échange systématique de la documentation. Il faut dire que le HCA, en l'état actuel des choses (sans président ni membres), ne peut rien faire. Tout ce qui se fait actuellement est le fait de la bonne volonté de la petite équipe qui anime cette institution qui est majoritairement issue du DLCA de Tizi-Ouzou.

Le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (Ministère de l'éducation nationale) (CNPLET)

Le CNPLET a organisé les colloques suivants :

- *La normalisation, la numérisation, la BNB et le e-learning*, juin 2008.
- *Les TICE et les méthodes d'enseignement / apprentissage des langues*, mai 2009.
- *La dictionnaire des langues de moindre diffusion (le cas de tamazight)*, juin 2010.
- *Les langues de moindre diffusion sur le web : numérisations, normes et recherches*, avril 2012.
- *La Néologie, les corpus informatisés et les processus d'élaboration des langues de moindre diffusion*, novembre 2013.

Les publications du CNPLET sont :

- *Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*. Actes du 1^{er} colloque sur l'aménagement de tamazight, décembre 2006.
- *La dictionnaire des langues de moindre diffusion. Le cas de tamazight, 2010*.
- *Tamazight dans le système éducatif algérien. Problématique d'aménagement*, Editions Enag, 2011.
- *Timsal n tamazight. Bulletin d'information du CNPLET*.

Annexe 5

INALCO
Centre de recherche berbère
Atelier "Aménagement de la langue berbère"
(du 5 au 9 octobre 1998)

Ont participé aux débats de l'Atelier :

S. Chaker (Inalco-Crb), A. Bounfour (Inalco-Crb), M. Aghali (Inalco-Crb), M. Lafkioui (Inalco-Crb), K. Naït-Zerrad (Cologne, Crb), R. Achab (Univ. de Provence, Crb), R. Douchaïna-Ouammou (Iera, Rabat), A. Elmoutassir (Univ. Agadir), V. Brugnatelli (Milan), C. Castellanos (Univ. Aut. de Barcelone), M. Oussalem (Univ. Tizi-Ouzou), M. Chacha (Amsterdam), A. Rachid-Raha (Grenade), M. Elayoubi (Inalco), A. Boumalk (Inalco-Paris 3), N. Smaïl (Inalco-Paris 5), M. Ferkal (Inalco), N. Abrous (Inalco), M. Brun (Inalco), A. Taleb (Inalco), S. Chemakh (Inalco), H. Ghanes (Inalco), Kh. Madoui (Inalco), O. Manseri (Paris), F. Chekri (Inalco), A. Kh. Attayoub (Niger), F. Bouteldja (Inalco), J. Irizi (Inalco), O. Tilikete (Inalco).

Thème 3 : Terminologie berbère
Synthèse des travaux
(R. Achab)

Sommaire

1. Contributions écrites concernant le thème.
2. Résumé des discussions.
3. Les priorités retenues.

L'équivalent d'une journée de travail a été consacré au Thème 3 (après-midi du jeudi 8 et matinée du vendredi 9 octobre).

1. Contributions écrites concernant le thème

- *La standardisation de la langue berbère : orientations générales* (S. Chaker) ;
- *Thème 3 : Terminologie berbère*. Document de travail préparé par R. Achab ;
- *Vocabulaire usuel du Tachelhit* (A. Bounfour et R. Douchaïna-Ouammou) ;
- *Agraw n wawalen n tmaziyt tatrart (isumar)*. Propositions d'un lexique de berbère moderne (K. Bouamara, A. Rabhi, Université de Béjaïa) ;

- *Points de vue sur quelques éléments relatifs à l'aménagement du berbère. La terminologie* (A. Houache, B. Abdesselam, A. Nouh-Mefnoue, Ghardaïa) ;
- *Notation usuelle et standardisation du berbère méridional (touareg). La néologie* (M. Aghali-Zakara) ;
- *Remarques de méthode pour l'élaboration d'un vocabulaire fondamental. Cas du tachelhit* (A. Boumalk) ;
- *Du projet Terminologie berbère (Termber)* (A. Harcheras, Goulmima) ;
- *Quelques propositions néologiques pour l'étude du récit en langue amazighe* (M. A. Salhi, Université de Tizi-Ouzou) ;
- *Aménagement linguistique du berbère. II. Le lexique* (R. Achour, Université de Tizi-Ouzou) ;
- *Lexique "traditionnel" et néologie : récupération de termes berbères en différents secteurs* (V. Brugnatelli) ;
- *A propos de la construction de l'Amazigh commun* (C. Castellanos).

2. Résumé des discussions

Les discussions concernant le Thème 3 (Terminologie berbère) ont soulevé de nombreux aspects de l'aménagement du lexique berbère, même si le temps imparti, nécessairement limité, n'a pas toujours permis de les aborder tous dans le détail. Les interventions et les échanges ont notamment porté sur le bilan critique de l'action néologique berbère, les questions de méthode, les contraintes de terrain, la diversité des situations sociolinguistiques (Algérie, Maroc, Niger), la dimension institutionnelle, l'urgence et l'immensité des besoins et, par conséquent, la nécessaire définition de priorités.

Un survol rapide du *Document de travail* préparé pour introduire le Thème 3 donne l'occasion de rappeler les grandes caractéristiques de l'aménagement du lexique berbère, tel qu'il a été mené depuis plusieurs décennies (1945) : volontarisme et spontanéisme, absence de cadre institutionnel pour le Maroc et l'Algérie, prédominance de l'amateurisme, groupes de travail quantitativement et qualitativement limités et isolés les uns des autres, absence d'une stratégie globale qui laisse en particulier en suspens la définition précise des besoins prioritaires ainsi que les questions de méthode, divergences importantes entre les listes rendues publiques (Algérie, Maroc, Niger), etc. L'action néologique entreprise depuis un demi-siècle a néanmoins réussi, en partie, à passer avec un certain succès au travers de ces obstacles majeurs, pour finalement s'imposer sur le terrain en imposant le fait accompli de l'usage : une partie relativement importante des néologismes ainsi mis en circulation, ceux de l'*Amawal* surtout (Alger, 1974), sont très vite happés par une demande sociale pres-

sante (et globalement indifférente aux procédés purement techniques de création lexicale utilisés), adoptés et repris par des usagers de plus en plus nombreux à travers des canaux de diffusion de plus en plus diversifiés (écrit moderne, journalisme, néo-littérature, chanson, poésie, etc.).

Les principaux domaines partiellement couverts par cette action néologique sont la grammaire, les sciences humaines (administration, politique, éducation, droit, religion), la géographie (manuscrit inédit), les mathématiques (Algérie, Niger) et l'informatique. Une action qui par ailleurs ne semble pas prendre fin, mais qui au contraire peut connaître et connaît déjà, sporadiquement, de nouveaux développements généralement imprévisibles.

A cette tradition volontariste et spontanéiste déjà ancrée dans la pratique pourraient s'ajouter encore, à l'avenir, les interventions d'autres pôles de normalisation, ceux-là institutionnels, comme le HCA ou le Ministère de l'Education en Algérie. Qui pourrait exclure enfin que des pôles similaires voient prochainement le jour au Maroc ?

Terrain difficile donc en bien des aspects, en tous ses aspects, que ce terrain de l'aménagement du lexique sur lequel se propose de venir se greffer le projet Termber du Centre de recherche berbère : mettre sur pied une équipe internationale de berbérisants et de collaborateurs (institutions, créateurs divers, journalistes, auteurs des nomenclatures terminologiques, etc.) qui ait la maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes, s'assurer la collaboration de spécialistes dans chaque domaine, définir une méthode de travail, fixer des priorités en fonction de la demande réelle enregistrée sur le terrain, tenir compte des usages déjà en cours et en particulier des succès, étendre et systématiser le travail entrepris à toutes les disciplines, se constituer enfin, progressivement et sans prétendre à un quelconque monopole, en pôle de référence régulier, crédible et ouvert à la discussion et aux contre-propositions.

- La maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes est d'une évidente nécessité : l'équipe doit être en mesure, de façon à la fois la plus large et la plus fine possible, d'avoir accès directement et rapidement aux possibilités offertes par les lexiques dialectaux traditionnels. Si l'exhaustivité est comme chacun sait impossible lorsqu'il s'agit de lexique, la seule consultation des dictionnaires existants n'est cependant pas suffisante, à cause bien sûr de leurs lacunes éventuelles et quelquefois réelles, mais aussi et peut-être surtout parce que seuls des locuteurs natifs peuvent apporter, à travers la perception intime et familière qu'ils ont de leur lexique, des jugements d'ordre qualitatif qui permettront d'une part d'évi-

ter des erreurs, et d'autre part d'assurer aux néologismes qui seront construits de plus grandes chances de réussite. Des enquêtes de terrain, auprès des artisans par exemple pour le vocabulaire technique traditionnel, pourraient contribuer à compléter les matériaux lexicographiques déjà existants.

- La nécessité de s'assurer la collaboration de spécialistes dans chaque domaine a été également soulignée : un mathématicien pour les mathématiques, un biologiste pour la biologie, etc. Le travail des spécialistes et des linguistes sera complémentaire. De par sa maîtrise du champ scientifique qui le concerne, le spécialiste aura en particulier en charge de bien expliquer les concepts et les notions de sa discipline, d'explicitier les relations internes qui peuvent régir le vocabulaire de sa spécialité, d'aider à dépasser la seule carcasse du mot pour aller plus en profondeur, de signaler les proximités et les différences de contenu (le couple "internationalisation" / "mondialisation" en économie), et d'informer ainsi précieusement les choix des linguistes. A été soulignée aussi la nécessité d'aborder et de traiter les vocabulaires de spécialités non pas terme à terme de façon isolée, mais globalement par champs lexico-sémantiques. Enfin des manuels de base viendront s'ajouter aux vocabulaires spécialisés.

- Il y a donc, en amont de toute création lexicale, un travail définitoire qui est fondamental. Les concepts et les notions à rendre en berbère doivent recevoir au préalable une définition précise. La compréhension en profondeur des concepts implique en particulier que le terminologue arrive à se libérer autant que possible de la langue étrangère de référence. Le travail définitoire pourra être complété par le recours à non plus une seule langue mais à plusieurs (français, anglais, arabe, catalan, etc.), afin d'éviter les crispations, les inhibitions, voire l'hypnose résultant du face-à-face avec le lexique d'une seule langue, et d'élargir ainsi l'éventail des possibilités. La lexicalisation ne doit pas être recherchée à tout prix, et bien des syntagmes traditionnels ou à construire pourraient être versés à l'enrichissement du lexique : "Imizan n tawla" pour "thermomètre" dans le dictionnaire de Taïfi ; "takurt uđar", "takurt ufus" pour "football" et "handball" (anciennes créations de la radio kabyle) ; le traditionnel "tamacint n ..." ("tamacint n tarda" : machine à laver, "tamacint n tira" : machine à écrire, etc.), "ameqqran n tmurt" pour "président", etc.

- Aux procédés traditionnels de création lexicale (dérivation verbonominale, formations expressives, composition, néologie sémantique) viendra s'ajouter une batterie de nouveaux formants (préfixes, suffixes, racines très productives) qui peuvent être tirés aussi bien du stock berbère que du stock gréco-latin pour les termes savants (*azu-* pour *iso-*, qui pourra donner, pour *isomorphisme* par exemple, la forme gréco-berbère *tazulya* à défaut de l'emprunt *azumurfizm*).

- Cependant, un principe méthodologique unique ne pourra pas s'appliquer partout de façon uniforme et rigide. Au niveau pan-berbère, le lexique est la partie de la langue qui présente les divergences dialectales les plus marquées. La méthode de travail devra donc avoir suffisamment de souplesse pour s'adapter localement, voire ponctuellement, à tel ou tel problème particulier.

- Une attitude plus ouverte à l'égard des emprunts est vivement recommandée, notamment pour les usages internationaux qu'il faudra adopter. Dans le vocabulaire arabe des mathématiques, les termes *isomorphisme* et *homomorphisme* ont été par exemple conservés, tout comme a été conservé *phonème* en linguistique (*alfunim*) ; après avoir cédé au début à la tentation puriste, l'hébreu a fini par ouvrir aux emprunts la modernisation de son lexique. Il serait donc déraisonnable, pour le berbère, de ne pas tenir compte des expériences des autres langues ainsi que de l'environnement linguistique dominant, c'est-à-dire de la présence de l'arabe et du français notamment. La recherche du *purisme lexical* a des motivations idéologiques et non pas linguistiques. Le *purisme lexical* et la pratique du calque (jusqu'au calque syntaxique) sont contre-productifs et aboutissent très vite à l'ésotérisme. Est-il besoin de rappeler qu'aujourd'hui la langue la plus internationale, l'anglais, est la langue la moins *pure* qui soit au monde ? Un certain *enrichissement lexical* peut tout simplement engendrer, en bout de ligne, un appauvrissement linguistique.

- Les usagers autant et peut-être encore plus que les terminologues devront faire l'effort de se libérer de la tentation du calque, de déjouer le piège de la "phrase à traduire", le piège des cases prédéterminées à remplir vaille que vaille. Il ne s'agit pas de "traduire" mais d'écrire, c'est-à-dire de faire appel avant tout aux possibilités propres à la langue, possibilités irréductibles au seul lexique traditionnel ou moderne, mais également riches d'emprunts, de syntagmes, de locutions, d'expressions et de façons de dire de toutes sortes. Le déficit expressif de l'action néologique berbère n'a pas été rattrapé à l'usage : il s'y est au contraire aggravé (sur-tout en milieu kabyle).

- Il s'agit là d'un problème d'orientation fondamental que devra intégrer l'équipe de recherche. Les résultats qui seront rendus publics ne seront pas seulement des listes de néologismes "lexicaux", des listes de mots, mais contiendront aussi des expressions, des locutions, des syntagmes, etc. Les informations linguistiques élémentaires (pluriel, annexion, thèmes verbaux, origine dialectale, mode de construction, etc.) devront bien sûr y figurer, mais aussi des indications diverses et des exemples concernant l'emploi, le non-emploi, etc. Même pour les néologismes lexicaux, les propositions ne seront pas toujours univoques : pour un terme donné en français par exemple, plusieurs équivalents berbères peuvent à l'occasion être offerts au choix des usagers.

- En tout état de cause, le travail qui sera fait ne sera qu'un instrument à la disposition du pédagogue, notamment pour les vocabulaires destinés à l'enseignement. Le travail du pédagogue ne relève pas de la compétence du linguiste. La mise en oeuvre pédagogique et l'installation des néologismes dans l'usage scolaire sont des opérations délicates et cruciales : introduction à dose homéopathique des termes nouveaux (qui doivent être recouverts par la langue la plus ordinaire), adaptation, mesure des phénomènes d'acceptation et de rejet, contre-propositions éventuelles, etc.

Ont été soulevées également, au sujet de l'enseignement, des questions plus générales de pédagogie et d'éthique : nécessité de partir, pour l'action pédagogique, de l'environnement naturel de l'enfant ; problèmes de contenu des manuels (exclure la violence, le machisme, les considérations idéologiques quelles qu'elles soient, etc.).

Quelques autres aspects ont été également évoqués, relatifs à l'action pédagogique en Algérie : télescopage, chez les étudiants formés en arabe, des catégories grammaticales de la langue arabe avec celles de la grammaire berbère ; calques à partir du français ou de l'arabe ; besoin urgent, pour les cours d'anthropologie et d'analyse littéraire, de vocabulaires spécialisés (parenté, etc.) et d'instruments de référence.

Sur le terrain en général, pédagogique ou autre, il y a des termes qui sont admis, d'autres qui sont tangents, d'autres enfin qui "ne passent pas", qui "sonnent mal" et qui sont rejetés. En milieu kabyle, des termes très sollicités comme *agraw* (groupe, assemblée, fédération...) et *leqdic* sont par contre surutilisés.

- Quelles qu'en soient les faiblesses et les insuffisances, somme toute normales en l'état actuel des choses, les expériences nigérienne et algérienne demeurent d'un très grand intérêt pour la pédagogie du berbère en général, et un éventuel enseignement au Maroc ne pourra ultérieurement qu'en tirer profit.

- Au niveau institutionnel et au-delà des questions de statut juridique de la langue, les situations sont on ne peut plus diverses : un groupe unique de normalisation qui s'occupe du touareg au Niger (Ministère de l'Éducation nationale), plusieurs pôles réels ou potentiels en Algérie (individus, deux départements universitaires de langue et culture amazigh, HCA, Ministère de l'Éducation nationale, CPN, radio et télévision), aucun cadre institutionnel au Maroc où, en l'absence de tout enseignement du berbère¹, ne peuvent exister et agir que des individus généralement sans con-

¹ Note de l'éditeur : cette synthèse est antérieure à la création de l'IRCAM et à l'introduction de l'amazigh dans le système éducatif marocain.

tact régulier avec les berbérissants. Se pose donc, devant cet éclatement, le problème de la coordination (centralisation ?) des différents pôles, problème qui n'est pas seulement d'ordre pratique, mais sur lequel pourraient peser lourdement des résistances et des clivages de toutes sortes, ainsi que des soucis de légitimité (légitimité politique, légitimité scientifique) à distribution potentiellement conflictuelle. Aux données nationales s'ajoute l'ancrage institutionnel français du Centre de recherche berbère de l'Inalco.

- Ouverte aux collaborations individuelles et institutionnelles et faute de ne pouvoir répondre d'emblée à l'immensité et à la diversité de la demande, l'équipe du projet Termer concentrera son travail de proposition, d'évaluation et d'impulsion sur un certain nombre de secteurs-clés. Son action s'appuiera aussi bien sur une coordination souhaitable et souhaitée entre les principaux pôles de normalisation (solution idéale) que sur la réceptivité directe du terrain, à travers un travail d'explication, de conviction, d'échanges avec les utilisateurs, de pré-diffusion (relectures qui seront faites par le plus possible d'intervenants) et de diffusion.

3. Les priorités retenues

La définition des priorités a été faite sur la base d'une analyse aussi objective que possible des besoins réels exprimés sur le terrain, et en particulier des besoins de l'enseignement du berbère.

Pour les deux prochaines années :

- 1) Une réédition revue et corrigée de l'*Amawal*.
- 2) Vocabulaire scolaire : environnement scolaire ("craie", "table", "compas", etc.) et matières de base (histoire, géographie, calcul, sciences naturelles).
- 3) Vocabulaire grammatical. A différencier selon les niveaux (primaire, secondaire, supérieur).
- 4) Des anthologies de textes de référence, immédiatement utilisables. Sources : textes traditionnels, néo-littérature, textes journalistiques, chansons, poésie, traductions, etc. Prévoir différents niveaux (primaire, secondaire, supérieur). Introduire, dans le niveau 2, des textes appartenant à d'autres dialectes.

Annexe 6

**Eléments de comparaison des deux terminologies berbères
de mathématiques (Algérie, Niger)**

Les éléments de comparaison donnés ci-dessous concernent deux terminologies mathématiques berbères : celle proposée par le *Lexique de mathématiques* publié en Algérie en 1984, et celle qui a été élaborée au Niger (1ère édition en 1984, 2ème édition en 1990).

La terminologie touarègue des mathématiques a été établie dans un cadre officiel, celui du Ministère nigérien de l'éducation nationale, alors que le lexique fait en Algérie a été publié par une revue a-légale (Tafsut) et n'a bénéficié d'aucun support institutionnel.

Les méthodes de travail sont différentes : le lexique algérien a été fait en "laboratoire" de façon unilatérale par une équipe de trois enseignants, alors qu'au Niger la première version élaborée en août 1984 au séminaire de Dosso a bénéficié des commentaires et des corrections de plusieurs groupes de travail.

Différents aussi les besoins ciblés : niveaux primaire et (partiellement) secondaire au Niger ; niveaux primaire, secondaire et supérieur en Algérie. D'où un grand écart entre les quantités de termes proposés : environ 1100 au Niger, plus de 2300 en Algérie.

Les démarches utilisées présentent également des divergences d'ensemble : démarche pan-berbère en Algérie, démarche "nationale" au Niger où seules *les cinq langues nationales enseignées actuellement dans les écoles expérimentales* sont sollicitées, ainsi qu'on peut le lire dans l'avant-propos qui accompagne la deuxième édition du lexique.

Enfin, le lexique algérien propose et utilise tout un dispositif de préfixes et de suffixes versés à la confection du vocabulaire des mathématiques de niveau supérieur, alors que, n'ayant pas eu à répondre à de tels besoins, la terminologie nigérienne n'a eu recours qu'à des procédés tout à fait conventionnels : dérivation verbo-nominale, dérivation de sens ou néologie sémantique, composition syntagmatique.

D'une terminologie à l'autre, les concordances de choix sont, en effet, peu nombreuses. "Concordances de choix" entendu ici en un sens large qui renvoie aux racines lexicales, abstraction faite des particularités formelles. Un relevé exhaustif de ces convergences donne le résultat suivant :

<u>Sens</u>	<u>Niger (1984 / 1990)</u>	<u>Algérie (1984)</u>
angle	taymert	tiymert
angle droit	taymert toyadat	tiymert
appartenance	tela	asili
arc de cercle	teganzay	taganzi
arithmétique	međan	tasnamđant
bas	eder	sider (abaisser)
bordure	tama	tama (marge)
calcul	alxisab	lehsab
changer	mattey	mutti (varier)
comparer	sennufu	semyif
compter	shuđen	smiđen
continu	iylalan	amaylal
différence	azli	tamezla
division	tazunt	tazunt ; tabeđtayt
droite	teserret toyadat ¹	tayda
égalité	tugdat	tagadda
figure	udem	udem - unuy
graphique	ejwal n-udem	udem - unuy
hauteur	tebadde	tiddi - tattayt
identique	tulat	alu (être identique)
		tulut (identité)
longueur	tazzagrat	tazegrart (longitude)
mesurer	eket	sket
parallèles (droites)	enimadaɣnen	timsadaɣin
poids	ezuk	tazeyt
profondeur	eder	tadrut
réduction	afnaz	afnaz
relation	tassaq	assay
réunion	tiddawt	tidawt - azdukel
réunir	shidaw	sdew - zdukel
soustraction	ekkas	tukksa
sphère	tebluleq	tabluleɣt
supérieur (être)	ogar	ag° ar
taille	tebadde	tiddi
tourner	eyley	ɣley - zzi
transformer	semmettey	smetti
vertical	ibdad	abedday, aratak

¹ = ligne droite.

A ces concordances de choix, parfaites au regard des racines lexicales utilisées, s'ajoute un autre type de convergence entre les deux lexiques : celui offert par la similitude, d'un lexique à l'autre, des couvertures sémantiques affectées à un même terme ou un même radical.

Ainsi :

1. disjoint est rendu par *amezzey* dans le lexique nigérien ; un terme tiré de la même racine sert à traduire *discriminant* dans le lexique algérien : *asmezzay*.

A partir de la même racine : bissectrice = *tasemmezzit* et séparation = *tazemmezzit* (Niger).

2. *azemmezley* = distinction (Niger) et *tamezla* = différence (Algérie).

3. *tarrayt* = itinéraire, code (Niger) et *tarrayt* = méthode (Algérie).

4. *afanaz* = moins, *afnuz* = remise (Niger) et *afnaz* = réduction (Algérie).

5. *tashidewt* = totalité (Niger) et *tidawt* = réunion (Algérie).

6. *olan* = vraisemblance, *mila* = analogie (Niger) et *tulut* = identité (Algérie).

7. *tasaga* = côté (Niger) et *tasga* = trièdre (Algérie). Mais côté = *idis* (Algérie).

8. *tebelulaq* = boule et *abluleγ* = modelage, rond, arrondi (Niger), et *tabluleyt* = sphère et *ableγ* = volume (Algérie).

9. *tasaylit* = périmètre, *ayalay* = tour, *seyley* = encadrer (Niger), et *taseyleyt* = circonférence (Algérie).

10. *anemihaç* = à peu près (Niger) et *tamawazt* = approximation (Algérie).

11. *aseyraç* = bilan (Niger) et *ayrud* = total (Algérie).

12. *semmeçdu* = équilibrer (Niger) et *segdu* = égaliser (Algérie).

13. *erem* = exercice (Niger) et *tirmit* = épreuve (Algérie).

14. *azayez* = règle (Niger) et *tayçint* = raison (Algérie).

15. *tidet* = réel (Niger) et *tideṭ* = vérité (Algérie).

Enfin, les termes désignant les unités de mesure internationales (unités de longueur, unités de poids, etc) sont empruntées dans les deux lexiques à la terminologie française : mètre, gramme, etc. Quelques mêmes emprunts arabes sont également à signaler.

Un taux global de 7% peut servir d'indicateur de la proximité des choix néologiques faits dans les deux lexiques. Deux facteurs essentiels sont à la base de cette proximité :

- l'existence de racines pan-berbères ;
- les emprunts internes puisés dans les parlers touaregs par les auteurs du lexique fait en Algérie, emprunts internes rendus possibles par le caractère pan-berbère de la démarche.

Cependant, comme il fallait s'y attendre, les divergences de choix sont, et de très loin, beaucoup plus nombreuses, y compris au niveau des notions les plus élémentaires de l'arithmétique et de la géométrie. Le tableau ci-dessous en donne quelques exemples.

<u>Sens</u>	<u>Niger (1984 / 1990)</u>	<u>Algérie (1984)</u>
addition	tartit	timernit
aire	takkoṭ n tafaltaq ¹	anrar
carré	asaqqamar ogdan ²	amkuḥ
cercle	tesayt, eṭṭbel	tawinest
chiffre	elxeref em meḍan	azwil
diamètre	ilwi n taglellet	akdu
multiplication	enetfes	asgat, akfuḍ
périmètre	tasaylit	azzikit
rayon	aganna n ilwi ³	aqqar
rectangle	asaqqamar zagren	asrem

¹ = mesure de surface.

² = angles égaux.

³ = moitié du diamètre.

Chapitre 8

Autres productions néologiques

Les productions signalées dans ce chapitre sont présentées de façon assez sommaire : nous avons en effet jugé inutile de reconduire ici le plan adopté aux chapitres précédents : procédures de création lexicale, origine dialectale, classification des néologismes, etc. Le but de ce chapitre consiste donc essentiellement à montrer la diversité des productions néologiques berbères et à établir des comparaisons. La comparaison avec l'*Amawal* n'a de valeur que relative ; elle ne signifie pas que celui-ci doive être nécessairement considéré comme une référence absolue.

Une traduction berbère de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Cette traduction de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* a été faite par un groupe d'une dizaine de personnes, sous la direction de l'avocat Hassan Id Balkassm, dans le cadre de l'*Association nouvelle de la culture et des arts populaires* (Rabat). Publié en 1990 par l'*Association*, le document final de 30 pages utilise la notation en caractères arabes et comprend :

- une introduction ;
- le texte de la traduction ;
- la liste bilingue (berbère-arabe) des termes utilisés dans l'introduction ;
- un lexique trilingue (berbère-arabe-français) d'environ 200 termes.

Cette traduction ne donne pas de références bibliographiques. Les procédures lexicales utilisées et les aires dialectales d'où sont tirés les néologismes ne sont pas non plus indiquées.

La traduction exploite surtout les ressources lexicographiques des parlers marocains (chleuh, Maroc central) en ne faisant appel qu'aux procédures traditionnelles de dérivation verbo-nominale. On ne relève aucun composé parmi les termes publiés, ni aucun nouveau formant (préfixe, suffixe). L'emprunt arabe n'est pas exclu.

Comparaison avec l'*Amawal* :

- 31 choix convergents, qui servent à rendre les termes suivants :
art, condamné, condition, contraire, crime, droit, économie, enseignement, espace, essence, état, gouvernement, innocent, interdit, journaliste, justice, langue, lexicque, niveau, peine, politique, préface, progrès, protéger, salaire, santé, savant, source, syndicat, tutelle, unité.
- 68 choix différents, soit près de 35% des termes contenus dans la traduction (voir le détail en annexe). Le nombre élevé de racines touarègues utilisées dans l'*Amawal* est la source principale de divergence entre les deux listes de néologismes.

Annexe 7**Divergences de choix avec l'*Amawal***

<u>Sens</u>	<u>Traduction... (1990)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
accuser	lumes	rdu
accusations	tilumas	tirdayin
adhérer	smesli	ltey
adhésion	tameslayt ¹	altay
aide	tiwsi ²	tallalt
arrestation	ammaz	abbaz
association	tamesmunt	tiddukla
but	iwtas	iswi
cause	azkak	tamentilt
charte	amqan	arkawal
citoyen	anamur	ayerman
compréhension	amcucku, amsasa	tigzi
congé	asunfu ³	anurzem
conscience	afrak	tafrit
coopération	tamawast	amedhel
couleur	aklu	ini
culture	tawesna	idles
culturel	amwasan	adelsan
développement	tasimyuri	taneflit
direction	tasemyalayt	tamehla
effort	tafasa	ussis
égalité	tangadda ⁴	tugdut, tulut
élection	asmestay	afran
étape	taferka ⁵	amecwar
expression	asiwel	tanfalit
fonctions	tizayzin	tiwura
homme (espèce)	afgan	ales
humanité	tafgant	talsa
idéal	aswir	uktu
importance	tamagart	tixxutert
indépendant	inderfi	imzireg

¹ Homonymie avec le terme kabyle *tameslayt* (langue, parler).

² Dans l'*Amawal*, *tiwsi* = impôt.

³ Dans l'*Amawal* : *asunfu* = repos.

⁴ Dans le *Lexique de mathématiques* : *tagadda* = égalité.

⁵ En kabyle, *taferka* désigne une *propriété foncière*.

<u>Sens</u>	<u>Traduction... (1990)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
information	aneymis ¹	talyut
liberté	tiderfit	tilelli
libre	aderfi ²	ilelli
loisirs	tizi yukan	imezlan
mesures	tazzliwin	akaten
nation	timetti ³	aylan
national	n tamurt	ayelnaw
naturel	amagan	agmawi
nécessaire	anebzaz	ađulli
nombre	aynun	amđan
opinion	amnad, inay, izri	turda
paix	asrad	afra
pensée	aswingem	tidmi
personnalité	tixeft	tugna
perte	tajfalit	azella
peuple	amadan	ayref
poète	amarag	amedyaz
pouvoir	tamasit	adabu
principes	isentin	imenzayen
production	tayafut	afares
profession	tawuri ⁴	asadur
provocation	asis	tasmentest
public (adj.)	amanin	azayez
race	aferdis ⁵	iri
raison	anli	tayzint
relation	tazdayt ⁶	assay
représentants	ineflas ⁷	igensasen
résultats	tihyatin	igmad
services	isnaraten	imezla
sexe	tazaka	tuzzuft
société	amun	timetti
souveraineté	tabendit	tanaya
statut	asurs	azayer
travail	tawuri	amahil
tyrannie	tamurrant	tadankit

¹ Dans l'*Amawal*, *aymis* = journal, *aneymas* = journaliste.

² Dans l'*Amawal*, *aderfi* = affranchi.

³ Dans l'*Amawal*, *timetti* = société.

⁴ Dans l'*Amawal*, *tawuri* = fonction.

⁵ Dans l'*Amawal*, *aferdis* = unité, élément.

⁶ Homonymie avec *tazdayt* = palmier.

⁷ Dans l'*Amawal*, *aneplus* = magistrat ; *tinneflest* = magistrature.

<u>Sens</u>	<u>Traduction... (1990)</u>	<u>Amawal (1974)</u>
univers	amaɖal	ameɣrad
tayri	volonté	amour

Une traduction kabyle de la Bible¹

La deuxième édition kabyle de l'Évangile (Paris, 1991) réunit en un volume unique de plus de 400 pages les quatre livrets parus séparément depuis 1987. Un *Avertissement* du Père Jacques Lanfry accompagne la publication et précise qu'il s'agit d'une *réédition améliorée et corrigée de la première*, que la traduction en a été *améliorée dans le sens d'une meilleure fidélité au texte original grec*, et qu'une traduction nouvelle des noms du Père et du Fils² y est proposée.

Notée en caractères latins, cette édition contient un lexique kabyle-français de 13 pages ainsi qu'un lexique français-kabyle.

Le classement des entrées du lexique kabyle-français par ordre alphabétique des racines présente un certain nombre d'avantages :

- regroupement des termes par familles morpho-sémantiques ;
- conformité aux pratiques récentes en matière de lexicographie berbère.

Les deux lexiques de cette édition innovent aussi en ce qu'ils ne se réduisent pas à un froid face-à-face entre deux listes déroulées sur deux colonnes, comme c'est malheureusement le cas pour la quasi-totalité des productions néologiques présentées dans ce travail.

Les entrées sont en effet, pour la plupart, accompagnées de renvois bibliographiques précis, d'indications morpho-syntaxiques et de commentaires divers sur l'étymologie, les raisons de tel ou tel choix, et même parfois, chose rare, d'interrogations et de doutes qui laissent la porte ouverte à la discussion.

L'approche aussi est différente : à la fixation lexicaliste, qui est aussi une fiction, cette traduction de l'Évangile préfère et adopte une démarche plus ouverte, libérée de l'esprit et de la pratique du mot-à-mot, une dé-

¹ Le Coran a lui aussi fait l'objet de traductions en kabyle, trois au total : une traduction partielle, éditée à Milan en 1998, faite par Kamal Naït-Zerrad qui a fait appel aux néologismes (créations personnelles et *Amawal*) ; deux autres traductions qui n'ont pas eu recours à la néologie : celle de Ramdane At Mansour (éditée à Alger en 2006) et celle de Si Hadj Mohand Tayeb éditée à Médine. Voir, notamment, l'article de Kamel Chachoua : *Radiographie de trois traductions du Coran en kabyle*, Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 128, décembre 2010.

² *Ababat* pour Père et *Amemmit* pour Fils.

marche qui exploite abondamment les possibilités expressives du parler d'accueil, ici le kabyle.

En fait de nouveaux mots, le bilan est en effet bien maigre : une vingtaine d'unités (pour un document de 400 pages) généralement prises dans l'*Amawal*¹ ou puisées aux mêmes sources, mais c'est ailleurs que réside l'intérêt néologique de cette traduction :

- une grande maîtrise du lexique traditionnel de la langue ;
- une très grande retenue dans la démarche : aucun composé, aucun nouveau formant ;
- dans la spécialisation de vocables ordinaires (néologie sémantique) :

tuyalin s abrid ("retour vers le (droit) chemin" = conversion et retour vers Dieu) ; *ablaḍ* (autel) ; *becceṛ* (évangéliser) ; *aqerru n meyya* (centurion, officier de l'armée romaine) ; *At tnac* (les douze apôtres de Jésus) ; etc.

- l'utilisation des emprunts déjà intégrés à la langue :

adekker (psaume, chant de louange à Dieu) ;

- la forme des noms propres de personnages ou de lieux, directement produite à partir des noms originels.

Convergences de choix avec l'*Amawal* :

<u>Terme</u>	<u>Sens</u>
tafekka	corps organique
tafaska	Pâques ; <i>leid n tfaska</i> : la fête de Pâques <i>Amawal</i> : tafaska = festival
agdud	foule
tagelda	royaume
tageldit	royauté ; règne
tanemmirt	remerciement ; reconnaissance
ayref	peuple
tayri	amour ; charité
tarennawt	victoire
asekkil	lettre ; consonne de l'alphabet
amawal	lexique ; glossaire
tiwsi	impôt
ixef	chapitre
tazwart	préface ; introduction ; avant-propos ;
agbur	table des matières
takarḍa	carte
tilelli	liberté
anelmad	disciple, étudiant

¹ *tafekka* (corps), *tafaska* (Pâques ; festival dans l'*Amawal*) ; *agdud* (foule) ; *tagelda* (royaume) ; etc.

Un lexique de géographie

Elaboré en 1987 par Slimane Touati, ingénieur en aménagement urbain et régional, ce lexique français-berbère de géographie qui n'a jamais été publié se présente sous la forme d'un manuscrit de 66 pages. Il comprend :

- Une présentation de 2 pages qui indique la méthode suivie, ainsi que les domaines touchés par le travail de recherche :

- *la géographie physique regroupant : la géomorphologie, la topographie, la climatologie, l'hydrologie, la biogéographie ;*

- *la géographie économique et humaine : la démographie, l'aménagement du territoire, l'urbanisme...*

L'auteur du lexique précise dans la présentation que ces domaines ne sont pas couverts de façon exhaustive.

- Une bibliographie de lexicographie berbère (11 références) ;

- Le lexique proprement dit, en notation latine, comprenant près de 1500 termes donnés selon l'ordre alphabétique ;

- Quatre petits textes spécialisés traduits du français.

Les termes proviennent du résultat des dépouillements lexicographiques : termes bruts et termes obtenus par dérivation de forme ou de sens. L'auteur exploite aussi des productions néologiques antérieures : *Amawal*, *Lexique de mathématiques*. Il propose enfin de nouveaux formants destinés à la composition :

akal (terre) = géo-

et qui donnent, par exemple :

tarukalt = géographie (*aru* pour graphie et *akal* pour géo) ;

tasnakalt = géologie (*sn* pour logie et *akal* pour géo).

Néologie mozabite (1990)

Document bilingue (français-berbère) de 13 pages, non publié, en notation latine et comprenant :

- une introduction d'une page ;

- une courte bibliographie (5 références : Delheure, Calassinti-Motyliniski, Dallet, *Amawal*, Charles de Foucauld) ;

- 11 pages pour un total de 60 termes (10 verbes et 50 nominaux), donnés en ordre alphabétique et commençant tous par la lettre A, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit que d'une partie d'un ensemble plus important à venir.

Chaque néologisme est accompagné d'un exemple d'utilisation en parler mozabite avec traduction en français. Le pluriel pour les noms et

les thèmes verbaux ainsi que le nom d'action verbal pour les verbes sont indiqués. Des renvois bibliographiques précis sont généralement donnés.

Ce document est signé de quatre noms :

- Abderrahmane u Aissa Houache ;
- Ahmel u Mhammed Nouh-Mefnoune ;
- Brahim n Bahmed Abdesselam ;
- Salah n Aoumeur Tirichine.

Les procédures de création lexicale utilisées sont tout à fait classiques. On notera les deux composés construits au moyen du privatif ar- :

- *taresmi* (anonymat) : *ar-* (privatif) + *isem* (nom)
- *warisem* (anonyme) : *war-* (privatif) + *isem* (nom).

A titre de comparaison, sur les 60 termes que propose le document, 29 sont identiques ou apparentés aux choix correspondants faits par l'*Amawal*, 15 s'en distinguent et 16 n'y figurent pas du tout. Les quinze choix divergents sont les suivants :

<u>Sens</u>	<u>Document mozabite</u>	<u>Amawal</u>
acide	asemmam	amayus
adresse	tazekra	tansa
affranchir	zezref	sderfi
s'affranchir	ɣwel	dderfi
aider	awes	tallalt (aide)
alliance	tidiwt	tamsisit
alphabet	isekkilen	agemmay
analyse	afeswet	tasleṭ
analyser	feswet	sleḍ
annonce	tanečri	tullya
anonyme	warisem	udrig
article	agruḍ	amagrad
articulation	taweṛṛimt	tawremt
auditeur	amesseydu	amesseflid
axe	ul	agellus

Divers autres

- Un *Lexique de technologie*, entamé par Ahcène Taleb, enseignant à l'Université de Tizi-Ouzou ;
- Saad-Bouzefrane (Samia) : *Lexique d'informatique français-anglais-berbère, Amawal n tsenselkimt*, Editions L'Harmattan, Paris, 1996¹.
- Chemime (Mokrane) : *Cahier de l'électricien*, 1995.
- Un *Lexique de sciences physiques*², élaboré par Dahmane Mazed ;
- L'*Amawal azerfan. Lexique juridique français-amazighe*, élaboré par Adghirni, Afulay et Fouad. Rabat, 1996.
- Quelques propositions de néologismes de Mbarek Redjala, non publiés mais ayant déjà fait la matière d'un exposé en milieu universitaire³.
- *Tatggart 169. Tatggart f imadan imezwura d tiqbilin. Convention 169. Convention concernant les peuples autochtones et tribaux dans les pays indépendants*. Rabat : Association Tamaynut, 2000.
- Larab (Muḥend Uremḍan) : *Amawal adamsi. Lexique économique. Français-tamazight-arabe*.
- Larab (Muḥend Uremḍan) : *Lexique Scolaire : Français-Berbère-Arabe-Anglais*. Editions Phediprint, Rabat, 2004.
- Quelques termes utilisés dans des publications diverses (revues, presse en berbère, "calendriers berbères", internet, etc.) et non recensés dans les nomenclatures existantes.

¹ Après avoir été publié une première fois en Algérie en 1991.

² Non publié à notre connaissance.

³ Université de Tizi-Ouzou, Département de langue et culture amazighes, mai 1991.

Partie 3

L'usage des néologismes

Chapitre 1	
Usage des néologismes : étude de cas	227
Chapitre 2	
L'usage institutionnel des néologismes	263
Chapitre 3	
Représentation schématique du néologisme amazigh	272
Chapitre 4	
Éléments d'analyse et conclusions	279

Chapitre 1

L'usage des néologismes : étude de cas

Le premier chapitre de cette partie se propose d'illustrer, par des présentations de cas, l'usage qui est fait des néologismes : usage écrit, usage oral. Il permet parallèlement d'identifier les agents de la diffusion ainsi que les formes et les canaux à travers lesquels les créations lexicales s'installent progressivement dans la langue.

Les études de cas présentées ici abordent tour à tour les principaux supports de diffusion des néologismes : publications modernes, poésie, chanson, écrits de type romanesque, bulletins et revues, théâtre, émissions radiophoniques, journaux, télévision, enseignement.

Ce chapitre permet également de mesurer un tant soit peu l'ampleur de l'usage des nouveaux termes. Il fournit enfin la matière et la justification des éléments d'analyse présentés au second chapitre de cette même partie.

Usage des premiers néologismes

Les néologismes qui font l'objet de ce travail ont été produits à partir du milieu des années quarante. On n'en trouve par conséquent nulle trace, en tant que nouveautés lexicales, dans les publications ou productions antérieures. Cela ne veut pas dire, cependant, que celles-ci ne présentent pas d'intérêt pour la néologie au sens large du terme.

De l'usage des premiers néologismes (1945-1954), il a déjà été question au chapitre 1 de la partie précédente. Les termes produits étaient versés à la composition des chants berbéro-nationalistes. Les besoins concrets et précis de la composition poétique déterminaient la recherche de termes nouveaux. Ces premiers pas de la néologie berbère avaient ceci de particulier qu'il n'y avait de production lexicale qu'immédiatement destinée à l'usage. Il n'y eut point constitution, comme ce sera le cas plus tard (*Amawal*, 1974, et autres productions), d'une réserve de termes en attente d'être utilisés.

Une vingtaine d'unités lexicales seulement, diffusées oralement dans des textes chantés, et dont l'usage n'a quasiment pas quitté le petit cercle des premiers néologues.

Les matériaux néologiques produits durant cette période ne furent donc pas intégrés au système de la langue en général et au lexique en particulier. Tombés dans l'oubli pendant plusieurs décennies, ils furent cependant récupérés, mais en partie seulement, dans d'autres travaux d'aménagement du lexique berbère (*Tajerrumt n tmaziyt, Amawal*).

Les termes mis en circulation par le *Bulletin* de l'*Académie berbère* (Partie 2, chapitre 2) ne connurent pas non plus l'usage répété qui eût permis leur installation définitive dans la langue. Les néologismes proposés ne furent repris qu'exceptionnellement (*acengu* = ennemi (poésie et néo-chanson kabyles)). En particulier, le forcing fait autour des noms de nombres du système de numération berbère n'a pas produit de résultat observable à l'échelle de la communauté.

Usage des néologismes dans l'oeuvre de M. Mammeri

Les Isefra¹ (1969)

On relève les néologismes suivants dans la préface kabyle des *Isefra* : *tazwart* (préface) ; *Imaziyen* (berbères) ; *tamaziyt* (langue berbère) ; *tamedyazt* (poésie) ; *imedyazen* (poètes) ; *tamaceyt* (parler touareg) ;
Ces termes mis à part, la préface est rédigée dans la langue courante.

Tajerrumt n Tmaziyt (grammaire berbère) (1976)

Les néologismes proposés dans *Tajerrumt* sont utilisés dans le manuel lui-même. Mais, ainsi qu'il a été vu précédemment², la présence des termes techniques ne signifie pas purisme en matière lexicale : aux néologismes près, le texte de la grammaire est rédigé dans la langue courante et utilise les emprunts arabes attestés ordinairement.

En tant que terminologie de spécialité, les néologismes de *Tajerrumt* ne sont pas tous destinés à un usage courant. Ils sont utilisés de nos jours dans l'enseignement (Algérie). Certains d'entre eux ont été repris par l'Ircam et sont utilisés également au Maroc.

¹ (Mammeri, 1969).

² Voir le chapitre 3 de la Partie 2.

Poèmes kabyles anciens (1980).

Dans *Poèmes kabyles anciens*, les néologismes peuvent être relevés dans la préface kabyle¹, ainsi que dans les nombreux textes kabyles d'accompagnement rédigés par Mammeri.

Les pièces de poésie publiées ne sont pas non plus inintéressantes pour la néologie lexicale : on peut y relever en effet des termes rares ou sortis de l'usage, des cas de licences poétiques, etc.

- Néologismes pris dans l'*Amawal* :

Soixante termes environ :

adlis (livre) ; *isufag* (avons) ; *aseklu* (arbre) ; *tameɛttant* (mort) ; *tamsirt* (leçon) ; *acku* (parce que) ; *tussna* (science) ; *maca* (mais) ; *asaber* (rideau) ; *tisutwin ara d-immlen* (générations à venir) ; etc.

- Autres termes introduits par l'auteur :

fu (éclairer, resplendir) : Base verbale non vivante en tant que telle en kabyle, mais appartenant à la même famille que les noms *tafat* (lumière) et *asafu* (tison, flambeau) ;

awan (état, situation, cas) : *awanek* dans l'*Amawal* ;

azemmal (groupe) : *aggay* dans l'*Amawal* ;

jlu (se perdre) ;

namek (signifier) : ce verbe ne figure pas dans l'*Amawal* qui ne signale que le substantif *anamek* (sens) ;

tigdemt (tambour de basque) : ne figure pas dans le Dallet ;

sdafell (protéger, dissimuler, couvrir) (p. 392) ;

siden (donner l'investiture symbolique) (p. 416) : Le substantif *adan*, que le Dallet donne en expressions seulement (p. 146) appartiendrait-il à la même famille morpho-sémantique ?

- Avec le privatif *war* :

war izuran (sans racines) ; *war asafar* (sans remède)

- Quelques termes signalés dans des notes :

*asru*² (matin) ;

*tirgara*³ (mauvaise fin) = composé : *yir* (mauvais) + *taggara* (fin).

- Emprunts français :

lejninār (général) ; *ddifizyu* (division (militaire)) (p. 426).

¹ *Tazwart* (préface), pages 59 et 60.

² (Mammeri, 1980 : 100).

³ (Mammeri, 1980 : 108).

- Introduction du graphème "o" (p. 96).

- Termes et formes rares relevés dans les pièces de poésie :

De nombreux termes rares ou sortis de l'usage peuvent être relevés dans les poèmes publiés. Il nous a semblé utile de signaler ceux d'entre eux qui ne sont pas recensés dans les dictionnaires kabyles.

sru (se trouver le matin quelque part, être matinal) : (p. 100). Voir aussi (Dallet, 1982 : 789) ;

tirwas = composé *yir* (mauvais) + *ass* (jour) (p. 108) ;

aguliz (p. 148) : M. Mammeri signale (p. 150) que le sens de ce terme est inconnu. Voir cependant la base verbale *glez* (négliger, mépriser) dans (Mammeri, 1980 : 114 et 140) ainsi que dans (Dallet, 1982 : 258). Cette même base verbale est attestée dans d'autres parlers berbères. Voir aussi : *agaluz* (reste, vestige) dans l'*Amawal* et *agaluz* (résidu) dans le *Lexique de mathématiques* ;

uyyiz : M. Mammeri signale que le sens de ce terme est inconnu (p. 150) ;

ungal (p. 132) : De ce terme a été tiré le néologisme *ungal* (roman). Dans le parler touareg de l'Ahaggar, *tangalt* désigne *une parole symbolique, une allusion*. ;

aled (p. 168) : Mammeri signale que le sens de ce verbe s'est perdu¹ ;

*tiluta*² (p. 192) : Pluriel de *talat* (vallée, bas-fond). Ce terme n'est pas recensé dans le Dallet. Il est cependant attesté dans le proverbe kabyle : *teṭṭak tiyilt i talat* ("la colline donne à la vallée") ;

adeḥ (entrer) (p. 208, 290, 434) : Sorti de l'usage ordinaire en kabyle, ce verbe est encore vivant dans d'autres parlers berbères, sous les formes *adeḥ* et *ateḥ* ;

tliḍ (tu possèdes) (p. 268) : Du verbe *li* = avoir, posséder. Ce verbe n'est vivant en kabyle que sous forme de vestiges. Voir aussi *ila-t* (il la possède) (p. 360) ;

smisi (p. 344) : Racine (*ms*) encore vivante en touareg et en chleuh où elle sert à désigner l'idée de mouvement. Voir le néologisme *amussu* (mouvement) (*Amawal*) ;

smiḍri (p. 354) : Racine *ḍr* (tomber). Voir (Dallet, 1982 : 179), mais le dictionnaire ne signale pas la forme dérivée *smiḍri* ;

ndel (p. 356) : Le Dallet (p. 504) ne signale que la forme dérivée *mmun-del* = être éborgné, touché à l'œil... ;

sedhules (p. 394) : Mammeri signale que ce terme est de sens inconnu ;

¹ Voir, cependant, le vers suivant extrait de l'histoire Aḥeddad n Lqalus : *Tuled-iyi lmeḥna d lmerṭa* : « je suis (touché, affecté, meurtri ?) par la peine et la souffrance... »

² Le pluriel *tiluta* figure dans le texte, probablement ancien, d'une chanson kabyle interprétée par Malika Domrane : *tiyezza t-ṭluta* (vallées et bas-fonds).

iyraben, iyerban (murs) (p. 108 et 444) ; *tameddelwit* (torrent ?) (p. 402) ; *tamenzit* (dalle) (p. 404) ; *fungu* (feu, incendie) (p. 422) ; *tiyallin* (juments) (p. 430) ; *tanezlit* (dalle) (p. 436) ; *lwezzi* (impossible) (p. 226) ; *tidma* (femmes) (p. 260) ; *ubdis* (plat, adjectif) (p. 444) ; *amekraz* (laboureur) (p. 202) ; *rdel* (être, devenir illicite) (p. 278) ; *inan* (les dits) (p. 280) ; *irban* (progéniture, enfants) (p. 290) ; *timejjet* (oreille) (p. 344) ;

Avec le préfixe privatif *war* :
war atmas (sans frères) (p. 124) ; *war lemtel* (sans pareil) (p. 370).

Termes français :
marican (maréchal) (p. 422) ; *ssersur* (chasseurs) (p. 422) ; *lkurdasis* (cour d'assises) (p. 444) ; *jninaɾ* (général).

Formes rares :
idraren (montagnes) (p. 130) ; *izayaren* (plaines) (p. 130) ; *ibriden* (chemins) (p. 230) ; *err-t-id* (p. 320) ("au lieu de" *err-it-id*).

Licences poétiques :
abrid tageldit (voie royale) (p. 402) : non accord entre *abrid* (chemin, masculin) et *tageldit* (royale, féminin) ;
nek neɣɣedlem (p. 320) : non accord entre *nek* (moi) et la forme verbale *neɣɣedlem* (3ème personne du pluriel) ;
yusa-d leɣnayel (p. 370) : non accord entre la forme verbale *yusa* (3ème personne du masculin singulier) et l'expansion référentielle *leɣnayel* (masculin pluriel).

- Le non-usage des néologismes :

L'usage que Mammeri fait des néologismes est loin d'être systématique. Les emprunts ordinaires de la langue sont au contraire abondamment utilisés :

lealama (marque, indice) ; *leaqliyya* (mentalité) ; *zzman* (époque) ; *lweqt* (temps) ; *elem* (connaître, savoir) ; *lmeena* (sens) ; *walakin* (mais) ; *lameɾ* (ordre) ; *dleb* (demander) ; *lemtiɣan* (examen) ; etc.

Inna-yas Ccix Muhend (Cheikh Mohand a dit) (1989).

L'ouvrage d'environ 200 pages que Mammeri a consacré au Cheikh Mohand¹ comprend :

- un avertissement en français (pp. 11-13) ;
- une introduction en kabyle (pp. 14-16) ;

¹ Poète et saint vénéré de Kabylie, mort en 1902.

- une présentation en français (pp. 17-45) ;
- le corps du volume (pp. 46-195), qui contient l'ensemble des poèmes et dits du cheikh, donnés exclusivement en kabyle, ainsi que les textes kabyles d'accompagnement, généralement très copieux, rédigés par Mammeri.

Mammeri écrit dans l'avertissement :

Dans le détail des épisodes, j'ai tâché de garder autant qu'il était possible les caractères de l'oralité, qui fut le seul mode d'expression de la pensée du Cheikh. Dans la présentation de l'ensemble j'ai dû me conformer aux règles de l'écrit, qui exige des suites ordonnées.(...)

Par contre, dans le texte qui est de moi, j'ai dû opérer quelques options et introduire des modifications mineures. J'ai autant que possible réduit le nombre des néologismes, sauf dans l'introduction qui, plus théorique, nécessitait quelques termes abstraits difficilement évitables. Cependant, pour deux mots courants : "mais" et "parce que", j'ai opté pour deux termes berbères ("maca" et "acku") à la place de "walakin" et "elaxater" d'origine arabe, communément employés en kabyle, mais manifestement mal accordés au reste de la langue.

Les néologismes utilisés dans cet ouvrage peuvent être inventoriés de la façon suivante :

- Termes figurant dans l'*Amawal* :

- une vingtaine dans la seule introduction kabyle :
tazwart (préface, introduction) ; amezruy (histoire) ; adlis (livre) ; maca (mais) ; timmazeyt (berbérisme) ; iyerbazen (écoles) ; amedya (exemple) ; iyerfan (peuples) ; igeldan (rois) ; tigeldiwin (royaumes) ; imaziyen (berbères) ; acku (parce que) ; azarmezruy (préhistoire) ; imaylayen (circonstances) ; isufag (avions) ; allalen (moyens) ; tussna (science) ; tahrayt (conclusion).
- environ quarante autres dans le reste de l'ouvrage :
tadamsa (économie) ; tasertit (politique) ; sudes (organiser) ; amenkad (empereur) ; tamkerra (miracle) ; gdel (interdire) ; imesdisen (sizains) ; etc.

- Divergences de choix avec l'*Amawal* :

Sens	Mammeri (p.)	<i>Amawal</i>
écrivains	imyura ¹ (14)	imura
salaires	tazayezt ² (64)	ayrud
guerre	agaraw ³ (93)	amgaru
délai	tafada ⁴ (110)	amenḍar
contraire	amgal (147)	anemgal
contradiction	tanemgalt (148)	
environ...	tamudi n... ⁵ (164)	tasmekta n...
envahisseurs	inekcam ⁶ (15)	inebbazen
historien	amezray (14)	anmezray

- Les noms propres :

Iṛuduṭ (Hérodote), *Tertulyan* (Tertullien), *Kiperyan* (Cyprien), *Awgustin* (Saint-Augustin), *Frunṭu* (Fronton), *Aṛnub* (Arnobe), *Apulay* (Apulée), *Fsica* (Psyché) ; *Randu* (Randon) ; *Carl wis eecra* (Charles X) ; *Tamurt Ufella* (Petite Kabylie) ; *Napulyun III* (Napoléon III) ; *Lalman* (Allemagne, Allemands) ; *Lalzaṣ-Lorin* (Alsace-Lorraine) ; etc.

Certains de ces noms propres donnent lieu à l'utilisation des graphèmes "o" et "p".

- Le non-usage des néologismes :

Une soixantaine de termes en tout, c'est peu relativement au volume et à la nature⁷ des textes kabyles contenus dans l'ouvrage ; on peut donc conclure à un usage très circonspect des néologismes.

Ce constat doit par ailleurs être étayé par le non-usage de nombreux autres néologismes, non-usage que l'on peut relever dans l'utilisation systématique des nombreux emprunts ordinaires de la langue, y compris ceux pour lesquels existent, dans l'*Amawal*, des substituts néologiques :

¹ Dans l'*Amawal*, on trouve : *amaru* (écrivain), *imura* (au pluriel), mais Mammeri s'est aligné sur l'usage qui a "corrigé" ces deux termes en, respectivement, *amyaru* et *imyura*.

² Dans l'*Amawal*, *azayez* = public.

³ A la page 93, Mammeri utilise le terme *agaraw* (guerre) dans le contexte suivant : *agaraw wwestelli* (guerre de libération). Il emploie partout ailleurs l'emprunt *lgirra* (guerre). Dans l'*Amawal*, *agaraw* signifie *océan*.

⁴ *tafada* (délai) figure dans le dictionnaire Dallet avec un sens voisin.

⁵ *tamudi* figure dans le dictionnaire Dallet.

⁶ Terme déjà utilisé au début des années 1970 (chanson kabyle, chaîne radiophonique kabyle). Voir au chapitre 4 de la partie précédente.

⁷ Textes à la fois historiques et analytiques nécessitant un grand nombre de termes abstraits et techniques.

Emprunts arabes :

Imeena (sens) ; *taellamt* (drapeau) ; *Imaqal* (dossier) ; *lehk°em* (pouvoir) ; *iseyyasiyen* (habiles, manoeuvriers, politiques) ; *ttheq* (s'assurer) ; *lhuq* (droits) ; *lamer* (ordre) ; *lweqt* (temps) ; *lk°etra* (la plupart, la majorité) ; *legraya* (étude) ; *ajdid* (nouveau, neuf) ; *walakin* (cependant, mais) ; *elaxate* (parce que) ; *aresmi* (officiel) ; *takdabt* (livre) ; *leyrama* (impôt) ; *lameena* (mais) ; etc.

Emprunts français¹ :

Les emprunts français donnés ci-dessous - une trentaine - sont le résultat d'un relevé systématique. On remarquera qu'ils servent à traduire des notions ou des réalités étroitement liées au contexte colonial :

rṛandi (se rendre) ; *lejninaṛ* (général) ; *luzinat* (usines) ; *lkulun* (colons) ; *lgirra* (guerre) ; *lminitir* (militaires) ; *ssifil* (civils) ; *ifilaḡen* (villages, bourgades) ; *ssilul* (cellule) ; *ssikis*² (séquestre) ; *kumiṣar* (commissaire (de police)) ; *jujdebbi* (juge de paix) ; *at tberriḡin* ("ceux qui portent bérêts") ; *jumiter* ; (géomètre) ; *ikertucen* (cartouches) ; *amerkanti* (riche) ; *lagar* (la gare) ; *tamacint* ("la machine" = train) ; *ccwambeṛ* (gardes champêtres) ; *ijadaṛmiyen* (gendarmes) ; *stenyi* (signer) ; *ssarḡan* (sergent) ; *aqebṭan* (capitaine) ; *anejmuε n la subdivision*³ (assemblée de la subdivision) ; *lek°ninir* (colonel) ; *yeffeṛ kit*⁴ ("sortir quitte" = être acquitté) ; *abaryir* (barrière) ; *rṛabun* (rapport) ; *akumirṣi* (commerçant) ; *lbiruwat* (bureaux) ; *lbac* (bâche).

- Termes ne figurant pas dans le Dallet :

On peut relever enfin, tant dans les textes d'accompagnement rédigés par Mammeri que dans les poèmes et dits du Cheikh, un certain nombre de termes non recensés dans les dictionnaires, le Dallet en particulier. Il s'agit bien entendu de termes appartenant (ou ayant appartenu) au lexique ordinaire de la langue, et non pas de créations originales. Il nous a paru utile d'en signaler quelques-uns :

¹ Emprunts de termes, mais aussi calque de certaines expressions : *a d-iger iman* (il rendra l'âme) (p. 165), au lieu de l'expression kabyle utilisée ordinairement : *ad yessufey tarwiht*.

² *ssikis* (séquestre), *jumiter* (géomètre) sont des emprunts français popularisés par la répression qui a suivi l'insurrection kabyle de 1871.

³ *la subdivision* : en français dans le texte (p. 101).

⁴ « Il est sorti quitte ». Page 102.

Mammeri :

s̄ilfiḥ (p. 46) ; *azuh̄him* (fluxion de poitrine) ; *amezgar* (gué) ; *tazegrawt* (traversée) ; *truqqi* (tirer sur) (p. 61) ; *cedder*¹ ; *igerfa*² ; *sgenter* (p. 84) ; *axerfi* (fantasmagique) (p. 86) ; *sdeflel* (p. 95) ; *acerbiḍ* (p. 119) ; *tabellelayt* (p. 161) ; *smintew* (p. 181) ; *taqsist* (boule de métal) ; *cewwer* (prononcer des formules magiques, des incantations, surtout pour attirer). Avec le privatif *war* : *war tamtilt* : sans pareil.

Cheikh Mohand :

- *asekkud* (p. 86) : *asekkud* = intelligence, discernement. L'*Amawal* a donné à ce terme le sens de *doctrine* ;
- *inan* (p. 133) : *inan* = les dits (du verbe *ini* = dire) ;
- *aqfufi* (p. 86) ; *cckuṭi* (p. 91) ; *akeṭṭaf* (p. 104) ; *axawez* (p. 108) ; *tiqdifin* (p. 113) ; *timeclac* (p. 145) ;

On peut relever aussi, dans les poèmes et dits du cheikh, quelques bases verbales qui ne sont plus utilisées actuellement de façon autonome dans le parler kabyle :

- base verbale *li* = avoir, posséder :

nla : (thème d'accompli, 1ère personne du pluriel) : nous avons, nous avons droit... (p. 117) ;

ila : (thème d'accompli, 3ème personne du masculin singulier) : il possède (p. 135).

En kabyle, il ne subsiste de cette base verbale que des vestiges (participe *ilan*, substantif *ayla* (propriété), quelques formes conjuguées en contexte figé (*annect ila-t* ; etc...). Encore vivant dans d'autres parlers, le verbe *li* est remplacé en kabyle par l'emprunt arabe *seu*.

- base verbale *all* = aider :

a t-allen (thème d'aoriste, 3ème personne du masculin pluriel) : ils l'aideront (p. 80).

yullen : (participe construit sur le thème d'inaccompli) : "aidant", qui aide (p. 144).

La poésie moderne

Ben-Mohammed (Algérie, parler kabyle).

L'oeuvre poétique de Ben-Mohammed est en partie connue par le biais de la chanson³, de récitals publics, d'émissions radiophoniques¹, de publi-

¹ *ṭṭucceddren* (p. 61).

² *cudden-as igerfa* (p. 81).

³ Une dizaine d'interprètes : Idir, Nouara, Meziane Rachid, Medjahed Mouhoub, Mennad, Mohamed Chemoune, Amyid, Djamal Allam, Sersour, Khedidja.

cations partielles diverses ; en partie seulement, car l'ensemble de la production, qui s'étale aujourd'hui sur plusieurs décennies, demeure toujours inaccessible au public parce que non encore publié intégralement².

Aux avant-postes de la poésie contestataire, les textes de Ben-Mohammed ont profondément renouvelé l'expression poétique kabyle, dans le fond comme dans la forme. Ils développent une thématique très large autour des problèmes sociaux, de l'identité, de l'histoire, de la politique, de l'idéologie, etc.

Au niveau littéraire, l'ensemble des poèmes est caractérisé par une rare maîtrise des possibilités expressives de la langue, une grande richesse lexicale ainsi que de nombreuses innovations au niveau de la forme.

Le relevé donné ci-dessous ne concerne que la néologie lexicale ; il a été établi à partir du manuscrit de l'auteur, sur la base d'un corpus de cent poèmes (1959-1990).

Termes pris dans l'*Amawal* :

Une faible quantité de néologismes de l'*Amawal*, introduits par l'auteur à partir du début des années 1970 :

- *anu* (puits) : En kabyle, ce terme n'est attesté ordinairement que comme toponyme³ ;
- *amaziy* (*berbère*) ; *tayri* (*amour*) ; *talɣa* (*forme*) ; *abayur* (*bénéfice*) ; *ayanib* (*stylo*⁴) ; *idles* (*culture*) ; *amezruy* (*histoire*) ; *idlisen* (*livres*) ; *tameɣtant* (*mort*) ; *agdud* (*foule / peuple*) ; *tilelli* (*liberté*) ; *tifinay* (*caractères alphabétiques tifinagh*) ; *tisuta* (*générations*) ; *amedyaz* (*poète*) ; *tagrawla* (*révolution*) ;

Autres néologismes :

Formes verbales non usitées ordinairement en kabyle :

riɣ ; *triɖ* (verbe *ri* = aimer, vouloir) ;

liɣ (verbe *li* = avoir, posséder) ;

Noms propres :

- *Yugurten* (Jugurtha) : Forme attestée en toponymie kabyle : *Tala g-Gugurten* ← *Tala n Yugurten* (la fontaine, la source d'eau de Jugurtha) ;

¹ Ben-Mohammed a lui-même animé des émissions à la chaîne radiophonique kabyle d'Alger.

² Certains de ses poèmes ont été traduits en français par Mammeri.

³ Par exemple, nom d'une grotte à l'entrée du village Agouni-Gueghrane.

⁴ *Style* dans l'*Amawal* (erreur de frappe).

- *Aheggar* (Hoggar) ; *Ccenwa* (mont du Chenoua, à l'ouest d'Alger) ; *Awras* (Aurès) ; *Vyitnam* (Vietnam) ; *Jyap* (Général Giap) ; *Apolo* (Apolo) ; *Sputnik* (Sputnik) ; etc.

Termes ne figurant pas dans le Dallet :

- *war* (lion) : *war* (lion) n'est pas utilisé ordinairement en kabyle ; il est cependant attesté en toponymie (*Azru bb°ar* ← *Azru n war* : le rocher du lion : nom d'un village au sud de Tizirt) ;
- *izli* (chant) : Le dictionnaire Dallet ne signale ce terme que dans l'expression *d izli* = beaucoup.

Termes et expressions dont les explications nous ont été communiquées par l'auteur :

- *ad nyelyaden yegran* = *les champs (de blé) onduleront (avec fierté)* ; *anyelyed* (nom d'action verbal) *désigne une forme de balancement du corps, des arbres. Dans l'expression*

ad nyelyaden yegran

le balancement des champs de blé traduit aussi une sorte de fierté liée à la fertilité. Le verbe figure dans le Dallet (page 570) avec un sens voisin.

- *timellawt / timella* = existence, à partir du verbe *ili* = être, exister.

- *tasurit* : chemise, espèce de blouse un peu longue que les anciens portaient avec le pantalon bouffon.

- *ag°def / awdef* = nid qu'on trouve par terre :

awdef n tsekkurt = nid de perdrix ;

Le terme véhicule aussi une idée de chaleur familiale et communautaire.

- *tacihant* = balance.

Dans la poésie populaire, le mot recouvre aussi l'idée de jugement impartial :

ad ieeddi di tcihant = *il passera sur la balance = il sera jugé sévèrement.*

a t-seeddin di tcihant = *ils le jugeront sévèrement.*

- *timisit* = point d'appui. Dans le dictionnaire Dallet, le mot signifie seulement action d'enfoncer. En fait, dans certains cas, il signifie aussi action d'appuyer :

issat yef tuyat-is : il s'est appuyé sur son épaule ;

issat yef lhiḍ : il s'est appuyé contre un mur.

Formes poétiques :

yut (forme ordinaire : *yewwet* = il a frappé) ;

nut (forme ordinaire : *nnewwet* = nous avons frappé) ;

Néologie d'auteur :

- *tixxurfa* ("le fait d'être mouton"), nom d'action construit sur base nominale à partir de *axerfi* = mouton ;
- *flana* ("une telle", connotation péjorative), construit à partir de *flan* = un tel ;
- *tiyyulit* ("bêtise, idiotie", etc.), construit à partir de *ayyul* = âne ;
- levée de restrictions combinatoires :
ad yefk iman i tmejjant = il se donnera à la mort : le terme *iman* ("soi-même") est ici libéré des affixes de nom ("possessifs") exigés ordinairement (*iman-ik, iman-is* etc. = moi-même, toi-même, lui-même, etc) ;
- Avec le privatif *war* :
id war itran (une nuit sans étoiles) ;

Emprunts :

- Les emprunts ordinaires d'origine arabe sont utilisés sans restriction. Quelques termes français peuvent également être relevés :
- iberraken* (baraques), *siri mesyu* ((vous) cirez, Monsieur) ; *rrabay* (réveil), *lkartat* (cartes), *llisi* (lycée), *rꝛuzi* ((vin) rosé), *llakulat* (écoles), *lbiru* (bureau), *lbulitik*¹ (politique) ;
 - termes relatifs au vocabulaire sportif :
stad (stade) ; *lfili* (filet) ; "l'équipe" (l'équipe) ;
 - termes relatifs aux pratiques bureaucratiques² :
lbiruwat (bureaux) ; *ddusiwat* (dossiers) ; *tumubilat* (voitures).

Maroc : la poésie berbère moderne

Au Maroc, la poésie moderne d'expression berbère a recours, de façon modérée, aux innovations lexicales : *Amawal* et néologismes marocains.

On citera à titre d'exemples :

- les poèmes de Hassan Id Balkassm (Rabat) publiés en 1991 dans le recueil *aseqsi* (= interrogation). Notés en caractères arabes, les textes sont accompagnés d'un lexique bilingue (berbère-arabe) récapitulatif.
- les poèmes publiés dans les revues culturelles (*Tifawt*), le journal associatif *Tasafut*, les journaux d'information comme *El-Bayane* etc.

¹ Le son "b" (*lbulitik*), réalisation arabe du français "p" (politique), apporte ici une connotation péjorative.

² Dans un poème (*ayennat* = "machin") construit en une suite de variations autour de la rime *-at*.

La néo-chanson berbère

Produite à partir des années 1970, la néo-chanson berbère est caractérisée par :

- Le développement d'une thématique contestataire autour de sujets tels que l'identité, l'histoire, le pouvoir, la liberté, etc ;
- Un contexte national fait de négation, de censure et de répression du fait berbère ;
- Une montée progressive du mouvement revendicatif berbère, résultat d'un travail de conscientisation politico-culturelle ;
- Une certaine rupture avec les formes traditionnelles de ce mode d'expression (instrumentation, innovations lexicales, rapport au public, etc.).

Parmi les chanteurs de la génération précédente, seuls Farid Ali et Slimane Azem, tous deux décédés au début des années 1980, ont utilisé le premier le terme *amaziy* (berbère) et le second le terme *tamaziyt* (langue berbère).

Porté en Kabylie par des artistes comme Idir, Ferhat, Aït-Menguellat, Matoub, Mennad, etc., le mouvement de renouveau de la chanson touche également d'autres régions berbérophones d'Algérie (Aurès, Chenoua, Mزاب) et du Maroc.

Les textes composés ou interprétés par ces promoteurs de la néo-chanson berbère contiennent un certain nombre de néologismes, en quantité relativement très faible :

tilelli (liberté) ; *agdud* (foule, peuple) ; *tagrawla* (révolution) ; *amaziy* (berbère) ; *iswi* (but) ; *tayri* (amour) ; *tasihrant* (capitaliste) ; *iγerbazen* (écoles) ; *azul* (salut) ; *anu* (puits) ; etc.

L'oeuvre¹ monumentale d'Aït-Menguellat ne contient en tout et pour tout que trois nouveautés lexicales :

tayri (amour) ; *tilelli* (liberté) ; *tamaziyt* (langue berbère).

Ces termes figurent tous dans l'*Amawal*. En Kabylie, quelques rares termes utilisés dans la chanson proviennent d'autres sources :

acengu (ennemi) ; *imnekcām* (envahisseurs).

Au Maroc, la néo-chanson berbère puise aussi dans des créations néologiques locales.

¹ Voir (Yacine, 1989).

Le théâtre

Le théâtre moderne d'expression kabyle utilise aussi les néologismes de l'*Amawal*, mais en très faible quantité seulement.

On peut signaler par exemple l'usage de quelques termes dans les traductions kabyles de pièces de Kateb Yacine¹ : *tamaziɣt* (langue berbère) ; *imyiden* (prolétaires) ; etc. ; ainsi que dans d'autres pièces non publiées mais déjà produites en public².

Il faut noter cependant que l'auteur kabyle le plus original et le plus prolifique en la matière, Muḥend-u-Yeḥya³, a exclu les néologismes de ses textes, après avoir utilisé quelques rares termes dans ses premières adaptations (Sartre, Brecht).

amaynut (nouveau) ; *amnir*⁴ (guide), *inezzurfa* (juges), *tagrawla* (révolution).

A l'opacité des nouveautés lexicales, Muḥend-u-Yeḥya préfère la transparence et la force d'évocation des mots de la tribu, ainsi que le recours aux possibilités expressives d'une langue ouverte et éclatée, très fortement imprégnée des pratiques linguistiques du milieu kabyle émigré en France. Les emprunts français que l'on peut relever dans ses pièces concernent aussi bien le lexique que la grammaire ; des expressions entières également empruntées au français s'ajoutent à ces nombreuses interférences.

L'écrit romanesque

Algérie : l'écrit romanesque kabyle.

Les romans kabyles contiennent des néologismes dont la plupart proviennent de l'*Amawal*. Les quantités de termes utilisés sont relativement faibles. A titre d'illustration, un relevé fait à partir de *Asfel* (Aliche, 1981) donne les résultats suivants :

Néologismes provenant de l'*Amawal* (relevé systématique)
- environ 50 termes :

¹ *Mohammed, prends ta valise ; La guerre de deux mille ans.*

² Notamment à l'Université de Tizi-Ouzou, dans le cadre du festival de théâtre berbère.

³ Muḥend-u-Yeḥya a adapté en kabyle des pièces de Sartre, Brecht, Beckett, Molière, Pirandello, etc. Il a également traduit de nombreux poèmes de Prévert, Vian, Brassens, etc., dont certains ont été chantés par des artistes kabyles.

⁴ Tiré d'une racine touarègue. On le retrouve dans l'*Amawal* et le *Vocabulaire de l'éducation* de Boudris (1993).

ixf (chapitre) ; *tayri* (amour) ; *asaru* (film) ; *afrayen* (sentiments) ; *tajerrumt* (grammaire) ; *ifeḍ* (infini) ; *aseklu* (arbre) ; *tagrest* (hiver) ; *imasayen* (responsables) ; *acku* (parce que) ; *tanemmirt* (merci) ; *amezruy* (histoire) ; *tiyermiwin* (civilisations) ; *takti*¹ (idée) ; *imerrayen* (touristes) ; *ill* (mer) ; *tameḥtant* (mort) ; *allalen* (moyens) ; *amaynut* (nouveau) ; *amedyaz* (poète) ; *akud* (temps) ; *tasertit* (politique) ; *aggas* (blesure) ; *tigemmi* (patrimoine) ; *aselmad* (enseignant) ; *azul* (salut) ; *azamul* (symbole) ; *tasmedna* (génie) ; *tasemdant* (géniale) ; *tifinay* (caractères alphabétiques *tifinagh*) ; *tagrawla* (révolution) ; *izdukliyen* (communistes) ; *ameyrad* (univers) ; *tisnatin*² (p. 104) ; *tilelli* (liberté) ; *iferdisen* (unités, éléments) ; *agaraw* (océan) ; *imuzal*³ (p. 105) ; *azellum* (dérivé) ; *alyuy* (champion) ; *amaziy* (berbère) ; *ill agrakal* (mer méditerranée) ; *ssuref* (pardonner) ; *agdud* (foule, masse, peuple) ; *tamazya* (berbérie) ; *agul* (erreur) ; *ungal* (roman) ; *ataram* (ouest) ; *agmuḍ* (Est).

Autres néologismes :

- *ayen riγ* (ce que je veux, ce que j'aime) : Du verbe *ri* (vouloir, aimer) qui n'est attesté en kabyle que sous forme de vestiges. A la même famille appartiennent les néologismes *tayri* (amour), *amerray* (amoureux), *γer tra n...* (au gré de...) et *irit n...* (pour...);

- *amareg* (chant) : Terme attesté dans les parlers berbères du Maroc.

- *asal* (nouvelle) / *isali* (nouvelle) dans *l'Amawal* ;

- *tiniri* (plaine, terrain plat) : Attesté en touareg et en toponymie kabyle⁴ ;

- *imnekcamen* (envahisseurs) : Néologisme introduit au début des années 1970. Ce pluriel a connu plusieurs formes : *imnekcām* (dans une chanson kabyle), *imnekcamen* (chaîne radiophonique kabyle), *inekcām* (Mammeri, 1989) ;

- *izumal* (beaucoup) : Utilisé par l'auteur dans : *d izumal* = beaucoup, en grosse quantité. Voir (Dallet, 1982 : 947). L'expression *d izumal* sert aussi ordinairement à marquer l'étonnement ;

- *nli* (participe négatif du verbe *li* = avoir, posséder) : *ur nli* (p. 83) : nous n'avons pas, nous ne possédons pas.

- *tamrilt* (montre) : Déjà introduit par l'usage au début des années 1970, ce terme a été lancé par le *Bulletin de l'Académie Berbère*.

¹ Les deux formes de pluriel suivantes peuvent être relevées dans *Asfel* : *tikta* (p. 78 et 104) et *taktiwin* (p. 72). La première forme de pluriel est celle proposée par *l'Amawal* ; la seconde a été introduite (et imposée) par l'usage.

² Probablement *tisutwin* = générations (*Amawal*).

³ *imuḥal* ? (vertueux) (*Amawal*).

⁴ Lieu-dit à Mechtras. (S. Azem : « *tiniri t-ṭyezza Umecras* »). Signifie *désert* dans d'autres parlers.

Néologie d'auteur :

tiṭijt (soleil, diminutif de *itij*) ; *turart* (diminutif de *urar* = jeu) ; *tub-biyin igiṛṛuten* (mégots) ;

- constructions au moyen du privatif *war* :

wartafat (privatif + lumière) ; *wartafukt* (privatif + lumière du soleil) ; *warasemmekti* (privatif + souvenir) ; *warddunit* (privatif + monde, vie) ; *wartutut* (privatif + oubli) ; *warudem* (privatif + visage) ; *waridis* (privatif + côté) ; *warucuḍ* (privatif + glissade, faute).

- calque à partir du français :

tazelmaṭ (gauche (politique)) ; *tayeffust* (droite (politique)).

Emprunts français :

agaru (cigarette) ; *agudrun* (goudron¹) ; *kawaču* (caoutchouc) ; *tibiṛiṭ* (béret) ; *akamyun* (camion) ; *trisiti* (électricité) ; *ajernan* (journal) ; *iburjunen* (bourgeois) ; *igiṛṛu* (cigarette) ; *akeryun* (crayon) ; *ibulisen* (policiers) ; *izufriyen* (ouvriers) ; *amelyun* (million) ; *ajenyur* (ingénieur), *akarṭabl* (cartable) ;

L'auteur utilise aussi de nombreux termes et expressions spécifiques au parler de sa région d'origine² et non recensés dans les dictionnaires kabyles existants, le Dallet en particulier. Ces termes intéressent donc le lexique de façon plus générale.

Maroc : l'écrit romanesque en berbère.

Une traduction berbère, par M. Tamesna, de *L'Âne d'or*³ d'Apulée a été publiée par le journal associatif *Tasafut*⁴. Noté en caractères arabes, le texte berbère contient un nombre relativement faible de néologismes ; ceux-ci sont suivis de parenthèses explicatives en arabe ou en berbère ordinaire.

On signalera à titre d'exemples :

- quelques termes pris dans l'*Amawal* :

tarennawt (victoire), *taṣessa* (squelette), *amaray* (amoureux), *tamkerra* (miracle), *amedya* (exemple), *tilawt* (réalité), *tamettant* (mort), *ill* (mer) ;

- l'usage d'une désignation berbère de *Dieu*⁵ :

¹ Emprunté par le français à l'arabe.

² Taourirt Moussa, Béni Douala.

³ Titre original en latin : *Asinus Aureus*.

⁴ *Tasafut* numéros 4 (juillet 1992), 5 (août 1992), 6 (septembre 1992), 7 (octobre 1992) et 8 (décembre 1992).

⁵ Voir Lanfry (Jacques), 1986. - *Dieu* (les noms de *Dieu* en berbère). - Encyclopédie berbère : 39. - Aix-en-Provence : Edisud.

Yakuc ;

- les termes

*inawuren*¹ (*travailleurs*) ; *ineymisen*² (*informations*) ; *turda*³ (*doute*).

Le premier numéro (avril-mai 1994) de la revue culturelle *Tifawt* publie également des écrits berbères de type romanesque, en notation latine :

- Une traduction, par Omar Derouich, d'un roman de Sliman Harbi. Les néologismes contenus dans le texte berbère sont suivis de traductions en français ;

- Une traduction, par Ali Iken, d'un texte de Paul Powles. Le texte berbère utilise également quelques néologismes ;

- Le même numéro de *Tifawt* publie également les premières pages d'un roman écrit directement en berbère. L'auteur en est Ali Iken. Le texte est ouvert aux néologismes et aux emprunts français.

Bulletins et revues

Revue et bulletins (associatifs, culturels, etc.) constituent un autre cadre d'utilisation écrite et de diffusion des néologismes.

Algérie : la revue *Tafsut*

On prendra comme illustration la pratique en la matière de la série ordinaire de la revue *Tafsut* (le printemps), revue a-légale créée en 1981 à Tizi-Ouzou en milieu universitaire.

Tous bilingues (berbère-français), les numéros de cette série normale contiennent des informations diverses concernant le mouvement revendicatif berbère en général, des interviews, des textes d'analyse et de réflexion, des documents divers, etc.

Les textes berbères publiés dans les livraisons de la revue sont généralement rédigés en kabyle : éditoriaux, interviews, littérature, traductions à partir du français, textes de réflexion, etc.

Ces textes sont tous ouverts à la néologie lexicale, mais de façon très modérée. Les termes utilisés proviennent exclusivement de l'*Amawal*. Dans le texte, les néologismes sont très souvent suivis de parenthèses ou de notes donnant leur traduction en français.

et Camps (Gabriel) / Chaker (Salem), 1986. - Akus (*yakus / yus*). - Encyclopédie Berbère : 3. - Aix-en-Provence : Edisud.

¹ Dans l'*Amawal*, *tawuri* désigne la *fonction*.

² Dans l'*Amawal*, *aymis* = journal et *ineymasen* = journalistes.

³ Terme d'origine touarègue signifiant *hypothèse* dans l'*Amawal*.

A titre indicatif, un relevé des néologismes utilisés dans les éditoriaux kabyles des numéros 11 (1986) et 12 (1989) donne les résultats suivants : sur un ensemble de 7 pages, 16 néologismes sont utilisés, sans fréquence notable pour la plupart d'entre eux :

amezruy (histoire) ; tameɛttant (mort) ; tilelli (liberté) ; maca (mais) ; ayref (peuple) ; idles (culture) ; tanemla (socialisme) ; tagrawla (révolution) ; tugdut (démocratie) ; izerfan n-wemdan (droits de l'homme), taseritit (la politique) ; tamaziɣt (langue berbère) ; tiddukla (association) ; isalan (informations) ; idlisen (livres) ; inezzurfa (juges).

Ce nombre de néologismes est d'autant plus faible que les textes où ils figurent abordent des thèmes exigeant un nombre relativement important de termes techniques : termes juridiques, termes politiques, etc. ; l'éditorial du numéro 11 traite en effet d'un procès¹ ; celui du numéro 12 est consacré aux événements qui ont secoué l'Algérie en octobre 1988.

Enfin, et c'est généralement la règle dans tous les textes kabyles publiés dans *Tafsut*, il n'y a pas de chasse systématique à l'emprunt arabe ou même français :

ijernanen (journaux) ; rɣadyuwat (radios).

Maroc : le journal culturel *Tasafut* (1991 →)

Le journal culturel *Tasafut*² est publié par l'*Association nouvelle de la culture et des arts populaires* (Rabat).

Entièrement consacré à la question berbère sous ses différents aspects, le journal *Tasafut* publie des articles en français, en arabe et en berbère. Les textes berbères (articles, poèmes, littérature en prose) sont notés en caractères arabes ou latins. Les caractères néo-tifinagh sont utilisés en première et dernière pages dans la notation des titre et sous-titre du journal.

Des néologismes sont régulièrement utilisés dans les titres et les textes berbères ; ils sont quelquefois répertoriés en de petits lexiques explicatifs en arabe ou en français.

Les nouveautés lexicales introduites proviennent aussi bien de l'*Ama-wal* que de productions néologiques spécifiquement marocaines. Dans l'ensemble, l'usage qui en est fait (nombre et fréquence) est modéré.

¹ Procès de militants du Mouvement culturel berbère, de militants de la Ligue des droits de l'homme et de militants du mouvement des enfants de martyrs de la guerre (décembre 1985).

² D'une base verbale pan-berbère *fu* qui signifie éclairer. Le substantif féminin *tasafut* désigne *celle qui éclaire*, le *flambeau*.

Maroc : la revue *Tifawt* (1994)

Tifawt est une revue bi-mestrielle berbère créée en 1994. Le premier numéro, daté d'avril-mai 1994, contient de nombreux textes berbères (prose, poésie) notés en caractères latins¹, un éditorial en double version (berbère-français), quatre articles en français, une présentation et une interview en arabe. Les caractères tfinagh servent quelquefois à doubler les titres et les sous-titres.

Les textes berbères publiés par *Tifawt* font appel aux néologismes. L'éditorial (moins d'une demi-page) en contient par exemple une vingtaine, mais les proportions sont plus faibles dans les autres textes.

Une bonne proportion des termes utilisés provient de l'*Amawal* : *tasyunt* (revue) ; *tadelsant* (culturelle) ; *tadelsa*² (culture) ; *imzireg* (indépendant) ; *akud* (temps) ; *anažur* (artisan) ; *amezruy* (histoire) ; *amedya* (exemple) ; *tilelli* (liberté) ; *asekkil* (caractère alphabétique) ; etc.

Des divergences de choix avec l'*Amawal* sont à relever :

<u>Sens</u>	<u>Tifawt</u>	<u>Amawal</u>
association	tamesmunt	tiddukla
parti politique	talettuyt	akabar
interview	amsawal	tadiwennit
étranger ³	abnabak ⁴	amagar
traduction	asuyel	-
tactique	talaymut ⁵	-
etc.		

Enfin, ce premier numéro de *Tifawt* contient des propositions⁶ de néologismes concernant les subdivisions du temps.

Les noms des jours de la semaine (empruntés à l'arabe dans la langue courante) sont produits par composition des noms de nombre berbères (1 à 7) avec le terme *ass* (= jour) :

¹ Les contraintes typographiques font que la notation adoptée n'est pas toujours conforme aux usages dominants.

² *Idles* dans l'*Amawal*.

³ Dans le parler kabyle, *étranger* est habituellement rendu par le terme *abeřrani* d'origine arabe. Voir aussi le terme composé *awerdani* utilisé par Mezdad.

⁴ Terme d'origine touarègue figurant dans l'*Amawal* avec le sens d'*incognito*.

⁵ Le masculin correspondant (*alaymu*) signifie *exercice* dans l'*Amawal*.

⁶ L'auteur en est Hsin HDA.

<u>Sens</u>	<u>néologisme</u>	<u>formation</u>
lundi	aynas	yan (un) + ass (jour)
mardi	asinas	sin (= deux) + ass
mercredi	akras	kraḍ (= trois) + ass
jeudi	akwas	kuz (quatre) + ass
vendredi	asimwas	semmus (cinq) + ass
samedi	asidyas	seddis (six) + ass
dimanche	asamas	ssa (sept) + ass

On fera remarquer qu'en composition, certains noms de nombre sont tronqués en finale.

Ces néologismes offrent l'avantage d'être construits sur un modèle transparent et régulier, contrairement aux termes diffusés en milieu kabyle à travers les "calendriers berbères".

Dans *Tifawt*, le même modèle de construction sert à produire les désignations des mois de l'année :

nom de nombre (1 à 12) + *yur* (= mois). Exemple :
mrayur (octobre) = *mraw* (dix) + *yur* (mois).

La même page de propositions contient aussi les subdivisions horaires, les désignations des moments de la journée, etc.

La radio et la télévision

La radio et la télévision sont des instruments puissants de diffusion, de valorisation et de légitimation des néologismes. Elles contribuent aussi à définir et à fixer une norme linguistique. La puissance de ces deux médias est encore plus grande lorsque la pratique de l'écriture et de la lecture n'est pas très répandue dans la communauté, comme c'est justement le cas pour le berbère, langue essentiellement orale.

La radio kabyle

Legs de la période coloniale à l'instar des autres chaînes algériennes (arabe et française), la radio kabyle représente en Algérie le seul canal officiel d'expression berbère dont l'existence a été maintenue sans discontinuité jusqu'à nos jours.

Institution relevant de l'administration centrale, elle n'est cependant pas restée à l'écart des contrôles d'usage, les contrôles de contenus no-

tamment, ni à l'abri de restrictions et de pressions diverses¹, dont celle concernant la qualité même de la langue utilisée : des responsables de la chaîne ont par exemple demandé à des animateurs d'émissions jugés trop audacieux en matière d'innovation lexicale, de s'en tenir ... *au kabyle d'avant l'indépendance*.

Depuis plusieurs décennies, la radio kabyle assure un large éventail d'émissions : informations, variétés musicales, émissions religieuses, reportages sportifs, émissions médicales, théâtre radiophonique, émissions éducatives, culturelles, scientifiques, etc.

Le caractère structuré et structurant des usages radiophoniques a produit une sorte de koinè linguistique consolidée par la régularité, la continuité et la longévité de certaines émissions.

La langue utilisée est la langue courante avec une ouverture plus ou moins grande à l'emprunt (surtout arabe, mais aussi français) et à l'innovation lexicale selon les émissions et les animateurs. On peut distinguer, dans ce dernier domaine, deux grandes périodes :

- une période pré-*amawalienne* : l'innovation se fait exclusivement à l'intérieur du stock des unités lexicales déjà existantes, par néologie sémantique :

<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens néologique</u>
<i>tayect</i>	voix	chanson
<i>afella</i>	haut (le)	Nord
<i>adda</i>	bas (le)	Sud

Exemples :

Vyitnam ufella ("le Vietnam d'en haut") : le Vietnam du Nord ;

Vyitnam n-wadda ("le Vietnam d'en bas") = le Vietnam du Sud ;

ou bien par de nouvelles combinaisons destinées à répondre à de nouveaux besoins :

takurt uḍar ("pelote du pied") : football ;

takurt ufus ("pelote de la main") : handball ;

- une période *amawalienne* qui commence au début des années 1970 et qui, sans nécessairement écarter les façons de faire de la période précé-

¹ Diminution de la puissance d'émission, baisse du volume horaire global alloué, pressions sur certains animateurs, etc.

dente, est caractérisée par l'utilisation dans certaines émissions de néologismes pris dans l'*Amawal*.

Etudes consacrées à la langue de la radio :

Très peu d'études ont été consacrées à la langue de la radio kabyle. Un article de M. Lahlou¹ paru dans la revue *Tafsut* aborde certains aspects du lexique. Les matériaux présentés montrent que certains journalistes arabisent délibérément le lexique, en évinçant volontairement des termes tout à fait ordinaires.

Dans sa thèse sur *Les structures lexicales du berbère*, Haddadou a traité des créations de la radio² (kabyle) dans le chapitre consacré à la néologie³.

Enregistrements (1994) :

Des enregistrements⁴ d'émissions datant de février 1994 permettent de tirer des conclusions qui recourent très fortement celles déjà produites par Haddadou (1985). La seule différence notable, à dix ans d'intervalle, résiderait dans la quantité plus grande de néologismes utilisés et dans l'extension de l'usage à la plupart des émissions.

Cet usage est encouragé par la présence de jeunes animateurs et animatrices, ainsi que par une certaine marginalisation des tenants de l'orthodoxie lexicale (émissions religieuses, droit islamique) qui émaillent souvent leurs propos de longues citations en arabe et dont l'expression berbère est réduite à l'état de vestiges.

L'usage des néologismes à la radio est quotidien et concerne un très grand nombre d'émissions : bulletins d'informations, émissions de divertissement, émissions à caractère didactique ou scientifique, émissions diverses en direct avec les auditeurs, etc. A l'usage produit par les animateurs s'ajoute celui déjà contenu dans les chansons diffusées.

L'usage concerne aussi bien le discours préalablement structuré (écrit) des bulletins d'informations ou des émissions scientifiques que celui, plus spontané, des autres émissions. Il est attesté également dans les passations d'antenne et les transitions entre les émissions :

¹ Lahlou (Mohamed), 1983. - *La RTA et la langue en question*. - *Tafsut* : Etudes et débats : 1.

² Pages 261 à 268.

³ Chapitre 10, pages 239 à 278.

⁴ Environ cinq heures d'émissions, représentant un échantillon aléatoire : les émissions enregistrées n'ont fait l'objet d'aucun choix préalable (bulletins d'informations, variétés, émissions de divertissement, émission médicale, etc.).

azul (salut) ; tanemmirt (merci),
termes d'usage très fréquent, fréquence encore plus grande dans les échanges téléphoniques avec le public.

L'*Amawal* est la source privilégiée d'où sont tirés les néologismes. Le vocabulaire socio-politique est en particulier régulièrement utilisé dans les bulletins d'informations :

aselway (président) ; tayiwant (commune administrative) ; anabaq (gouvernement) ; akabar (parti politique) ; etc.

Des néologismes de compétence plus générale :

tikiwin¹ (idées) ; imessefliden (auditeurs) ; ahil (programme) ; idles (culture) ; taferfant (patrie) ; aylan (pays) ; maca (mais) ; aγerbaz (école), isalan (informations) ; srid (directement) ; aγref (peuple) ; etc.

Des productions mixtes peuvent également être relevées, associant sous forme de composés syntagmatiques des vocables ordinaires avec des termes de l'*Amawal* :

- *asenduq agraylan* ("coffre" international = le F.M.I.), où *asenduq* (coffre) est un terme ordinaire et *agraylan* (international) un néologisme ;
- *axxam n yedles* ("maison" de la culture = Maison, Palais de la culture) : *axxam* (terme ordinaire) et *idles* (néologisme).
- *abrid ayelnaw* ("le chemin national" = la voie, la solution nationale) ;

Des formations de facture plus traditionnelle :

Lbuṛğ n leğnas ("bordj des nations" = Palais des nations) qui ne fait intervenir aucune unité lexicale nouvelle ;

Un terme ancien quasiment sorti de l'usage est réimposé par l'actualité qui en spécialise le sens :

rrebrab (terreur, terrorisme) ;

Quelques calques à partir de l'arabe dialectal :

ṣahḥa (santé, en arabe),
utilisé ordinairement en arabe comme en berbère dans diverses formules de souhait et de politesse, est remplacé par
tazmert (puissance, santé)
dans certaines expressions :
tazmert n remḍan nnwen ("santé pour votre (mois de) carême").

¹ *tikta* dans l'*Amawal*.

Des emprunts français :

lbuṭ (le vote) ; *bbumbarḍi* (bombarder) ; *ajḗnan* (journal) ; *ssrabes n ladwan* (services de douane) ;

Les emprunts français sont particulièrement présents dans les émissions de vulgarisation scientifique. A titre d'exemple, une émission médicale diffusée le 13 février 1994 regorge de termes techniques français et n'intègre aucun terme de l'*Amawal* :

microbes ; *pommades* ; *plis* ; *la position* ; *handicapés* ; *sécher les plis* ; *c'est une peau très fragile* ; *champignons* ; *séchoir* ; *éosine* ; *cérumen* ; *bouchon de cire* ; *mercurochrome* ; *négligence* ; *coton de tige* ; *nettoyer* ; *crever le tympan* ; *perforation du tympan* ; *spécialiste* ; *ORL* ; *la pince* ; etc.

Ces emprunts sont quelquefois utilisés conjointement avec les termes kabyles correspondants, lorsque ceux-ci existent :

le tympan / *lqaḗa umezzuy* (le fond de l'oreille) ;
cérumen, bouchon de cire / *talyayt, tadimt* (couche, bouchon) ;
mercurochrome / *ddwa azegg°ay* ("le médicament rouge") ;
coton de tige / *tazalamiṭ n leq°ten* ("allumette de coton") qui contient lui-même un autre emprunt français (*tazalamiṭ* = allumette) qui conserve au singulier la liaison "z" du pluriel français.

Des créations originales sont quelquefois produites :

tiḥerrazin ("celles qui protègent" = les couches), à partir du verbe *ḥrez* (protéger).

Au niveau linguistique, l'impression globale produite par les émissions de la radio kabyle est celle d'une langue ouverte, utilisant sans complexe aussi bien les innovations lexicales que les emprunts arabes ou français, y compris les emprunts pour lesquels les nomenclatures existantes proposent des substituts néologiques. L'ensemble ne connaît aucun excès et ne manque ni de réalisme ni même d'harmonie.

Les néologismes sont également présents dans les émissions berbères de la radio marocaine. Celle-ci émet quotidiennement, de 12 heures à 24 heures, des émissions dans les trois grands parlers berbères : rifain, tamaziṭt (parlers du Maroc central) et chleuh¹.

¹ Informations communiquées par Mohammed Guerssel, berbérisant marocain (Université du Québec à Montréal). Voir aussi l'article paru dans le journal marocain *El-Bayane* (30/11/1993) concernant l'expression radiophonique berbère au Maroc.

Les radios libres créées en France à partir de 1981 utilisent aussi les termes de l'*Amawal* dans leurs émissions d'expression berbère.

La télévision algérienne

La télévision algérienne n'a commencé à accorder une place régulière à l'expression berbérophone que depuis la fin de l'année 1991 avec un résumé du journal télévisé. Auparavant, seule la chanson y était représentée, encore que de façon parcimonieuse et sélective. Etroitement contrôlée par l'Etat, la télévision algérienne diffusait exclusivement en arabe et en français. Au cours des trois premières décennies qui ont suivi l'indépendance du pays en 1962, en dehors de la chanson, seules trois ou quatre phrases kabyles miraculées ont pu s'introduire dans les interstices.

L'ouverture politique de 1989 apporte quelques changements, avec l'introduction du débat politique à la télévision et la possibilité de s'y exprimer en berbère. Les hommes politiques kabyles (FFS¹, RCD²) sont historiquement les premiers à avoir utilisé quelques néologismes, tous tirés de l'*Amawal*, à la télévision algérienne :

tagrawla (révolution) ; *akabar* (parti politique) ; *tamaziyt* (langue berbère) ; *idles* (culture) ; *tugdut* (démocratie) ; etc.

- Un documentaire en kabyle (juin 1991).

En juin 1991, la télévision algérienne a diffusé un court-métrage intitulé *La légende de Tifra* : légende d'une ville et (surtout) d'un trésor enfouis qu'un entrepreneur avait décidé de déterrer en engageant d'importantes fouilles. Les recherches se sont avérées vaines, mais la légende court toujours.

Le court-métrage a été réalisé par Azzedine Meddour qui en a écrit le texte initial en français, avant d'en confier la traduction kabyle au poète Ben-Mohammed. Celui-ci ne se souvient pas *avoir utilisé des néologismes de l'Amawal*. *Si cela devait être le cas, ils se compteraient sur les doigts d'une main. Je voulais surtout me faire comprendre des gens qui véhiculent cette légende. J'ai donc utilisé le langage imagé auquel nos aïeux ont recours pour transmettre leurs idées*³.

¹ *Front des Forces Socialistes*.

² *Rassemblement pour la Culture et la Démocratie*.

³ Lettre personnelle, mai 1994.

- Le journal télévisé en berbère

Un résumé (sans images) du journal télévisé en berbère est introduit à la télévision algérienne en décembre 1991, sous la pression populaire et en contexte électoral. Le résumé des informations dure un quart d'heure ; il est fait dans les parlers kabyle, chaoui et mozabite.

Le corpus dont nous disposons est composé d'environ deux heures d'enregistrements : mai 1993, février 1994.

Les bulletins d'informations berbères ressemblent à tous les bulletins d'informations : débit assez rapide, textes préalablement structurés et écrits. L'absence d'images (celle du journaliste mise à part) les rapproche encore plus des pratiques de la radio. Au niveau linguistique, les similitudes sont très fortes entre les journaux radiophoniques et les résumés télévisés : langue ouverte aussi bien aux emprunts étrangers qu'aux innovations lexicales, reprise à la télévision de créations anciennes de la radio kabyle, etc.

Les néologismes sont utilisés dans les trois parlers. Le nombre et la fréquence sont plus grands dans les émissions kabyles, sans excès cependant : pas de chasse systématique aux emprunts, non-utilisation de toutes les disponibilités néologiques, etc. Certains bulletins sont particulièrement bien travaillés au plan linguistique et ne manquent pas de chaleur, en rapport il est vrai à une actualité elle-même trop souvent trop chaude.

Les termes appartenant au domaine socio-politique sont particulièrement sollicités :

tasertit (la politique) ; tigduda (la république) ; aselway (président) ; idles (culture) ; tamaziyt (langue berbère) ; asarag (conférence) ; amezruy (histoire) ; ineylafen (ministres) ; isalan (informations) ; tagreylant (internationale) ; akabar (parti politique) ; igensasen (représentants) ; tadamsa (économie) ; idles (culture) ; ayref (peuple) ; asdawi (universitaire) ; aymis (journal) ; etc.

Les termes précédents proviennent tous de l'*Amawal*. D'autres sont produits par composition de termes *amawaliens* avec des termes ordinaires :

- *amaray*¹ *ameq°ran* ("secrétaire" + "grand" = secrétaire général) ;
- *ineylafen n tyawsiw n berɾa* (ministres des "choses" (= des affaires) "du dehors" (= étrangères)) ;

¹ Dont nous avons déjà signalé l'homonymie avec un autre néologisme de l'*Amawal* : *amaray* = amoureux. Les deux termes ont été obtenus à partir de racines différentes : *aru* (écrire) pour l'un, *ri* (vouloir, aimer) pour l'autre.

- *ayerbaz alemmas* ("école" + "moyenne" = collège, lycée) ;

Emprunts au français :

ibulisen (policiers) ; *Igirra* (guerre) ; *jninaɾ* (général) ; *lbuɛ* (vote) ; *lbiɛu* (véto) ; *sbiɛar* (hôpital) ; *sreklen* (ils ont encerclé) ; *ijeɾnanen* (journaux) ;

Emprunts à l'arabe :

ddewla (l'Etat) ; *ssafir* (ambassadeur) ; *lexbarat* (informations) ; *leesker* (militaires) ; *ɾɾayes* (président, chef) ; *iɾesmiyen* (officiels) ; *ttaqafa* (culture) ; *lmesɾeɧ* (théâtre) ; *ccweɾ* (consultations, conseils) ;

Reprises de créations radiophoniques ne faisant pas intervenir de nouvelles unités lexicales :

- *tamzazzelt* ("course" = concours) ;

- *tamdint tameq^orant Sarajevo* ("ville" + "grande" = capitale Sarajevo)

- *asammer* ("versant exposé au soleil" = Est, Orient) :

asammer alemmas ("versant exposé au soleil" + "moyen" = moyen-orient) ;

- *agraw n leɯnas yedduklen* ("groupe, assemblée des nations unies" = ONU) ;

- *ameq^oran n leɯnas imdumen* ("le grand" (= le secrétaire général) des Nations unies) ;

- *isalan ugemmaɛ* ("informations" (du) "versant opposé" = informations étrangères, informations internationales) ;

- *aneɟlaf n beɾɾa* (ministre + de + dehors = ministre des affaires étrangères) ;

Des nouveautés introduites par les bulletins mozabites :

Ifriqeyya taneddayt ("Afrique d'en bas" = Afrique du Sud),

qui recoupe une ancienne création de la radio kabyle :

n wadda ("d'en bas" = du Sud).

Les convergences néologiques entre les bulletins kabyle, chaoui et mozabite sont représentées essentiellement par les termes pris dans l'*Amawal* et la reprise des créations radiophoniques. Les divergences se situent au niveau des quantités de termes utilisés et de la place occupée par les emprunts arabes, place plus importante dans les bulletins chaoui et mozabite.

Un exemple de conflit entre un terme ordinaire (parler chaoui) et un néologisme de l'*Amawal* nous est donné par :

tutlayin

qui est utilisé dans les bulletins chaouis avec le sens courant de

discussions (tutlayin n lehna = discussions, négociations de paix),
alors que l'*Amawal* lui attribue le sens de
langues.

Des mathématiques en berbère

Les vocabulaires de spécialité ne sont généralement utilisables que dans des cadres bien définis : enseignement, recherche, rencontres scientifiques, publications. En Algérie, la terminologie mathématique produite en 1984 n'a pu donner lieu qu'à quelques usages faits en dehors des institutions, en dehors en particulier du système éducatif national.

Divers usages :

- M. Laïhem, co-auteur du lexique, a rédigé en berbère plusieurs chapitres de mathématiques de niveau universitaire ; une partie de ce travail a été exposée devant un groupe d'étudiants berbérophones de l'Université d'Alger, dans le cadre des activités d'un collectif culturel¹ ;
- Plusieurs enseignants de mathématiques exerçant en Kabylie ont également utilisé et expérimenté à l'écrit le même lexique, en rédigeant des chapitres de mathématiques du secondaire ;
- En 1990, un cahier de mathématiques de niveau secondaire (que j'ai eu l'occasion de consulter) a été rédigé par une lycéenne de Tizi-Ouzou à partir du même lexique.
- Abdelaziz Berkai de son côté nous a fait parvenir le témoignage suivant : *J'ai déjà enseigné, et ça a très bien marché, des mathématiques en tamazight pour des classes de terminale pendant mes deux premières années d'enseignement de tamazight au lycée (1995/1996) grâce au lexique des mathématiques (...).*

Deux ouvrages de mathématiques en berbère :

- Co-auteur du lexique, Hend Sadi a rédigé avec quelques collaborateurs un volume entier de mathématiques récréatives en berbère. L'ouvrage comprend plus de cent problèmes para-scolaires, avec solutions développées, se rapportant à plusieurs branches des mathématiques : logique, arithmétique, algèbre, géométrie, algorithmique et probabilités. Ces problèmes sont présentés sous une forme ludique et rédigés dans un style où l'humour est très souvent présent ; l'une et l'autre aident à mieux entrer dans le texte et contribuent à exorciser la double difficulté scientifique et néologique ; les termes mathématiques sont généralement suivis de parenthèses donnant leur traduction en français.

¹ Collectif *Imedyazen*, Université Bab-Ezzouar, Alger.

Publié¹ sous le titre *Tusnakt s wurar* (les mathématiques en jouant), ce livre qui constitue une première dans son genre introduit quelques écarts par rapport au *Lexique* de 1984 :

<u>Sens</u>	<u>Tusnakt s wurar</u> (1990)	<u>Lexique</u> (1984)
algorithme	awarzim	axwarzim
vitesse	tazerzert	arured
base	adda	azadur
hypothénuse	adubdis	alubdis
tendre	ddu	az γer...
analyser	sebrurez	sleḍ

- Mohand Ouamer Bibi, enseignant à l'Université de Béjaïa, a publié en 1999 un ouvrage de mathématiques en berbère de 225 pages, auprès de Editions Lamos, Laboratory of Modeling and Optimization of systems, University of Bejaia, Algeria. Le titre de l'ouvrage est : *Tamusni tamezwawarut di tusnakt timinegt. Introduction to higher mathematics in modern amazigh*.

Au Mali et au Niger où le touareg a statut de langue nationale, la terminologie mathématique produite localement est utilisée dans l'enseignement de cette matière.

La presse écrite

La presse politique kabyle

En Algérie, l'ouverture politique de 1989 instituant le multipartisme a rendu possible la naissance d'une presse partisane en kabyle. Deux journaux ont ainsi été créés² : *Asalu* ("couche de neige assez épaisse³"), appartenant au R.C.D., et *Amaynut* (« le nouveau⁴ ») appartenant au F.F.S.

Asalu et *Amaynut* traitent de l'actualité nationale et internationale. Une grande place est consacrée aux activités des formations politiques respectives.

¹ (Sadi, 1990).

² D'autres journaux publieront par la suite des articles en kabyle contenant des néologismes : *Le pays*, *La Dépêche de Kabylie*, etc.

³ Le mot *asalu* est surtout utilisé dans l'expression *erz asalu* ("casser l'asalu") qui signifie : *déblayer le chemin en dégageant la neige ; ouvrir la voie*.

⁴ *Amaynut* est un néologisme tiré de l'*Amawal* ; il provient d'une base verbale touarègue qui signifie : *être neuf, être nouveau*.

Ces journaux, en principe ouverts à tous les parlers berbères, sont presque entièrement écrits en kabyle ; quelques rares articles sont rédigés en mozabite ou en chaoui. Les rédacteurs ne sont pas des journalistes de métier mais des militants, généralement de niveau universitaire, tous bilingues ou même trilingues (berbère, français, arabe).

Un certain nombre d'aspects ne seront pas abordés dans le cadre de ce travail : la toute nouveauté de la chose à une telle échelle, l'impact psychologique sur le public, etc. Ne seront considérées que les données concernant plus directement la langue.

La langue de la presse politique kabyle a déjà fait l'objet d'un article de D. Abrous¹ qui en a tracé les grandes caractéristiques : volontarisme, purisme lexical, calque syntaxique à partir du français, textes pensés en français, etc.

- La notation :

La notation utilisée est la notation usuelle en caractères latins. Les titres des journaux sont doublés en caractères néo-tifinagh. Probablement à cause de contraintes typographiques, les signes diacritiques (point souscrit, cédille, chevron) sont quelquefois négligés ou, au contraire, surajoutés indûment. La tension consonantique n'est pas toujours notée. De nouveaux graphèmes (p, o et v) sont utilisés dans la notation d'emprunts français.

La segmentation présente des défaillances d'ensemble. Les accidents phonétiques aux jonctions monématisées sont mal maîtrisés. L'usage du trait d'union est aléatoire. Parce que très souvent assimilée phonétiquement, la préposition *n* (de) n'est pas toujours rendue à l'écrit.

Ces défaillances ne prêteraient pas à conséquence si elles n'étaient pas massives, presque systématiques : on en rencontre non seulement à chaque page, mais à chaque article et à chaque ligne d'article. Certaines erreurs finissent même par se transmuer en règles : utilisé cinq fois dans un article d'*Amaynut* (numéro 0, p. 9), le terme

adabu (pouvoir)

est cinq fois noté avec la même erreur :

« abadu »

qui intervertit les positions des lettres b et d.

¹ (Abrous, 1991).

Les très nombreuses erreurs de frappe (environ deux cents) déjà présentes dans l'*Amawal* (lettres manquantes, confusion des lettres γ et y , signes diacritiques non indiqués etc.) ne font pas toujours l'objet des nécessaires redressements à l'usage : le néologisme d'origine touarègue

amaḍal (le monde, la terre)

est noté

amḍal (lettre manquante : a)

dont le sens ordinaire est par ailleurs *enterrement*, et tel titre censé vouloir dire

le monde en mouvement

peut très bien être compris comme un
enterrement dans le mouvement !

- Les néologismes :

Au niveau lexical, la majeure partie des articles publiés est caractérisée par un usage massif des néologismes de l'*Amawal*. Des parenthèses ou des notes finales en donnent quelquefois les traductions en français.

A titre d'exemple le paragraphe suivant (*Amaynut*, numéro 0, p. 3), dont nous avons gardé intactes la notation et les parenthèses explicatives en français :

URSS tassumer (proposer) tisuda (institutions) akw tifelyas (ma-noeuvres) iduklen g OTAN akw arkawel (pacte) n Varsovia g takarda imi fkan : uneylaf (ministre) ašovieti n iwezla imagaren (affaires étrangères), Edouard Chevardnaze, iwilan amneṭa n lalman n ataram (ouest) Hans Dietrich Gensher, anacta illa g uymis "Der Spiegel".

Ce paragraphe contient dix néologismes pour seulement cinq lexèmes ordinaires (les noms propres ne sont pas comptabilisés). Il y a des erreurs de notation et de segmentation à toutes les lignes. *Tassumer* aurait dû être noté *tsumer* ou *tessumer* (*elle a proposé*). La tension n'est pas indiquée dans le participe *iduklen* (*d dukel* = accompagner), *neṭa* (*neṭta* = lui), *anacta* (*annect-a* = ceci). Les points souscrits marquant l'emphase manquent dans *takarda* (*takarḍa* = carte) et *iwezla* (*iwezla* = affaires). Le terme *tifelyas* (fin de la première ligne) contient une erreur de frappe et doit être lu *tifelfas*. *Ataram* (ouest), qui suit la préposition *n* (de), doit être mis à l'état d'annexion (*utaram*). Les deux points du début de la troisième ligne représentent probablement la préposition *i* (*à*) qui expliquerait alors l'état d'annexion, sinon injustifiable, du mot suivant (*uneylaf*).

La lecture des articles de la presse politique kabyle impose constamment ce jeu de devinettes et de restitution, en plus de la disponibilité de

l'Amawal à portée de main. Le véritable déferlement néologique qui les caractérise a comme conséquences naturelles la chasse aux emprunts, l'absence de toute expressivité et même une certaine marginalisation du lexique le plus commun. En un étrange transfert, ce sont quelquefois les vocables ordinaires qui finissent par prendre des colorations néologiques.

Combinée à leur fréquence, la grande quantité de termes introduits bouleverse complètement les données des usages déjà attestés en d'autres domaines, y compris les plus spécialisés comme la grammaire ou les mathématiques en berbère.

Les termes utilisés proviennent presque tous de *l'Amawal*. Quelques divergences, rares et non systématiques, peuvent être relevées :

timmument (indépendance)
au lieu de
azarug (indépendance) (*Amawal*).

Des besoins nouveaux non satisfaits par les nomenclatures déjà existantes donnent lieu à des improvisations néologiques :

- *icirfud* (football)

composé construit par calque :

cir : lancer / *ccir* : objet que l'on lance, ballon (kabyle) + *afud* : genou.

(A la radio kabyle, football était rendu par : *takurt uđar* ("pelote du pied")).

Le calque à partir du français

Nous avons déjà signalé précédemment, et notamment au chapitre 4 de la Partie 2, que les listes de néologismes berbères ont été produites par calque d'unités lexicales françaises, avec le déplacement de l'univers des référents et le découpage linguistique que ce procédé entraîne nécessairement.

A l'usage, le calque ne s'arrête pas aux seules unités lexicales. Il est élargi aux syntagmes ainsi qu'à la syntaxe des énoncés en général. Cela est particulièrement vrai pour les écrits de la presse politique kabyle, sans cependant qu'elle en ait le monopole.

L'énoncé
amađal deg-umussu ("le monde + dans + le mouvement")
est manifestement copié sur le français
le monde en mouvement.

Les expressions françaises de sens figuré font l'objet du même traitement, et la mécanique du mot-à-mot donne alors des résultats cocasses¹ qui ne devraient figurer que dans des énoncés à caractère ludique, humoristique ou didactique : les choses à ne pas faire. Ainsi :

(*Asalu*) :

- *adabu yebra-d i weftat*² : (censé signifier *le pouvoir a lâché le morceau*)

où

aftat

désigne ordinairement *un bon morceau de viande* !

(*Asalu*, numéro 0, p. 3) :

- *aħeddad usemlil* : "forgeron (de) l'unification"

est copié sur le modèle français :

"artisan + (de) + l'unification".

(*Amaynut*) :

tutlayt n lluh : ("langue + de + planches"),

(accompagné d'une parenthèse explicative en kabyle ordinaire :

(*n wesyar*) = (de bois)),

est censé traduire *langue de bois*.

En fait, c'est toute la syntaxe d'un grand nombre d'articles qui est soumise à la pratique du calque à partir du français.

Plus encore, quand ils ne sont pas carrément traduits, certains articles sont pensés en français : le piège est tendu au départ, avant même que ne commence la "rédaction". Des inhibitions de toutes sortes, la fixation lexicaliste, le manque de formation et d'expérience et l'*Amawal* ouvert à la bonne page font le reste : le choix des mots, les syntagmes, l'agencement des propositions et des phrases, la construction de l'énoncé en général sont alors soumis à d'impossibles pressions. Les textes produits ressemblent en fin de parcours à des impostures linguistiques, tant la texture française est présente dans le texte berbère.

Ajouté aux défaillances de la notation et aux erreurs de toutes sortes, ce calque systématique et généralisé produit l'impression d'ensemble d'une marche forcée, une pénitence pour le lecteur, une mécanique impitoyable où les rédacteurs ne rédigent pas mais viennent enchâsser et dé-

¹ Le mot est de Chaker.

² Exemple de calque déjà relevé et rapporté par D. Abrous (1991).

poser comme des fardeaux, en une architecture venue d'ailleurs, des épaisseurs lexicales sans fenêtre aucune sur le sens.

La pratique de la presse politique kabyle en matière d'utilisation des néologismes constitue actuellement un cas extrême qu'un certain nombre de facteurs peut aider à expliquer :

- le manque de formation et d'expérience des rédacteurs (voir au chapitre 2 de cette même partie) ;
- la non révision des articles avant publication ;
- la nouveauté du genre (expériences antérieures éphémères et de moindre envergure).

Enfin, cette pratique apporte la preuve concrète qu'une entreprise conçue au départ comme un enrichissement lexical peut engendrer, lorsqu'elle est mal maîtrisée, un appauvrissement linguistique.

Maroc : le journal El-Bayane

Les livraisons du journal marocain d'expression française El-Bayane que nous avons consultées¹ contiennent chacune une page consacrée à la langue et à la culture berbères. La page est intitulée *spécial Tamazight*.

Des articles divers y sont publiés en français : les noms berbères des couleurs et leurs significations, les noms berbères des métaux et des minéraux, le mouvement culturel berbère en Algérie, courrier des lecteurs, l'expression berbérophone à la radio marocaine, la toponymie du Sud, l'enseignement du berbère, etc.

Notés en caractères latins, les textes berbères sont représentés par des pièces de poésie moderne (auteurs : A. Iken, L. Atabji, A. Laalou, etc.) qui font appel, de façon très modérée, à des néologismes pris dans l'*Amawal* :

tayerma (civilisation) ; *tahuski* (beauté) ; *agama* (nature, campagne) ; *tilelli* (liberté) ; *aserhu* (honneur) ; *amezruy* (histoire) ; *akaswar* (cône) ; *agdud* (peuple) ; *hres* (coloniser) ; *tawtilt* (condition) ; *Tamazya* (Berbérie), *takrura* (chimie) ; *isufag* (avions) ; *ukkus*² (héritage) ;

Comme autres néologismes³, on signalera

- le terme (qui figure dans le *Vocabulaire de l'éducation* de Boudris (p. 110))

¹ Numéros du 28/9/1993, 23/11/1993, 30/11/1993, 14/12/1993 et 25/1/1994.

² *tukkest* dans l'*Amawal*.

³ Relevés dans un poème de A. Laalou (El-Bayane, 14/12/1993, p. 7).

tunyiman (= *suicide*)

obtenu par composition de la racine

ny (= *tuer*)

avec le nominal

iman (= "*soi-même*") ;

- le terme

amnaggal (= *ennemi*)

(non recensé dans les nomenclatures existantes) construit à partir de la racine touarègue

gl

qui porte l'idée d'opposition :

Voir l'*Amawal*, p. 110 : *opposition* = *tanmegla* ; p. 80 : *contraire* = *anemgal*. Voir également le néologisme *tanemgalt* (= *contradiction*) introduit par Mammeri (1989) ;

- les désignations des points cardinaux qui diffèrent quelque peu de celles contenues dans l'*Amawal*.

Le petit vocabulaire des minéraux publié dans le numéro du 23/11/1993 contient une construction néologique

tusnazara (= *minéralogie*)

obtenue par composition de

sn- (= *savoir, connaître*)

(Formant préfixé introduit en 1976 par Mammeri dans sa grammaire berbère)

avec

azru (= *Pierre, roche*).

Enfin, le lecteur intéressé par un bilan plus récent de l'utilisation des néologismes dans les médias amazighs pourra consulter utilement l'ouvrage que Boudjema Aziri a consacré au sujet¹.

Divers autres usages

Divers autres usages peuvent être signalés rapidement :

- l'usage oral des néologismes dans les conférences et les débats publics ;
- la diffusion, à travers des "calendriers berbères" imprimés, de désignations des jours de la semaine (les désignations ordinaires sont d'origine

¹ Aziri (Boudjema). *Néologismes et calques dans les médias amazighs. Origines, formation et emploi. Confusions paronymiques, homonymiques et polysémiques*. Publié par le HCA, 2009. 208 pages.

- arabe) aux origines obscures à tous points de vue : origine dialectale impossible ; modes de création ? auteurs ?
- quelques termes dans des cartes postales et des cartes de voeux imprimées ;
 - quelques termes sur des édifices universitaires (Université de Tizi-Ouzou), des édifices publics et des autobus (Kabylie).
 - enseignes commerciales, affichages divers, banderoles.

Chapitre 2

L'usage institutionnel des néologismes

Nous ne traitons ci-dessous que de l'usage des terminologies de spécialité à l'Université, pour l'enseignement et la rédaction des mémoires : université de Béjaïa avec le témoignage d'Abdelaziz Berkai, et université de Tizi-Ouzou avec celui de Mohand Ouamer Oussalem.

Ensuite l'usage des néologismes dans le système éducatif depuis l'introduction de l'enseignement de tamazight. L'accent sera mis sur les effets de l'usage massif des néologismes sur l'apprentissage de la langue. Viennent ensuite quelques considérations sur la pédagogie de tamazight, les objectifs de son enseignement, la nature et la qualité de la langue à enseigner.

Nous ne jugeons pas utile de revenir ici sur les autres usages institutionnels des néologismes : Education nationale au Mali et au Niger, Radio, Télévision, etc. En Algérie par exemple, rappelons seulement que la première institution à avoir utilisé les néologismes est la radio kabyle d'Alger, au début des années 1970.

L'université algérienne

Abdelaziz Berkai :

Il y a effectivement beaucoup d'enseignants au département de Bgayet qui enseignent en tamazight, particulièrement les modules de linguistique, de littérature et de didactique, mais aussi d'histoire et d'anthropologie, sans parler de l'expression orale et écrite. Des anciens comme Abrous, Bouamara et Rabhi (en licence), de moins anciens comme Mahrouche, Meksem et moi-même et la plupart des nouveaux et moins nouveaux. C'est une tradition à Bgayet qu'on essaie tant bien que mal, plutôt bien que mal, de conserver, même si cette pratique pose des problèmes très sérieux d'assimilation des savoirs étant donné le problème de la terminologie, mais surtout celui d'absence quasi totale de supports scientifiques et didactiques en tamazight qui sont disponibles pour la plupart en français. C'est précisément ce qui m'a personnellement acculé à faire des enseignements bilingues (à l'écrit comme à l'oral) depuis quelques années après avoir constaté que les textes (scientifiques) que je donnais à mes étudiants en guise de support pour TD n'étaient pas ou très peu assimilés, étant donné leur très faible niveau (à plus de 90 %) en français. Je pense que mes cours et TD sont mieux assimilés aujourd'hui. Mais cette situation ne doit pas durer éternellement. Le passage pour moi à un enseignement totalement en tamazight est nécessaire, mais il est néanmoins tributaire de la résolution des problèmes soulevés ci-dessus. C'est mon point de vue et je suis peut-être le seul qui pratique ce type d'enseignement. Je sais aussi qu'à Bouira on enseigne beaucoup de modules en tamazight, mais peut-être moins à Tizi (chose que je ne peux pas te confirmer ici et maintenant).

(...)

Dans un mémoire de magistère de linguistique ayant pour thème l'usage de la néologie dans les mémoires de licence de linguistique de 2004 à 2006 dans le département amazigh de Béjaïa, Idir Massinissa qui en est l'auteur a fait une critique de ces matériaux en s'inspirant de ton travail sur les « anciens » lexiques et il est arrivé quasiment aux mêmes conclusions.

Mohand Ouamer Oussalem :

Ttrajuy ad mmeslayey nekk d kra n yimedduk'al, d'agi deg ugezdu n Tizi Uzzu, i wakken ad d-nesmed isalan. Ha-t-an wayen zriy nekkini :

Di tesdawit n Tizi Uzzu, sin iselmaden i yesselmaden s tmaziyt : Muhend Akli Salhi di tsekla d Remdan Aacur di tseddast ; Salhi nniy-ak-d yakan yessumer-d amawal yeffey-d d-taktabt, R. Aacur, yessexdam ayen d-yefka Maamri yerna yessumer-d deg wayen ur yufi ara yur Maamri. Timsirin ines yessufey-itent-id d attaftar, yefka-t i yinelmaden.

Ma d ikatayen (*mémoires*), ad yili azgen i yettwaxedmen s teqbaylit, wiyad s tefransist. Nessexdam ayen yellan di *Tjerrumt n tmaziyt*, kra n wawalen nessumer-iten-id d-tarbaet ; tikwal, nessexdam widen d-yefka Berkay ney Nayt Zer-rad.

Ula di Bgayet, akka ara tili, xas ma ssawden ssufyen akatay n Master s tmaziyt ; ula dinna ssumren-d (Rabhi, Buaamara) ; Meksem, yessufey-d taktabt yef *la linguistique textuelle* s teqbaylit, yessumer awalen ; acu asenfali zzay nezzeh, yewear ad t-yefhem b'adem.

Di Tubirett, ad iniy ala Jellawi i yessawden ad yessyer s teqbaylit (tuy-it di Tizi), yessufey-d timsirin yesselmad di HCA ; tiwsatin timensayin n tmedyazt taqbaylit akked tewsatim timensayin n tesrit.

Ma deg uselmed deg iyerbazen, ttafaren timsirin n tektabin akked tjerrumt n tmaziyt.

Tamazight dans le système éducatif algérien

Plusieurs rencontres, études et publications ont été consacrées à l'enseignement de tamazight. Nous citerons notamment :

- Les nombreuses rencontres organisées par le HCA depuis 1998, et dont les actes ont été publiés¹ : journées d'étude, colloques, séminaires, stages de perfectionnement ;
- Une étude (consulting HCA) de Nora Tiziri et Amar Nabti intitulée : *L'enseignement de la langue amazighe : bilan et perspectives* (HCA, 2004) ;
- Un ouvrage collectif sous la direction de Marielle Rispail, en collaboration avec Nora Tiziri : *Langues maternelles : contacts, variation et enseignement. Le cas de la langue amazighe*².
- Les colloques organisés par le CNPLET ainsi que les publications du Centre³.
- Des articles publiés sur internet, donc celui de Habib-Allah Mansouri sur le site *Iselmaden n tamazight* (août 2009) : *À propos des textes de lecture dans les manuels scolaires amazighs du cycle moyen. Entre la recherche de la structure et la valorisation de la culture amazighe*.
- Un ouvrage très récent (fin 2013) coordonné par Nasseridine Aït Ouali et intitulé : *De la pédagogie de projet et de l'enseignement de la langue amazighe en Kabylie*. Le contenu de cet ouvrage qui sort des sentiers battus de la pédagogie traditionnelle, pourrait contribuer pour beaucoup à un nouveau départ de la pédagogie du berbère et des autres langues⁴.
- Des articles de presse.
- etc.

Il ne sera pas question, ci-dessous, de l'enseignement de tamazight de façon générale, ni même de synthèse des études qui ont été consacrées au sujet. Nous nous limiterons au thème principal de cet ouvrage, la néologie lexicale, et à quelques considérations générales sur la langue enseignée aux jeunes élèves.

¹ Pour le détail, voir les dernières pages de n'importe quelle publication récente du HCA. La liste des publications est donnée sous le titre : *Editions du Haut Commissariat à l'Amazighité*.

² L'Harmattan, Paris, 2005.

³ Voir page 205.

⁴ L'ouvrage est publié par les Editions L'Odyssée de Tizi-Ouzou. Il contient des contributions des enseignants-chercheurs suivants : Aït Ouali (Nasseridine), Bellil (Yahia), Couëdel (Annie), Idoughi (Sahra), Bekhti (Ali), Arezki (Djamal), Aït Amraoui (Noura), Mimeche (Djamila), Moula (Hocine), Benhamouche (Ibrahim), Lasheb (Ramdane), Hannat (Ferroudja), Zeboudj (Nadia), Iskounen (Soraya), Aïssi (Tahar), Bélaïd (Samia) et Blondeau (Nicole).

L'abus des néologismes et les inquiétudes qui en résultent sur le plan pédagogique ont déjà été relevés et analysés de façon convergente par de nombreux enseignants-chercheurs. A titre d'exemple, on peut lire dans la communication de Habiba Boudraa¹ aux *Journées d'étude sur l'enseignement de tamazight* du mois de mai 2006 à Batna : (...) *ma contribution (...) trahit une certaine inquiétude, un état de malaise vis-à-vis de ce phénomène de renouvellement intensif que connaît la langue amazighe.*

Pour situer ne serait-ce qu'à grands traits le contexte pédagogique dans lequel se déroule cet enseignement, et en souligner les principales difficultés, nous nous appuyons sur les conclusions que Habib-Allah Mansouri a tirées de son étude :

L'apparition des manuels de tamazight à partir de 2003 dans le paysage scolaire algérien constitue en soi une avancée pédagogique dont aucun de nous ne peut nier l'importance tant sur le plan pratique que sur le plan symbolique. Mais, le fait de vouloir mettre tamazight au même pied d'égalité que les autres langues enseignées en Algérie, notamment le français ; et au lieu de puiser dans la littérature amazighe ce qui pourrait être utilisé comme matériau didactique réunissant en son sein la structure recherchée et la référence culturelle amazighe, les concepteurs des manuels ont opté pour la facilité en recourant systématiquement à la traduction des textes français en leur donnant par l'usage de l'adaptation l'impression d'être authentiques. L'apprenant amazighophone et plus particulièrement le non-amazighophone ne peut arriver, à travers ce genre de textes, qu'à reproduire machinalement une structure, un type de texte. En fait, cette approche ne fait que renforcer ses acquisitions en d'autres langues, en français notamment ! Par contre il ne pourra pas les investir dans son quotidien étant donné que la langue amazighe est toujours absente de tous les domaines officiels. Avant de penser à la typologie des textes, il serait intéressant de favoriser un processus de valorisation de la culture amazighe chez l'apprenant en recourant à des textes authentiques, notamment ceux du FDB et faire en sorte que cet enseignement devienne réellement un moyen à travers lequel nous pourrions aménager Tamazight. C'est uniquement grâce à cela que notre langue pourra devenir l'égale des « grandes langues écrites » et reconquérir toutes ses fonctions sociales perdues à cause de sa marginalisation et sa stigmatisation qui n'ont pas encore disparu en Algérie.

¹ *Introduction des néologismes dans l'enseignement de la langue maternelle.* Communication publiée dans les Actes des journées d'étude, HCA, en 2009. Dans cette communication, l'auteure m'attribue à tort des néologismes concernant des éléments chimiques.

Si l'on se base sur le manuel scolaire *Adlis n tmaziyt, Aseggas wis 2 n ulmud alemmas*¹, on constate que la terminologie grammaticale, celle de *Tajerrumt* de Mammeri, est utilisée. Quant aux textes de lecture, certains d'entre eux contiennent un nombre important de néologismes. Moussa Imarazene écrit à ce sujet² : *L'analyse de ces manuels révèle deux niveaux de langue, voire deux langues. On y retrouve d'une part un texte, un poème ou une chanson écrits en kabyle avec ce que la langue affiche comme emprunts. Quelques textes seulement comportent un nombre assez important de néologismes. Nous constatons, d'autre part, des exercices et des règles de grammaire, de phonétique, de phonologie, dans un berbère plein de néologismes.*

L'abus de néologismes intervient donc comme facteur aggravant dans une pédagogie déjà lourdement compromise par la façon même dont elle a été pensée et conçue. La néologie ne concerne pas seulement les termes techniques de la grammaire. Elle est versée aussi à la chasse toujours ouverte aux emprunts arabes (*adeg* au lieu de *amkan*, *tamentilt* au lieu de *ssebba*...). Cas extrême, les auteurs des manuels vont jusqu'à nettoyer des textes d'auteurs, comme on peut le constater dans le même manuel (pages 72-73 et 82-83), dans le traitement qui est fait de deux extraits d'une œuvre de Henri Genevois. A la page 11 du même manuel, c'est un court texte de Mammeri qui subit, lui aussi, le châtiment purificateur (*anamek* au lieu de *Imaâna*, *medden* au lieu de *lâibad*).

De leur côté, Malika Sabri et Saliha Ibri³ citent de nombreux autres exemples de « purification » lexicale, avant d'en arriver au constat suivant : *Les nouveaux mots employés dans les manuels scolaires de langue amazighe répondent aux exigences de l'évolution, mais ils y sont en si grande quantité que l'objectif en est presque perdu : celui de la communication, car les apprenants se heurtent à une réalité incontestable : la langue de l'école s'éloigne de celle de leur espace vital (la maison, la rue...).*

¹ Ministère de l'éducation nationale, 2010-2011.

² *Tamazight : quelle norme et quelle standardisation ?* In *Tamazight dans le système éducatif algérien. Problématique d'aménagement*. Publication du CNPLET. Alger : ENAG Editions. 2010, pages 121-132.

³ Sabri (Malika) et Ibri (Saliha) : *La question de la néologie dans les manuels de la langue amazighe : Nécessité d'un dictionnaire scolaire*. In : *La dictionnaire des langues de moindre diffusion. Le cas de tamazight*. Publication du CNPLET, 2010, pages 104-117.

Nadia Berdous quant à elle parle d'un *enseignement techniciste, froid, vidé de toute sa substance culturelle et humaniste, le texte devient une structure vide et plate*¹.

On peut lire en effet dans le *Document d'accompagnement des programmes de la 2^{ème} année*², cité par Berdous : *L'enseignement de tamazight évoluant vers la pratique textuelle s'inspire de l'approche textuelle qui consistera à ce niveau à identifier l'importance des relations entre lecture et écriture pour la maîtrise de l'expression écrite. Aussi le texte devient-il le centre d'intérêt de tous les apprentissages.* En page 6 du même *Document*, on peut lire : *L'un des objectifs de l'enseignement de tamazight est d'amener les élèves à maîtriser la compréhension logique des textes à dominante narrative, à identifier les principaux constituants du récit et leur agencement...*

Le maître-mot de l'enseignement de tamazight en Algérie devrait être, à notre avis, celui d'immersion linguistique. Le principal objectif qu'il faudrait viser, surtout pour les jeunes élèves, est celui de la maîtrise de la langue à l'oral : entendre, comprendre et parler. L'écrit lui-même devient secondaire, l'écrit, mais aussi l'enseignement traditionnel de la grammaire, la connaissance et l'analyse des genres littéraires. L'objectif n'est pas de former des spécialistes de littérature ou de grammaire, mais d'asseoir et/ou de consolider des compétences langagières, immédiatement utilisables en famille ou dans la rue, et de lever les inhibitions de toutes sortes qui peuvent entourer l'acquisition de la langue.

Pour les élèves en bas âge, la néologie par exemple devrait être tout simplement bannie : à titre d'exemple, il ne sert absolument à rien d'apprendre à des élèves de 10 ans les noms de nombres du système de numération berbère, si ce n'est à les couper encore plus de la communication intrafamiliale et de toute autre possibilité d'utilisation. Il s'agit non seulement d'un enseignement inutile, d'une perte de temps, mais d'un enseignement contre-productif parce qu'il engendre, légitimement d'ailleurs, des effets négatifs et des phénomènes de désaffection et de rejet, de la part des élèves et des parents.

Pendant les premières années de cet enseignement, les efforts devraient être mis dans l'acquisition de la langue traditionnelle (le kabyle en Kabylie, le chaoui en pays chaoui, le mozabite au Mزاب, etc.). Pour le

¹ *Quelle norme écrite de tamazight enseigne-t-on à l'école ?* In *Tamazight dans le système éducatif algérien. Problématique d'aménagement*. Publication du CNPLET. Alger : Enag Editions, 2010. Pages 29-39.

² 2003, page 5.

kabyle par exemple, les supports pédagogiques sont à trouver dans des textes aussi connus que ceux de Boulifa¹, du Fichier de documentation berbère, des poètes, des chanteurs, de Mammeri, etc., ainsi qu'auprès des écrivains de la nouvelle génération dont la langue est la plus proche possible de la langue parlée. Les contes bien sûr, les proverbes, les devinettes, les comptines, les expressions, les locutions, les jeux d'enfants et d'adolescents, etc., constituent également une réserve inépuisable et contiennent de multiples possibilités d'exploitation pédagogique. Il faut par contre se méfier des traductions, d'ailleurs bien trop nombreuses dans les manuels, non pas à cause de considérations quelles qu'elles soient sur *l'authenticité du texte* ou *l'authenticité culturelle*, mais parce que la plupart restent malheureusement scotchées au mot-à-mot, qu'elles n'ont plus aucune valeur littéraire dans la langue cible, aucune saveur, qu'elles sont trop dépendantes de la néologie, etc. Mais il est évident que des traductions ou des adaptations de qualité doivent être retenues, recommandées et proposées aux élèves².

Il appartient aussi, bien sûr, aux enseignants, à chaque enseignant, d'adapter le contenu et le rythme des apprentissages à la réalité de son auditoire : on n'enseigne pas tamazight de la même façon dans un établissement scolaire de Tizi-Ouzou où les élèves n'ont pas les mêmes compétences linguistiques, ou des compétences limitées, et un village kabyle où les compétences sont plus solides et plus homogènes. Cela implique en particulier qu'une marge de manœuvre relativement importante soit laissée aux enseignants qui sont les seuls à juger des contenus, des activités, de la manière, des rythmes d'apprentissage, en fonction des apprenants en chair et en os qu'ils ont dans leurs salles de cours, et non plus selon les oukases de décideurs enfermés dans des tours d'ivoire, sans même la garantie d'un minimum de bienveillance à l'égard de la langue.

Des activités parascolaires devraient être organisées parallèlement à l'enseignement de type traditionnel : activités ludiques, sorties en plein air en présence des enseignants et des parents, chorales, récitations, jeux de rôles et représentations théâtrales, visites auprès des artisans, des agriculteurs, etc., toutes activités qui auront comme objectifs de consolider les connaissances, de les diversifier, de les ancrer dans le monde réel, mais aussi de trouver du plaisir, de désinhiber, de consolider les liens

¹ Dans leur version originale bien sûr, et non pas dans la version « rééditée » récemment en Algérie et scandaleusement défigurée par le kärcher de la purification lexicale.

² Le premier critère qui doit prévaloir est à notre avis celui de la qualité de la langue : une bonne traduction est préférable à un mauvais texte authentique.

entre les élèves, d'installer ou de réinstaller la langue dans la communication quotidienne et d'occuper l'espace public.

L'écrit, la grammaire, l'orthographe, l'analyse des genres littéraires deviennent alors en partie secondaires. Dans le meilleur des cas, ils ne devraient intervenir qu'en milieu ou en fin de parcours, comme leviers d'appoint et non plus comme matrices fondamentales, après que de solides compétences orales ont été acquises.

L'amazigh dans le système éducatif marocain

L'enseignement de l'amazigh au Maroc¹ se heurte en gros aux mêmes difficultés que l'enseignement de tamazight en Algérie : un environnement politique et idéologique généralement hostile, blocages administratifs, difficultés pédagogiques de toutes sortes, etc. S'ajoutent les difficultés supplémentaires nées du choix d'une langue standard à enseigner, difficultés pour les élèves mais aussi pour les enseignants. Les néologismes sont utilisés en gros de la même façon qu'en Algérie, dans la grammaire bien sûr, mais aussi dans le paratexte.

¹ Voir, par exemple : Mustapha El-Adak : *L'enseignement de Tamazight au Maroc : que retenir concrètement ?* In *Tamazight dans le système éducatif algérien. Problématique d'aménagement*. Publication du CNPLET. Alger : ENAG Editions. 2010, pages 165-169.

Un essai de schématisation du néologisme amazigh

L'écartèlement du signe linguistique

L'effet bizarre des néologismes

Un signe linguistique est habituellement défini par ses deux faces : le signifiant (la chaîne phonique) et le signifié (sens, signification). Pour des raisons de commodité, nous notons le signe linguistique entre crochets, de la façon suivante :

[signifiant ; signifié].

La définition du signe linguistique suppose aussi, bien sûr, l'immédiateté de l'accès au sens. En règle générale, lorsqu'un lecteur « tombe » sur un néologisme, surtout s'il s'agit d'un lecteur non averti d'une part, et / ou, d'autre part, d'un néologisme de discours non encore intégré dans la langue, le sens du néologisme n'est pas immédiatement accessible. Le néologisme se présente donc à priori comme un signe linguistique sans face « signifié », ce que nous représenterons par des crochets dans lesquels la face « signifié » est vide :

[signifiant amazigh ;].

Le signifié n'est accessible que par le biais d'une opération mentale de traduction, à partir d'un autre signe linguistique appartenant à une autre langue (français, arabe), une opération qui exige un certain délai que nous appellerons, pour des raisons de commodité également, délai d'accès au sens (DAS), une sorte de durée de « téléchargement du sens ». Cette situation peut être représentée par le schéma suivant où la lettre E signifie « étranger » :

[signifiant amazigh ;] (DAS) [signifiant E ; signifié E]

Le délai d'accès au sens (DAS) est, bien sûr, plus ou moins long selon les compétences du lecteur, selon également le degré d'intégration du néologisme amazigh dans la langue. Les situations intermédiaires, celles

qui conduisent le néologisme de discours (non intégré) au statut de néologisme de langue (intégré) peuvent être schématisées par des points de suspension dans la face du signifié amazigh :

[signifiant amazigh ; ...] (DAS) [signifiant E ; signifié E]

La case « signifié amazigh » se remplit en quelque sorte progressivement, pendant que, parallèlement, s'amenuisent le délai d'accès au sens (DAS) et le signe linguistique étranger (E).

La dimension sociolinguistique du néologisme

Les schémas présentés ci-dessus deviennent encore plus complexes si l'on tient compte de la dimension sociolinguistique du néologisme amazigh. Souvent, l'utilisation du néologisme relève d'une posture de l'auteur, une posture de valorisation, d'auto-valorisation, d'édification, de positionnement, de signalisation, d'élitisme, etc. Pour des raisons de commodité également, nous appellerons cette posture la *Posture Tamazight (PT)*. Si l'on tient compte de cette dimension, le néologisme amazigh est alors schématisé de la façon suivante :

[signifiant amazigh ; PT ; ...] (DAS) [signifiant E ; signifié E]

ou bien

[signifiant amazigh ; PT ; ...] (DAS) [signifiant E ; signifié E]

selon son degré d'intégration.

Lorsque tout se passe bien, lorsque le néologisme réussit son intégration dans la langue, le DAS, le signe linguistique E et la PT s'effacent progressivement jusqu'à leur disparition complète. Le néologisme amazigh acquiert alors son statut de signe linguistique « normal » et prend la forme standard :

[signifiant amazigh ; signifié amazigh].

Le néologisme amazigh serait donc un signe linguistique à quatre ou cinq faces, mais celles-ci ne sont pas nécessairement toutes présentes simultanément. Il s'agit d'un signe linguistique sans signifié immédiat, écartelé entre son signifiant amazigh et son signifié « étranger » qui n'est accessible, par le truchement d'une autre langue, qu'après un délai d'accès au sens (DAS) plus ou moins long.

Mais au-delà du seul délai d'accès au sens (DAS), l'écartèlement du signe linguistique envoie le néologisme, signifiant amazigh sans signifié :

néologisme = [signifiant amazigh ; **pas de signifié**]

sur un signe linguistique appartenant à une autre langue (français, arabe) :

[signifiant français ou arabe ; signifié français ou arabe]

L'accès au sens ne se fait que par une opération mentale de traduction qui nécessite forcément un effort psychique supplémentaire et par conséquent un coût psychique supplémentaire. Le résultat final en est l'implantation au forceps d'un signifié français ou arabe dans un signifiant amazigh :

[signifiant amazigh ; signifié français ou arabe]

Le signifié français ou arabe (du néologisme amazigh !) reste en tout cas étranger, en ce sens qu'il renvoie à d'autres référents extralinguistiques et à un autre découpage linguistique de la réalité. Le signifié du néologisme amazigh est en quelque sorte un signifié à plusieurs étages : un premier étage à signifié nul, un étage intermédiaire à signifié français ou arabe, enfin, une fois l'intégration réussie, un dernier étage avec un signifié amazigh stabilisé. Le recours à une autre langue (arabe, français), plus précisément le recours au signe linguistique

[signifiant français ou arabe ; signifié français ou arabe]

installe cette autre langue, arabe ou français, comme béquille porteuse de signification, une béquille permanente si les néologismes sont nombreux. Au-dessus du néologisme amazigh schématisé par

néologisme = [signifiant amazigh ; **pas de signifié**]

flotte constamment une autre langue sans laquelle le mot concerné n'aurait plus aucun sens. Jamais la domination d'une langue sur une autre ne s'est invitée au plus près.

« L'effet bizarre » des néologismes

L'emploi abusif de la néologie dans les manuels scolaires a créé un « malaise » dans la communication, constatent Sabri et Ibri¹. Dans leur Présentation générale de l'ouvrage, Abderrezak Dourari et Imad Saleh écrivent² que les deux auteurs ont noté combien bizarre et « destabilisatrice » est l'introduction de certains termes néologiques berbères en remplacement d'autres plus anciens et mieux maîtrisés mais suspects d'emprunts à l'arabe (...).

Nous allons tenter ici une explication³ de ce *malaise* engendré par les néologismes, de leur effet *bizarre* et *destabilisateur*, en nous basant sur le schéma du néologisme amazigh et l'écartèlement du signe linguistique présentés précédemment.

Indiquons tout d'abord que le malaise dont il est question ici n'a rien à voir avec ce que l'on éprouve, dans n'importe quelle langue, lorsqu'on est confronté, à l'oral ou à l'écrit, à un mot dont on ne connaît pas le sens. L'ignorance du sens du mot perturbe certes quelque peu, mais la perturbation reste banale : s'il s'agit de lecture par exemple, on consulte un dictionnaire, ou on fait tout simplement l'impasse sur le problème si la compréhension de l'ensemble n'en est pas vraiment affectée.

Dans le cas d'un néologisme, la perturbation est d'une toute autre nature et peut aller jusqu'au trouble et au malaise, car le néologisme n'est pas seulement un mot dont on ignore le sens. Dans un premier temps, nous allons essayer de présenter la part de malaise qui relève de la face « signifiant » du néologisme, ensuite la part qui relève de la face « signifié ». Cette présentation sera ensuite complétée par la prise en considération d'autres éléments comme le délai d'accès au sens et l'écartèlement du signe linguistique.

- Lorsqu'on est en présence d'un mot ordinaire du lexique traditionnel, le signifiant en est également ordinaire, en ce sens qu'il est connu, intégré, respectueux des schèmes lexicaux s'il appartient au lexique, etc. Sa pré-

¹ Sabri (Malika) et Ibri (Saliha) : *La question de la néologie dans les manuels de la langue amazighe : Nécessité d'un dictionnaire scolaire*. In : *La dictionnaire des langues de moindre diffusion. Le cas de tamazight*. Publication du CNPLET, 2010, pages 104-117.

² Page 12.

³ Il ne s'agit que de quelques éléments de réflexion qui ne prétendent nullement épuiser un sujet que la psycholinguistique pourrait très certainement éclairer davantage.

sence ne provoque aucun effet de surprise, aucune interrogation, aucune gêne. Les occurrences phoniques qui le composent sont également familières, ordinaires, normales au sens où elles sont dans la norme : elles font partie des occurrences attestées dans la langue et caractérisent l'euphonie du mot. Cette normalité est au cœur du capital linguistique du locuteur, c'est-à-dire l'ensemble de ses savoirs linguistiques cumulés, intériorisés, actifs ou latents, qu'il s'agisse de ses propres réalisations ou potentialités de réalisation, ou de celles qu'il a entendues ou lues par ailleurs. C'est ce capital linguistique qui permet à un locuteur de dire si tel mot appartient à sa langue, même s'il n'en connaît pas le sens, même s'il l'entend ou le lit pour la première fois, de dire instantanément s'il est euphonique ou pas, etc.

- En présence d'un néologisme, il peut arriver que ce capital soit mis à rude épreuve : les occurrences phoniques peuvent être inhabituelles, c'est-à-dire statistiquement « anormales » : on dira alors que le mot n'est pas euphonique, qu'il *ne passe pas*, qu'il *sonne mal à l'oreille*, etc. Si le mot appartient au lexique, les schèmes lexicaux peuvent ne pas avoir été respectés : on en tirera alors les mêmes conclusions : le mot ne passe pas, etc. Dans ces conditions, le néologisme suscite une première répulsion, un phénomène de rejet, parce que se situant hors normes. Cette répulsion et ce phénomène de rejet ne sont pas sans générer un trouble, un malaise, les signes linguistiques étant essentiellement psychiques.

- Plus que cela, le signifiant d'un mot n'est pas un segment phonétique isolé : il est en relation avec les autres signifiants de l'énoncé, et notamment les plus proches, il est inséré dans un réseau d'habitudes et de solidarités phonétiques. Si le signifiant du néologisme est « anormal », le trouble et le malaise ne se situent pas à son seul niveau, ils se propagent à l'échelle de tout son environnement phonétique parce que les habitudes, les solidarités sont rompues : le malaise est par conséquent plus grand parce qu'il s'étend à toute une partie de la chaîne. L'utilisation d'un néologisme, surtout d'un néologisme qui n'est pas encore intégré dans la langue, s'accompagne donc d'une perturbation, d'une destabilisation de l'équilibre phonétique de l'énoncé ; cette perturbation et cette destabilisation ont un coût psychique et engendrent le trouble et le malaise.

- Une autre part de trouble et de malaise provient, elle, de la face « signifié » du néologisme. Dans un signe linguistique ordinaire, l'accès au sens est immédiat. Ce n'est pas le cas du néologisme qui, comme on l'a vu précédemment, nécessite un délai d'accès au sens (DAS) plus ou moins long. Ce DAS introduit donc une attente, une halte, une rupture dans la compréhension non seulement du mot concerné, mais plus globalement

de l'énoncé dans son ensemble : le délai d'accès au sens est source de trouble et de malaise.

- De la même façon que pour le signifiant, le fait que le signifié ne soit pas accessible provoque une rupture des solidarités de la chaîne des significations de l'énoncé. Cette rupture est également source de trouble et de malaise.

- Le néologisme est très souvent destructurant, lorsque par exemple il est versé au remplacement d'un emprunt bien intégré à la langue. Le destinataire, lecteur ou auditeur, perçoit bien que le néologisme est là à la place d'un autre mot qui était, lui, bien intégré phonétiquement et sémantiquement, et inséré dans un réseau de solidarités. Le néologisme provoque là aussi une rupture des habitudes et des solidarités qui auraient prévalu si l'emprunt n'avait pas été évincé.

- L'écartèlement du néologisme en tant que signe linguistique, et l'omniprésence d'une langue étrangère de recours pour les significations sont également source de trouble et de malaise, par la fragilité et l'insécurité qu'ils installent auprès du destinataire du message.

- Un autre élément qui est également source de malaise : le néologisme dans la dimension sociolinguistique de son usage, est très souvent le support par lequel l'auteur s'invite dans l'énoncé. Une entrée inattendue, une entrée par effraction en quelque sorte, une intrusion qui ajoute encore à l'insécurité du destinataire du message. Le néologisme n'est plus vraiment un signe linguistique mais un signal et un signalement de l'auteur.

- Enfin, la quantité de néologismes présents dans un énoncé joue très fortement dans la naissance, l'intensité et la persistance du malaise. Il nous paraît évident que les effets d'ensemble sont encore plus importants que la somme des effets individuels de chacun des néologismes. Il y aurait probablement lieu de déterminer, pour tel ou tel type de destinataire, une sorte de coût psychique du néologisme et de seuil de tolérance¹ au-delà duquel la rupture avec l'énoncé serait totale.

C'est le cumul instantané et diffus de ces différents éléments, qui se combinent selon des pondérations variables, qui heurte de façon confuse mais réelle l'équilibre psychique des locuteurs, et qui fait que les néolo-

¹ Un seuil de tolérance qui intégrerait les coûts psychiques individuels de chacun des néologismes, le coût d'ensemble, le coût psychique du calque syntaxique, etc. Le coût est entendu ici au sens d'effort supplémentaire exigé par le néologisme, relativement à celui d'un vocable ordinaire.

gismes engendrent un malaise à cause de ce qu'ils induisent dans la langue en tant que système et pas seulement dans le lexique : intrusion, effraction, insécurité, destabilisation, destructuration, ruptures des solidarités et des équilibres, sur le plan phonétique comme sur celui des significations, omniprésence et parrainage, voire tutelle d'une langue étrangère de référence, etc. Lorsque par sa présence dans un énoncé il engendre autant de nuisances, non seulement le néologisme n'assure plus la fonction élémentaire de communication, mais il en constitue un frein et un obstacle ; il est alors difficile de lui conserver la qualité de signe linguistique.

- A ces sources de trouble et de malaise, s'ajoutent, enfin, dans certains écrits, les effets d'ensemble induits par le calque syntaxique à partir du français ou de l'arabe : ce ne sont plus, alors, quelques syntagmes isolés qui sont touchés, mais le système linguistique qui voit ses fondements sérieusement ébranlés.

Chapitre 4

Éléments d'analyse et conclusions

Les néologismes dont traite ce travail ne sont pas nés de la pratique ordinaire de l'échange linguistique au sein des communautés concernées. Ils ont au contraire été produits en laboratoire, par des équipes de recherche soucieuses de répondre à de nouveaux besoins en se proposant de moderniser le lexique et d'en combler des lacunes supposées ou réelles.

La production de ces néologismes s'est donc faite en dehors de la communication, en amont de celle-ci ; le stock des unités proposées ne constitue véritablement qu'une réserve de virtualités lexicales, une banque de possibilités en attente d'être utilisées.

Repères historiques et indications quantitatives

Les deux usages possibles - usage oral, usage écrit - sont effectivement attestés pour les néologismes berbères :

- Une vingtaine de termes entre 1945 et 1954, dans des chants nationalistes composés en kabyle, suivis d'une traversée de désert d'une quinzaine d'années ;
- Quelques incursions, comme en prélude, dans la préface kabyle des *Isefra* (Mammeri, 1969) ;
- Un nouveau départ sur la base des termes de l'*Amawal*, au début des années 1970, essentiellement par le biais de la poésie (Ben-Mohammed), de la chanson (Idir, Ferhat, Mennad) et de la radio ;
- Une grammaire entière écrite en berbère de Kabylie et utilisant près de 180 termes nouveaux (Mammeri, 1976).

Il faut préciser ici que la décennie 1970 ne mobilisa qu'un nombre très faible de néologismes, si l'on fait abstraction de la grammaire berbère de Mammeri qui, publiée en France et censurée de fait en Algérie, n'eut quasiment aucun impact immédiat auprès du grand public.

Si l'on se base en effet sur la pratique des usagers les plus représentatifs, le recensement atteint difficilement la vingtaine de termes effectivement portés à la connaissance du public. Pour celui-ci, bousculant quelque peu la stricte chronologie, la révélation néologique reste attachée

au phénomène de la néo-chanson kabyle ; à titre indicatif, la douzaine de chansons du premier album d'Idir (1975) n'intègre en tout et pour tout que cinq néologismes tous tirés de l'*Amawal* ; la chanson la plus célèbre (Baba inu ba) n'en contient aucun.

Caractérisées par une très grande retenue dans l'usage, les années 1970 furent donc celles de la découverte, autant dire de la révélation, d'une initiation collective accompagnée d'observations entrecroisées des effets entre les usagers et le public.

Au jeu des contrastes, la décennie 1980 peut être qualifiée de décennie de la quantité. On peut retenir comme éléments explicatifs :

- le maintien, voire l'élargissement de la demande sociale ;
- l'encouragement et le déblocage psychologique induits par les effets concluants des essais précédents ;
- la disponibilité plus grande des listes de néologismes (édition de l'*Amawal* en 1980 ; duplications diverses) ;
- l'édition d'oeuvres importantes (Mammeri, 1980 et 1989) contenant des néologismes dont l'usage est valorisé par la personnalité de l'auteur ;
- la naissance de l'écrit de type romanesque en kabyle : Aliche (1981 et 1986), Sadi (1983), Mezdad (1983¹) ;
- l'élargissement de l'usage des néologismes (radio, chanson, poésie, revues et bulletins multiples) ; depuis par exemple le boom associatif de la fin des années 1980 en Algérie et les bulletins culturels qui l'ont accompagné, il est devenu difficile de trouver une seule page qui soit écrite sans le secours de termes pris dans l'*Amawal* ;
- le tout sur fond de toile de la libération des énergies - voire de la libération tout court - consécutive aux grandes manifestations publiques du premier printemps de la décennie en faveur de la berbéricité (Kabylies, Algérois), manifestations qui furent, elles, néologiques à l'échelle de tout un destin.

On peut estimer à deux cents le nombre de néologismes ainsi mis en circulation à travers l'ensemble de ces canaux de diffusion, avec, cette fois-ci, un très grand déséquilibre en faveur de l'usage écrit. Les chances de succès des uns et des autres termes restent cependant très inégales : les effets d'un usage écrit encore marginal sont en particulier très lents, alors que les moyens plus efficaces tels que la chanson, les émissions radio-phoniques et le théâtre sont encore caractérisés par une certaine frugalité dans l'utilisation des nouveaux termes.

¹ Publié en 1990, le roman *Id d wass* (la nuit et le jour) de Mezdad a été terminé en 1983.

- Le début des années 1990 a apporté un élément nouveau qui a pesé de tout son poids dans la diffusion et la valorisation des néologismes : l'introduction à la télévision algérienne, depuis fin 1991, d'un résumé en berbère du journal télévisé.

- Il y a aussi, bien sûr, les tremplins offerts par la création des départements universitaires de langue et culture amazighes, l'introduction de l'enseignement de la langue dans le système éducatif, les publications destinées au grand public, etc.

Les usagers

Les premiers utilisateurs de néologismes sont surtout des jeunes instruits, de niveau secondaire et plus : écrivains, poètes, chanteurs, rédacteurs de bulletins et de journaux, intervenants dans les conférences et débats publics, animateurs d'émissions radiophoniques, etc. En Kabylie, la liste produite par l'*Amawal* constitue la référence obligée¹.

L'usage des néologismes est par conséquent le fait de gens cultivés, bilingues ou mêmes trilingues (berbère, français, arabe), le fait d'une certaine élite donc, mais il faut préciser ici que ces usagers sont, à des degrés divers, tous versés dans le combat politico-culturel pour la reconnaissance et la promotion de l'identité berbère. Ils font en effet partie d'une jeunesse en rupture de ban, imprégnée d'idéaux démocratiques et modernistes centrés sur la revendication identitaire.

Même citadinisés, ces jeunes (et moins jeunes) ont gardé de très fortes attaches avec leurs lieux originels, les villages et les petites métropoles kabyles : attaches linguistiques, familiales, culturelles, économiques, mais aussi une sorte de communion, une solidarité globale, existentielle, devant la perception ou l'intuition d'un destin en train de se jouer au quotidien en défaveur de la communauté.

Les usagers des néologismes ont connu des itinéraires qui sont ceux de toute la jeunesse scolarisée :

- des études primaires au village ou dans des localités très proches ; l'enseignement lui-même est donné en des langues étrangères à la communauté (arabe, français) ;

¹ A ces premiers utilisateurs sont venus s'ajouter, à partir des années 1990, les universitaires (enseignants, étudiants) ainsi que les enseignants et les élèves concernés avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif. En milieu universitaire notamment, de nouvelles terminologies ont été élaborées et sont utilisées.

- des études secondaires et universitaires souvent très longues, dont une bonne partie doit être faite en des villes où le berbère est très fortement concurrencé ou dominé par l'arabe et le français ;
- l'accès, à travers l'école, les mass-médias, etc., à d'autres valeurs, à d'autres modèles culturels et civilisationnels ;
- la mobilité sociale (émigration interne et externe), les régions berbérophones étant en très forte dépendance à l'égard du pouvoir central : dépendance politique, économique, administrative, etc.

En matière d'information ou de formation dans le domaine berbère, si l'on exclut l'îlot constitué par les cours de M. Mammeri à l'Université d'Alger (1967-1974), les possibilités étaient quasiment nulles jusqu'à une époque relativement récente¹ :

Cela peut contribuer à expliquer qu'en matière de vulgarisation auprès du grand public, le terrain berbère ait été longtemps occupé par l'amateurisme. Avec une grande perméabilité, beaucoup de jeunes se sont initiés à la chose berbère sur la base de grapillages de toutes sortes, de données très approximatives, d'explications expéditives - les plus flatteuses étant toujours les « meilleures » -, voire de contre-vérités scientifiques qui parfois empruntent les supports écrits ou radiophoniques. Cela explique aussi que perdurent encore un certain nombre de mythes, celui en particulier d'une langue berbère pure, c'est-à-dire débarrassée des emprunts arabes, qui serait déposée quelque part et dont il suffirait de défaire l'emballage.

L'étiollement et la désaffection des lieux traditionnels de perfectionnement linguistique (assemblées villageoises par exemple) et les mutations sociales en général, avec comme conséquence un bouleversement de l'univers des référents, font aussi que ces jeunes - quoiqu'à des degrés très divers : il existe toujours des exceptions - n'ont pas toujours la parfaite maîtrise des ressources plus traditionnelles de leur instrument linguistique premier. Ils en ont perdu en particulier une partie du lexique, mais surtout le souffle intérieur de l'expressivité et de la créativité.

Le témoignage² du poète Ben-Mohammed concernant son expérience d'animateur d'émissions à la chaîne radiophonique kabyle est à cet égard révélateur et n'est pas dénué d'intérêt sur le plan sociolinguistique, en

¹ Notamment l'introduction de l'enseignement de la langue dans le système éducatif, et la création de quatre départements universitaires de langue et culture amazighes (Tizi-Ouzou en 1990, Béjaïa en 1991, Bouïra en 2008 et Batna en 2013).

² Lettre personnelle (1993).

même temps qu'il peut avoir valeur pédagogique : *A la radio, je me suis toujours donné comme stricte consigne de m'adresser aux auditeurs comme si je parlais à ma propre mère, afin de respecter au mieux le code linguistique qui est aussi un code social. De nombreux autres animateurs, citadinisés de longue date, croyaient ainsi que j'utilisais des termes nouveaux, alors que je ne faisais que puiser dans les mots du terroir.*

On comprendra que l'ensemble de ces paramètres vienne aggraver ici les difficultés propres à tout passage à l'écrit : c'est à contre-courant de l'histoire, du présent et d'eux-mêmes que les usagers des néologismes berbères tentent de faire avancer la roue difficile de l'adaptation lexicale. Le plus souvent, l'inexpérience et le manque de formation marquent très nettement les textes produits, et les rattrappages faits de l'utilisation de poncifs littéraires figés tels que les expressions populaires et les proverbes ressemblent avant tout à des bouées de sauvetage : ils n'arrivent pas à combler les vrais manques.

C'est à notre avis dans ces manques, dans cette perte partielle de maîtrise des potentialités expressives de la langue traditionnelle, et pas seulement de son lexique, que réside une des principales explications du recours massif à la néologie lexicale et au calque syntaxique à partir de l'arabe ou du français, sous la plume de nombreux auteurs et rédacteurs de la nouvelle génération. Sans doute aussi la solution de facilité, la précipitation, le manque de formation, le souci, conscient ou inconscient de valorisation et d'auto-valorisation, la naïveté tout simplement, etc. Ce recours massif à la néologie et au calque ne relèvent pas en tout cas d'une quelconque fatalité historique, puisque les exemples abondent d'auteurs, bilingues ou trilingues, qui ont su respecter le génie propre de chaque langue, sans domination, en tout cas sans domination apparente ou flagrante, de l'une sur l'autre.

S'il est vrai qu'un certain nombre de déterminismes fondamentaux et de caractéristiques générales peuvent s'appliquer à l'ensemble de ces usagers, il convient cependant de très fortement moduler le tout : une typologie à grands traits ne signifie pas l'existence d'un portrait-robot stable et parfait. Le fossé est en particulier immense entre la pratique d'un écrivain ou d'un poète professionnels rompus au maniement des mots et celle du tout-venant militant. Entre ces deux extrêmes toutes les nuances sont permises.

Nous donnons ici le point de vue de Mohand Ouamer Oussalem (octobre 2012) sur la pratique du mot-à-mot à partir du français ou de l'arabe (d'où des besoins importants en néologismes), le calque syntaxique, etc. :

Mi d-tenniḍ acu i ttwaliy di temsalt agi n imawalen ijdiden, tella yiwet ahat urjin i yay-d-tban zikenni, daymi ur tt-nerri ara d aybel ; ha-tt-an temsalt s tewzel umeslay :

- tamezwarut, simmal nteddu simmal tisuta tijdidin la d asent-tettruḥu tmeslayt, daymi deg usenfali, lsas nsen d-timeslayin lemden di llakul (d-taerabt ney d-tafransist). Ayagi ttafarent-tt snat n tselkam deg umawal :

- wid yettarun ney wid yettmeslayen, kkaten ad ttrjmen awal s wawal, daymi tteḥwijin atas n wawalen ijdiden ;

- tterran di tterf, ayen i wumi tezmer tutlayt (ayagi jerrbey-t mi nesselmed imes-jernanen n rradyu) ; lemmer ad asen-tefkeḍ awal ilaq ad tettejmed amawal n taerabt ney n tefransist akken yella ; teadda akin i ymawalen imezlayen (*lexiques de spécialité*).

- tis-snat, "tutlayt" agi tajdidt i la d-yettunfun, yettban-iyi tuyal d-tiseyilit i wawalen ijdiden, daymi yewear ad kecmen di tutlayt, amzun akken taruḍi agi i la ttruzun taseddast tessbanay-d awalen ijdiden d iberraniyen.

Tamsalt agi n usnulfu n yimawalen imezlayen tegguni tutlayt, yessefk-itt lḥal. D acu kan skud mazal asenfali yebna yef truzi n tseddast, tutlayt ur tessawaḍ ara ad ten-tessexdem akken yessefk.

En matière d'évaluation chiffrée du nombre des usagers, il est quasiment impossible de produire des statistiques précises. On se limitera donc ici à quelques indications sommaires qui ne peuvent retenir que les acteurs dont l'usage rendu public des néologismes a connu un certain prolongement sur le terrain :

- 3 personnes entre 1945 et 1954 ;

- une dizaine de personnes au début des années 1970 ;

- un certain élargissement du nombre des usagers à partir de 1980 (quelques dizaines) ;

- un accroissement sensible de ce nombre à partir de la fin de la décennie, accroissement consécutif à l'apparition de nouvelles possibilités d'utilisation (bulletins associatifs, presse, télévision, enseignement, internet, etc.), parallèlement à l'extension des moyens plus anciens (chanson, radio, néolittérature, etc.).

On peut ajouter enfin que l'ensemble de ces usagers fonctionne comme un *groupe de pression* sur la communauté linguistique et, partant, sur la langue elle-même.

Les canaux de diffusion

Les principaux canaux qui ont servi ou qui continuent de servir de supports à la diffusion des néologismes sont les suivants :

- le chant nationaliste (1945) ;
- les publications modernes (néo-littérature, terminologies, lexiques, etc.), les bulletins, les revues (1970) ;
- la chanson (1970) ;
- les émissions radiophoniques (1970) ;
- la presse (presse politique, 1989) et la télévision (fin 1991) ;
- l'enseignement (universités 1990, système éducatif 1995) ;
- l'internet.

Sur le plan de la quantité, le support écrit domine aujourd'hui très largement l'ensemble de ces moyens. Mais les effets d'un usage écrit nouvellement introduit sont très lents, la langue berbère étant encore essentiellement orale.

Dans ce domaine également les chiffres font défaut : il n'existe pas d'enquêtes sur le nombre de lecteurs effectifs des textes berbères (livres, bulletins et revues, journaux, etc.), nombre qu'il ne faut pas confondre avec celui des tirages ou des ventes à caractère militant.

L'usage écrit est cependant valorisant, surtout quand il est le fait de grands auteurs. Il présente aussi un certain nombre d'avantages pratiques : possibilité d'utiliser des parenthèses ou des notes explicatives donnant la traduction des néologismes ; possibilité aussi, pour le lecteur patient, de consulter les nomenclatures existantes.

On peut s'interroger, par contre, sur l'efficacité d'une certaine pratique de l'usage écrit des néologismes, celle de la presse politique plus précisément, dont les excès signalés plus haut peuvent engendrer des phénomènes de rejet : l'hermétisme des textes - hermétisme qui en d'autres domaines peut avoir ses raisons ou même ses vertus - n'est pas compatible avec l'écrit journalistique normalement destiné à une consommation rapide et immédiate, ni avec la quantité d'énergie trop élevée que le décryptage exige d'un lecteur ordinaire. Le trop grand nombre de néologismes obstrue et dévoie une information qui n'atteint que les petits cercles d'initiés : beaucoup plus nombreux sont les lecteurs qui se découragent vite ou qui se contentent seulement de regarder, paralysés par un analphabétisme d'un nouveau genre.

Il n'existe pas non plus de chiffres ou d'études qui pourraient donner une idée précise de l'efficacité des autres moyens utilisés.

On peut dire cependant de la néo-chanson qu'elle a fait le plein des possibilités : diffusion radiophonique, cassettes, disques, galas publics, télévision ; le succès des grands interprètes est en particulier massif. Ce succès a des retombées positives sur les nouveaux termes utilisés, au demeurant peu nombreux.

Le canal radiophonique est le support oral qui utilise le plus de néologismes (quantité et fréquence). Certaines émissions sont même à vocation didactique : développements divers sur la langue, étymologies (parfois rapides), comparatisme inter-dialectal, etc. Pour le public, les termes utilisés sont valorisés par le fait que la chaîne radiophonique relève d'une institution nationale et que les journalistes et animateurs qui y travaillent sont considérés comme des voix autorisées.

Introduit à la fin de l'année 1991, le résumé du journal télévisé en berbère offre un support nouveau et important à l'utilisation et à la diffusion des néologismes : un cadre valorisant, une écoute et une attention très fortes soutenues par la nouveauté de l'événement.

La régularité du journal télévisé, son contenu, la stabilité des thèmes qui y sont développés font que certains néologismes, les mots-clefs du discours informationnel, sont appelés à connaître une grande fréquence d'utilisation, ce qui peut augmenter d'autant leur chance d'intégration définitive.

Enfin, le journal télévisé s'écoute généralement en famille. La télévision est même le seul mass-média qui présente cette caractéristique, les autres instruments comme la radio et la presse écrite étant d'utilisation plutôt individuelle. Le journal télévisé en berbère constitue donc actuellement le seul contexte régulièrement offert d'écoute familiale attentive d'un discours émaillé d'innovations lexicales. Cette caractéristique ne manquera probablement pas d'avoir des conséquences au plan psycholinguistique, en contribuant à désamorcer les gênes et les inhibitions qui grèvent l'utilisation des néologismes dans les cadres les plus ordinaires, le cadre familial en particulier.

La distanciation

On remarquera enfin que les contextes actuels d'utilisation des néologismes permettent, dans leur quasi-totalité, une certaine distanciation.

Qu'il s'agisse de l'usage écrit, de la chanson, de la radio ou de la télévision, l'échange linguistique est, si l'on peut dire, à sens unique : l'utilisateur ne s'attend pas à une réponse. Même les conférences en berbère et les débats publics présentent cette caractéristique : en s'adressant à un public indifférencié et à la limite abstrait, le conférencier ou l'intervenant ne parlent véritablement à personne.

Le contexte de distanciation neutralise donc l'interlocuteur, il sécurise l'utilisateur et permet dans certains cas le recours au métalangage.

Le recours au métalangage

Usage oral

S'il vise à quelque efficacité, ce qui est généralement la règle, le message oral doit être compris instantanément. Il ne peut que très difficilement s'encombrer d'un métalangage qui traduirait de façon systématique les innovations lexicales utilisées. Si le procédé est concevable en contexte didactique, il introduirait en situation ordinaire des digressions, des pesanteurs et des efforts incompatibles avec les habitudes langagières et les principes d'économie linguistique les plus élémentaires.

L'explication des termes et la glose en d'autres langues sont en tout cas impraticables dans des moyens d'expression tels que la chanson, la poésie déclamée, le théâtre, le cinéma.

Cela contribue à expliquer la prudence des usagers qui utilisent ces moyens d'expression, en même temps que la lenteur avec laquelle l'usage oral intègre les néologismes.

La glose en d'autres langues (français, arabe) est par contre pratiquée dans les contextes suivants qui sont d'une oralité tronquée et imparfaite :

- émissions radiophoniques ;
- conférences et débats publics.

Cependant, les termes considérés comme acquis ne sont pas toujours accompagnés de traductions.

Signalons enfin que, contrairement à la pratique de certaines émissions radiophoniques, la glose des néologismes en d'autres langues n'est (presque) pas pratiquée¹ au journal télévisé en berbère, comme si le seul élément différentiel, l'image, en introduisant la présence « physique » du

¹ Nous avons relevé un seul cas de glose en deux heures d'enregistrements.

journaliste, imposait à celui-ci de davantage se conformer aux exigences de l'échange direct.

Usage écrit

Contrairement à l'usage oral, l'usage écrit des néologismes berbères s'autorise un recours assez régulier au métalangage sous forme de parenthèses ou de notes traduisantes. La nature même de l'écrit favorise cette pratique :

- les textes se veulent plus construits, plus élaborés, plus analytiques que le discours oral ; les besoins en termes modernes sont donc plus importants ;
- en tant qu'acte individuel, la lecture n'est pas incompatible avec des arrêts, des retours en arrière, des pauses à convenance personnelle : consultations de notes, de dictionnaires ou de listes de néologismes, etc.

L'usage apporte des modifications et des nouveautés

L'usage apporte quelquefois des modifications plus ou moins importantes aux termes proposés dans les nomenclatures :

<u>Sens</u>	<u>Amawal</u>	<u>Usage</u>
idées	tikta	tiktiwin / tikta
écrivain	amaru	amyaru

Il n'est pas exclu que ces modifications, qui peuvent être soterrainement mues par des considérations d'euphonie, soient accidentelles : il suffit quelquefois que la forme « corrigée » bénéficie d'un contexte favorable pour la voir reprise par la chaîne des usagers et se substituer à la forme originelle au demeurant inconnue du grand public.

Les deux modifications précédentes relèvent du détail : désinence de pluriel pour la première, insertion d'un "y" euphonique pour la seconde. Il peut arriver cependant que les interventions à postériori soient plus importantes et donnent lieu à des contre-propositions concurrentes. Les cas signalés précédemment montrent par exemple que Mammeri entre quelquefois en contradiction avec un *Amawal* dont il a pourtant dirigé les travaux.

Un autre exemple est fourni par le néologisme (*Amawal*) *idles* (*culture*), substantif à voyelle initiale *i-* dont l'état d'annexion régulier *yedles*

est « maltraité » par l'usage (radio, conférences publiques, etc.) qui utilise la forme

wedles,

dont le *w-* initial est normalement réservé à des nominaux commençant par la voyelle *a-* ou la voyelle *u-*.

L'erreur est en particulier systématique dans les contextes d'assimilation phonétique, lorsque par exemple le terme *idles* (culture) est précédé de la préposition *n* (de) :

	<u>Grammaticalement</u>	<u>Phonétiquement</u>
<u>Forme régulière</u>	<i>n yedles</i>	<i>ggedles / yyedles</i>
<u>Usage "erroné"</u>		<i>bb°edles / wwedles</i>

Enfin, de nouvelles unités lexicales sont quelquefois lancées par les usagers (bulletins, revues, presse politique, internet), lorsque les besoins ne sont pas satisfaits par les nomenclatures existantes.

Néologismes de discours et néologismes de langue

Une première utilisation, à l'oral ou à l'écrit, fait de ces nouveautés lexicales des *néologismes de discours*¹. Mais un baptême unique ne suffit pas à intégrer le terme au système de la langue. *Un néologisme n'existe réellement, en effet, que s'il entre dans un certain usage qui ne saurait se réduire à une communication unique entre l'auteur du mot créé et tous ceux qui viendront à prendre connaissance de cette production. Il faut encore qu'il soit reçu par un certain nombre d'interlocuteurs qui, à leur tour, le feront entrer dans leurs moyens d'expression*, écrit L. Guilbert².

C'est donc l'usage répété, par des locuteurs de plus en plus nombreux et dans des contextes de plus en plus diversifiés, qui, progressivement, permet au terme lancé de prendre place dans le système linguistique. On parle alors de *néologisme de langue* : le terme concerné est comme lavé de son étrangeté originelle, il est accepté par les usagers qui en font une unité ordinaire de plus en plus intégrée à la langue. Dans son *Dictionnaire des mots sauvages*³, M. Rheims propose même de réserver l'appellation de *néologismes* aux seuls termes dont l'intégration au système linguistique a été réussie ; les autres termes, c'est-à-dire ceux pour lesquels

¹ Nous reprenons ici la terminologie utilisée par L. Guilbert dans *La créativité lexicale*.

² (Guilbert, 1975 : 44).

³ Rheims (M.), 1969. - *Dictionnaire des mots sauvages*. - Paris : Larousse. - 24-25.

l'entrée dans un certain usage constant n'est pas attestée, doivent être classés comme *préciosités ou curiosités du langage*.

Des matériaux néologiques présentés dans ce travail, seule une faible proportion a pu accéder au statut de néologismes de discours ; une partie nécessairement encore plus réduite peut prétendre à celui de néologismes de langue.

Le cheminement des termes qui ont réussi peut donc être schématisé par la double transition suivante :

proposition néologique → néologisme de discours → néologisme de langue.

Ce cheminement appelle cependant les remarques suivantes :

- Aucune des deux transitions qui le composent n'est généralement acquise au départ : bien des termes proposés resteront probablement à l'état de propositions, sans jamais connaître le statut intermédiaire de néologisme de discours, ni, a fortiori, celui de néologisme de langue ; à leur tour, les néologismes de discours ne sont pas absolument assurés d'accéder au statut relativement définitif de néologismes de langue.
- Parmi les facteurs qui contribuent à assurer l'une et / ou l'autre des deux transitions, l'usage est le seul qui soit d'un poids véritablement déterminant. Les termes concernés doivent certes présenter un certain nombre de qualités linguistiques, dont une certaine euphonie globale, mais celles-ci sont loin d'être suffisantes pour en garantir le succès.

L'acceptabilité du néologisme

Le premier palier de l'acceptabilité

Pour un terme donné figurant dans une liste de propositions néologiques, l'*Amawal* par exemple, l'aventure linguistique ne commence véritablement qu'à partir d'un acte individuel, celui d'un auteur qui décide d'en inaugurer l'usage en l'insérant dans un texte ou un discours de sa composition.

Cet acte individuel suppose bien entendu que le terme proposé soit accepté, adopté et assumé par l'auteur ; la décision de celui-ci peut être déterminée par :

- sa propre compétence linguistique ;
- la non-disponibilité d'un terme équivalent dans le lexique ordinaire de la langue ;
- une attitude de rejet des emprunts (arabes ou français), le néologisme servant alors de substitut ;

- des préoccupations littéraires et esthétiques ;
- une volonté d'édification et de défense de la langue, les néologismes étant généralement conçus et perçus comme des signes concrets de renaissance linguistique.
- une stratégie, consciente ou inconsciente, de positionnement.

Les qualités linguistiques

Les néologismes de discours recensés au chapitre précédent sont généralement porteurs de qualités linguistiques intrinsèques imposées par les données du système phonologique, le respect des schèmes lexicaux, la morphologie, les règles de dérivation, etc.

La production de ces néologismes est également caractérisée par le souci permanent de la motivation des termes, c'est-à-dire celui d'arrimer les unités lexicales nouvellement créées à des racines déjà attestées dans la langue. Au-delà des considérations d'ordre pratique - donner une famille morpho-sémantique au terme créé -, la motivation des termes se veut justification ; elle répond aussi à un besoin de sécurisation et permet d'évacuer au départ le reproche de l'arbitraire et la peur de l'inconnu en excluant les créations ex nihilo, celles de la néologie phonologique par exemple.

Cependant, la plupart des usagers ignorent à peu près tout des conditions concrètes de production de tel ou tel néologisme : origine dialectale, procédés formels utilisés, etc. ; mais la conscience, passive ou active, des structures de leur langue leur permet de dire si le terme satisfait ou non à un certain nombre de critères purement linguistiques, les données phonologiques et morpho-syntaxiques notamment.

Le jugement qui accompagne cette conscience s'exprime par exemple au moyen de formulations du genre :

- *tel mot passe ou ne passe pas* ;
- *tel mot sonne bien ou ne sonne pas bien à l'oreille* ;
- etc.

Ce jugement est généralement globalisant ; il n'est que secondairement analysé du point de vue de la « science » linguistique. Exprimé sous l'angle de l'euphonie et de l'esthétique, il traduit plus profondément le vécu et le cumul linguistiques intérieurs, la conscience inexprimée mais cependant vigilante des structures fondamentales de la langue.

Il en résulte en particulier que la décision, par un auteur, d'utiliser tel ou tel néologisme n'est individuelle que par certains de ses aspects ; elle

est aussi collective dans la mesure où le terme utilisé doit préalablement satisfaire aux exigences internes de cette institution sociale que constitue tout système linguistique. Le choix opéré par un auteur n'est donc pas libre absolument ; il se fait toujours sous contraintes.

Il est connu, cependant, que les qualités proprement linguistiques d'un néologisme ne suffisent pas à en garantir le succès. Certaines de ces qualités, la motivation par exemple, ne sont même pas nécessaires¹, comme peut le montrer un examen même rapide des nouvelles unités lexicales entrées dans un certain usage et signalées au chapitre précédent :

- le terme *amaziɣ* (berbère) n'est aucunement motivé à l'intérieur du parler kabyle où il représente certainement (avec les autres formes *tamaziɣt* = langue berbère ; *imaziɣen* = berbères) le néologisme qui a connu le plus grand succès ;

- *idles* (culture), *adlis* (livre), *tasertit* (la politique), *tilelli* (liberté), *amedyaz* (poète), etc. sont également des unités absolument isolées dans le parler d'accueil, le kabyle.

On peut même relever ce fait paradoxal que le nombre de néologismes motivés plus ou moins consacrés par l'usage est relativement faible :

- *amyaru* (écrivain) : nom d'agent tiré du verbe *aru* (écrire) ;

- *tazwart* (préface), dont la base verbale est *zwir* (être premier, passer devant) ;

- *asaru* (film), obtenu par néologie sémantique à partir de *asaru* (bande de tissu) ;

- etc.

La motivation peut être très lâche et toute relative, lorsque certains termes ne présentent que de vagues et lointaines résonances avec des racines sorties de l'usage ordinaire :

- *tagrawla* (révolution) et la racine *griwel* (bouleverser, chambouler).

Enfin, la pratique de l'emprunt interne en néologie berbère impose de relativiser la notion même de motivation : un néologisme peut être motivé dans son parler d'origine et ne plus l'être dans le parler d'accueil.

Attitudes du public

En l'absence d'enquêtes, il est difficile de rendre compte de manière significative de la façon dont sont reçus les néologismes par le public. Difficile également, pour la même raison, de discriminer les attitudes de

¹ Cas extrême, même des néologismes par erreur comme *azul* et *adlis*, dont la motivation est tout simplement nulle, peuvent produire des succès.

ce public selon des critères tels que l'âge, le niveau d'instruction, les compétences linguistiques, le milieu social, etc.

Il est cependant possible de faire part d'éléments tirés de l'observation ainsi que de quelques hypothèses plus générales.

Inserés dans un texte ou utilisés oralement, les néologismes sont immédiatement identifiés en tant que tels par les lecteurs ou les auditeurs : les uns et les autres perçoivent très bien qu'il ne s'agit pas de fantaisies personnelles de l'auteur, mais de signes d'une entreprise volontariste et « organisée » de modernisation du lexique, laquelle modernisation participe plus globalement du mouvement de renaissance culturelle et identitaire.

Parties du discours, les néologismes fonctionnent donc parallèlement et incidemment comme éléments d'un métalangage destiné à envoyer des messages au public :

- le message qu'un travail d'intervention sur la langue est possible et qu'il est déjà là ;
- le message du refus de la fatalité historique qui a circonscrit les domaines d'usage de la langue en des enclaves de plus en plus réduites et de plus en plus menacées.

Etablis généralement sur la base d'une complicité de groupe et du non-dit, ces messages sont très vite reçus comme éléments constitutifs du mouvement plus général de reconstruction d'une identité.

C'est dire que les termes lancés n'ont jamais fonctionné comme des productions neutres à seule fin lexicale. Inscrits dans le temps et l'espace d'une revendication identitaire, ils ont toujours été reconnus par les subjectivités pour ce qu'ils veulent dire plus profondément : des arguments, des preuves, des pierres d'un édifice plus grand à venir.

Cela peut aider à comprendre que le public ne se soit pas particulièrement inquiet, ni même attardé sur des aspects plus techniques tels que l'origine des termes nouvellement introduits, les procédures de création lexicale utilisées, etc. Au sein de la communauté existe même la croyance que ces innovations lexicales ne sont pas des inventions, des constructions néologiques, mais tout simplement des termes oubliés appartenant au « vrai berbère » que des auteurs mieux informés se sont mis à cœur de déterrer et de remettre en circulation.

Aussi, au début des années 1970, l'accueil réservé en milieu kabyle aux premières sorties publiques des termes de l'*Amawal* fut-il globalement très favorable. Il faut préciser ici que le public était sécurisé et conforté par un certain nombre de facteurs, dont notamment :

- la qualité littéraire des textes où les néologismes apparaissaient¹ ;
- le nombre très faible de termes introduits et l'usage souvent élégant qui en était fait ;
- la personnalité des usagers : écrivains, poètes, artistes, animateurs d'émissions radiophoniques, préalablement connus et reconnus au sein de la communauté.

Cette appréciation d'ensemble doit cependant être nuancée, même s'il ne peut s'agir que de nuances à grands traits, le caractère contradictoire de la réalité permettant toujours de produire des contre-exemples.

Le public n'est pas homogène ; des facteurs divers interviennent qui modulent les attitudes devant le phénomène néologique :

- Les jeunes sont généralement plus réceptifs aux innovations lexicales, d'une part parce qu'ils sont plus engagés dans le combat linguistique et identitaire et, d'autre part, parce qu'à des degrés divers ils n'ont plus la parfaite maîtrise des possibilités plus traditionnelles de la langue de leurs aïeux. Les néologismes remplissent alors une fonction compensatoire sur le plan lexical comme sur le plan social et psychologique.
- Le niveau culturel et les compétences linguistiques sont aussi des facteurs dont il faut tenir compte : la perméabilité aux néologismes est plus grande chez les jeunes instruits (niveau secondaire et plus) ;
- L'engagement politico-culturel en faveur de la berbérarité est un autre facteur qui favorise l'acceptation des néologismes, globalement et tacitement assumés comme des apports positifs.
- Le temps, enfin, introduit des variations d'ensemble. A la relative euphorie des débuts (1970 pour les termes issus de l'*Amawal*) a progressivement succédé une sorte de tassement, de banalisation des néologismes : ceux-ci ont beaucoup perdu de leur caractère subversif, ils sont redevenus des unités lexicales presque comme les autres, sans que pour autant leur installation dans la langue soit définitivement assurée.

Rejet, échec ou succès d'un néologisme

La sociolinguistique est encore impuissante à énoncer les lois de l'acceptation et du rejet : ces lois sont effroyablement complexes. Elles mettent en oeuvre des facteurs linguistiques, psychologiques, sociaux, mais

¹ Les poèmes de Ben-Mohamed notamment.

aussi des rapports de force qui passent par la statistique des discours : 10 ou 100 000 techniciens et ingénieurs ayant à produire le discours de leur pratique pèsent plus lourd que quelques dizaines de terminologues normalisateurs et de critiques puristes - ne pas confondre ! -, si ces derniers ne disposent pas de moyens d'intervention efficaces¹.

La décision d'acceptabilité

Le jugement d'acceptabilité se forme dans la communauté. Mais ce n'est pas l'ensemble des locuteurs qui intervient. La communauté linguistique n'est que langagière, elle n'est pas structurée en tant que telle. C'est donc l'appareil social et culturel qui intervient dans cette décision. Et c'est ici que se manifeste l'idéologie dans le jugement².

Les attitudes idéologiques face au phénomène néologique vont du conservatisme linguistique à des conceptions et des comportements plus favorables.

L'inexistence de centres institutionnels de décision et de normalisation laisse le champ entièrement libre au seul usage : l'acceptabilité ou le rejet d'un néologisme se font donc de façon diffuse au sein de la communauté linguistique.

¹ Rey (Alain), 1979. - *La terminologie : noms et notions*. - Paris : PUF : Que sais-je ?

² (Guilbert, 1975 : 53).

Partie 4

Bilan récapitulatif et propositions

Plan de la partie

- Chapitre 1 :	
Bilan linguistique	297
Bilan sociolinguistique	319
- Chapitre 2 : Propositions	326

Bilans linguistique et sociolinguistique

1. Bilan linguistique

1.1. Typologie des néologismes

Les néologismes sont classés selon la typologie exposée dans *La créativité lexicale* par L. Guilbert à qui nous empruntons aussi, adaptés aux données berbères, le plan et une partie de la substance¹. Sauf indication contraire, les marques d'italique contenues dans ce sous-chapitre renvoient toutes à cette même référence (pages 55 à 102).

Néologie et signe linguistique

Le cadre saussurien définit le signe linguistique comme l'union indissociable d'un signifiant et d'un signifié. Lorsque la novation linguistique intervient sur la seule face signifiante du signe, *c'est le système phonologique dans son ensemble qui est atteint. Ce n'est pas l'unité lexicale qui est changée, mais ses relations avec d'autres unités à travers les éléments phonologiques constituants.*

Dans le cas du berbère, on peut noter que certains emprunts ont introduit de nouveaux phonèmes : le ϵ arabe et le p français par exemple. Des évolutions internes observables en synchronie dynamique peuvent également attester de transformations phonétiques : chez certains locuteurs par exemple, le verbe

els (s'habiller)

est fréquemment réalisé

ers,

forme qui existe par ailleurs avec un autre signifié : *se poser*.

Les unités lexicales qui portent alors la marque de ces changements phonologiques ne doivent pas être considérées comme des innovations,

¹ Le lecteur intéressé par la typologie des néologismes pourra consulter également les publications de l'Ircam ainsi que celles de Kamal Naït-Zerrad, Abdela-ziz Berkaï, Kamal Bouamara, Mohand-Akli Salhi, Zahir Meksem, Boudjema Aziri, Carles Castellanos. Il y a aussi les mémoires universitaires consacrés à la néologie de façon générale, comme celui de Idir Massinissa (Université de Béjaïa).

même si elles intéressent la néologie lexicale au sens large du terme. *Nous sommes en présence de phénomènes d'évolution dont la manifestation s'étend sur une longue période et non de création linguistique.*

Se basant sur la pratique de certains locuteurs (écrivains, poètes) qui *recherchent ou bien l'effet phonique pur dans le langage poétique, ou encore l'effet phonique lié à une certaine connotation sémantique*, Guilbert n'exclut pas cependant que la création puisse intervenir au niveau du seul signifiant.

La même définition du signe linguistique ne permet pas non plus de distinguer *une néologie du signifié indépendante du signifiant.*

Mais le respect scrupuleux de la doctrine nous semble ici excessif, en excluant à priori toute possibilité de néologie sémantique ; pour le néologue comme pour les locuteurs, celle-ci est généralement perçue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une nouvelle affectation de sens à un signifiant déjà existant. Le relâchement de la filiation qui peut se produire sur le long terme ne concerne pas les seules innovations lexicales, mais le lexique tout entier.

Au regard de la néologie lexicale, il nous semble que la face "signifié" du signe linguistique présente une plus grande autonomie que la face "signifiant". Cette autonomie doit naturellement être expliquée par la nécessité de l'adaptation à une certaine mobilité de l'univers des référents, ainsi qu'à la diversité infinie des contextes d'élocution. Les deux faces du signe linguistique présenteraient en quelque sorte deux vitesses différentes: les changements qui peuvent affecter le signifiant ne sont observables que sur le long terme, alors que le signifié doit répondre en permanence, par des infléchissements plus ou moins importants, à de multiples sollicitations.

C'est par le biais du changement du contenu sémantique des formes signifiantes que s'opère le renouvellement essentiel du lexique, et qu'insensiblement se forment des unités de signification différentes par effacement de la motivation étymologique, écrit Guilbert qui conclut à l'étroitesse du cadre du signe pour définir une typologie des néologismes.

Néologie et histoire

Un classement selon l'ordre chronologique ne peut présenter d'intérêt qu'en dehors de la matière linguistique elle-même. C'est la perspective que nous avons adoptée précédemment dans la succession des chapitres de la Partie 2.

Les néologismes dont traite ce travail présentent d'ailleurs la caractéristique d'avoir, pour la plupart, des datations précises. Les auteurs et les contextes d'apparition en sont connus. Les naissances, les continuités, les ruptures (1954-1970) et les résurgences sont repérées.

Un tel classement présente un intérêt certain pour l'histoire du phénomène néologique en général, ou l'histoire particulière des néologismes pris individuellement. Il ne peut cependant servir de base à une classification des néologismes, parce qu'il se situe en dehors du système linguistique qu'il ne contribue à éclairer que par une série de causalités externes.

Classification des néologismes

Les quatre types de néologie retenus par Guilbert sont les suivants : la néologie phonologique, la néologie sémantique, la néologie d'emprunt et la néologie syntagmatique.

La néologie syntagmatique fait l'objet du sous-chapitre B. Elle englobe tous les modes de formation qui impliquent la combinaison d'éléments différents ; elle est morpho-syntaxique et rassemble toutes les formes de dérivation indépendamment de la place respective des composants, de la nature formelle de leur relation, qu'elle se présente sous la forme du mot ou de plusieurs mots.

Cette typologie couvre l'ensemble des données berbères en matière de néologie lexicale. La néologie d'emprunt doit cependant distinguer les emprunts internes faits à l'intérieur du domaine berbère, des emprunts externes faits à des langues étrangères.

La néologie phonologique

La néologie phonologique consiste à produire de nouveaux signes linguistiques par le simple jeu de la combinatoire des phonèmes spécifiques à la langue.

Ce type de néologie n'a pas été relevé dans les productions présentées dans ce travail : le seul néologisme qui pourrait rentrer dans cette catégorie serait le terme

warem (vingt) (Partie 2, chapitre 2)

créé "arbitrairement" à partir de

mraw (dix)

par inversion de l'ordre phonématique de ce dernier.

Encore inexplorée en berbère, la néologie phonologique et la création ex nihilo peuvent contribuer à élargir les possibilités de génération lexicale.

La création phonologique spécifique

Créativité et combinatoire phonologique :

Les possibilités combinatoires offertes par le système phonologique d'une langue ne sont jamais totalement exploitées (Martinet).

Pour le berbère, si l'on retient un ensemble de 25 consonnes radicales comme base de travail, un calcul rapide montre que l'on peut théoriquement disposer de :

- 25 racines monolitères ;
- 600 racines bilitères ;
- 13 800 racines trilitères ;
- 303 600 racines quadrilitères.

Ces chiffres, qui ne tiennent compte ni du fait multiplicatif qu'une même consonne peut figurer plusieurs fois dans un segment radical, ni du phénomène de la tension consonantique, sont de très loin supérieurs aux réalisations concrètes attestées dans le lexique.

Même si un grand nombre d'occurrences doivent être éliminées pour des raisons d'euphonie, les possibilités combinatoires demeurent immenses, d'autant plus qu'il ne s'agit ici que de racines sur lesquelles pourront par la suite opérer les jeux vocaliques qui participent à la définition des schèmes lexicaux, ainsi que les procédures habituelles de dérivation verbo-nominale et de composition.

Onomatopée et représentation des choses :

L'onomatopée consiste à désigner un objet par la transposition vocale du bruit qu'il produit. La forme précise de la transposition n'est pas universelle, elle obéit aux règles particulières de chacun des systèmes linguistiques.

Les onomatopées sont attestées dans le lexique berbère ordinaire : elles servent en particulier à rendre des cris d'animaux, des bruits naturels etc. Les productions onomatopéiques sont parfaitement intégrées au système linguistique à l'intérieur duquel elles peuvent connaître une certaine productivité (dérivation verbo-nominale).

Les matériaux néologiques étudiés ici n'ont pas eu recours à l'onomatopée comme source de créativité lexicale, sans doute à cause du fait que les termes ciblés sont le plus souvent des termes techniques ou abstraits, mais aussi à cause d'une certaine exclusion de tout le langage expressif consciemment ou inconsciemment écarté comme non valorisant pour un travail de modernisation du lexique.

La création phonologique complémentaire d'une autre forme de création

Les transformations morpho-phonologiques :

La création phonologique peut *intervenir comme complément ou conséquence d'un autre mode de création, à partir de morphèmes déjà existants dans la langue.*

Guilbert donne des exemples français de transformation ou d'adjonction de consonnes (ici : consonne "t") :

caoutchouc → *caoutchouter*

ou de voyelles (de liaison : ici "o") :

sexe → *sexologie*.

Dans le cas du berbère, les transformations morpho-phonologiques concernent surtout :

- les emprunts internes et externes : suppression des longueurs vocaliques en passant du touareg au kabyle par exemple ;

- les composés :

chute d'une consonne et/ou d'une voyelle :

kred (trois) + *idis* (côté) → *akerdis* (triangle)

chute de "d" et de "i" ;

assimilation :

get (nombreux) + *idis* (côté) → *ageddis* (polygone)

(assimilation t+d → dd et chute de "i") ;

les rééquilibrages vocaliques : le composé ne conserve pas toujours l'intégralité des voyelles de ses parties constituantes ; des voyelles initiales sont ajoutées aux nominaux.

Les transformations morpho-phonologiques sont donc attestées essentiellement aux jonctions entre les monèmes, comme réponse aux accidents phonétiques et à des considérations d'euphonie. Les règles précises de ces transformations n'ont jamais été exposées formellement par les néologues berbères qui s'en remettent généralement à leur propre intuition, même si celle-ci est travaillée en profondeur par la conscience des structures de la langue.

Les manipulations phonologiques :

Les *manipulations phonologiques du signifiant (...) permettent de produire des effets de sens inattendus. La mutation phonologique joue alors le rôle de révélateur sémantique*. Les jeux de mots font partie des techniques de manipulation phonologique.

Très peu d'auteurs berbères utilisent les techniques qui peuvent être classées sous cette rubrique. Elles sont pourtant attestées dans les productions traditionnelles telles que les devinettes, l'argot, les surnoms, les comptines, le langage enfantin, le vocabulaire des jeux d'adolescents. La langue des devinettes connaît en particulier la dissimulation linguistique qui altère à dessein la forme de certains vocables.

Chez les auteurs contemporains, seul Muḥend-u-Yeḥya a recours, dans ses adaptations théâtrales, à certains procédés de manipulation des formes. Les noms des personnages, des surnoms plus exactement, sont particulièrement marqués par toutes sortes de contorsions et de combinaisons insolites qui péjorent et fragilisent ceux qui les portent. Les résultats de ces manipulations contribuent à la sémantique d'ensemble des textes produits : la carence de noms véritablement propres informe la geste des anti-héros engagés malgré eux dans le siècle, elle marque leurs gesticulations du sceau de l'inutile, du futile et de la dérision : comment aborder le monde avec, inscrits au front, des onomatopées ou des noms accidentés jusqu'à l'écrasement ? Comment nommer le monde, qui est aussi un monde de signes, lorsque soi-même on est si peu et si piètrement nommé ?

Le même auteur soumet quelquefois les emprunts français à des manipulations, la dislocation par exemple :

sinistré → *Si Nistri* (Monsieur Nistri) ;

Tartuffe → *Si Pertuf* (Monsieur Pertouf),

qui associe (malicieusement) la marque

Si

de respectabilité normalement réservée aux clercs au segment argotique

prtf (fouiner, traficoter, flirter),

l'ensemble présentant de surcroît l'avantage de la proximité phonique avec le nom propre français de départ.

La néologie sémantique

Par opposition à la néologie phonologique, la néologie sémantique peut se définir par l'apparition d'une signification nouvelle dans le cadre d'un même segment phonologique (...). Toute création sémantique de caractère lexical se traduit par une nouvelle union entre un signifiant et un signifié.

La néologie sémantique est représentée dans les productions néologiques berbères présentées à la partie 2 (*Tajerrumt*, *l'Amawal*, le *Lexique de mathématiques*, etc.). Statistiquement, sa contribution globale est relativement faible.

A date plus ancienne, elle est également attestée dans le vocabulaire ordinaire, y compris dans la désignation d'objets technologiques étrangers. Un des rares exemples kabyles nous est donné par le mot *azru* (sens ordinaire : *Pierre, caillou*) qui a longtemps servi à désigner *la pile* (électrique) (sens néologique), avant que l'usage ne redonne le dessus au terme français correspondant ("*la pile*") comme emprunt.

Autres exemples traditionnels de néologie sémantique :

<u>Terme</u>	<u>sens ordinaire</u>	<u>sens néologique</u>
aḍeb̄si	assiette	disque
ddexx°an	fumée	tabac
ssaεa	heure	montre

Dans le *Dictionnaire des parlers berbères du Maroc central* (Taïfi, 1992), on peut relever aussi que le mot d'origine arabe *lmizan* (balance) entre en composition dans *lmizan n tawla* ("balance" de fièvre, "mesureur" de fièvre) pour désigner un objet « étranger » : *thermomètre* (sens néologique).

Bien que sorti de l'usage, on peut considérer aussi que le terme *ungal*,

attesté en poésie kabyle ancienne (18^{ème} siècle) avec le sens (ordinaire pour l'époque) de *récit, dits, paroles*, a fait l'objet dans l'*Amawal* d'une récupération néologique avec le sens de *roman*.

Monosémie et polysémie

Ce qu'on entend par polysémie et monosémie, c'est que certains mots se définissent par un seul faisceau de sèmes stables, permanents correspondant à la forme signifiante, tandis que dans certains cas, la même forme signifiante est liée à plusieurs faisceaux de sèmes ou semèmes, diversifiés par des combinaisons différentes de sèmes. Les premiers sont donc dits mono-sémiques et les seconds polysémiques. C'est précisément cette possibilité de la variation dans la combinaison des sèmes qui définit la néologie sémantique.

Les nomenclatures de néologismes berbères alignent des unités lexicales monosémiques : le terme produit est censé rendre un terme français et un seul, ou plus précisément le trait sémantique dominant du terme français donné au départ.

Les usagers reconduisent cette monosémie initiale : les usages actuellement attestés ne s'autorisent aucune liberté quant à la manipulation des significations. S'il arrive que soit élargi le champ d'utilisation de tel ou tel terme, la chose est tout à fait accidentelle : elle est involontairement produite par le calque (à partir du français) qui transpose tels quels les sens figurés et les extensions de sens :

ammas (milieu géométrique) → ammas adelsan (milieu culturel).
tutlayt (langue) → tutlayt n lluh (langue de bois)

Cette caractéristique qui réduit les significations au strict minimum indique en particulier que les néologismes berbères utilisés ne sont pas encore bien intégrés au système linguistique où *la polysémie est la règle et la monosémie l'exception*.

Monosémique au départ, le terme éclate avec l'usage et le temps et se diversifie en de nouvelles unions de signifiants et de signifiés.

Les mots acquièrent un fonctionnement monosémique dans le cadre d'une polysémie fondamentale par une série de spécifications tirées de l'ensemble lexical, formulées par le locuteur et liées à la situation d'élocution qui ne relève pas directement du système linguistique.

Chaque union de signifiant et de signifié, monosémique dans son principe, est vouée à la polysémie, puis chacune des significations acquiert suffisamment d'autonomie pour être érigée, à son tour, comme mot monosémique, jusqu'à ce que s'amorce de nouveau un processus de diversification, selon les hasards de la communication et de l'histoire.

Polysémie et homonymie

Les termes produits selon le procédé de la néologie sémantique sont naturellement polysémiques. Des exemples ont été donnés à la Partie 2 :

<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens néologique</u>
arbib	beau-fils	adjectif
tazelya	pièce élémentaire	particule
abelkim	poussière	atome
etc.		

La mutation est rendue possible par le fait que le signifiant peut être porteur de plusieurs traits ou virtualités sémantiques que le néologue peut actualiser. Mais la mutation comporte aussi une part d'arbitraire qui relève de la décision personnelle du néologue :

arbib (sens ordinaire : *beau-fils*),

qui contient le trait sémique *être secondaire*, aurait très bien pu servir à désigner un *adverbe* par exemple.

Les risques de confusion entre les homonymes ainsi mis en circulation sont généralement levés par le contexte phrastique ou la situation d'élocution. Ces risques sont encore plus faibles lorsque le nouveau terme est versé à des vocabulaires de spécialité qui constituent généralement des micro-systèmes à l'intérieur du lexique.

Cependant, nous avons déjà signalé précédemment (Partie 2) un certain nombre de cas d'homonymie à l'intérieur même du stock néologique proposé (*Amawal, Lexique de mathématiques*). Ces cas d'homonymie sont à notre avis accidentels, les documents publiés n'ayant pas fait l'objet de vérifications préalables très serrées. L'usage ne peut que très difficilement les tolérer, surtout lorsque les termes concernés appartiennent au même domaine d'utilisation :

<u>Terme</u>	<u>Sens néologique 1</u>	<u>Sens néologique 2</u>
tugdut	démocratie	égalité
anmahal	ambassadeur	travailleur
etc.		

La nécessité de lever ces conflits est encore plus forte, voire impérative, lorsqu'ils concernent le vocabulaire d'une discipline comme les mathématiques où l'univocité de sens est la règle.

Nous avons signalé aussi de nombreux cas d'homonymie (toujours accidentels à notre avis) entre les néologismes produits et des vocables appartenant au lexique ordinaire de tel ou tel parler.

La néologie par conversion

Substantivation de l'adjectif :

La conversion de l'adjectif en substantif est attestée ordinairement :

- *tamellalt* (*blanche*) → *tamellalt* (*oeuf*)
- *azubay* (*rouquin*) → *azubay* (*un (homme) rouquin*)
- *taberkant* (*noire*) → *taberkant* (*café*) dans l'expression : *yiwet n tberkant* ("une + de + noire" : un café noir)
- *azegg°ay* (*rouge*) → *azegg°ay* (*vin rouge*) dans l'expression, calquée du français : *yiwet uzegg°ay* ("un + (de) + rouge" : un vin rouge, un verre de vin rouge)
- etc.

On fera remarquer que ces changements de sous-catégorie syntaxique concernent surtout les adjectifs désignant les couleurs. Mais d'autres cas peuvent être signalés :

imeq°ranen (*grands*) → *imeq°ranen* ("*les grands*", *les chefs du village*)

Les productions néologiques étudiées ici présentent peu d'exemples de substantivation de l'adjectif.

Nom d'agent et adjectif :

L'adjectivation du nom d'agent est par contre très bien représentée aussi bien dans la langue courante qu'en néologie berbère. L'adjectif est une sous-catégorie syntaxique du nom.

amag°ad = *am-* ("agent") + *ag°ad* (avoir peur)

est construit comme nom d'agent (préfixe *am-*) à partir de la base verbale *ag°ad* (avoir peur).

Dans le syntagme nominal

argaz amag°ad ("homme + qui a peur") (un homme peureux),

le même terme *amag°ad* fonctionne comme adjectif.

Agent humain et agent machine :

Le nom d'agent présente aussi une ambiguïté formelle et sémantique en ce qu'il ne distingue pas l'agent humain de l'agent machine. Cette am-

bigüité ne peut être levée que par le contexte (linguistique ou extralinguistique) d'utilisation.

Ainsi, dans l'*Amawal*, le nom d'agent *amasay*, construit à partir de la base verbale *asi* (*porter, transporter*) désigne aussi bien le *transport* que, par métaphore, le *responsable (humain)*.

Le terme *amaṭṭaf* = *am-* ("agent") + *tṭef* (attrapper, saisir), lancé par la chaîne radiophonique kabyle pour désigner le récepteur (*amaṭṭaf wis sin* ("récepteur + deuxième" = Chaîne 2)), possède toutes les qualités morpho-sémantiques requises pour désigner un agent humain (celui qui attrape...).

La possibilité de ces conversions nom d'agent → adjectif agent humain ↔ agent machine est donc inscrite dans les structures mêmes de la grammaire berbère. La première est bien représentée parmi les néologismes (voir l'importance numérique des noms d'agents dans l'*Amawal*, Partie 2, Chapitre 4).

La néologie par conversion connaît cependant des limites : les catégories syntaxiques ne sont pas manipulables à l'infini : *toute catégorie grammaticale est porteuse d'une certaine signification abstraite* qui agit également comme contrainte (morpho-syntaxique, sémantique) en pré-déterminant les permissivités offertes aux locuteurs.

Les implications sociolinguistiques de la néologie sémantique

Néologie et sociolinguistique :

La mutation sémantique s'accompagne d'un élargissement des possibilités d'utilisation ainsi que d'un changement de statut social pour le terme concerné.

Le terme *arbib* (*beau-fils* → *adjectif*), dont l'usage ordinaire (signifié : *beau-fils*, enfant d'un premier lit) est généralement discret et toujours accompagné d'une certaine gêne (en référence à une situation elle-même "gênante" socialement : le remariage), se voit revalorisé et lavé de ses connotations par son insertion dans un vocabulaire technique - celui de la grammaire -, neutre au regard des subjectivités individuelle et collective.

Les vocables ordinaires qui font l'objet d'un transfert de sens à l'intérieur des vocabulaires de spécialité sont par conséquent grandis par cette mutation qui les fait participer à l'expression savante.

Des termes comme *azul (salut) ; tanemmirt (merci)* sont l'objet d'une certaine mode langagière et connaissent une grande fréquence d'utilisation, à la limite des tics de langage, dans certaines émissions radiophoniques kabyles notamment.

Signes linguistiques, les néologismes fonctionnent enfin comme des signes de reconnaissance et des gestes de complicité au sein de la communauté berbère : la pression exercée par les néologues berbères et les usagers est ainsi nettement perceptible chez les jeunes auteurs par exemple (chanteurs, écrivains), qui sont pour ainsi dire obligés de toujours utiliser quelques néologismes dans leurs textes pour montrer patte blanche, pour se reconnaître dans le groupe et pour que le groupe les reconnaisse.

Intégrer les néologismes, c'est ne pas rester en marge, c'est s'intégrer la collectivité et s'y intégrer soi-même. L'utilisation des néologismes signifie aussi, simultanément, l'appartenance à une certaine tranche d'âge (la jeunesse), à une certaine catégorie sociale (les gens cultivés), ainsi que l'implication, valorisante aux yeux des siens, dans le combat politico-culturel en faveur de la berbérité. Le caractère social du langage est décapé à vif par l'intrusion du phénomène néologique.

La métaphore :

La métaphore définit le changement par l'application du nom spécifique d'une chose à une autre en vertu d'un caractère commun qui permet de les évoquer l'une par l'autre.

La métaphore est un procédé qui est utilisé assez abondamment dans le langage ordinaire. Elle fait partie des ressources expressives de la langue.

Les désignations des parties du corps connaissent presque toutes des emplois métaphoriques :

<u>Terme</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>tasa (foie)</i>	<i>courage, amour parental</i>
<i>tayeṭ (épaule)</i>	<i>soutien, appui</i>
<i>ul (coeur)</i>	<i>volonté, ténacité</i>
<i>afud (genou, rotule)</i>	<i>force physique ou morale</i>
<i>tamgerṭ (cou)</i>	<i>dette de sang</i>
<i>iṭil (avant-bras)</i>	<i>force physique</i>

<i>afus</i> (main)	<i>entrées, complicités</i> (avoir des)
<i>iɖudan</i> (doigts)	<i>dextérité</i>
<i>iles</i> (langue (organe))	<i>langue, belles paroles</i>
<i>iccer</i> (ongle)	<i>petit morceau, bout</i>
<i>tinzert</i> (nez)	<i>honneur</i>
<i>idammen</i> (sang)	<i>famille, race</i>
etc.	

Les noms d'animaux, que la tradition populaire investit de qualités diverses, connaissent également de nombreux emplois métaphoriques :

<u>Terme</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>aɣyul</i> (âne)	<i>bêtise, soumission</i>
<i>awtul</i> (lapin)	<i>peur</i>
<i>tasekkurt</i> (perdrix)	<i>grâce féminine</i>
<i>izem</i> (lion)	<i>noblesse, courage, force</i>
<i>inisi</i> (hérisson)	<i>malice</i>
<i>uccen</i> (chacal)	<i>fourberie</i>
<i>azger</i> (boeuf)	<i>soumission, effort, travail</i>
<i>isyi</i> (percnoptère)	<i>mutisme</i>
etc.	

Certaines désignations d'objets naturels :

<u>Terme</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>taslent</i> (frêne)	<i>homme de grande taille</i>
<i>aftis</i> (terre d'alluvions)	<i>mensonges.</i>

La métaphorisation concerne aussi quelques termes techniques :

<u>Terme</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>amextaf</i> (gaule)	<i>homme de grande taille</i>
<i>acacfal</i> (poutre horizontale)	<i>homme de grande taille</i>

Ces exemples montrent que la métaphorisation ne concerne le plus souvent que les désignations des référents immédiats du milieu naturel traditionnel (économie paysanne de subsistance). L'absence de technologies modernes explique la grande faiblesse numérique de la métaphorisation des termes techniques. Les rares exemples que l'on peut relever ne connaissent en plus aucune productivité dérivationnelle.

La néologie berbère utilise très peu la métaphorisation. Quelques cas peuvent être relevés dans *Tajeɣrumt* :

<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>ticcewt</i>	(petite) corne	parenthèse
<i>ticcet</i>	(petit) ongle, ail	cédille

<i>akafu</i>	<i>petit panier</i>	<i>chevron ;</i>
dans l' <i>Amawal</i> :		
<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>iswi</i>	<i>ultime étape d'un jeu</i>	<i>but</i>
dans le <i>Lexique de mathématiques</i> :		
<u>Terme</u>	<u>Sens ordinaire</u>	<u>Sens métaphorique</u>
<i>ameqrun</i>	<i>pâtisserie</i>	<i>losange</i>
<i>tiseqqar</i>	<i>tirage au sort</i>	<i>probabilités</i>

Faible contribution donc, relativement à la productivité ordinaire du procédé et à ses avantages : motivation maximale, connotations expressives diverses, etc. S'agirait-il, là encore, d'une marginalisation des modes expressifs de création lexicale ?

La néologie par emprunt

Les emprunts externes :

À l'instar de toutes les langues, la langue berbère a eu recours, tout au long de son histoire, à l'emprunt externe comme réponse à des problèmes d'adaptation. Les contacts avec d'autres communautés linguistiques (phénicienne, latine, arabe, turque, française etc.) ont été les véhicules naturels de l'emprunt linguistique qui a affecté le système phonologique, le lexique, la morphologie et même la syntaxe.

Les emprunts arabes :

Les emprunts arabes sont numériquement les plus nombreux. Ils concernent pratiquement tous les domaines d'expression : religion, éducation traditionnelle, économie, politique, etc. Seuls quelques sous-ensembles lexicaux ont en partie résisté à leur forte pression : le vocabulaire des parties du corps, les noms des plantes et des animaux, les termes techniques traditionnels (tissage, poterie, bijouterie, agriculture). Les emprunts arabes sont en général parfaitement intégrés à tous les paliers du système linguistique berbère : phonologie, morphologie, productivité dérivationnelle, une vie sémantique plénière, etc. Ils sont cependant très mal vécus par les partisans du purisme lexical.

Pour les emprunts arabes, voir notamment (Chaker, 1984), (Haddadou, 1985).

Les emprunts français :

Introduits à partir du 19^{ème} siècle, les emprunts français ne sont pas aussi nombreux que les emprunts arabes, mais sont relativement bien représentés. Emprunts dénotatifs, ils concernent généralement les désignations d'objets technologiques modernes, de concepts, le vocabulaire introduit par le contexte colonial (vocabulaire militaire, administratif, l'éducation), mais aussi des vocables tout à fait ordinaires qui sont utilisés concurremment avec les termes plus traditionnels. Les emprunts nominaux sont les plus nombreux, sans que pourtant les verbes soient exclus : quelques verbes français connaissent même une certaine productivité dérivationnelle, à l'intérieur du système linguistique berbère.

Les productions littéraires sont plus ou moins marquées par ces emprunts : on en trouve déjà les premières traces dans la poésie kabyle du 19^{ème} siècle (Si Muḥend-u-Mḥend) ainsi que dans les écrits du début du vingtième (Boulifa) ; le nombre et la fréquence augmentent dans les textes du milieu du vingtième siècle, et notamment à l'occasion du second conflit mondial qui donne lieu à toute une série de poèmes qui parfois contiennent des vers entiers en français (Benbrahim, 1982). L'utilisation des emprunts français connaît cependant un net reflux dans les productions plus proches de nous dans le temps : la poésie produite pendant la guerre de libération, la chanson, la poésie moderne etc. Ce reflux, qui probablement peut être éclairé sous l'angle d'une résistance culturelle et idéologique relativement au contexte historique, ne concerne cependant que les productions élaborées. L'échange linguistique ordinaire ne connaît pas les mêmes servitudes : les emprunts français sont quotidiennement employés par les locuteurs berbérophones, abondamment même chez les personnes cultivées (milieu scolaire, universitaire, administration, cadres techniques, cadres politiques, cadres militaires, milieu médical, etc.). Les termes techniques sont en particulier inévitables, comme peuvent en témoigner les émissions scientifiques ou médicales de la radio kabyle. La présence des termes français est encore plus forte dans le discours des émigrés chez qui les interférences concernent aussi les catégories grammaticales et la syntaxe.

Enfin, les emprunts français sont frappés d'une sorte d'ostracisme en lexicographie berbère. Quelques termes seulement sont signalés par les glossaires et dictionnaires publiés.

Concernant ces emprunts français, un certain nombre d'aspects morpho-phonologiques méritent probablement d'être relevés et signalés,

même s'il ne s'agit ici que de remarques ponctuelles. Nous retiendrons particulièrement :

- Les termes à initiale *b-* ; *br-* ; *bl-* ; *bou-*

Exemples : bidon, brouette, baril, blouse, bouchon ; etc.

L'initiale *b...*- de ces emprunts, formellement équivalente aux préfixes expressifs berbères

b- ; *br-* ; *bl-* ; *bu-* ;

joue très fortement comme facteur de motivation et d'intégration à l'intérieur du système linguistique berbère. Les exemples d'emprunts réussis construits sur le modèle

initiale *b...*- (ou *p-*) française → expressif berbère *b...*-

sont relativement nombreux :

abidun, *abelyun* (*bidon*) ; *taberwiṭ* (*brouette*) ; *aberṃil* (*baril*) ; *taberṛakt* (*baraque*) ; *bermesyun* (*permission*) ; *tabluzt* (*blouse, chemise*) ; *abalṭu* (*paletot*) ; *lbagaj* (*bagage*) ; *aparti* (*parti*) ; *apaki*, *abaki* (*paquet*) ; *abal-ku* (*balcon*) ; *abardessu* (*pardessus*) ; *apurtfey* (*porte-feuilles*) ; *abulis* (*policier*) ; *lbuṣṭa*, *abuṣṭawi* (*bureau de poste, postier*) ; *abucun* (*bouchon*) ; *bugaṭu* (*avocat*) ; *lbiru* (*bureau*) ; *aberriku* ("*bourriquet*" = "*dernier de la classe*") ; *abulun* (*boulon*) ; *lbumba* (*bombe*) ; *lbanan* (*bananes*) ; *lbabur* (*bâteau*) ; *tabalizt* (*valise*) ; *abriki* (*briquet*) ; *bwayaji* (*voyager*) ; *berzidan* (*président*) ; *lbanka* (*banque*) ; *aplakar* (*placard*).

Indice supplémentaire d'intégration, certains termes peuvent être soumis à des manipulations morphologiques diverses à finalité expressive :

<u>féminin (neutre)</u>	→ <u>masculin (augmentatif, péjoratif)</u>
<i>taberwiṭ</i> (<i>brouette</i>)	→ <i>aberwiḍ</i> (<i>vieille brouette</i>)
<i>takaskit</i> (<i>casquette</i>)	→ <i>akaskiḍ</i> (<i>casquette grossière</i>)
<i>takerṛust</i> (<i>voiture</i>)	→ <i>akerṛus</i> (<i>vieille voiture</i>)
<i>takiluṭ</i> (<i>culotte, short</i>)	→ <i>akiluḍ</i> (<i>vieille culotte</i>)

<u>masculin (neutre)</u>	→ <u>féminin (diminutif) : t-(t)</u>
<i>igiṛṛu</i> (<i>cigarette</i>)	→ <i>tigiṛṛuṭ</i> (<i>petite cigarette, mégot</i>)
<i>abidun</i> (<i>bidon</i>)	→ <i>tabidunt</i> (<i>petit bidon, récipient</i>)
<i>abriki</i> (<i>briquet</i>)	→ <i>tabrikiṭ</i> (<i>petit briquet</i>)

- Les termes à initiale *k-* ; *kr-* ; *c-* ; *j-* ; *f-*

Des exemples peuvent également être donnés concernant des emprunts français à initiale

k- ; *kr-* ; *c-* ; *j-* ; *f-*

qui renvoient, transposés à l'intérieur du système linguistique berbère, à des morphèmes aux connotations expressives diverses :

akuli (colis) ; akustim (costume) ; takuzint (cuisine) ; akayaş (caillasse) ; akarıyır (carrière (terrain)) ; akarıbir (carbure) ; akertuc (cartouches) ; takeřrust ("carrosse" = voiture) ; akarıni (carnet) ; akertabl (cartable) ; akruci (crochet) ; acapun (chapeau) ; ccambiř ((garde) champêtre) ; akackul (cache-col) ; akacpusyir ("cache-poussière" = pardessus) ; takrabař (cravate) ; akřabac (cravache) ; akumiřsi (commerçant) ; lkumiřs (commerce) ; akamyun (camion) ; takaskiř (casquette) ; k°maşşı (commencer) ; k°mandi (commander) ; kkunřakti (contacter) ; krazi (écraser) ; akeryun (crayon) ; akridi (crédit) ; akaskruř (casse-croûte) ; ajernan (journal) ; ajurnalist (journaliste) ; ajenyur¹ (ingénieur) ; ajidařmi (gendarmerie) ; taqabsiwt (capsule) ; aqenřar (quintal) ; afaktur (facteur) ; tařlukt ("felouque", barque) ; afeřmaj (fromage) ; afremlı (infirmier) ; tafagurt ("figurine", timbre) ; řfabrika (fabrique, petite usine), afrijidir ("frigidaire", réfrigérateur) ;

- Les nominaux à initiale *t*-

Le *t*- initial des féminins berbères favorise également l'intégration des emprunts français commençant (parfois au prix d'une troncation) par *t* : *tilifun (téléphone) ; tilibiziyu (télévision) ; trisiti (électricité)* où le *t*- est mis à nu par le dépouillement des phonèmes précédents.

- Les verbes à initiale *s*-

L'intégration des verbes français à initiale *s*- est favorisée par l'existence dans le système berbère de la dérivation verbale en *s*- ("Actif-Transitif") : *řtaşyuni (stationner) ; skanti (esquinter) ; ssirkli (encercler) ; řtali (installer)*.

Les deux derniers exemples présentent la particularité de dépouiller les verbes français *encercler* et *installer* de leurs initiales respectives *en-* et *in-*

pour mettre à nu le phonème

s

formellement équivalent au morphème berbère de dérivation verbale *s*- ("Actif-Transitif"). Le « *s* » de « *skanti* » est d'ailleurs perçu en kabyle comme un « *s* » de forme factitive, puisque la forme simple « *kkanti* » (être très fatigué) est « rétablie » et attestée dans l'usage.

- Les termes à initiale *l*- (article français / article arabe)

Les phonétismes convergents des articles français (*le, la, les*) et arabe (*al*) (déjà présent dans nombre d'emprunts arabes non berbérisés formellement) semblent favoriser également l'intégration des termes français.

¹ Un des rares emprunts français repris par l'*Amawal*.

Tout comme l'article arabe, les articles français sont amalgamés aux nominaux empruntés :

lbagaj (bagage) ; *lkunji* (congé) ; *lbaṭata* ("patates", pommes de terre), *lapil* (pile électrique) ; *lépil* (piles) ; *ladwan* (douane) ; *lgaṭu* ("gâteau", biscuits) ; *lmir* (maire) ; *lmanda* (mandat postal) ; *llisi* (lycée) ; *llakul* (école) ; *labyu* (avion) ; *likuptiṛ* (hélicoptère) ; *lupiṛasyun* (opération chirurgicale) ; *lmitra* (mètre) ; *lfaṣma* (pansement) ; *lgirra* (guerre) ; *lluzin* (usine) ; *lbiru* (bureau) ; *lgazuz* (boisson gazeuse, limonade) ; *lmandari* (mandarines) ; *lifrit* (frites (pommes de terre)) ; *lkayi* (cahier) ;

- Quelques formations hybrides

Les exemples précédents (article *l-* français / arabe) peuvent être considérés comme des formations hybrides : l'intégration de l'article français est favorisée par la présence, historiquement plus ancienne, de l'article arabe dans de nombreux emprunts.

Quelques autres cas de formations hybrides peuvent être signalés, qui jouent également sur des convergences phonétiques :

- lexème français + suffixe turc :

asufaḡi (sauvage),

attesté dans un poème de Si Muḡend-u-Mḡend (19^{ème} siècle) et rendu possible par la proximité phonétique de la finale "ge" de l'adjectif français "sauvage"

avec l'initiale du suffixe turc (indicateur des noms de professions)

-ḡi.

Autre exemple :

abulanḡi (boulangier),

qui procède de la même confusion phonétique en finale :

terme français "boulangier" + suffixe turc -ḡi (profession),

ainsi que de la faveur offerte par le "bou-" initial qui, rendu en berbère, signifie « qui a la propriété de, qui fait le métier de ».

Certaines données morpho-phonologiques berbères constituent donc autant de conditions favorables à l'intégration de certains emprunts externes. Les préfixes et morphèmes expressifs berbères exercent une sorte de magnétisme sur les termes étrangers phonétiquement proches ou identiques (surtout en initiale).

Ces remarques ponctuelles pourraient être élargies à d'autres occurrences phonétiques qui présenteraient des caractéristiques analogues (la consonne *r* en seconde position radicale semble favoriser aussi l'intégration des termes étrangers). Même si les résultats d'une telle recherche ne présentent pas un caractère systématique, ils auront l'avantage de pouvoir servir d'indicateur supplémentaire quant à la viabilité d'un emprunt. Il y

aurait lieu d'invoquer alors une motivation offerte par la seule concordance de séquences phonétiques "favorables" avec des phonèmes ou des morphèmes berbères fortement intégrants.

La néologie berbère et les emprunts externes :

La démarche des néologues berbères fait quasiment table rase de ces données linguistiques et sociolinguistiques : chasse aux emprunts, purisme lexical, etc.

Même les termes parfaitement intégrés et qui connaissent une certaine productivité syntagmatique (qu'il est possible d'élargir encore plus) ne sont pas repris par les nomenclatures de néologismes :

tamacint (machine, train) ;

tamacint n tarda (machine à laver) ;

tamacint n ttesdila (machine à raser, rasoir, tondeuse à cheveux) ;

tamacint n tira (machine à écrire).

Il en va de même pour des désignations pourtant devenues internationales :

tilifun (téléphone) ;

tilibizyu (télévision) ;

etc.

Les vocabulaires de spécialité n'échappent pas à la règle. Des termes universellement admis par la communauté mathématique ne sont pas repris dans le *Lexique* de 1984 :

"isomorphisme", "homomorphisme", etc.,

termes qu'il est pourtant possible d'adapter aux données morpho-phonologiques berbères :

izumurfizm ; amumurfizm / amurfizm.

Les emprunts internes :

Les emprunts internes sont les emprunts faits à l'intérieur du domaine berbère. Ils comprennent :

- Les unités lexicales prises telles quelles (à quelques adaptations morpho-phonologiques près) dans tel ou tel parler. Cette première catégorie est représentée parmi les néologismes berbères étudiés, mais sa contribution d'ensemble est relativement faible, les différents parlers présentant grosso modo les mêmes manques relativement aux besoins ciblés : termes modernes, termes abstraits.

Un exemple d'adaptation morpho-phonologique nous est fourni par le terme suivant (base de départ touarègue) :

<u>Sens</u>	<u>touareg</u>		<u>kabyle</u>		<u>rifain</u>
liberté	ellellû	→	tilelli	→	tirelli.

- Les unités lexicales obtenues par dérivation à partir de racines attestées dans tel ou tel parler. Cette seconde catégorie est numériquement la plus importante. Le parler touareg de l'Ahaggar a fourni la plus grosse part des racines de départ (globalement autour de 50 %), mais les productions néologiques marocaines tendent à atténuer ce déséquilibre en puisant fortement dans les données lexicographiques des parlers locaux. Le poids du touareg est surtout présent dans les productions néologiques kabyles.

Les emprunts internes jouissent d'un préjugé nettement plus favorable que les emprunts externes. Sur le plan subjectif, ils sont considérés comme une sorte de patrimoine commun à récupérer, une entreprise de rapatriement lexical en quelque sorte. Comme le fait remarquer Chaker, ils constituent aussi les premières manifestations concrètes du pan-berbérisme. Ces aspects idéologiques entrent en ligne de compte aussi bien au niveau de la production des néologismes que de leur diffusion : ils favorisent en général le choix et l'acceptabilité des termes.

Sur le plan purement linguistique, les emprunts internes présentent aussi un certain nombre de caractéristiques "favorables" : facilité d'adaptation morpho-phonologique, une certaine motivation lorsque la racine du terme emprunté est déjà attestée sous d'autres formes dans le parler d'accueil, une assez bonne similitude des univers référentiels et des champs sémantiques d'un parler à l'autre, étant donné les proximités culturelles et historiques.

La motivation est cependant toute relative lorsque le terme ou la racine empruntés, bien entendu motivés dans le parler d'origine, ne le sont plus dans le parler d'accueil :

agemmay (alphabet)

est motivé en parler chleuh où la base verbale

gmi (épeler)

est attestée. Il ne l'est aucunement en kabyle où, introduit comme néologisme (emprunt interne), il constitue une unité lexicale entièrement isolée.

La motivation des termes par la procédure de l'emprunt interne est le plus souvent factice sur le plan purement linguistique. Elle est de nature essentiellement idéologique : pan-berbérisme linguistique (et politique ?), purisme lexical.

1.2. La néologie syntagmatique

La dérivation verbo-nominale

La dérivation verbo-nominale se taille la part du lion parmi les productions néologiques berbères.

Cela s'explique par la faiblesse numérique des autres contributions (emprunts externes, emprunts internes, néologie sémantique, composition, formations expressives diverses), mais aussi par les données traditionnelles du lexique berbère qui présente les mêmes caractéristiques : la production des unités lexicales se fait généralement sous forme d'arborescences dérivationnelles à partir des racines.

Parmi les verbes simples, si l'on se base sur les données de l'*Amawal*, le schème

$c_1c_2ec_3$

est le plus représenté, ce qui est conforme aux données concernant les classes de verbes en berbère.

Les verbes dérivés sont numériquement dominés par les formations en *s-* ("Actif-Transitif"), comme c'est également le cas plus traditionnellement.

La catégorie des nominaux domine statistiquement l'ensemble des créations néologiques berbères. La sous-catégorie nom d'agent (→ adjectif) est la plus représentée.

On notera donc que les productions néologiques respectent les grands équilibres traditionnels du lexique berbère, tant au niveau des catégories syntaxiques qu'à celui des productivités dérivationnelles.

Ces productions reconduisent par conséquent les mêmes "déséquilibres", et en particulier les faibles productivités et les pertes de vitesse déjà attestées ordinairement :

- pour les verbes : les dérivations complexes, mais aussi les dérivés "passifs" (n- ; mm- ; tt-) et réciproque (m...-);
- pour les nominaux, les sous-catégories suivantes : nom d'instrument, nom déverbatif concret.

Cependant, l'*Amawal* joue assez abondamment avec la fluidité sous-catégorielle

nom d'agent → adjectif,

ou catégorielle, par l'extension du morphème de dérivation verbale

s- ("Actif-Transitif")

à la catégorie nominale.

Ce dernier procédé semble d'ailleurs présenter des possibilités illimitées. Quelques termes du *Lexique de mathématiques* sont par exemple construits par extension du même morphème

s-

à la catégorie grammaticale :

sdeg (repérer) = *s-* ("Actif-Transitif") + *deg* (dans, (préposition)) ;

aseddag (repère), nom d'instrument construit à partir du verbe précédent ;

amsideg (coordonnée), nom d'agent produit à partir de la même base verbale.

La composition

La composition

lexème + lexème

est très faiblement représentée parmi les productions néologiques berbères, conformément, là aussi, aux données classiques de la syntématique berbère. La productivité ordinaire du procédé varie cependant d'un parler à l'autre : les exemples traditionnels que l'on peut tirer des parlers marocains (Maroc central, chleuh) sont plus nombreux et plus diversifiés que ceux du parler kabyle.

Le *Lexique de mathématiques* comprend un nombre relativement important de composés lexème + lexème, obtenus par calque à partir du français. Au niveau graphique, la simple juxtaposition des composants ou leur séparation par un trait d'union sont toutes les deux attestées.

La préfixation et la suffixation :

La préfixation et la suffixation constituent un apport qualitatif au dispositif berbère de production lexicale. Les deux procédés ne concernaient traditionnellement que les marques grammaticales et quelques affixes à connotations expressives.

Tirés de racines lexicales ou d'éléments grammaticaux, les préfixes et suffixes néologiques ont été introduits par *Tajerrumt* (grammaire berbère), confirmés par l'*Amawal*, avant de voir leur liste s'allonger dans le *Lexique de mathématiques* et dans le *Vocabulaire de l'éducation* de B. Boudris.

Au niveau statistique, la préfixation l'emporte largement sur la suffixation qui parfois présente quelques inconvénients.

Préfixes et suffixes servent en particulier à régulariser les classes de termes, en une démarche calquée sur le modèle français.

L'absence des expressifs

Les formations expressives sont quasiment absentes des productions néologiques berbères : si la métaphorisation est quelque peu représentée comme procédé de néologie sémantique, les préfixes, infixes et suffixes expressifs figurent parmi les grands oubliés de la démarche des néologues.

D'une façon générale, le travail de revivification est très faible. La seule exception notable serait le privatif

war

auquel Mammeri redonne vie dans sa grammaire par un usage assez systématique : une revivification que l'usage actuel a malheureusement dévoyée par une systématisation illégitime¹.

2. Bilan sociolinguistique

L'aménagement du lexique berbère n'est pas, ou n'est pas seulement un problème technique, un problème de « science linguistique » : sur le plan strictement technique, scientifique, les problèmes évoqués plus haut ont tous des solutions. Bien plus inquiétante à notre avis est la situation sociolinguistique réelle de la langue berbère, une situation irréductible au statut juridique quel qu'il soit, parce que la langue est aujourd'hui, plus que jamais, confrontée à des problèmes de survie, et très secondairement à des carences en terminologies de spécialité. Les problèmes de survie, et par conséquent la sauvegarde de la langue passent tout naturellement avant toute autre considération. L'aménagement du lexique et l'aménagement linguistique en général présentent même le risque de faire l'impasse sur l'essentiel. L'arbre de la néologie ne doit pas faire oublier le désert qui avance et qui s'installe.

La situation sociolinguistique réelle de la langue berbère, ne serait-ce que sous la forme de quelques monographies, mériterait à elle seule toute une étude qui ne se contenterait pas de reprendre les vieilles localisations géographiques, et qui tiendrait compte des changements majeurs intervenus au cours des dernières décennies : les indépendances, les dispositions constitutionnelles, les politiques d'arabisation, les situations socio-économiques, la mobilité sociale, les découpages administratifs, les dé-

¹ Voir note 1 de la page 99.

placements de population¹, les avancées de l'arabe dialectal dans des agglomérations traditionnellement berbérophones, etc.

En première approche et au prix de quelques simplifications, la situation sociolinguistique qui prévaut en Algérie pourrait être schématisée par l'existence d'un couple H (langues « hautes ») et d'un triplet B (langues « basses ») :

- un couple H comprenant deux langues « hautes », l'arabe littéraire² (langue H₁) et le français (langue H₂) qui se partagent le domaine formel, le prestige, etc. :

Couple H = (langue H₁ ; langue H₂)

- un triplet B comprenant trois langues « basses » : l'arabe dialectal (variété B₁), le berbère³ (variété B₂) dans ses différentes variantes, et le français (langue B₃), qui se partagent le domaine informel :

Triplet B = (langue B₁ ; langue B₂ ; langue B₃)

- ainsi que par les interactions et les conflits qui existent à l'intérieur de chacun de ces regroupements H et B d'une part, et entre les regroupements globalement ou composante à composante d'autre part.

La relation de couple H à triplet B relève d'une situation diglossique⁴ tout à fait classique : il y a bien répartition ou complémentarité fonctionnelle entre le couple H et le triplet B. Par contre, la situation à l'intérieur du triplet B, c'est-à-dire les relations entre l'arabe dialectal, le berbère et le français B₃ (le français utilisé en situation informelle), ne relèvent pas de la diglossie dans la mesure où les trois variétés se partagent le même domaine informel. Se partagent, ou plutôt se chevauchent et se disputent le même domaine informel, avec un avantage très net à l'arabe dialectal à l'échelle de l'histoire d'une part, mais aussi en synchronie dynamique d'autre part. Traditionnellement, le partage du domaine informel, celui des échanges quotidiens, intimes, etc., était décrit essentiellement en termes géographiques : telle ou telle région était par exemple (considérée comme) berbérophone. Ce critère n'a plus aujourd'hui la même pertinence que par le passé : les conquêtes de l'arabe dialectal ne se contentent plus des marges de la berbérophonie, mais s'attaquent désormais aux fiefs

¹ Emigration interne et externe en Kabylie d'un côté, et, de l'autre, installation de populations arabophones dans les agglomérations et les villages.

² En première approche, nous confondons volontairement arabe littéraire, arabe classique, arabe scolaire, arabe moderne, etc., cette confusion n'ayant pas d'incidence sur la suite des développements qui sont faits ici.

³ Nous ne jugeons pas utile d'introduire ici, en première approche, une diglossie formelle entre le berbère oral et le berbère écrit, ce dernier étant pour le moment d'un poids social plutôt négligeable.

⁴ Nous utilisons ici la notion de diglossie en un sens large où les systèmes linguistiques en présence ne sont pas nécessairement apparentés.

les plus importants (une grande ville comme Tizi-Ouzou par exemple), voire à des fiefs encore plus reculés : agglomérations de taille moyenne, villages, etc. La progression semble continue, elle connaîtrait même une sorte d'accélération depuis les dernières décennies, comme si le moment était venu de porter le coup de grâce, même si nous ne disposons pas d'enquêtes précises pour l'affirmer de façon absolue. Les anciennes barrières, les anciennes protections sautent les unes après les autres avec, quelquefois, une facilité déconcertante, une sorte d'acquiescement même, presque impatientes de s'écrouler comme pour en finir une bonne fois pour toutes.

Dans une ville comme Tizi-Ouzou par exemple, il y a un enchevêtrement inextricable des usages linguistiques qui font appel aux variétés du triplet B, une à une ou en combinaison¹ : des espaces (et/ou des situations) entièrement conquis à l'usage de l'arabe dialectal, des espaces (et/ou des situations) où prédomine l'usage du berbère et/ou du français, tout un continuum de situations intermédiaires, mouvantes, individuelles ou de groupes, où les trois variétés sont utilisées. Ce continuum qui transcende les critères sociaux, d'âge ou de sexe, se retrouve jusque dans l'intimité des foyers où existe un plurilinguisme intrafamilial. Le basculement, progressif mais relativement rapide, de familles entières vers l'arabe dialectal ne s'explique pas toujours par l'argument économique, mais plutôt par une volonté de rupture avec les référents traditionnels dont on ne garde plus que la partie adaptée et consommable du folklore. En particulier, les jeunes en rupture de ban (échec scolaire, chômage, délinquance, etc.) accentuent et confirment en quelque sorte leur rupture sociale par la rupture avec les valeurs, et par conséquent la langue de leurs parents et de leur communauté d'origine.

De ce continuum des usages linguistiques réels, dans le domaine informel, on peut donc dire qu'il est en évolution permanente, avec en fond une progression constante et irrésistible de l'arabe dialectal, et comme corollaire une réduction de l'espace et des usages du berbère.

Les seules observations de surface montrent d'ailleurs que dans les différentes combinaisons des trois variétés du triplet B, l'arabe dialectal, le berbère et le français informel, ce n'est plus seulement le lexique du berbère qui est atteint mais aussi la grammaire, c'est-à-dire les structures mêmes de la langue, ce qui est le signe d'un étiolement très avancé en-

¹ Jusqu'au mélange codique ou *code mixing* et l'alternance codique ou *code-switching*. Voir l'ouvrage que Farid Benmokhtar a consacré au *code-switching* en Kabylie.

core plus grave que la seule carence ou déperdition lexicale. Dans les cas extrêmes, la langue berbère n'est plus qu'un indice d'appartenance identitaire et n'a plus aucune valeur dans la communication linguistique proprement dite, tant sa présence est réduite à l'état symbolique, comme un dernier clin d'œil avant la sortie¹.

Plus souterrainement, il y a aussi la haine de soi qui n'est pas, comme on l'entend trop souvent, attachée à l'essence, à la « race », au « sang » ou à « l'ethnie », mais le produit historique d'un complexe d'infériorité propre aux cultures dominées. Il n'est d'ailleurs pas exclu que cette haine de soi soit savamment alimentée, entretenue, exacerbée par les faiseurs professionnels d'opinions, les opinions collectives comme les opinions (en apparence) individuelles² : image négative de soi, constat d'échec de la culture et des structures sociales traditionnelles, etc., qu'il est toujours plus facile de mettre sur le compte d'une malédiction liée à « l'espèce kabyle », au lieu de les analyser plus objectivement et, à défaut de pouvoir leur trouver des solutions-miracles, les comprendre, les maîtriser et les neutraliser ne serait-ce qu'en partie.

Cette haine de soi a très probablement sa part dans le basculement qui s'opère en faveur de l'arabe dialectal, dans les régions traditionnellement berbérophones. Parallèlement, la norme de prestige latent qui caractérise les langues dominées, ici le berbère, et qui traditionnellement associait un certain nombre de valeurs de la sphère socio-affective à cette langue (proximité, sympathie, chaleur humaine, intimité, solidarité, etc.), cette norme elle-même est sérieusement bousculée dans les centres urbains, et voit toutes les valeurs qu'elle mobilisait habituellement en faveur du berbère se déplacer progressivement au bénéfice de l'arabe dialectal. Même le capital de sympathie et de solidarité qui entourait la langue berbère, de

¹ Dans un poème inédit consacré à la ville de Tizi-Ouzou, Ali Akkache décrit ainsi sa situation linguistique (la strophe est reproduite avec l'autorisation de l'auteur) :

Lyaci-m bedden ssekka
Yal wa ansi d-yusa
Tarwa-m d tabeṛranit tura
S wiyad i taemeṛ lhedra
Deg wezniq ney di lqahwa
D taerabt i heddren ass-a.

² Un très grand nombre de discussions relativement sérieuses se terminent par l'inévitable « En tout cas, nous les Kabyles, on est comme ci, on est comme ça... », suivi d'un interminable chapelet de défauts. Cette façon de conclure est bien trop fréquente pour ne pas susciter des interrogations sur son origine. Il en va d'ailleurs de même du phénomène d'auto-dépréciation en général.

par le long combat de reconquête identitaire qui a été mené, a été sérieusement érodé. La page de ce combat (et des acteurs qui l'ont mené) a été tournée, remplacée par d'autres pages, d'autres péripéties, d'autres événements. Usé, épuisé, vidé de son contenu, ciblé, réduit et détruit, le combat identitaire n'est plus socialement subversif, il ne suscite plus, généralement, que de l'indifférence ou bien, dans le meilleur des cas, qu'une attention polie, surtout de la part des acteurs sociaux institutionnels. La montée en puissance des années 1970 et 1980 fait désormais partie de l'histoire, et ce qui est intervenu depuis est bien plus qu'une simple inversion de courbe. Il faut être d'une grande naïveté pour croire que le travail de déconstruction, de régression, de destruction et de dépossession s'est fait tout seul, spontanément, naturellement.

D'autres expressions encore, d'autres visages de cette haine de soi et de ce phénomène d'auto-dépréciation, le plus souvent inattendus et paradoxaux, comme cette propension à tout se permettre, dès lors qu'il s'agit de cette langue orpheline qu'est la langue berbère : tripoter indéfiniment et indélicatement l'orthographe, inventer et diffuser des mots à tout bout de champ maintenant que les boîtes à outils sont disponibles à bon prix, publier à tout va sans le moindre souci de qualité, pirater les publications, se permettre sans aucune prudence toutes sortes d'explications sur tout, dans l'ignorance totale et entretenue de l'information sérieuse, etc., toutes choses tout simplement inimaginables dès qu'il s'agit de langues autrement plus solides (anglais, français, arabe), et au sujet desquelles la raison, la science et le respect prennent automatiquement le dessus. La langue berbère est devenue un domaine de non-droit, un *figuier du bord du chemin* (*tanq°elt n webrid*) sur lequel toutes les mauvaises actions sont plus que jamais permises et encouragées, exposée qu'elle est à toutes les attaques, les blessures, les prédatations, à toutes les mauvaises intentions, le tout, bien sûr, sous couvert d'angélisme et du souci de bien faire.

Effet aggravant si l'on se place du point de vue de cette langue, cette situation ne serait pas le résultat d'une évolution « naturelle » sur le long terme, mais le résultat recherché, voulu, programmé et encouragé d'une politique qui actionne toutes sortes de leviers, à des fins de réduction et d'éradication.

Au regard de cette situation, il y a d'ailleurs quelque chose de pathétique, de dramatique, dans toute cette action de modernisation du lexique et d'aménagement linguistique en général, comme qui s'inquiéterait de la qualité du papier peint sur les murs d'un édifice qui est en train de s'écrouler : les aménageurs aménagent la langue, pendant que la langue, elle, déménage.

Sur la question des moyens institutionnels et matériels, Dourari par exemple dresse un *constat de carence et de manque d'équité à l'égard des deux langues nationales*¹ et écrit² :

Les langues nationales, arabe scolaire et tamazight, ne sont pas servies équitablement : La langue arabe scolaire, mieux dotée que sa sœur jumelle, est une langue d'enseignement obligatoire. Outre les académies et institutions culturelles et religieuses algériennes et internationales, elle dispose, en Algérie de plusieurs départements universitaires et de centres de recherche pluridisciplinaires... Elle dispose aussi du puissant et omniprésent réseau de mosquées et d'un puissant lobby comme l'association de défense de la langue arabe.

Tamazight, sa sœur nationale, ne possède ni académie, ni conseil supérieur (dont les décrets de création ont été déprogrammés du conseil des ministres en 2008), ni des centres de recherche relevant du MESRS. Elle n'est servie que par un haut commissariat (HCA) sans haut commissaire, un centre de recherche relevant de l'éducation nationale (CNPLET) où la recherche est statutairement impossible (EPA), et de trois instituts universitaires de tamazight à Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaia ! Pourtant c'est Tamazight qui a le plus besoin du soutien de l'Etat par des institutions scientifiques compétentes, statutairement et financièrement outillées à cet effet !!

Concernant l'introduction de tamazight dans le système éducatif, des interrogations et des inquiétudes qui vont bien au-delà des seuls aspects pédagogiques se sont déjà exprimées, sous la plume de Mansouri par exemple³ :

Nous avons toutes les raisons de penser que le pouvoir misait beaucoup à l'époque sur la lacune de l'inexistence d'une préparation pédagogique pour que cet enseignement échoue. En effet, réussir l'enseignement d'une langue qui n'a jamais été enseignée dans aucun pays d'Afrique du Nord ou ailleurs, qui, de surcroît, n'est pas standardisée, à cela s'ajoute le fait qu'aucun travail didactique n'existait et les enseignants sont tous novices en la matière ne pourrait

¹ Message privé, octobre 2012.

² *Politique linguistique en Algérie : Entre le monolinguisme d'Etat et le plurilinguisme de la société*. Vienne, 2011. Communication publiée in *Synergie Pays germanophones*, Revue du Gerflint, N°5, Année 2012, pp. 73-89, Berlin.

Du même auteur, voir également : *L'enseignement de tamazight en Algérie : contexte socio-politique et problématique d'aménagement linguistique*. Article publié dans la revue *Langues et linguistique*, n° 27, 2011.

³ Article publié sur le site *Iselmaden n tmazight*, 2009.

relever que du miracle ! D'ailleurs pour mettre toutes les chances en faveur de l'échec, l'enseignement de tamazight était optionnel, la note n'était pas comptabilisée et les premières classes pilotes concernaient uniquement la 9e année fondamentale et les classes terminales, c'est-à-dire les classes d'examens qui n'avaient en tête que l'idée de réussir leurs examens de fin de cycle. Sans parler du fait que la tranche horaire qui lui a été réservée n'était pas incluse dans les heures de travail réglementaire, les cours étaient dispensés entre 13h-14h et 16h-17h !

La situation sur le plan constitutionnel ne doit pas non plus faire illusion. Le statut de langue nationale en Algérie et celui de langue officielle au Maroc n'ont pas d'incidences profondes en matière de sauvegarde et de développement de la langue, plus que jamais menacée par des facteurs objectifs autrement plus puissants que tous les textes juridiques. Ni les vrais moyens institutionnels et matériels, ni surtout la volonté politique ne sont au rendez-vous. Le tambour désormais national de l'amazighité est avant tout destiné à apaiser les tensions de surface, à jeter de la poudre aux yeux, à domestiquer la revendication, à la faire rentrer dans les rangs, pendant que l'histoire, la vraie, la seule, continue de rogner et d'éroder la langue.

Propositions

*

[Ce chapitre a été écrit il y a plus de vingt ans. Au lieu de le réécrire complètement, nous avons préféré le reproduire tel quel, sans modification notable en tout cas, malgré les changements importants intervenus en Algérie et au Maroc : statut de la langue, nouvelles productions néologiques, institutions berbérisantes (universités, HCA, CNPLET, IRCAM), introduction de tamazight dans le système éducatif. L'actualisation se fera sous forme de simples ajouts qui seront placés entre crochets]

*

Les conditions idéales d'un aménagement du lexique berbère sont loin d'être réunies : elles feraient intervenir des États, des institutions universitaires, des chercheurs, des moyens matériels, des structures multiples de pilotage, de suivi et de conseil. Devant de tels manques, faire des propositions peut paraître inutile à bien des égards.

Même à supposer qu'un certain nombre de moyens (institutionnels, humains, matériels etc.) puissent être réunis, les délais nécessairement très longs d'un travail de refonte des productions existantes supposeraient une pause linguistique et une trêve néologique incompatibles avec la réalité : la langue, c'est connu, n'attend pas.

Par conséquent, et dans le meilleur des cas, les propositions qui vont suivre ne sauraient être qu'indicatives ; elles ne sont en particulier exclusives de rien.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, il ne nous semble pas réaliste de proposer un cheminement qui irait du sommet (États, Universités, etc.) vers la base (usagers) ; en l'état actuel des choses, la démarche inverse nous paraît plus praticable sur le terrain, même si des chevauchements sont toujours possibles.

Des dispositions concernant l'usage

Un certain nombre de dispositions peuvent être prises concernant l'usage des néologismes. Les initiateurs naturels en seraient les usagers réguliers :

- journalistes des chaînes radiophoniques (kabyले, marocaine) ;
- journalistes de la presse écrite ;
- rédacteurs de bulletins et de revues ;
- journalistes de la télévision ;
- écrivains, poètes et chanteurs.

Une équipe pourrait être formée qui se chargerait de faire le point sur l'usage des néologismes, de formuler des recommandations et d'assurer une certaine cohésion entre les différents canaux de diffusion. Un cadre formel sous forme associative pourrait même être créé : il contribuerait à donner une dimension juridique aux travaux et aux décisions.

Les recommandations pratiques pourraient, dans un premier temps, porter sur les points urgents suivants :

- éviter l'usage massif des néologismes ;
- travailler à la réduction des (très nombreux) écarts entre les pratiques algérienne et marocaine en matière de néologie ;
- en finir avec la chasse systématique aux emprunts ;
- création d'un ou de plusieurs comités de relecture des textes avant publication ;
- documentation lexicographique et formation berbérissante des journalistes.

Des contacts avec les ministères malien et nigérien de l'Education nationale, ou avec des chercheurs individuels, pourraient élargir la démarche au monde touareg.

Les dispositions concernant l'usage seraient donc portées essentiellement par les usagers institutionnels par qui transite le gros des innovations lexicales avant d'atteindre le public. Le travail de sensibilisation pourra être élargi à ce même public à travers le canal radiophonique notamment, même s'il est connu que les *campagnes linguistiques* ne connaissent généralement que de très faibles rendements.

La résorption des écarts entre les différentes sources de production suppose en particulier que soient maîtrisées les susceptibilités nationales ou individuelles, et que la guerre néologique ne vienne pas s'ajouter aux guerres alphabétique et orthographique.

[Actualisation : L'idéal, bien sûr, serait tout simplement la création d'une institution académique à l'échelle de tout le monde amazigh, ou bien la mise sur pied d'une collaboration institutionnelle entre les structures déjà existantes. Si sur le plan institutionnel la situation marocaine est claire (une seule institution, l'IRCAM, est chargée de l'aménagement de la langue), une certaine confusion, probablement voulue et entretenue à dessein, règne en Algérie où co-existent le Ministère de l'Education nationale, le HCA et le CNPLET, sans oublier les Universités qui font face à leurs propres besoins en matière de terminologies de spécialité. A défaut d'une structure unique commune à l'échelle du monde amazigh, les différents partenaires institutionnels pourraient signer des conventions qui formaliseraient leur collaboration sur le long terme sur les questions d'aménagement linguistique et de didactique. La convention signée par l'IRCAM et l'INALCO pourrait servir d'exemple et de modèle. Elle pourrait à l'avenir intégrer les institutions algériennes. Il est évident, enfin, concernant ce point, que cette institution académique seule ne suffit pas, qu'elle soit nationale ou transnationale, elle risque de n'être qu'une ombre de plus dans le paysage si elle n'est pas prolongée sur le terrain par d'autres institutions destinées à servir de relais avec le public, assurer le suivi et l'évaluation des néologismes, un service de conseil linguistique auprès des administrations, etc., comme cela se fait dans de très nombreux pays¹].

Le milieu associatif

Les nombreuses associations culturelles pourraient également être associées à ce travail. Elle peuvent servir notamment de relais avec le grand public. La densité du réseau plaide en faveur d'une telle possibilité. Plus concrètement, la contribution du milieu associatif pourra être centrée sur les points suivants :

- mesurer l'impact des néologismes auprès de la population, enregistrer les succès, les phénomènes de rejet ;
- produire des enquêtes de terrain relatives à l'acceptabilité des nouveaux termes, sur la base d'une grille d'évaluation qui pourra être faite avec la collaboration de linguistes ;
- transmettre les propositions de termes ou d'expressions qui ne devraient pas manquer de venir du public.

¹ Dans certains pays, les pouvoirs publics ont leur mot à dire non seulement sur les langues d'usage, mais aussi sur le respect de l'orthographe et les tailles relatives des caractères utilisés dans les enseignes commerciales !

Une liste minimale de néologismes

Envisager la publication d'une liste prioritaire de néologismes sur la base des usages (et des succès) déjà attestés. Cette liste contiendrait aussi bien des termes pris dans l'*Amawal* que des productions néologiques marocaines. Elle devait inclure, pour chaque mot, toutes les indications linguistiques nécessaires : origine dialectale, références bibliographiques, données morpho-syntaxiques, exemples d'usage et de non-usage, procédure de formation utilisée, etc. Lorsque cela est possible, il faudra éviter la correspondance terme-à-terme du français au berbère : à un mot français pourront être associées plusieurs unités lexicales berbères, ou encore des syntagmes et des expressions.

La production de cette liste ne devrait pas se contenter des seules créations néologiques existantes. Elle gagnerait à se ressourcer auprès des données lexicales traditionnelles par la consultation des dictionnaires et la collaboration de locuteurs de plusieurs parlars.

Un recueil d'expressions idiomatiques

Les sources écrites et orales offrent la possibilité d'un recueil des expressions idiomatiques berbères. Les dictionnaires déjà publiés, les publications du Fichier de documentation berbère (1946-1975), les poèmes, les contes, les œuvres littéraires etc. en contiennent déjà un grand nombre.

Dans ce domaine également, le réseau associatif peut être d'un grand apport en restant tout simplement à l'écoute des échanges linguistiques locaux et en consignait systématiquement les expressions, les proverbes, les formules expressives etc.

Un tel recueil pourra aider les rédacteurs à donner plus de vie à leurs textes, et en particulier à leur faire entrevoir d'autres possibilités que la mécanique du mot-à-mot à partir d'une autre langue (français, arabe).

L'idéal serait bien sûr que ces expressions idiomatiques soient source de vie et d'inspiration, et qu'elles ne se transforment pas à leur tour en poncifs littéraires figés.

Le cadre universitaire

Certaines institutions universitaires algériennes, marocaines ou étrangères constituent autant de cadres où l'aménagement du lexique berbère peut trouver des points d'appui non négligeables : formation de type fondamental dans le domaine berbère, recherches, publications, documentation.

En fonction des orientations et des moyens propres à chacune de ces institutions, une plus grande place (enseignement et recherche) pourrait être consacrée à la linguistique appliquée.

Des travaux individuels ou d'équipe peuvent y être menés concernant la néologie lexicale.

Les institutions ou les chercheurs individuels peuvent également être associés à des projets menés en dehors du cadre universitaire.

Des rencontres, des colloques, des universités d'été peuvent être organisés qui associeraient des universitaires mais aussi les principaux usagers signalés précédemment.

Un cadre commun de travail pourrait être défini entre les institutions universitaires nationales et étrangères (jumelages, conventions, rencontres régulières, projets communs, etc.).

Une stratégie globale pour l'aménagement du lexique

[Actualisation : l'idéal serait que cette stratégie globale soit définie au sein d'une institution académique commune au monde amazigh, ou dans le cadre d'une collaboration entre les institutions nationales existantes : Ircam et universités au Maroc, universités, Ministère de l'éducation nationale, HCA et CNPLET en Algérie, Ministères malien et nigérien de l'éducation nationale].

Le cadre universitaire¹ est très probablement le mieux indiqué pour la définition d'une stratégie globale concernant l'aménagement du lexique berbère. Les moyens intellectuels et matériels que peuvent mobiliser les institutions universitaires sont quasiment impossibles à réunir dans

¹ Les autres structures (IRCAM, HCA et CNPLET) n'existaient pas lorsque ce texte a été écrit.

d'autres contextes : enseignants, chercheurs, documentation, outils informatiques, continuité du travail, etc.

Une équipe inter-universités, où seraient représentées le plus possible d'aires dialectales (Algérie, Maroc, Mali, Niger), pourrait être constituée.

Parmi les tâches d'une telle équipe figureraient la définition d'une démarche d'ensemble et d'une méthodologie, la refonte des productions néologiques déjà produites, l'élargissement du travail d'aménagement du lexique aux vocabulaires de spécialité, la proposition et la coordination des sujets de recherches (mémoires, thèses), l'élaboration d'instruments de suivi des néologismes sur le terrain, en collaboration avec les usagers et le milieu associatif.

La question des vocabulaires de spécialité exige en particulier que soient définies des priorités. Les urgences doivent être définies en fonction de besoins réellement attestés, sur la base d'enquêtes de terrain. Bien des domaines comme le vocabulaire sportif mériteraient ainsi une plus grande attention de la part de réformateurs jusque-là portés par des considérations essentiellement idéologiques d'édification et de démonstration ("démontrer que la langue berbère est une langue scientifique").

Sur le plan interne, la démarche déjà attestée en matière de création lexicale (emprunt interne, dérivation verbo-nominale, composition, préfixation etc.) pourrait éventuellement bénéficier de nouveaux instruments :

- Un travail de complétion des lexiques dialectaux, qui consisterait en la (re)constitution des familles morpho-sémantiques pour les unités lexicales plus ou moins isolées.

En kabyle par exemple, la racine

drs

n'est représentée que par l'adverbe

drus (peu).

Le seul jeu des procédures endogènes de génération lexicale pourrait permettre de reconstituer une famille morpho-sémantique complète (verbe, verbes dérivés, substantifs, adjectifs etc.).

La complétion des lexiques dialectaux se ferait donc à l'intérieur de chacun des parlers, en noircissant au maximum, sauf contrainte sémantique, les arborescences dérivationnelles.

Cette complétion devrait permettre la constitution d'un stock de nouvelles virtualités lexicales qui pourront par la suite être sollicitées par le stock néologique ou plus directement par l'usage.

- Une étude des occurrences phoniques berbères pourrait, entre autres possibilités d'utilisation, aider à éviter la production de néologismes non euphoniques. Une telle étude devrait être menée au moyen de l'outil informatique. Elle pourrait offrir une base d'appui à la néologie phonologique : la production de termes non motivés pourrait en bénéficier (créations ex nihilo, désignations de marques etc.). L'étude statistique des occurrences phoniques berbères peut également aider à respecter les grands équilibres et en particulier à résoudre les problèmes de soudure pour les composés.

- Envisager la possibilité de formations hybrides associant des formants berbères et étrangers (exemple : base lexicale berbère + préfixe grec ou latin). Cette procédure pourrait servir notamment dans la formation des vocabulaires de spécialité (sciences exactes, sciences naturelles etc.) ;

- Explorer d'autres possibilités non encore utilisées : la procédure des mots-valises (composé où les deux formants lexicaux peuvent être tronqués, le premier de sa partie finale, le second de sa partie initiale) ; donner un rôle plus grand aux formants expressifs (préfixes, infixes, suffixes) ; se pencher sur le problème de la siglaison en berbère ;

- Des études de sociolinguistique et de psycholinguistique, menées sur la base d'enquêtes, pourraient aider à mieux maîtriser les phénomènes d'acceptation, d'inhibition et de rejet, ainsi que les questions relevant des niveaux de langue.

- Des monographies précises, par secteur d'utilisation ou par auteurs, pourraient constituer autant d'indicateurs supplémentaires qui permettraient de jauger les besoins et d'orienter les recherches en conséquence.

- Enfin, il va sans dire que le travail d'aménagement du lexique ne peut que tirer profit des nouveaux apports de la lexicographie berbère encore caractérisée par des déséquilibres et des manques. Même le kabyle, qui pourtant fait partie des parlers les mieux étudiés, présente encore des trous importants : aucun dictionnaire pour la Petite Kabylie ; en Grande Kabylie, certains îlots linguistiques sont encore très peu explorés : le kabyle de la région de Tizi-Ghennif présente par exemple des particulari-

tés, relativement aux pratiques dominantes : particularités morpho-syntaxiques¹, particularités lexicales², particularités syntaxiques³.

Une grille d'évaluation des néologismes

Une ou plusieurs grilles d'évaluation des néologismes pourraient servir d'instruments d'aide à la décision :

- décision au niveau de la production des nouveaux termes ;
- contrôle à posteriori : suivi sur le terrain, usages, réactions, contre-propositions, etc.

Un exemple de grille nous est donné par la *Banque de terminologie* de l'Université de Montréal⁴. Cette grille, élaborée à l'occasion d'une étude de 22 couples de substituts proposés pour remplacer "hardware" et "software", retient cinq critères :

a) La motivation. Le terme se rattache-t-il à des éléments préexistants de la langue permettant d'en saisir - ne fût-ce que superficiellement - la signification ? Le terme se rattache-t-il au système morphologique du français ?

b) L'adéquation. Le terme convient-il bien à son objet ? Désigne-t-il sans ambiguïté la notion que l'on veut recouvrir ?

c) La dérivation. Le terme offre-t-il la possibilité d'engendrer des dérivés dans sa catégorie grammaticale et dans d'autres catégories grammaticales ?

d) L'acceptabilité. Le terme est-il déjà en usage ? (...). Existe-t-il des facteurs d'ordre psychologique ou autre qui peuvent en gêner la diffusion ou l'acceptation ? (...).

e) La maniabilité. Le mot est-il court ? S'intègre-t-il bien dans une phrase ? Se prononce-t-il facilement ? Offre-t-il des possibilités d'abréviation ?

Ajouté à la grille, un système de points (de 0 à 10) permet de noter chacun des cinq critères : un néologisme est recevable s'il obtient la

¹ Chute du "t" du féminin après la préposition "n" (de) : *ak°effay n sedda* (le lait de la lionne), "au lieu" de : *ak°effay n tsedda*.

² Le verbe *rzem* (ouvrir) y est attesté (*rzem imezzuyen-ik* : ouvre tes oreilles). Ce verbe est également connu en chaoui, dans le Chenoua, ainsi que dans les parlers marocains.

³ Post-position du substitut nominal (pronom personnel, complément direct), en syntagme verbal à l'aoriste : *aṭ-ṭewteḍ-i* ("tu frapperas + le" = tu le frapperas), "au lieu" de la succession "ordinaire" *a t-tewteḍ* ((tu) + le + frapperas). Cette post-position est également attestée dans la région de Boghni (At Mendas).

⁴ (Diki-Kidiri / Joly / Murcia, 1981 : p. 23 et suivantes).

moyenne (25 points sur 50) ; la note 0 obtenue à l'un des critères est éliminatoire.

Une grille d'évaluation des néologismes berbères pourrait retenir les cinq critères précédents, qui sont tout à fait généraux, mais aussi prendre en compte d'autres critères plus spécifiques, le caractère pan-berbère de la racine par exemple.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire de l'aménagement du lexique une science exacte. Une grille d'évaluation ne saurait être qu'un instrument, parmi d'autres, d'aide à la décision ; elle peut servir en particulier à résoudre les conflits.

L'outil informatique

L'outil informatique est déjà utilisé dans le domaine berbère, surtout dans la micro-édition. Des polices de caractères et des logiciels adaptés aux spécificités typographiques existent.

L'enseignement assisté par ordinateur est quasiment inexistant : un seul instrument à notre connaissance, encore que non rendu public, développé, dans le cadre d'un mémoire de fin d'études, par des étudiants en informatique de l'Université de Tizi-Ouzou concernant la conjugaison du verbe kabyle.

En lexicographie, les systèmes de bases de données représentent des instruments puissants de classification et de traitement. Lancé en 1986 par Chaker à Aix-en-Provence, le projet de *Dictionnaire général informatisé de la langue berbère*, qui utilise le logiciel Texto, se poursuit à l'INALCO de Paris.

[Actualisation : D'autres projets de dictionnaires informatisés ont été lancés plus récemment. Dans ce domaine également, la concertation devrait être de mise, pour éviter la dispersion des moyens matériels et humains, et la multiplication de projets qu'il sera difficile de mutualiser s'ils ne sont pas précédés d'une réflexion et d'une structuration communes en amont].

La néologie lexicale berbère pourrait bénéficier des avantages du traitement automatique. Une base de données "néologie berbère" pourrait être créée qui rassemblerait les productions existantes à des fins de synthèse, de comparaison et de correction. Le bordereau de saisie pourrait s'inspirer très fortement de celui utilisé par Chaker pour le dictionnaire

général informatisé : des champs supplémentaires (préfixes et suffixes néologiques) pourraient être ajoutés.

De façon générale, la constitution de banques de données lexicographiques et linguistiques devrait pouvoir tirer profit des nombreuses et puissantes expériences déjà développées en Europe et en Amérique¹.

Une revue de néologie berbère

Un bulletin interne de liaison entre les différents partenaires (usagers, institutions universitaires) pourrait servir à rendre compte régulièrement des travaux des uns et des autres. Les résultats retenus et considérés comme définitifs pourraient par la suite fournir la matière d'une revue de néologie ou de lexicologie berbère qui serait également ouverte à des études fondamentales.

Un dictionnaire de mots nouveaux

Sur le long terme, un dictionnaire de mots nouveaux, et non plus une simple nomenclature, pourrait accueillir les résultats ayant fait l'objet d'un large consensus.

Il est admis depuis longtemps qu'un dictionnaire multilingue n'est pas fiable s'il n'est pas accompagné de définitions. En effet, les différentes langues ne découpant pas la réalité de la même façon, le taux de correspondance entre les expressions de deux langues n'est jamais de 100% quels que soient l'acharnement des lexicographes et la valeur des traducteurs. Il n'y a jamais égalité entre deux colonnes de langues juxtaposées, tout au plus équivalence, et c'est davantage dans leur rapport à la définition que les traductions peuvent être vérifiées qu'entre elles. C'est dire l'absurdité et la fragilité des dictionnaires qui alignent des colonnes de termes et d'expressions en cinq ou six langues sans que l'on sache le sens de ces termes ou de ces définitions, d'autant plus que ce genre de dictionnaires ne craint jamais de faire de remplissage et multiplie de ce fait les risques de polysémie à l'intérieur de chaque langue.

(...) L'exercice montre que le travail en groupe est une nécessité absolue aussi bien pour l'établissement de la nomenclature que pour la rédac-

¹ Voir le numéro spécial 4 (1991) de *La banque des mots*, consacré aux logiciels de terminologie. [Actualisation : il faut bien entendu faire appel aux avancées les plus récentes et les plus adaptées aux besoins de la langue].

tion. Car un travail qui n'a pas été soumis à la discussion reflète toujours un point de vue partiel ou partial, même s'il est parfois plus homogène.

En procédant ainsi, inlassablement depuis 20 années, le CILF a pu amasser plus de cent mille unités terminologiques, monolingues ou multilingues, réparties en 49 dictionnaires spécialisés, transcrites et enregistrées sur disquettes, bandes magnétiques ou disques durs¹.

¹ Joly (Hubert), 1992. - *La terminologie, force de frappe du Conseil international de la langue française*. - La banque des mots : 43. pp. 11-14.

Conclusion générale

La néologie lexicale berbère est pour l'essentiel une néologie de fait accompli. De la période enchantée des premières et petites fournées des années 1940 aux incursions plus récentes dans la *terra incognita* des vocabulaires de spécialité, en passant par l'âge de raison de *Tajerrumt* et de *l'Amawal*, la modernisation du lexique berbère a été portée, jusqu'à une période récente, par de maigres équipages de néologues, dont l'action volontariste s'est très vite déployée en un faisceau d'usages encouragés par une demande sociale suspendue à de multiples attentes. Sept décennies de création néologique pour que s'impose une lapalissade : l'aménagement du lexique berbère est possible.

Ce qui de nos jours est considéré comme une trivialité théorique et pratique représente une gageure pour des langues non seulement dominées, mais contre lesquelles jouent aussi les ingrédients du vide juridique¹ et de l'ostracisme qui accompagnent nécessairement le délit d'existence.

Les données internes font culminer encore plus haut les difficultés : une langue essentiellement orale éparpillée en lambeaux sur une dizaine de pays, des écarts et des divergences creusés par l'histoire, des études et des enseignements pendant très longtemps expatriés, un fonds documentaire déséquilibré, lacunaire et difficilement accessible. Sur le plan sociolinguistique, de grandes langues comme l'arabe littéraire et le français occupent les domaines formels et le haut du pavé en termes de prestige, tandis que l'arabe dialectal continue d'avancer, de disputer et de prendre au berbère des espaces entiers, voire de s'attaquer à ses derniers retranchements.

C'est par conséquent aux portes de l'impossible que les néologues berbères viennent déposer une ambition inexprimée mais implicite : ressaisir le tout, le retravailler, en recoudre le tissu, remonter la pente et faire de la langue berbère une langue comme les autres.

Si pour les langues dominantes le laisser-faire peut constituer un privilège et un luxe, voire une stratégie², il ne peut manifestement servir de thérapeutique pour des parlars puissamment menacés de toutes parts :

¹ Les statuts de langue nationale en Algérie et de langue officielle au Maroc sont relativement récents.

² L'anglo-américain, aux Etats-Unis.

l'érosion linguistique se poursuivrait en s'accroissant jusqu'à la solution finale. Les moyens modernes de communication, l'école et les intégrations nationales, parfois les politiques volontaristes d'éradication ont en effet rendu caducs les paravents traditionnels qui au cours de l'histoire ont relativement protégé la langue, la culture et l'identité de façon générale.

Opération de survie et tremplin pour un possible redéploiement, l'interventionnisme linguistique a dû s'imposer comme une évidence dans l'esprit des réformateurs berbères. Trop d'urgences en répétaient quotidiennement la nécessité, celle en particulier de stopper la déperdition lexicale, de mettre le holà à un emprunt envahissant et de soigner cette vitrine de la langue qu'est le lexique en y injectant des néologismes.

Historiquement, ce travail d'innovation lexicale prolonge celui déjà entrepris depuis le 19^{ème} siècle, en d'autres domaines, par les précurseurs : recueils, fixation écrite, valorisation, etc. Les néologues berbères appartiennent d'ailleurs à la même veine socio-culturelle que ces mêmes précurseurs : celle d'une élite francophone soucieuse de sauvegarder le tuf ancestral, de le soustraire à la réduction ethnologique et aux mirages d'une oralité quelquefois sacralisée, de l'actualiser et de l'exposer à de nouveaux risques paradoxalement salvateurs comme le passage à l'écrit, la modernisation du lexique etc. Au sein de la tradition berbérissante, la production de cette élite autochtone représente et concrétise le passage ontologique de la langue en soi à la langue pour soi.

D'emblée, la démarche s'est voulue doublement pan-berbère : recherche pan-berbère au niveau de la production des néologismes, souhait (explicitement formulé dans la préface de *l'Amawal*) d'un usage pan-berbère des termes produits. Cette option se veut également tentative de recomposition sur les plans linguistique et communautaire ; elle tend en effet à rétablir les échanges horizontaux entre des parlers séparément et tenacement arrimés à des centres hostiles et destructeurs.

Au niveau des productions linguistiques, le touareg de l'Ahaggar est investi par les néologues¹ d'une mission de purification lexicale destinée à prendre, à l'encontre des emprunts étrangers, une revanche sur l'histoire. Considéré comme le grec et le latin du berbère, ce parler fournit un grand nombre de racines et de formants lexicaux destinés en particulier à la composition des termes savants.

¹ Surtout les auteurs de *l'Amawal*.

Globalement, les procédures de création lexicale utilisées sont rivées au noyau dur et sécurisant de la synthématique berbère, la dérivation verbo-nominale ; elles reconduisent la marginalisation traditionnelle des autres procédés tels que la composition lexématique et la dérivation de manière. Des considérations subjectives ou idéologiques ont pu jouer, consciemment ou inconsciemment, dans l'exclusion des formations expressives trop liées au langage populaire et probablement jugées impures ou inaptes à rendre des réalités modernes de statut sociolinguistique plus relevé. La démarcation entre le stock néologique constitué et le lexique ordinaire trouve ici une de ses frontières les plus nettes, à laquelle s'ajoutent la faible représentativité de la néologie sémantique, la défiance extrême à l'égard des emprunts externes et l'isolement morpho-sémantique.

Le détail des unités produites est caractérisé par une pression drastique du français¹ comme langue, mais aussi comme culture et civilisation : calque de l'univers référentiel extra-linguistique, calque du découpage linguistique, reconduction (à l'usage) des homonymies, fixation lexicale, mimétisme au niveau des catégories et des sous-catégories syntaxiques, servilité quelquefois caricaturale dans l'usage, etc.

L'aménagement du lexique berbère est dans les faits une vaste opération de traduction à partir du français. Les nomenclatures produites tentent désespérément de faire faire l'économie des cheminements historiques qui ont cristallisé l'élaboration et la conceptualisation intellectuelles occidentales en des entités linguistiques françaises. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les néologismes produits ne soient généralement que de pâles doublures vouées à des rôles de figuration, et qu'ils présentent souvent l'hérésie théorique de ne pas avoir de signifiés immédiats dans la langue. Signes linguistiques écartelés, ils ne prennent sens à l'usage que par l'intercession de la béquille française ou arabe du jeu de miroir, en une constante et double opération mentale de traduction simultanée, à l'émission comme à la réception.

Mais un certain calque à partir des langues étrangères est sans doute un mal nécessaire inévitable dans la pratique, sauf à conclure à l'impossibilité de l'aménagement du lexique comme G. Mounin avait conclu à l'impossibilité théorique de toute traduction. En pratique comme en théorie, les néologues berbères sont tiraillés entre le zéro de la solution parfaite et l'infini des tentations offertes par les disponibilités lexicales et le système linguistique. L'arbitraire des décisions personnelles réinstalle l'arbitraire du signe.

¹ Dans l'usage, pression de l'arabe également, à travers le calque syntaxique.

L'usage en particulier, un certain usage surtout, exige une opération d'urgence. Pressenti par Chaker il y a plus de trente ans, le risque d'un *monstre linguistique* est devenu une réalité qui peut engendrer des phénomènes de désaffection et de rejet, mais aussi, curieuse et paradoxale possibilité d'aboutissement d'un marathon mené sous l'emblème des langues populaires, la constitution en chasses gardées de la production linguistique élaborée et de la légitimité du discours, à des fins d'auto-édification, de positionnement social et de pouvoir. Mais au-delà de ces aspects, le mauvais usage des néologismes à l'école par exemple coupe les jeunes élèves des usages réels de la langue et participe ainsi au dépérissement de celle-ci. Sous la plume de nombreux auteurs¹, l'abus des néologismes traduit, au-delà de l'élitisme et des stratégies de positionnement, un manque de maîtrise des ressources traditionnelles de la langue. Vus sous cet angle, le « berbère scolaire » et le « berbère écrit » risquent de provoquer, et provoquent déjà, des phénomènes légitimes de désaffection et de rejet, par la production d'une langue délavée, aseptisée, atone, javellisée, sectaire, et par les écarts qu'ils creusent avec le « berbère parlé ». Incroyable et ridicule diglossie formelle, bien curieux résultat, curieux mais dramatique, d'un « enrichissement lexical » qui aboutit en fin de parcours à un appauvrissement linguistique, et qui participe de l'intérieur au recul et à l'extinction de la langue. Pour reprendre une formule célèbre, on peut dire de l'usage inconsidéré des néologismes et du calque syntaxique qu'ils violent la langue sans lui faire un bel enfant.

Mais le bilan global des usages est caractérisé aussi par la grande diversité des canaux de diffusion et l'irréversibilité du phénomène néologique, par delà les cloisonnements en niveaux de langue et les résistances. Les termes qui participent d'une identité réelle ou projetée ainsi que le vocabulaire socio-politique figurent en bonne place parmi les succès. Ni la motivation ni l'origine dialectale ne semblent être des critères absolument déterminants, bien qu'il soit encore trop tôt pour établir un diagnostic statistiquement plus fécond, à défaut de pouvoir produire d'impossibles règles. La formule est connue : l'usage a toujours raison, même quand il a tort. Certes. Même des erreurs linguistiques² peuvent connaître de francs succès, mais il y a sans doute matière à aider l'usage à avoir raison avec un peu plus d'élégance.

¹ Des auteurs qui par ailleurs louent le travail de Mohia, s'en réclament, tout en faisant exactement le contraire de ce qu'il a fait !

² *Azul* (salut) est un exemple d'*erreur linguistique*. Ce terme a été construit par les auteurs de *l'Amawal* à partir de la forme touarègue *ahul*, en appliquant illégitimement à celle-ci la translation $h \rightarrow z$ qui caractérise certaines correspondances de forme entre le berbère du Sud (touareg) et celui du Nord. La forme originelle *ahul* se trouve "normalement" en dehors du champ de cette correspondance.

La diversification des sources de production néologique (Algérie, Maroc, Mali, Niger) jette aujourd'hui aux oubliettes le souhait, formulé dans la préface de *l'Amawal*, d'une adoption-adaptation des nouveaux termes par l'ensemble des parlers. Pressenti comme instrument de résorption des écarts entre les dialectes, l'aménagement du lexique berbère n'a pas produit concrètement tous les résultats escomptés : les divergences passent de loin les convergences, y compris entre les productions et les pratiques algériennes et marocaines. La tendance générale est au contraire à l'accentuation des écarts traditionnels, avec le risque de voir se consolider une tour de Babel néologique déjà constituée. L'enclavement du monde touareg se poursuit, au regard du binôme Algérie-Maroc qui constitue l'axe fort de la production néologique berbère.

L'aménagement du lexique berbère gagnerait certainement à faire l'objet d'un bilan général et d'un recentrage qui éliminerait ou en tout cas limiterait le spontanéisme qui l'a caractérisé jusqu'à une époque récente¹.

Les conditions dans lesquelles cet aménagement a été mené depuis plus d'un demi-siècle sont de nos jours sensiblement différentes : une problématique plus que jamais arrivée à maturité, une documentation lexicographique meilleure, un personnel berbérisant autochtone important, un statut de langue nationale en Algérie et un statut de langue officielle au Maroc², des institutions berbérisantes nationales, l'introduction de la langue dans le système éducatif, etc., même si les avancées des dernières décennies ne doivent pas faire oublier que les blocages majeurs, dans les domaines politiques et idéologiques, sont toujours là, que la volonté politique n'est pas au rendez-vous, que les institutions berbérisantes nationales ne répondent pas toujours aux besoins d'une langue plus que jamais menacée de toutes parts jusque dans ses tout derniers retranchements.

Les universités nationales et étrangères, les institutions berbérisantes ainsi que les usagers institutionnels comme l'école, la radio, la télévision, la presse écrite, les revues associatives etc. pourraient constituer les lieux et fournir les moyens intellectuels et matériels d'une plus grande maîtrise des questions de planification linguistique en général et de l'intervention lexicale en particulier. Des structures à l'échelle de l'Afrique du nord, nationales ou sectorielles pourraient naître qui, sans se poser en gardiennes de la langue, canaliserait les travaux et assureraient un nouveau

¹ Le spontanéisme et l'amateurisme ont reculé, mais n'ont pas complètement disparu, malgré l'existence d'institutions spécialisées.

² Ces deux statuts s'ajoutant aux statuts de langue nationale des parlers touaregs au Mali et au Niger.

départ sur des bases plus solides. La nécessité de la création d'un cadre commun de travail, ou à tout le moins d'un partenariat pérenne, se fait sentir chaque jour davantage.

Il ne faut pas se tromper cependant, il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre. L'aménagement interne de la langue, le statut juridique quel qu'il soit, y compris celui de langue officielle, les académies nationales ou transnationales et l'enseignement ne pourront garantir à eux seuls la survie, la consolidation et le développement de la langue, s'il n'y a pas de changements profonds dans tout l'environnement social, politique et idéologique. Avec les menaces qui sont celles d'aujourd'hui, le laisser-faire équivaut tout simplement au laisser-mourir. En l'absence d'une très forte volonté politique, de mesures réelles et efficaces de protection et de promotion dans tous les domaines, comme il en existe de par le monde sous des formes diverses, tout le travail entrepris depuis le milieu des années 1940 n'aura plus à moyen et long termes d'autres valeurs que celles du symbole et de la beauté du geste. Dans l'histoire de la langue, il ne représentera plus alors que le dernier feu d'artifice avant le baiser de la mort.

Bibliographie

Productions néologiques berbères

- ABDESSLAM (Abdenmour), 1986. - *Tamusni tamezwarut di lebni (Eléments d'architecture)*. - Tizi-Ouzou : Tafsut, série scientifique et pédagogique.
- *Afragna alžahalat : 1. Egher ; 2. Exseb. [Vaincre l'ignorance. 1. Lecture. 2. Calcul]*. Bamako : MEN.
- *Afragna alžahalat. attaywid*, 1987. Bamako : MEN / DNAFLA. Projet UNICEF.
- AÏT-AMRANE (Mohammed, Idir), (1992). - *Ekkra mmis oumazigh. Mémoire. Au lycée de Ben-Aknoun 1945*. - Alger, s.d.
- AÏT-AMRANE (Mohammed, Idir), 1992. - *Ils amazigh atrar. La langue berbère moderne*. - Alger.
- AÏT-AMRANE (Mohammed, Idir), (1993). - *Inachidn oumennough. Chansons de combat*. - Alger, s.d.
- *Axisab, CEM, A2. [Calcul CEM, A2]*. - Bamako : MEN (IPN), 1983.
- *Amawal (lexique) tamaziyt-tafransist (berbère-français), tafransist-tamaziyt (français-berbère)*, 1980. - Paris : Imedyazen.
- *Amawal n tusnakt. Tafransist-tamaziyt. Lexique de Mathématiques*, 1984. - Tizi-Ouzou : Tafsut, série scientifique et pédagogique : 1. [Auteurs : Ramdane Achab, Mohand Laïhem, Hend Sadi].
- *Assexat tabayort*, 1981. - Bamako : MEN / DNAFLA.
- BERKAÏ (Abdelaziz), 2009. *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight. Précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques* Tizi-Ouzou : Editions Achab [1ère édition en 2007, Paris : L'Harmattan].
- BOUAMARA (Kamal), 2007. *Amawal n tunuyin n tesnukyest (Lexique de la rhétorique)*. - Alger : HCA.
- BOUDRIS (Bélaïd), 1993. - *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation Français-Tamazight*. - Casablanca : Imprimerie Najah el Jadida.
- DROUIN (Jeannine), 1984. - *Inventaire d'une collection de néologismes touaregs liés à l'édition*. - Comptes rendus du GLECS : 24/28.
- *Elkhisab. Ashiti d ikus. [Calcul. Addition et soustraction]*. - Niamey : INDRAP.
- HCA (Publications du) : voir pages 203 et 204.
- Imazighen, 1967 (→). - Paris : Académie berbère.
- *Injil d Ssid-enney Yasue Lmasih [L'Évangile de Jésus]*, 1991. - Paris : Association des Chrétiens d'expression berbère.
- IRCAM (Publications de l') : voir pages 192 à 198.
- KAMEL (Saïd), 2006. - *Lexique amazighe de géologie*. - Rabat : Ircam.
- *Lexique français-tamajaqt pour l'enseignement dans les classes expérimentales*, 1983. - Niamey : Commission nationale pour la réforme de l'enseignement et le plan de scolarisation.
- *Lexique spécialisé mathématique Français-Tamajaq*, 1987. - République du Niger, MEN-INDRAP. - Editions du Tenere. 2e édition.

- MAHRAZI (Mohand), 2011. - *Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight*. - Alger : HCA.
- *Majrad A.I. CEM*, 1982. - Bamako : MEN / DNAFLA.
- MAMMERI (Mouloud), 1976. - *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (dialecte kabyle)*. - Paris : Maspéro.
- MEKSEM (Zahir), 2008. - *Isuraz n usezdi d tenmezla taqdrisant n tmaziyt : Asnekwu d tesleqt. Les connecteurs de cohésion et de cohérence textuelles de la langue amazighe : Identification et analyse*. Alger : HCA.
- Mozabite (néologie) (document inédit, années 1990).
- NAÏT-ZERRAD (Kamal), 1998. - *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*. - Milan : Centro Studi Camito-Semitici.
- RHELLI (I. Ag) / MAZOU (R.), 1983. - *Initiation aux enquêtes linguistiques : résultats d'enquêtes. Propositions pour quelques néologismes. 3. Tamajaght*. - Niamey : MEN (Service de l'Alphabétisation).
- SAAD-BOUZEFRANE (Samia), 1991. - *Lexique français-berbère d'informatique*. - Alger. Paris : L'Harmattan, 1996.
- SADI (Hend), 1990. - *Tusnakt s wurar*. - Alger : Editions Asalu.
- *Séminaire-atelier sur l'élaboration de la terminologie des mathématiques en langues nationales* (Dosso, 13-18 août 1984). - Niamey : INDRAP.
- SALHI (Mohand-Akli), 2006. *Amawal n tsekla (Lexique de la littérature)*. - Alger : HCA.
- SALHI (Mohand-Akli), 2012. - *Asegzawal amezzyan n tsekla [= Petit dictionnaire de littérature]*. Tizi-Ouzou : L'Odyssee.
- TOUATI (Slimane), 1987. - *Lexique français-berbère de géographie*. (manuscrit inédit). - Tizi-Ouzou.
- *Traduction berbère de la déclaration universelle des droits de l'homme*, 1990. - Rabat : Association nouvelle de la culture et des arts populaires.

Ouvrages généraux

- *Actes du colloque sur l'aménagement de la langue au Québec. Communications et synthèse*. (Mont-Gabriel 7 et 8 décembre 1989), 1990. - Québec : Conseil de la langue française.
- *Actes du colloque international sur l'aménagement linguistique (Ottawa, 25-29 mai 1986)*, 1987. - Québec : Presses de l'Université Laval.
- *Cahiers de lexicologie*. - Paris : Didier-Larousse.
- CALVET (Louis-Jean), 1974. - *Linguistique et colonialisme*. - Paris : Payot.
- CALVET (Louis-Jean), 1987. - *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. - Paris : Payot.
- DIKI-KIDIRI (M.), JOLY (H.), MURCIA (C.), 1981. - *Guide de la néologie*. - Paris : CILF.
- *Dix études portant sur l'aménagement de la langue au Québec*, 1990. - Québec : Conseil de la langue française.
- ELIMAM (Abdou), 1987. - *Politique linguistique ou linguistique politique : le cas de l'Algérie*. - Langues et conflits. - Paris : Institut de politique internationale et européenne, Université Paris X.

- GOOSSE (André), 1975. - *La néologie française aujourd'hui : observations, réflexions*. - Paris : CILF.
- GUILBERT (Louis), 1975. - *La créativité lexicale*. - Paris : Larousse.
- HARBI (Mohamed), 1980. - *Nationalisme algérien et identité berbère*. - Peuples méditerranéens : 11. - 31-37.
- *La banque des mots*. - Paris : CILF.
- *La néologie en marche*. - Québec : Office de la langue française.
- Langages : 36. - *La néologie lexicale*. - Paris : Didier-Larousse.
- *La crise des langues*. Textes colligés et présentés par Jacques Maurais, 1985. - Gouvernement du Québec. Conseil de la langue française.
- *La norme linguistique*. Textes colligés et présentés par Edith Bédard et Jacques Maurais du Conseil de la langue française, 1983. - Gouvernement du Québec. Direction générale des publications gouvernementales du Ministère des Communications.
- *L'aménagement de la langue : pour une description du français québécois*. Rapport et avis au Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, 1990. - Québec : Conseil de la langue française.
- MOUNIN (Georges), 1990. - *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Gallimard.
- *Politique et aménagement linguistiques*. Textes publiés sous la direction de Jacques Maurais, 1987. - Gouvernement du Québec. Conseil de la langue française.

Références berbérisantes

- ABROUS (Dehbia), 1991. - *A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite*. - Etudes et documents berbères : 8. - Paris : La Boîte à documents / Centre de recherche berbère (INALCO). - 175-186.
- ACHAB (Ramdane), 1990. *Tira n tmaziɣt (taqbaylit)* [Ecriture berbère (kabyle)]. - Tizi-Ouzou.
- ACHAB (Ramdane), 1991. - *Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'Amawal*. - Etudes et documents berbères : 8. - Paris : La Boîte à documents / Centre de recherche berbère (INALCO). - 97-111.
- ACHAB (Ramdane), 1996. - *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Paris-Louvain : Edition Peeters.
- ACHAB (Ramdane), 2012. Notice *Néologie*, Encyclopédie berbère, volume XXXIV. Paris-Louvain : Peeters.
- AÏT OUALI (Nasseridine) [coordonné et présenté par], 2013. *De la pédagogie de projet et de l'enseignement de la langue amazighe en Kabylie*. Tizi-Ouzou : Éditions L'Odysée.
- ALOJALY (Ghoubeid), 1980. - *Lexique touareg-Français / Awgalel tamajeq-tafransist*. - Copenhague : Akademisk Forlag.
- *Amaynut*, 1990 (→) : *aymis n tirni iyallen inemlayen* [journal du Front des Forces Socialistes]. - Alger.
- AMEUR (Meftaha), 2007. - *Emprunt et créativité lexicale en berbère. Traitement en situation d'aménagement linguistique*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Fès.

- *Asalu*, 1989 (→) : *aymis n wegraw i yidles d tugdut* [journal du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie]. - Alger.
- *Awal* : *Cahiers d'études berbères*, 1985 (→). - Paris : CERAM (Centre d'études et de recherches amazigh).
- AZIRI (Boudjema), 2009. *Néologismes et calques dans les médias amazighs. Origines, formation et emploi. Confusions paronymiques, homonymiques et polysémiques*. Alger : HCA.
- BARAKATE (Ali), 2008. – *Structures lexicales et néologie*. Thèse de doctorat d'Etat, Université d'Agadir.
- BARAKATE (Ali), 2010. - *Propriétés morphologiques et potentialités néologiques de l'amazighe. Eléments pour un aménagement lexical de l'amazighe au Maroc*. Rabat : IRCAM.
- BASSET (René), 1887. - *Notes de lexicographie berbère*. - Journal asiatique : 21.
- BASSET (René), 1890. - *Le dialecte de Syouah*. - Paris : Ernest Leroux.
- BENBRAHIM-BENHAMADOUCHE (Melha), 1982. - *La poésie populaire kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962*. Th. 3^{ème} cycle Ethnologie EHESS.
- BENMOKHTAR (Farid), 2013. – *Le code-switching en Kabylie*. Paris : L'Harmattan.
- BIBI (Mohand Ouamer), 1999. – *Tamnusni tamezwarut di tusnakt timinegt. Introduction to Higher Mathematics in Modern Amazigh*. - Béjaïa : Editions Lamos : Laboratory of Modeling and Optimization of Systems, University of Bejaia.
- BOUAMARA (Kamal), 2010. *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*. Tizi-Ouzou : Editions L'Odyssée.
- BOUNFOUR (Abdallah), 1986. - *Culture et politique dans le Mouvement berbère au Maroc*. - Tafsut : études et débats : 2.
- *Bulletin d'études berbères*, 1972 (→). - Groupe d'études berbères, Université de Paris VIII-Vincennes.
- CHAFIK (Mohamed), 1990. - *Lexique arabo-berbère*. - Rabat : Académie Royale du Maroc.
- CHAKER (Salem), 1978. - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*. - Thèse de Doctorat d'Etat. - Université de Paris V.
- CHAKER (Salem), 1981 (→). - *Chronique des études berbères*. - Annuaire de l'Afrique du Nord. - Paris : CNRS.
- CHAKER (Salem), 1983/a. - *De quelques constantes du discours dominant sur les langues populaires : de la marginalisation à l'exclusion*. - Tafsut : études et débats 1.
- CHAKER (Salem), 1983/b. - *De la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère (réflexions sur l'enrichissement du lexique)*. - Tafsut : études et débats 1.
- CHAKER (Salem), 1984. - *Textes en linguistique berbère. Introduction au domaine berbère*. - Paris : Editions du CNRS.
- CHAKER (Salem), 1985. - *La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ?* - Tafsut : études et débats 2.
- CHAKER (Salem), 1989. - *Berbères aujourd'hui*. - Paris : L'Harmattan.

- CHAKER (Salem), 1990. - *Imazighen ass-a* [Berbères aujourd'hui]. - Alger : Bouchène.
- CHAKER (Salem), 1992. - *Langue berbère et influence française : le point sur une question délicate*. - Présence francophone : 40.
- CHAKER (Salem), 1993. - *Une décennie d'études berbères (1980-1990)*. *Bibliographie critique*. - Alger : Bouchène.
- CHAKER (Salem) / BOUNFOUR (Abdallah), 1994. - *Langue et littérature berbères. Chronique des études XII (1992-1993)*. - Paris : INALCO. Centre de recherche berbère.
- CHAKER (Salem), 1995. - *Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie*. - Paris-Louvain : Editions Peeters.
- CNPLET (Publications du) : voir page 205.
- CORTADE (Jean-Marie), 1969. - *Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*. - Alger : IRS.
- CORTADE (Jean-Marie), 1985. - *Lexique français-touareg (seconde édition, revue et augmentée)*. - Paris : INALCO.
- DALLET (Jean-Marie), 1982. - *Dictionnaire Kabyle-français : Parler des At Mangellat. Algérie*. - Paris : SELAF.
- DELHEURE (Jean), 1985. - *Agraw n yiwalen tumzabt t-tfransist. Dictionnaire Mozabite-Français*. - Paris : SELAF.
- DELHEURE (Jean), 1987. - *Dictionnaire Ouargli-Français. Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit*. - Paris : SELAF.
- DESTAING (E.), 1938. - *Vocabulaire français-berbère. Etude sur la tachelhit du Sous*. - Paris : Ernest Leroux.
- *Encyclopédie berbère*, 1984 (→). - Aix-en-Provence : Edisud.
- *Etudes et documents berbères*. - Paris : La Boîte à documents.
- *Fichier de documentation berbère*, 1946-1972. - Fort-National (Algérie).
- *Fichier périodique*, 1973-1975. - Alger.
- FOUCAULD (Charles de), 1918-1920. - *Dictionnaire abrégé touareg-français*, 2 vol. - Alger.
- FOUCAULD (Charles de), 1952. - *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*. - Imprimerie Nationale de France. - 4 vol.
- GALAND (Lionel), 1979. - *Langue et littérature berbères, vingt-cinq ans de recherches*. - Paris : CNRS.
- GALAND (Lionel), 1985. - *La langue berbère existe-t-elle ?* - Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson. - Paris : Guethner.
- GALAND (Lionel), 1989. - *Les langues berbères*. - La réforme des langues. Histoire et avenir. Vol IV. - Hamburg : Helmut Buske Verlag.
- GALAND (Lionel), 2010. - *Regards sur le berbère*. Milano : Centro Studi Camito-Semitici. Deuxième édition, 2013. Tizi-Ouzou : Editions Achab.
- HADDADOU (Mohand-Akli), 1985. - *Structures lexicales et signification en berbère (Kabyle)*. - Thèse de 3^{ème} cycle Linguistique, Université de Provence.
- HUYGHE (G.), 1906. - *Dictionnaire français-chaouia*. - Alger.
- IAZZI (El-Mehdi), 2003. - *La néologie lexicale en amazighe marocain*. Prologue, revue maghrébine du livre, n°27/28, pages 29 à 34.
- *Imazighen*, 1967 (→). - Paris : Académie berbère.
- JORDAN (Antoine), 1934. - *Dictionnaire berbère-français*. - Rabat : Editions Omnia.

- LANFRY (Jacques), 1973. - *Ghadamès II. Glossaire (Parler des Ayt Waziten)*. Alger : Le Fichier Périodique.
- LAOUST (Emile), 1983. - *Mots et choses berbères, dialectes du Maroc*. Rabat : SMER.
- MAMMERI (Mouloud), 1969. - *Les Isefra, poèmes de Si Mouhend-ou-Mhend*. Paris : Maspéro.
- MAMMERI (Mouloud), 1980. - *Poèmes kabyles anciens*. - Paris : Maspéro.
- MAMMERI (Mouloud), 1989. - *Cheikh Mohand a dit. Inna-yas ccix Muḥend*. - Alger.
- MERCIER (H.), 1937. - *Vocabulaire et textes berbères dans le dialecte des Aït Izdeg*. - Rabat : René Céré.
- TAÏFI (Miloud), 1992. - *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*. - Paris : L'Harmattan-Awal.
- *Tafsut*, 1981 (→) [revue du Mouvement culturel berbère]. - Tizi-Ouzou.
- *Tasafut*, 1991 (→). - Rabat : Association nouvelle de la culture et des arts populaires.
- *Tifawt. Tasghunt tadelsant n tamazight* [Tifawt. Revue culturelle berbère], 1994 (→). - Meknès.

Publications des Editions Achab

Berkai (Abdelaziz). *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight. Pré-cédé d'un essai de typologie des procédés néologiques.*

Farès (Nabile). *Yahia, Pas de Chance, un jeune homme de Kabylie* (roman).

Amellal (Bahia). *La Ruche de Kabylie (1940-1975)*. Préface de Karima Dirèche.

Kebaïli (Akli). *Mraw n tmucuha i yiḍes*. Tazwart n Kamal Naït-Zerrad.

Mohia (Nadia). *La fête des Kabytchous*. Préface de Mahmoud Sami-Ali.

Oudjedi (Larbi). *Rupture et changement dans La colline oubliée*. Préface de Youcef Zirem.

Zellal (Brahim). *Le roman de Chacal*. Textes présentés par Tassadit Yacine.

Salhi (Mohammed Brahim). *Algérie : citoyenneté et identité*. Préface d'Ahmed Mahiou.

Donsimoni (Myriam), Kemmar (Mohamed), Perret-Karnot (Cécile). *Les bijoux-tiers d'Ath-Yenni. Construire une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux*. Préface d'Ali Asmani.

Ali Yahia (Rachid). *Réflexion sur la langue arabe classique*.

Kezzar (Ameziane). *Ayyul n Ġanġis*. Adaptations kabyles d'œuvres de Jacques Prévert, Franck Pavloff et Raymond Queneau.

Attaf (Mohammed). *La Sainte*. Roman.

Farès (Nabile). *Il était une fois, l'Algérie*. Conte roman fantastique.

Oubachir (Hadjira). *Tirga n tmes. Rêves de feu*. Préface de Rachid Mokhtari.

Amellal (Bahia). *Dans le giron d'une montagne*. Chronique historique.

Remḍan At Menṣur. *Amawal n yinzan. Dictionnaire de proverbes kabyles*. Edition bilingue kabyle-français.

Ali Yahia (Rachid). *Sur la question nationale en Algérie*.

Tifin (Revue de littératures berbères). *Mohia : Esquisses d'un portrait*.

Oulamara (Omar). *Akkin i wedrar* (ungal, roman).

Lanfry (Jacques). *Dictionnaire de berbère libyen (Ghadamès)*. Préface de Lionel Galand.

Muḥend-u-Yeḥya, Djamel Abbache, Boubekour Almi, Saïd Hammache, Idir Naït-Abdellah, Tahar Slimani, Mokrane Taguemout. *Tixurdas n Saëid Weḥsen*. D'après *Les fourberies de Scapin*, de Molière. Présenté par Nadia Mohia.

Dilmi (El-Houari). *Des mots en rondelles. Chroniques*. Préface de Hakim Laâlam.

Cheriguen (Foudil). *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie)*.

Chelli (Amirouche). *Manuel didactico-pédagogique d'initiation à la langue berbère de Kabylie*.

Benamara (Hassane). *Contes de Figuig. Tinfas n Ifeyyey. Timucuha n Ifeyyey*. Illustrations : Pali (Abdeljebbar Abbass).

Haddadou (Mohand-Akli). *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie*.

Genevois (Henri). *L'habitation kabyle*. Collection Fichier de Documentation Berbère.

Genevois (Henri). *Sut tadut. La laine et le rituel des tisseuses*. Collection Fichier de Documentation Berbère.

Galand (Lionel). *Regards sur le berbère*.

Achab (Ramdane). *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Préface de Salem Chaker.